

1996
ABU

ANALYSE DES PARTICIPES (EN) V-ANT EN
FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Thèse de Doctorat de nouveau régime
en linguistique française

(Volume I: Analyse)

présenté par
El-Bashir ABUBAKER

sous la direction de
Madame le professeur Claire Blanche-Benveniste

soutenue à l'Université de Provence (Aix-Marseille I)
Décembre 1996

devant le jury composé de:
Madame Claire Blanche-Benveniste
Monsieur David Gaatone
Madame Odile Halmoy
Monsieur Ambroise Queffélec



1996

ABU



D

ANALYSE DES PARTICIPES (EN) V-ANT EN
FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Thèse de Doctorat de nouveau régime
en linguistique française

(Volume I: Analyse)

présenté par
El-Bashir ABUBAKER

sous la direction de
Madame le professeur Claire Blanche-Benveniste

soutenue à l'Université de Provence (Aix-Marseille I)
Décembre 1996

devant le jury composé de:
Madame Claire Blanche-Benveniste
Monsieur David Gaatone
Madame Odile Halmoy
Monsieur Ambroise Queffélec



Je tiens à exprimer ma gratitude à Madame Claire Blanche-Benveniste pour les conseils très précieux et les encouragements chaleureux qu'elle m'a donnés pendant mon séjour d'étude à l'université de Provence.

Sans son aide je n'aurais pas pu mener à bien mes recherches qui ont abouti à cette thèse.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude pour tous les enseignants du département et tous les étudiants du séminaire qui m'ont généreusement aidé durant la réalisation de cette thèse.

Merci à tous mes amis qui m'ont aidé et m'ont été d'un grand appui moral.

Table des matières

0.INTRODUCTION.....	1
Première partie: Etat de la question	
1.historique de la forme en-ant	4
1.1. Le participe présent.....	6
1.1.1. L'accord en genre.....	7
1.1.2. L'accord en nombre.....	8
1.1.3. Participe présent et adjectif.....	8
1.2. Le gérondif.....	9
1.3. L'invariabilité du participe présent.....	11
1.4. La naissance des trois formes.....	14
1.5. Contre la tripartition.....	21
1.5.1. La position de Condillac.....	21
1.5.2. Les travaux de G. Guillaume.....	22
1.5.3. L'article de A. J. Henrichsen.....	24
1.6. La légitimité des termes.....	27
II. Fonctions syntaxiques attribuées au participe (En) V-ant	30
2.1. Le phénomène de translation.....	30
2.2. Fonctions syntaxiques attribuées au (En V-ant):.....	31
2.3. Rapports entre le (enV-ant) et le (-Vant):.....	35
2.4. Fonctions attribuées au V-ant.....	44
2.4.1. Attribut du sujet.....	44
2.4.2. L'attribut de l'objet.....	51
2.4.3. Le participe détaché.....	56
2.4.4. Le participe conjoint ou lié.....	62
2.4.5. La construction absolue.....	65
III. Valeurs logiques attribuées au participe (en) V-ant.....	70
3.1. Les valeurs logiques dans la grammaire traditionnelle.....	70
3.2. Les typologies de Halmoy.....	73
3.3. Les valeurs temporelles attribuées au (en) V-ant.....	77
3.3.1. Les valeurs temporelles selon la grammaire traditionnelle.....	77
3.3.2. Le point de vue de G. Guillaume.....	80
3.3.3. L'article de Gettrup.....	83
Deuxième partie: Analyse des deux formes en -ant	
IV. La morphologie du participe (en) V-ant verbal et adjectival	90

4.1. La préposition en :.....	90
4.2. Le radical verbal :.....	93
4.3. Distinctions orthographiques.....	97
V. Morphosyntaxe du participe (en) V-ant.....	100
5.1. Les points communs.....	100
5.1.1. La négation:.....	100
5.1.2. La place des clitiques.....	100
5.1.3. L'auxiliaire d'aspect et le passif.....	102
5.1.4. Les verbes factitifs.....	102
5.1.5. La présence ou l'absence du complément.....	103
5.2. La différence entre les deux participes -ant.....	104
5.3. Conclusion.....	106
VI. Le (en) V-ant en liste.....	107
6.1. Le V-ant en liste.....	108
6.1.1. Le V-ant en liste avec un autre V-ant	109
6.1.2. le V-ant en liste avec un ou plusieurs adjectifs.....	111
6.1.3. Le V-ant en liste avec un participe passé.....	114
6.1.4. V-ant et nexus nominal.....	117
6.1.5. V-ant et syntagme prépositionnel en fonction adverbiale.....	102
6.1.6. V-ant et relative.....	121
6.2. Le V-ant et la valence attributive.....	123
6.3 Le En-Vant en liste.....	124
6.3.1. En-Vant en liste avec un En-Vant:.....	124
6.3.2. En-Vant en liste avec un syntagme adverbial.....	126
6.4. Conclusion.....	129
VII. La valeur verbale du participe (en) V-ant.....	130
VIII. Le V-ant dans une valence verbale.....	134
8.1. Le V-ant dans la construction appelée "attribut de l'objetl".....	134
8.1.1. La pronominalisation du V-ant.....	136
8.1.2. Le V-ant autonome.....	140
8.1.3. Le verbe introducteur du v-ant autonome.....	141
8.1.4. La nature du V-ant autonome.....	143
8.1.5. Le v-ant non autonome.....	143
8.1.6. Le verbe introducteur du v-ant non autonome.....	144
8.1.7. La nature du v-ant non autonome.....	147
8.1.8. Conclusion.....	147
8.2. Les tours périphrastiques:.....	148
8.2.1 Aller + v-ant.....	149
8.2.1.1. "Aller + v-ant" dans les grammaires.....	149
8.2.1.2. Analyse syntaxique.....	150
8.2.1.3. La nature du v-ant.....	152
8.2.2. Aller + en v-ant.....	154
8.2.3. Aller + locatif + "en" V-ant.....	158

8.2.4. Conclusion.....	159
8.3. La construction "être + v-ant".....	159
8.3.1. Analyse syntaxique.....	160
8.3.2. Le v-ant et la notion d'attribut du sujet.....	161
8.3.2.1. Le V-ant séparé du verbe "être"	162
8.3.2.2. La construction "être + comme + V-ant".....	164
8.3.2.3. Conclusion.....	165
8.4. Récapitulation.....	165
IX. Le V-ant détaché.....	166
Introduction :.....	166
9.1. Les caractéristiques du V-ant en tant qu'élément détaché:.....	169
9.2. Analyse par position.....	172
9.2.1. La position initiale.....	172
9.2.1.1. Le V-ant à place fixe.....	174
9.2.1.2. Le V-ant mobile.....	177
9.2.1.3. Conclusion.....	180
9.2.2. La position médiane.....	180
9.2.2.1. Le V-ant antéposé au sujet.....	181
9.2.2.2. Le V-ant le plus mobile.....	183
9.2.2.3. Le V-ant à place fixe.....	185
9.2.2.4. Conclusion.....	187
9.2.3. La position finale.....	187
9.2.3.1. Le V-ant référentiellement relié au sujet.....	187
9.2.3.1.1. Le V-ant mobile.....	188
9.2.3.1.2. Le V-ant à place fixe.....	190
a) Le V-ant qui accepte la préposition "en".....	190
b). Le V-ant qui n'accepte pas la préposition "en".....	193
b.1. Etre + adjectifs+V-ant.....	198
b.2. V-ant précédé d'une valence locative:.....	200
b.3. Syntagme prépositionnel + V-ant.....	203
c). Le V-ant en incise.....	204
c.1. Le V-ant en incise qui accepte."en".....	205
c.2. Le V-ant en incise qui n'accepte pas "en".....	205
9.2.3.2. Le V-ant référentiellement relié à l'objet.....	206
9.2.3.2.1. Le V-ant qui pourrait devenir attribut de l'objet.....	207
9.2.3.2.2. Le V-ant qui pourrait devenir une "épithète".....	208
9.2.3.3. Conclusion de la position finale.....	211
9.2.4. Cas particuliers des V-ant détachés.....	211
9.2.4.1. Le V-ant entre deux constructions verbales.....	211
9.2.4.2. Une construction verbale entre deux V-ant.....	214
9.3. Conclusion générale.....	215
X. Le V-ant dans une rection nominale.....	217
10.1. Caractéristiques du V-ant dans la rection nominale.....	217
10.1.1. Caractéristiques syntaxiques du V-ant.....	217
10.1.2. place du V-ant dans le syntagme nominal.....	218
10.1.3. le V-ant et la relative.....	218
10.1.4. La nature du V-ant régi par le syntagme nominal.....	220

10.1.5. La fonction syntaxique du syntagme nominal recteur.....	223
10.2. Les différents types de V-ant dans la rection nominale.....	226
10.2. Les différents types de V-ant dans la rection nominale.....	226
10.2.1. Le V-ant restrictif.....	226
10.2.1.1. Le déterminant du syntagme nominal est un article indéfini.....	228
10.2.1.2 Le déterminant du syntagme nominal est un article défini.....	229
10.2.2. Le V-ant explicatif.....	232
10.3. Conclusion.....	234
XI. Le nexus nominal.....	235
11.1. Structure interne du nexus nominal.....	23
11.1.1. Le syntagme nominal.....	237
11.1.1.1. Les différents types de syntagme nominal.....	237
11.1.1.2. Le déterminant du syntagme nominal.....	239
11.1.2. Le V-ant.....	241
11.1.2.1. les types de verbes.....	241
11.1.2.2. Les verbes impersonnels.....	243
11.1.2.3. Le en V-ant.....	245
11.1.2.4. Emploi figé du V-ant.....	247
11.1.2.5. Les formules figées.....	247
11.1.3. Conclusion.....	249
11.2. Structure externe du nexus nominal.....	249
11.2.1. le niveau de la rection verbale.....	249
11.2.2. le niveau macrosyntaxique.....	245
11.2.2.1. le nexus nominal préfixe.....	252
11.2.2.2. nexus nominal en suffixe.....	255
11.2.2.3. Nexus nominal, incise.....	258
11.3. L'agent du nexus nominal.....	260
11.4. Conclusion.....	263
Conclusion du V-ant.....	264
XII. Le en V-ant.....	266
12.1. Caractéristiques syntaxiques du en V-ant.....	266
12.2. L'élément recteur.....	269
12.2.1. Le verbe conjugué.....	270
12.2.2. Les autres constructeurs du en V-ant.....	278
12.2.2.1. Le recteur est un infinitif.....	278
12.2.2.2. Le recteur est un participe V-ant.....	279
12.2.2.3. Le recteur est un enV-ant.....	280
12.2.2.4. Le recteur est un adjectif ou un participe passé.....	280
12.2.2.5. Le recteur est un adverbe ou un substantif.....	281
12.3. La nature du en V-ant.....	282
12.3.1. le enV-ant est possible.....	282
12.3.2. Le en V-ant n'est pas possible.....	284
12.3.3. Le en V-ant est rare.....	285
12.4. Le rapport entre la préposition "en" et le V-ant.....	287
12.4.1. Le "en" est obligatoire.....	288
12.4.2. La préposition "en" est facultative.....	289

12.5. La place du en V-ant dans l'énoncé.....	291
12.6. Les valeurs sémantiques du en V-ant.....	293
12.6.1. La valeur aspectuelle.....	293
12.6.2. Les nuances logiques.....	294
12.7. La mobilité du en V-ant.....	297
12.8. Le en V-ant associé.....	299
12.8.1. Le en V-ant adverbe de phrase.....	301
12.8.2. Les en V-ant "locutions conjonctionnelles".....	302
12.8.3. Les en V-ant "groupe locutionnel".....	303
12.8.4. Le en V-ant "formule figée".....	304
12.9. Les éléments introducteurs du en V-ant.....	306
12.9.1. Les introducteurs qui ne font pas partie du en V-ant.....	307
12.9.2. Les introducteurs qui font partie du en V-ant.....	310
12.9.2.1. Les éléments qui changent le comportement syntaxique du en V-ant.....	311
12.9.2.2. Les introducteurs qui ne changent pas le comportement syntaxique du en V-ant:.....	312
12.9.2.3. Tout + en V-ant.....	313
a. L'élément recteur.....	315
b. La nature du en V-ant dans cette construction.....	317
c. La mobilité de "tout en V-ant".....	319
d. Les nuances sémantiques de "tout en V-ant".....	320
Conclusion du en V-ant.....	322
XIII. L'agent des participes (en) V-ant.....	323
13.1. L'agent du (en) V-ant dans les grammaires.....	323
13.2. Les différentes réalisations de l'agent du (en) V-ant.....	325
13.2.1. l'agent du en V-ant.....	325
13.2.1.1. L'agent se trouve dans l'énoncé.....	325
13.2.1.2. L'agent ne se trouve pas dans l'énoncé.....	328
13.2.2. L'agent du V-ant.....	329
13.2.2.1. L'agent se manifeste dans l'énoncé.....	330
13.2.2.2. L'agent ne se trouve pas dans l'énoncé.....	331
13.3. Conclusion.....	332
Conclusion générale.....	333
Textes cités.....	335
BIBLIOGRAPHIE.....	336

INTRODUCTION

Le participe présent et le gérondif font partie de ce que la grammaire traditionnelle a appelé "les formes impersonnelles du verbe". Bien que ces deux formes aient la même terminaison "-ant", elles étaient analysées d'une manière différente, sans doute à cause de la préposition "en" pour le gérondif, parce que cette préposition fait que les deux termes n'ont pas les mêmes fonctions syntaxiques dans la langue. Le participe présent occupe presque les mêmes fonctions syntaxiques qu'un adjectif, fonctions qui ne peuvent jamais être occupées par le gérondif. On reconnaît à ce dernier une seule fonction, c'est "la fonction adverbiale".

Beaucoup de travaux ont été faits sur le gérondif. Le travail qui nous paraît le plus important sur cette forme est la thèse de Halmoy intitulé: *le gérondif: éléments pour une description syntaxique et sémantique*. Dans cet ouvrage, l'auteur a proposé une analyse du gérondif sur tous ses aspects: morphologique, syntaxique, sémantique. La situation est pourtant différente en ce qui concerne le participe présent. A notre connaissance, aucun travail complet n'a été fait sur cette forme. Les grammaires ont évidemment parlé de ses différentes fonctions syntaxiques, mais les analyses proposées sont essentiellement d'ordre sémantique.

L'objectif de ce travail est de proposer une analyse comparative de ces deux formes. Cette analyse permettra de voir les domaines où ces deux formes s'opposent, mais de savoir aussi s'il y a des points où elles se ressemblent.

L'analyse que nous allons proposer sera basée sur la syntaxe. Il s'agira, en effet, d'étudier les valeurs syntaxiques de ces deux formes par rapport aux fonctions grammaticales qu'elles peuvent occuper dans un énoncé.

Ce travail se situe dans le cadre de l'approche pronominale élaborée par le G.A.R.S (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe), une théorie qui permet mieux d'observer les différentes catégories grammaticales grâce à l'importance donnée à la notion de rection. Le participe et le gérondif sont abordés par rapport aux différentes catégories rectionnelles, et cela nous permettra de mieux voir les différences qui existent entre les deux formes.

Dans un premier temps, nous donnerons un bref aperçu des deux formes et les travaux antérieurs sur la question. Nous ferons aussi un bref examen des deux formes sur la morphologie et la

morphosyntaxe avant d'aborder l'analyse syntaxique proprement dite. Il est à signaler qu'il n'y aura pas de chapitre consacré à la sémantique. L'aspect sémantique des deux formes sera abordé dans la syntaxe, au cas où la sémantique permet de mieux cerner l'aspect syntaxique.

Nous avons travaillé sur un corpus qui compte 4006 exemples de participes présents et de gérondifs. Il est composé d'exemples de l'écrit. Il s'agit d'exemples tirés de romans de la littérature française et d'exemples tirés dans la presse. Mais le corpus est aussi composé d'exemples de la langue orale¹. Les exemples sont tirés des corpus collectés par le G.A.R.S. Nous avons également repris les exemples cités par certains linguistes dans leurs travaux. Les travaux précédents des deux formes n'ont pas tenu compte de la langue orale. Nous nous intéresserons à ce niveau de la langue pour voir s'il y a matière à faire une différence avec la langue écrite. L'ensemble du corpus sera classé et présenté dans un volume annexe.

¹ L'initiale O qui précède les références des exemples indique l'oral.

1- historique de la forme en-ant

La langue latine avait des désinences pour distinguer le participe présent du gérondif. Elle avait trois terminaisons pour le participe (*-antem, -entem, -ientem*) et trois pour le gérondif (*-ando, endo, -iendo.*)¹. Ces désinences se retrouvent dans les langues romanes, à l'exception du français. Selon Nyrop (p. 64) le portugais a conservé les trois terminaisons, mais les autres langues romanes n'ont conservé que deux. La langue française est une exception à cette règle puisqu'elle ne possède qu'une seule désinence en -ant pour les deux formes. Fouché. P., (p. 234) explique cette particularité du français par le fait que: "... En gallo-roman les terminaisons de la classe I se sont généralisées dans tous les verbes, et l'on a eu partout -ante et -ando, qui ont abouti par suite de la chute des voyelles finales au même résultat : -ant"

Avec cette désinence en-ant, les grammairiens du français moderne en distinguent trois formes:

Le participe présent variable, qui est un pur adjectif (appelé adjectif verbal);

-une musique dansante

Le participe présent invariable, qui est une forme verbale;

-un noir Américain dansant le blues

Le participe présent invariable et toujours accompagné de la préposition EN:

-Il traversa la salle à manger en dansant.

Cette distinction n'est pas facilement reconnaissable en ancien français, car les trois formes étaient souvent confondues. Selon les historiens de la langue française, l'habitude de distinguer les trois formes en -ant - participe présent, gérondif et adjectif verbal - s'établit à partir du XVII^e siècle.

En évoquant l'état du participe par rapport au gérondif au XVI^e siècle, F. Brunot dans son *histoire de la langue française* (T. II, p. 461) note:

¹ Cf. Fouché Pierre (1967, p. 234)

"la confusion du gérondif et du participe, telle que nous l'avons montrée au XV^e siècle, continue. Le gérondif se fait un peu plus souvent accompagner de la préposition "en": "en les mettant dedans (=alors qu'on les mettait) ils chantèrent" (...) Les exemples de ce genre sont assez nombreux, cependant les exemples inverses ne le sont pas moins. Quelque fois le latinisme tend à faire employer le participe, là où nous mettons le gérondif, et à confondre par conséquent la syntaxe des deux(...). Mais en outre, comme la forme du participe n'est souvent plus accordée, on ne voit pas toujours du premier coup si on a affaire à un gérondif sans "en" ou à un participe sans accord"

En ce qui concerne la distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal, Brunot (T. II, 463) explique que là aussi il y a une confusion au XVI^e siècle parce que les avis des grammairiens de cette époque ne sont pas toujours les mêmes.

"Si on consulte les textes, il est hors de doute que l'adjectif a le plus souvent un féminin en "e". "la triomphante armée "

Mais il ajoute qu'il ne faut pas croire que cette règle est absolue. Car il y a des exemples d'adjectif qui, au féminin, ne prennent pas le "e", comme les exemples suivants qu'il a cités:

*-la resonnant buccine
-en eau bouillant*

Pour le participe, l'historien de la langue explique que l'usage est incertain. Car, d'après lui, les exemples d'invariabilité en genre sont nombreux, comme:

-sur l'herbe verdissant.

mais ceux d'invariabilité en nombre ne sont pas rares non plus:

-larme de gomme en ambre dencissant.

On peut avoir l'accord en nombre avec des masculins:

-plusieurs dieux marins, chantants et récitant des vers.

Mais on peut aussi avoir l'accord en nombre au féminin seulement:

*-fouldroyans tempests
-les Nymphes vertueuses, regnant en mer.*

L'accord peut aussi se faire en genre et en nombre au singulier:

-une Amour vénérique et ardente

Comme au pluriel:

-il porta lettres du Roy adressantes à Madame.

Nous voyons que dans cette période d'après Brunot, rien n'est encore tranché sur ces trois formes. Pour mieux les comprendre, il conviendrait de faire un aperçu historique du participe présent et du gérondif.

1.1. Le participe présent

Mercier (1879, p. 5) dans son étude sur la langue ancienne datait l'apparition du participe présent en français au Xe siècle. Selon lui, à cette époque il était invariable en genre, en nombre et en cas. C'est au début du XIe siècle qu'il commence à être variable. Il se décline en deux cas, déjà en usage dans le latin "rustique".

Exemples:

-Senz Pedre solo seguin Lo vrai (segens)

Car sua fin veder vol drat.

-Femmes lui van destrs seguen.(seguentes).

Pour ce XIe siècle, Mercier donne trois règles syntaxiques du participe présent:

1) La déclinaison en deux cas du participe présent se fait en même temps que celle des noms et des adjectifs, sur le type de la deuxième déclinaison latine.

2) Le participe présent est indéclinable s'il est précédé du verbe "aller" ou d'un autre verbe de mouvement.

3) Il n'y a pas d'accord en genre du participe présent.

Il faut noter que cette déclinaison du participe présent concerne le cas sujet et le cas régime. Les grammairiens de la langue classique parlaient de participe passif pour le cas sujet et de participe actif pour le cas régime. Et c'est là qu'est fondée la distinction entre adjectif verbal et participe verbal. Pour les grammairiens de l'ancien français, le participe présent au cas sujet n'est qu'un pur adjectif verbal. Il est un véritable participe lorsqu'il est au cas régime.

Mais la déclinaison en deux cas du participe présent disparaîtra au XVe siècle, comme celle des noms et des adjectifs.

1.1.1. L'accord en genre

L'accord en genre était très peu fréquent jusqu'au XVIe siècle.¹ C'est une période où le genre de ces adjectifs était hésitant, comme pour tous les adjectifs "épicènes". Brunot (T2, p.284) cite quelques exemples avec l'adjectif "grand": "grand affaire", "grand dame", "grand année"

Nyrop (T6, p.240) constate aussi ce phénomène, et il précise que:

"durant tout le Moyen Age on hésite entre le féminin étymologique et le féminin analogique en "e""

car on crée une forme spéciale pour le féminin, soit en retranchant au nominatif singulier le "s" du masculin (chantanz -> chantant), soit en y ajoutant un "e" féminin (chantanz -> chantante).

Cela ne concernait que l'adjectif verbal. Selon C. Marchello-Nizia(1979, p. 8), l'accord en genre concerne surtout le participe présent employé comme épithète d'un substantif.

Pour H. Bonnard et C. Régnier (1989, p.8-9) l'accord en genre permettait de distinguer (facultativement) l'adjectif du participe:

"l'accord étant capricieux dans tous les cas"

Au milieu du XVIe siècle, l'accord en genre de l'adjectif verbal est de plus en plus fréquent, mais rappelons aussi que c'est dans cette même période que certains adjectifs comme "grand" sont reconnus comme ayant des féminins en "grande".

Certains disent que "grand" doit rester comme il était (grand dame), mais c'est au milieu du siècle que "grande" est accepté par les théoriciens comme la forme normale du féminin.

(Cf. Brunot T2, p.283)

¹ Cf. Brunot, T. III, 1, p. 326, et Nyrop, T. 6, p. 240-241)

1.1.2. L'accord en nombre

L'accord en nombre était très fréquent sur les deux cas du participe jusqu'à la fin du XVe siècle. Mais dès lors que la déclinaison des deux cas a disparu, le participe présent et l'adjectif verbal ont la même forme, et au XVIe siècle l'usage emploie de moins en moins cet accord sur le participe présent pour le distinguer de l'adjectif.

En français moderne, il reste encore de cet accord certains emplois anciens du participe présent, devenus depuis des expressions figées. C'est le cas de:

- les ayants droits
- les ayants causes
- les tenants et les aboutissants.

1.1.3. Participe présent et adjectif

On sent qu'une distinction va se faire entre la forme du participe et celle de l'adjectif verbal.

"On préconise un accord en genre et en nombre pour les adjectifs verbaux et une invariabilité pour le participe présent. Mais il n'y a pas de constance."
(Brunot, T.III, 1, p.327).

Non, il n'y a pas de constance, car si l'accord en genre sur le participe présent disparaît complètement au début du 17e siècle, selon Nyrop (T.6, p.241), on retrouve l'accord en nombre chez certains écrivains du siècle. (P.6 bis)

Pendant ce temps, les grammairiens adoptent une position ferme. Pour eux, il n'est pas question de faire varier le participe présent, ni en genre, ni en nombre.

Selon Brunot (T.III, 1, p.328), c'est Oudin qui annonce clairement la doctrine qui va l'emporter.

En effet, Oudin préconise que: *"Ce participe exprimant le gérondif ne se doit point obliger à suivre ny le genre, ny le nombre du substantif antécédant: verbi gratia, "la terre produisant des fruits", et non pas "la terre produisante des fruits", (...). Mais s'il est comme relatif, il faut qu'il suive le genre et le nombre du dit antécédent, comme: "les Rois chérissants", "les femmes attrayantes" etc, car alors il prend la nature d'adjectif. Et pour les derniers, il est mieux d'user de circonlocution: "les vertues qui reiglent la vie", au lieu de dire: "les vertues reiglantes la vie humaine".*

"Vaugelas admet qu'il y a des difficultés pour distinguer ce qui est participe présent de ce qui ne l'est pas, et il écarte les participes féminins avec régime direct, au lieu desquels il faut se servir d'une relative":

(Brunot, T.III, 1, p.329)

-Raisons qui concluent une même chose,

et non

-concluantes une même chose

Donc "les participes actifs naturellement n'ont point de féminin, et tous les féminins que nous voyons tirés de ces participes sont purement adjectifs, et ne tiennent rien de la nature des participes actifs que leur formation"

(citation de Vaugelas, Brunot, III, 1, p.329)

Ce débat sur l'invariabilité du participe a occupé la première moitié du siècle, et il faut attendre l'année 1679 pour voir l'Académie fixer la règle qui interdit la déclinaison du participe actif. Pour l'Académie, selon L. Clédât (1914, p. 188):

"les verbes actifs n'ont point de vrais participes, mais seulement des gérondifs."

1.2. Le gérondif

Le gérondif est toujours resté invariable dès son apparition dans la langue, mais deux principales caractéristiques le distinguaient en ancien français:

D'abord il pouvait apparaître sans préposition. Darmesteter. A (1931, p. 166) précise que jusqu'à la fin du XVIe siècle, on rencontre plus de gérondifs simples que de gérondifs prépositionnels.

Ensuite il pouvait être régi par plusieurs prépositions, tout comme l'infinitif. Ces deux modes s'équivalaient souvent. Selon Nyrop (T. 6., p. 247), on disait indifféremment:

*-Sans mensonge disant
ou -Sans mensonge dire.*

Voici, cités par Arnavielle (1982, p. 181), les prépositions qui pouvaient régir le gérondif:

Préposition (à)

*-En Rencesvals irai as porz passant. (Roland, 944)
-S'en torne a esperon brocant. (cour de Louis, 2458)*

Préposition (de)

- le menace de la teste perdant. (R. de Cambrai, 4070)
- L'amende en sera de la teste perdant, (dans Fouque de Candie. Stim. 529)

Préposition (od)

- Qu od preiere, qu'od suen donant ... trait tuz a sei. (Ducs de N. II, 18248)
- Od merciz rendanz se partissent. (Ducs de Normandie, 10792)

Préposition (par)

- et soi meisme par crollant a lement a poines pooit porteir. (Dial. Greg, 22, 7)
- dont il lessa au roy, par pais faisant, la contée de Ango. (Joinville, 42)

Préposition (parmi)

- et li requerssent saisine de leur terre parmi droit faisant. (Ménestrel, 235)
- le roy de France renvoia les hostages, parmi payant mode escos d'or.
(Molinet, 326)

Préposition (pour) -(por)

- Ne vos leroie por les membres perdant. (Orange, AB, 1427)
- Adont tous ses faulx tirant pour myeux de luy eux moquant...
(Passion d'Autun, 706-7)

La préposition (sans)

- Et pleure si tres fort sans li rassouagant. (Doon de May, 5414)
- Or disons nous que maintenant c'est un Anglès sans rien tenant.
(Chastellain, VIII, S. 330)

Préposition (sur) (sor, sour)

- Que li bons rois ...li deffendi sor les membres perdant. (Huon, 4646)
- Il avoit son signour tué. Sour son cors le fist deffendant.
(Nausay, éd. Goldschmidt, 6458)

Brunot (t. 2, p. 461-462) note que c'est entre le XVIIe et le XIIIe siècle que l'on trouve fréquemment le gérondif à la place de l'infinitif

- Anotre saint roy fist entendant
que il estoit en sa garde (Joinville)

H. Bonnard (1989, p. 166) explique que "l'infinitif et gérondif se concurrençaient après certaines prépositions. Cette concurrence se poursuivra au détriment du gérondif qui n'admettra plus, après 1300, que les prépositions en, par, pour, ..."

Après le XVI^e siècle une confusion s'installe entre le gérondif et le participe présent. L'accord en nombre du participe présent devenant de moins en moins fréquent, le gérondif ne pouvait plus se caractériser par l'invariabilité. On emploie alors de moins en moins le gérondif sans préposition peut être pour éviter les ambiguïtés, et c'est la préposition "en" qui tend à devenir la marque du gérondif.

Selon Nyrop, T.6, p.247) : *"ce n'est qu'après le XVII^e siècle que l'emploi de "en" est devenu obligatoire. Au grand siècle on constatait encore une hésitation"*

Brunot (T.6, p.1494).note qu'au XVIII^e siècle l'Académie publie plusieurs articles pour l'exiger là où l'on a utilisé le gérondif sans préposition

Arnavielle (1982, p.191) a tenté d'expliquer pourquoi finalement seule la préposition "en" peut précéder le gérondif. Il note qu'au fil du temps une harmonie se dégagait entre la valeur fondamentale de la préposition "en" et celle de la forme en-ant. Selon lui, la préposition avait des affinités avec la composition de la forme en-ant:

"Sans doute "en", préposition "inclusive", a-t-elle des affinités avec la composition de la forme en-ant, faite d'une parcelle d'accomplissement et d'une autre d'accompli, dotée d'une "épaisseur" dont la préposition est elle aussi porteuse "

Pour l'auteur, c'est donc la préposition "en" qui aurait sélectionné la forme qui lui était la plus adéquate, c'est-à-dire qu'entre l'infinitif et le participe présent, la préposition "en" a préféré ce dernier. D'après l'auteur, le choix du participe s'explique par le fait que:

"la composition de l'infinitif, manquant d'"épaisseur" (accomplissement seulement), ayant été ensuite sentie comme contradictoire du sens de "en""

Selon Bonnard (1989, p. 166) *"...après 1600, en favorisé sans doute, comme in en latin, par la congruence de son sémantisme avec la valeur aspectuelle sécante héréditaire du gérondif"*

1.3. L'invariabilité du participe présent

La décision de l'Académie d'instaurer l'invariabilité du participe présent n'a pas réglé tous les problèmes posés sur la forme V-ant, au contraire.

Il est vrai que l'invariabilité du participe présent permet de distinguer l'adjectif verbal, comme dans les exemples suivants:

*une femme souriante
- des enfants souriant à leur maman.*

Certains linguistes contemporains pensent même que la décision est "sage". C'est le cas de G. Spillebout (1985, p.396) :

"La question de l'accord du participe actif ("notre participe présent") était d'une rare complexité; c'est pourquoi (...) l'Académie décida, pour une raison de symétrie "qu'on ne déclinerait plus les participes actifs": décision sage, parce que simplificatrice, mais dont l'application ne fut pas immédiate."

Le Bidois (§805, p. 287) estime que :

"...Aussi la décision de 1679 ne surprit-elle personne : elle ne faisait que donner force de loi à un usage qui tendait à devenir très commun"

Mais il faut noter que la distinction n'est pas nette entre le participe présent et l'adjectif verbal, avec cette simple décision. Car les critères de distinction ne sont pas suffisants. C'est pourquoi certains grammairiens ont, tout au long des siècles, émis des critiques. Il s'agit par exemple d' Ayer (1876, p.) qui dit :

"la règle moderne, pour la distinction du participe présent et de l'adjectif verbal, présente des difficultés inextricables. C'est une distinction dangereuse plutôt qu'utile que celle du participe présent et de l'adjectif verbale, en ce sens, ennuyeux est, tout aussi bien qu'ennuyant, adjectif verbal"

Selon Bastin. J, (1907, p. 84) :

"L'Académie, par son décret, pensait mettre fin à toutes les divergences, à toutes les difficultés, mais elle n'a fait que rendre plus difficile encore la question du participe présent et de sa distinction avec l'adjectif verbal. On trouve encore au XVII^e siècle une foule d'exemples où le participe présent s'accorde en genre et en nombre. L'Académie eut été sage en reprenant la règle si simple des X^e et XI^e siècles"

L. Clédat (1914, p.190) parle d'une "erreur" de fondement de cette décision:

"Inutile de dire que c'était une erreur: on est bien revenu sur cet argument, mais la règle qu'on en avait tirée a été maintenue! On dit aujourd'hui que la forme en -ant suivie d'un complément reste invariable parce qu'elle exprime une action, tandis que, employée sans complément, elle est variable parce qu'elle exprime un état. Nouvelle erreur: si je dis: "une femme ayant cinq enfants, connaissant beaucoup de personnes, ne sachant pas la grammaire, demeurant une Bonaparte, dans une maison appartenant à M. Bonhomme, je ne veux guère désigner des actions par ces formes en -ant"

Il poursuit ses critiques en disant que:

"le participe peut désigner une action sans avoir un complément, c'est-à-dire il peut être employé à la manière d'un adjectif sans désigner un état. Est-il alors variable ou non?" (p. 191)

L. Clédat ajoute que dans les éditions de son *Dictionnaire* (19 ième siècle), l'Académie donne comme exemple d'adjectif verbal:

-des personnes agissants.

Pour lui, si "agissant" n'exprime pas une action, il n'y a pas d'autre participe qui pourrait le faire.

Selon L.Clédat, la différence entre l'adjectif verbal et le participe présent ne se trouve pas dans la différence entre "état" et "action", puisque dans:

-une femme ayant cinq enfants,

la forme en -ant est regardée comme participe invariable, quoiqu'elle désigne un état, et que dans:

-une femme agissante,

elle est regardée comme un adjectif verbal variable, quoiqu'elle désigne une action.

Il continue (p. 194) en montrant qu'on pourrait croire que c'est plutôt le complément qui distingue le participe de l'adjectif verbal, mais que cette notion varie d'un jour à l'autre. Il affirme, par conséquent, que l'existence ou l'absence d'un complément n'est pas non plus une base suffisante pour distinguer d'une manière absolue le participe invariable de l'adjectif verbal.

Pour lui, le participe exprime à la fois l'état et l'action. Comme son nom l'indique, il participe à la nature de l'adjectif, qui marque une qualité ou un état, et du verbe, qui peut être un verbe d'action. Il exprime l'état de la personne ou de la chose qui fait ou subit une action.

"Quand le participe présent a surtout la valeur "verbale", alors sous l'influence du gérondif, avec lequel il se confondait pour la forme au singulier, même au féminin pluriel, il est devenu tout à fait invariable; quand la valeur "adjective" prévaut, il prend l'accord." p.196

Nous voyons donc que le problème entre participe présent et adjectif verbal ne finit pas avec l'invariabilité du participe présent. Cette confusion persiste jusqu'à nos jours puisqu'on ne cesse de

rencontrer, dans le français contemporain, des participes présents sans régime employés pour adjectifs.

Par ailleurs, l'invariabilité du participe présent engendre une nouvelle confusion qui n'était pas connue jusque-là, entre le participe présent et le gérondif, celui-ci ne pouvant plus se caractériser par son invariabilité. Cette confusion s'installe entre la fin du XVIIe siècle et le début du XVIIIe siècle. A cette époque la préposition "en" seule précédait le gérondif, mais celui-ci apparaissait souvent seul, ce qui fait qu'il y avait des phrases où on ne savait pas s'il s'agissait d'un gérondif ou d'un participe présent¹.

Cette hésitation sera sans doute la cause du maintien, en français moderne, de certaines formes en -ant, comme:

-argent comptant
-chemin faisant
-généralement parlant.

1.4. La naissance des trois formes

Au milieu du XVIIIe siècle, l'Académie s'est rendu compte de cette confusion, et elle a réagi pour imposer la préposition "en" devant le gérondif. Selon Brunot (T6, p.1494-1495), elle a rédigé plusieurs articles pour l'exiger là où l'on avait utilisé le gérondif sans préposition

La préposition "en" tend donc à devenir de plus en plus la marque du gérondif, et à la fin du siècle elle est devenue presque obligatoire.

Donc une fois l'emploi de "en" régularisé, au lieu d'avoir comme au XVIe siècle,

1) un gérondif:

-(en) tombant elle s'est blessée

2) un participe variable en nombre:

-tombans (quelquefois "tombants") sur l'ennemie à l'impourvu, ces compagnies achèvent sa déroute

3) un adjectif:

¹ cf. Brunot, Nyrop et Mercier

-une brève tombante,

on aura:

1) un gérondif en "en":

-en tombant elle s'est blessée

2) un participe invariable:

-tombant sur l'ennemi, ces compagnies achèvent sa déroute

3) un adjectif

-une brève tombante.

Nous avons donc trois nouvelles formes en -ant : un gérondif toujours précédé de la préposition "en", un participe présent invariable et un adjectif variable en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette tripartition vient éclaircir les débats qui ont eu lieu sur les formes en -ant durant les XVIe et XVIIe siècles. H. Bonnard (GLLF, p.2224) le note:

"Une simple insuffisance terminologique aura obscurci les débats des grammairiens tout au long de trois termes, adjectif, participe et gérondif, les uns et les autres n'en retiennent que deux (différents selon les auteurs), en fonction desquels ils partagent indûment en deux le domaine des formes en -ant. La clarté viendra au XVIIIe siècle avec la triade moderne."

En effet, les grammairiens du XVIIIe siècle ont posé clairement l'existence de trois formes en -ant. Duclos (1754, p.202). le mentionne dans sa grammaire:

"Nous devons distinguer en français le gérondif, le participe et l'adjectif verbal"

En considérant le participe présent passif comme un pur adjectif, Duclos dit à propos du participe présent et le gérondif:

"...que semblables qu'ils soient quant à la forme, ils sont de différente nature, puisqu'ils ont un sens différent. Pour distinguer le gérondif du participe, il faut observer que le gérondif marque toujours une action passagère, la manière, le moyen, le temps d'une action subordonnée à une autre (...). (Alors que) le participe marque la cause de l'action ou l'état de la chose." (P; 203)

Cette distinction des trois formes est aussi clairement exposée par Restaut (1730, p. 297). Celui-ci définit le participe comme:

"un nom-adjectif qui a quelques propriétés du verbe"

Pour lui, cette définition s'applique seulement aux participes actifs-donc invariables. Il explique, en ce qui concerne les participes variables, que dans les exemples suivants qu'il a cités:

-un vice *dominant*, une passion *dominante*
 -un effet *surprenant*, des aventures *surprenantes*
 -un jardin *charmant*, des tableaux *charmants*,

"ce qui paraît participe dans ces phrases ne l'est pas: ce sont des noms purement adjectifs qui ne servent qu'à qualifier, et que l'on appelle adjectifs verbaux, c'est-à-dire formés de quelques verbes." (p. 300)

Il poursuit en expliquant que le participe actif ne peut jamais subsister seul dans le discours, sans être suivi d'un régime ou de quelques mots qui en dépendent, exprimés ou sous-entendus. Ainsi, on ne peut pas dire:

-?Pierre *aimant*

sans exprimer ce qu'il aime, alors qu'on peut bien avoir

-un effet *surprenant*.

Pour distinguer le gérondif du participe présent, Restaut (p.302) explique:

"le gérondif ne désigne qu'une circonstance, une manière ou un moyen de l'action exprimée par le verbe principal auquel il est subordonné; au lieu que le participe marque toujours, ou l'état du sujet auquel il se rapporte, ou la raison et le fondement d'une action exprimée par quelque verbe."

Buffier (1709, p. 216) fait également une distinction entre ces trois formes. Il différencie clairement l'adjectif verbal du participe présent, mais la distinction entre le participe présent et le gérondif se résume à la préposition "en":

"Le participe reçoit quelquefois avant soi la particule "en": Comme "en parlant", "en lisant", etc. C'est ce que quelques uns appellent "gérondif": n'importe quel nom on lui donne; pourvu qu'on sache que cette particule "en" devant un participe signifie "lorsque", "tandis que"; comme "en me parlant il pensait à autre chose", c'est-à-dire "lorsqu'il me parlait il pensait, etc..."; "Je vous le dirai en allant"; c'est-à-dire "tandis que j'irai" ou "que nous irons". Voilà en deux mots toute la nature et les prérogatives du gérondif, qui a si fort occupé quelques uns de nos grammairiens."

L'analyse de Beauzée

Ce grammairien (1767) posera aussi l'existence des trois formes en -ant: adjectif verbal, participe présent et gérondif.

Il distingue le participe présent de l'adjectif verbal, en montrant que le participe présent, comme dans l'exemple suivant:

-J'ai vu un artiste chantant le soir,

peut être remplacé par une proposition relative:

-J'ai vu un artiste qui chantait le soir.

Tandis que l'adjectif verbal, selon lui, doit être regardé comme un pur adjectif dérivé du verbe. Dans l'exemple suivant, selon Beauzée,

-Je connais une femme souriante

l'adjectif verbal "souriante" est semblable dans sa syntaxe à quantité d'autres adjectifs, comme

*- utile à la santé
- nécessaire à la vie
- enclin au mensonge.*

Concernant la distinction entre le participe présent et le gérondif, Beauzée critique d'abord le fondement des arguments de certains de ses prédécesseurs, notamment Buffier et Duclos.

Pour Beauzée, faire la différence entre le participe présent et le gérondif à partir de l'analyse de Buffier, c'est-à-dire à partir de la préposition "en" uniquement,

"c'est traiter un peu cavalièrement une distinction, qui intéresse pourtant la philosophie plus qu'il ne paraît d'abord." (p.313)

Ce grammairien estime que la différence ne s'arrête pas là. Il explique en effet qu'en latin, le gérondif est un cas de l'infinitif, et l'infinitif est un véritable nom, alors que le participe est un mode tout différent de l'infinitif, il est adjectif.

"Le gérondif est un nom-verbe, le participe est un adjectif-verbe."

Il explique que le gérondif ne peut être appliqué, grammaticalement à aucun sujet, parce qu'un nom n'a pas de sujet; et c'est pour cela qu'il ne reçoit, dans aucun idiome, aucune des terminaisons par lesquelles il pourrait s'accorder avec un sujet.

Pour ce qui est du participe, Beauzée poursuit, en expliquant que celui-ci est applicable à un sujet parce que c'est une propriété essentielle à tout adjectif; et c'est pour cela que, dans la plupart des langues, il reçoit les mêmes terminaisons que les adjectifs, "pour se prêter, comme eux, aux lois de la concordance."

Cette grammaire s'attaque aussi aux arguments de Duclos. Duclos montrait que la distinction entre gérondif et participe présent réside dans le fait que le gérondif marque toujours une action passagère, la manière, le moyen, le temps d'une action subordonnée à une autre, alors que le participe marque la cause de l'action, ou l'état de la chose. Pour Beauzée, la grammaire ne devait pas envisager de tels arguments,

"parce que ce sont des vues totalement métaphysiques, et qui ne tiennent en rien au système de la Grammaire générale." (p.316)

Beauzée s'explique en montrant que le gérondif peut quelquefois exprimer la cause de l'action et l'état de la chose; et qu'au contraire on peut énoncer par le participe, une action passagère et le temps d'une action subordonnée. Dans l'exemple suivant,

-En remplissant toujours vos devoirs et en fermant constamment les yeux sur les désagréments accidentels de votre place, vous captiverez en fin la bienveillance de vos supérieurs,

il explique que les deux gérondifs "en remplissant" et "en fermant" expriment l'état habituel où l'on exige ici que soit le subalterne; et qu'ils énoncent en même temps la cause qui lui procure la bienveillance de ses supérieurs.

Dans la phrase suivante:

-Mon père sortant de la maison, des inconnus enlevèrent à ses yeux le meilleur de ses amis.

Le grammairien dit que le mot "sortant" a un sujet qui n'est qu'à lui, "mon père", et que c'est par conséquent un participe. Mais il n'exprime qu'une action passagère qui sert d'époque à l'action principale.

Si les arguments de ces grammairiens cités ne sont pas fiables, c'est surtout parce qu'ils sont basés sur une seule langue, selon Beauzée. Celui-ci pense que les caractères distinctifs du gérondif et du participe doivent être les mêmes dans toutes les langues, parce que la distinction ne peut être fondée que sur la distinction des "vues immuables de la Grammaire générale." Faire des distinctions

entre gérondif et participe, applicables à une seule langue, c'est faire, selon Beauzée,

"un abus visible des termes; et les grammairiens qui veulent s'entendre et être entendus, doivent réformer leur langage à cet égard." (p.317)

Pour Beauzée, ce qui caractérise véritablement le gérondif et le participe présent, c'est le fait que *"le gérondif, dont la nature est au fond la même que celle de l'infinitif, est un véritable nom; au lieu que le participe présent, comme tout autre participe, est un véritable adjectif."* (p. 317)

Nous retrouvons encore ce débat sur les trois formes au XIXe siècle avec Giraud-Duvivier (1856). Dans sa *Grammaire des grammaires*, il a consacré un chapitre sur la distinction des trois formes en -ant. Entre le participe présent et l'adjectif verbal, il fait la distinction en ces termes:

"le participe présent exprime, de même que tous les verbes, ou une action faite par le mot qu'il modifie, comme allant, marchant, frappant, ou une opération de l'esprit comme pensant, désirant, tandis que l'adjectif verbal exprime une qualité, une aptitude, une disposition à agir plutôt qu'une action." (p. 707)

Geraud-Duvivier signale que quelquefois on a du mal à distinguer les deux formes. C'est lorsque le participe présent n'est suivi d'aucun régime, soit direct ou indirect; tandis que l'adjectif verbal est énoncé avec un régime indirect. Mais il explique comment les grammairiens procédaient pour surmonter cette difficulté:

"si le mot en -ant, sur la nature duquel on a des doutes, peut se décomposer par un autre temps du verbe, précédé du "qui" relatif, ou de l'un de ces mots "lorsque", "puisque", "parce que", c'est un participe." (p.708)

Il s'agit, en effet, d'un procédé que beaucoup de grammairiens ont utilisé pour distinguer le participe de l'adjectif verbal.

Il donne comme exemples de participes:

- *Je peindrai les plaisirs renaissant en foule*
- *Les oppresseurs du peuple gémissant à leur tour*

qui peuvent être transformés en:

- *Les plaisirs qui renaissent en foule*
- *Les oppresseurs qui gémissent à leur tour*

Il continue en disant:

"Si le mot -ant, qui présente du doute, peut se construire avec un des temps du verbe "être", précédé du relatif "qui", ce mot est un adjectif verbal, puisqu'il est de nature de tout adjectif de pouvoir être précédé de ce verbe, exprimé ou sous-entendu" (p. 708)

Il cite des phrases comme les suivantes comme exemples d'adjectifs verbaux:

- *Des personnages qui sont dansants*
- *Des avocats qui sont plaidants.*

En ce qui concerne la distinction entre le participe présent et le gérondif, G.Duvivier explique que quand il est difficile de reconnaître les deux formes (par l'absence de la préposition "en") il faut voir si l'on peut y ajouter la préposition "en", sans altérer ou changer le sens de la phrase. Il avance un autre moyen de reconnaître le gérondif, qui tient au sens de la phrase:

"le gérondif n'a rapport qu'au sujet, tandis que le participe présent peut se rapporter également au sujet ou au régime" (p.719).

Nous avons donc trois formes distinctes. Elles seront analysées d'une manière plus ou moins précise dans toutes les grammaires du XXe siècle. Pour illustrer davantage la distinction entre ces trois formes, nous avons choisi les définitions que Weerenbeck (1932) a données à chacune d'elles:

Le gérondif

"Nous réservons le nom de gérondif français à la forme spéciale se terminant en -ant qui ne présente originairement et réellement, croyons nous, aucun caractère adjectif ou attributif, mais qui, provenu d'un gérundium latin, est ou bien un substantif ou bien un adverbe verbal" (p.2)

Le participe présent

"Nous appliquons le nom du participe présent français uniquement à ces formes verbales qui se terminent en -ant, présentent en dehors de leur caractère adjectif une signification et une fonction verbale, tout en se rapportant à un substantif ou à un autre mot dont elles expriment une détermination qualificative, non pas durative mais temporelle et accidentelle." (p.2)

L'adjectif verbal

"Pour le français, le nom adjectif verbal ou plutôt le nom d'adjectif sans plus, sera réservé aux mots finissant en (...) -ant, -ent, qui, tout en ayant une base verbale, visible ou méconnaissable, n'ont plus ou n'ont jamais eu de fonction verbale, et n'expriment plus ou n'ont jamais exprimé une idée d'action; ce sont des formes qui sont devenues de simples qualificatifs, comme tout autre adjectif," (p. 2).

1.5. Contre la tripartition:

Cette habitude de distinguer trois formes en -ant n'est pas partagée par tout le monde. Plusieurs grammairiens et linguistes la contestent, pour des raisons qui varient selon les auteurs. Nous parlerons de ce désaccord à partir de trois analyses faites sur la question: celle de Condillac, celle de Gustave Guillaume, et celle de A.J. Henrichsen.

1.5.1. La position de Condillac:

L'Abbé Condillac (1789) a refusé la distinction de trois formes en-ant. Il reconnaît la distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal, par l'invariabilité. Les participes présents:

" Ces participes, faciles à reconnaître se terminant tous de la même manière, et leur terminaison ne souffre jamais aucune variation. D'ailleurs ils n'ont ni genre ni nombre, ou, si vous voulez, ils sont tous à la fois du masculin et du féminin, du singulier et du pluriel" (p.351)

Il cite les exemples suivants:

-les hommes *préférant*
 -les femmes *préférant*
 -Un homme *préférant*

Cette invariabilité du participe présent le distingue de l'adjectif en-ant parce que celui-ci est invariable.

"C'est en cela qu'on les distingue des autres adjectifs que nous terminons en-ant, et qui sont susceptibles de genre et de nombre. Quand on dit "une vue riante", "des personnes obligeantes"; "riants" et "obligeantes" rentrent dans la classe des autres adjectifs, et ce ne sont pas des participes,". (p. 351).

En ce qui concerne le rapport entre le participe présent et le gérondif, Condillac explique que les participes présents sont souvent précédés de la préposition "en", et là il dit que le participe est employé comme participe substantif, tandis que, sans la préposition, il est employé comme participe-adjectif. Il n'accepte pas le terme de gérondif:

"Quelques grammairiens voient un gérondif dans cette expression, "en riant", "en passant". Il serait plus exact de dire que nous n'avons point de gérondif. Si une langue n'avait pour tout verbe que le verbe être, la grammaire en serait fort simple. Mais combien ne la compliquerait-on pas, si on voulait trouver, dans cette langue, des verbes substantifs, adjectifs, actifs, passifs, neutre, déponents, réfléchis, réciproques, impersonnels, des participes, des gérondifs, des supins ..etc. C'est ainsi que nous avons compliqué notre grammaire, parce que nous l'avons voulu faire d'après les grammaires latines. Nous ne la simplifierons qu'autant que nous nous rappellerons les expressions aux éléments du discours" (p. 354)

1.5.2. Les travaux de G. Guillaume:

G. Guillaume (*Leçons de linguistique* 1945-46 A p.91-98) pose, dans son analyse, que le participe est un mode non personnel, au même titre que l'infinitif. Ils appartiennent tous les deux au système verbal. Mais il distingue l'infinitif du participe par le fait que le participe peut remplir la fonction de prédicat nominal, alors que l'infinitif ne le peut pas. On dira:

-Un homme marchant,

mais on ne peut pas dire:

*-*Un homme marcher.*

Le mode participe est lui même constitué de sous-modes. Le participe présent et le participe passé. La différence entre les deux, par rapport à la notion de prédication, est selon Guillaume, le fait que le participe présent est toujours prédicat nominal, alors que ce n'est pas toujours le cas pour le participe passé. Avec les deux verbes "marcher" et "aimer" par exemple, on aura au participe présent:

-Un homme marchant

-Un homme aimant ses enfants,

mais au participe passé, si on a

-Un homme aimé,

on ne peut avoir

** Un homme marché.*

A propos du participe présent, il faut signaler que le terme de "participe présent" est utilisé ici, mais Guillaume ne l'a jamais mentionné dans son travail. Il parle plutôt du "participe en -ant".

Selon Guillaume, en effet, la distinction en français des trois formes en -ant - adjectif verbal, participe présent et gérondif- est basée sur l'usage de l'ancien latin, et il estime que les résultats obtenus par cette distinction sont peu satisfaisants, car du latin au français,

"la systématique verbale a beaucoup varié, et que les emplois que nous faisons de la forme en -ant sont obtenus à partir d'un état de système qui ne fait plus la distinction du gérondif et du participe. Il n'existe plus rien en français qui corresponde aux formes déclinables (-ndum, ndi, ndo); et du côté du participe proprement dit, le changement qui a atteint l'état de système n'est pas moins considérable..." (p.91)

Nous voyons que Guillaume manifeste clairement son refus de distinguer trois formes en -ant. Il reconnaît une seule forme en -ant qui se rapproche du nom, par sa prédicativité nominale.

"La forme en -ant est, par sa prédicativité exclusivement nominale- jamais verbale-, une forme engagée dans le plan du nom et qui pourrait être figurée exactement (...) par un mouvement de pénétration dans le plan nominal, à partir d'une position appartenant encore, sur la ligne de démarcation des deux plans, au plan verbal." (p.95)

plan nominal	/	plan verbal
←————	/	
prédicativité	/-	-ant

Guillaume explique, par ce schéma, que la forme en -ant, à mesure que sa prédicativité se développe sur le plan nominal, tend à rejoindre dans ce plan la position d'adjectif, avec laquelle elle finit par se confondre. Le résultat de cette prédicativité donne en fait au participe en -ant une valeur très proche de l'adjectif, et même, dans certains cas, la réduction du participe en un véritable adjectif. Donc ce qui fait la différence entre le participe présent et l'adjectif verbal, d'après G. Guillaume, c'est le degré de pénétration de la forme en -ant dans le plan nominal, où se développe la prédicativité.

Partant de ce fait, Guillaume semble être en désaccord avec l'Académie française, sur la décision d'instituer l'invariabilité du participe présent. Il aborde le problème à partir des vers de Racine où le participe suivi d'un régime est accordé:

- *N'est-ce point à vos yeux un spectacle assez doux
Que la veuve d'Hector pleurante à vos genoux.*

- *Pleurante après son char vous voulez qu'on me voie.*

Ces vers ont été sanctionnés par l'Académie, mais Guillaume donne raison à Racine, quand celui-ci maintient l'accord malgré la décision du 3 juin 1679.

"L'Académie, par cette décision, prétendait refouler le participe en -ant du côté de sa position originelle, dans le plan verbal; et Racine sentait que, par sa prédicativité exclusivement nominale, le participe en -ant obéit à l'attraction de l'adjectif, et qu'il est possible de faire sentir cette attraction avant qu'elle ait produit son entier effet." (p.96)

L'accord en genre dans ces vers est pour Guillaume, "non pas expressément le signe d'une adjectivation, mais le signe le plus subtil d'un mouvement qui porte à l'adjectivation." En somme, c'est la prédicativité du participe dans le plan nominal qui le pousse à la variabilité.

En ce qui concerne le participe présent et le gérondif, rappelons que Guillaume ne voit qu'une seule forme en -ant. Il explique seulement que le participe en -ant peut échapper à la variabilité, c'est quand il est précédé de la préposition "en".

"Dès l'instant que cette préposition intervient devant le participe, sa variabilité latente, sa variabilité en expectative est abolie. On a alors affaire à une forme en -ant, rigoureusement invariable et donc non orientée, par prédicativité, en direction du plan nominal." (P.97)

Avec la préposition "en" il n'y a donc pas de prédicativité nominale du participe.

En résumé, G. Guillaume propose une analyse en une seule forme du participe en -ant. Ce que la tradition grammaticale appelle adjectif verbal, participe présent et gérondif constitue des variations de cette forme. L'adjectif verbal serait une forme en -ant qui a atteint un degré d'adjectivation moins élevé que celui de l'adjectif verbal. Quant au gérondif, ce serait une forme en -ant qui n'a aucune prédicativité nominale, à cause de la préposition "en".

1.5.3. L'article de A. J. Henrichsen

Henrichsen(1967) rejette la notion de tripartition, mais ses arguments sont différents de ceux de G Guillaume. Il propose "une conception unitaire" de la forme verbale en-ant, parce qu'il estime

que le français a une seule forme verbale. Son analyse distingue deux formes en-ant: une forme adjectivale, ce que la grammaire appelle adjectif verbal, et une forme verbale, qui englobe le participe présent et le gérondif.

Pour Henrichsen, la notion d'adjectif verbal est à rejeter, parce qu'il s'agit d'un adjectif authentique qui n'a pas de caractère verbal. Il admet que c'est un adjectif qui a un rapport avec le verbe, du fait que la plupart des adjectifs verbaux dérivent de verbes. Mais il préfère plutôt parler d'"adjectif déverbal" parce que ce terme serait "acceptable, du point de vue diachronique comme de celui synchronique": Pour montrer que l'adjectif verbal n'a pas de caractère verbal, il cite des adjectifs en-ant /-ent qui n'ont pas de verbes correspondant, comme: *sergent, ponant, arrogant, purulent*. Il nous semble qu'Henrichsen fait ici une confusion des formes en -ant, parce que, ce qu'on entend par adjectif verbal, ce ne sont pas tous les adjectifs terminés par -ant /-ent, mais ceux qui sont dérivés de verbes.

Pour montrer que l'adjectif verbal est un véritable adjectif au même titre que les autres, il lui reconnaît toutes les caractéristiques d'un adjectif: il ne peut pas être suivi d'un régime direct; on peut lui attacher un complément prépositionnel:

-*âpre au gain*
 -*agréable à chacun*
 -*un livre plein de fautes*

Il conclut sur ce point par une phrase de M. Gougenheim: "*l'adjectif verbal... dépourvu de valeur verbale et incapable en particulier de recevoir un adjectif, s'est complètement assimilé aux adjectifs qualificatifs*" (p. 99)

A propos de la forme verbale, Henrichsen est d'accord avec Grevisse quand celui-ci dit qu'il s'agit d'une forme qui exprime "*une action simultanée par rapport à l'action marquée par le verbe qu'il accompagne*" (Grevisse, citée par Henrichsen, p.99)

Cette définition selon Henrichsen, s'applique et pour le participe présent, et pour le gérondif. Mais ce linguiste rejette aussi ces deux termes. Il a repris les idées de Guillaume, en disant que ce n'est pas un participe présent puisqu'il indique le passé, le présent ou le future suivant le temps du verbe auquel il se rattache. Il préfère le terme de Guillaume, *le participe en-ant*.

En ce qui concerne le gérondif, Henrichsen ne veut pas en entendre parler. Pour lui, il y a un participe en-ant, qui peut être quelquefois précédé de la préposition "en".

"le gérondif n'existe pas en français moderne. Selon nous le français a une seule forme verbale en-ant, et cette forme se combine en certains cas avec la préposition "en" " (p. 100)

Il explique qu'avec la forme verbale en-ant, la présence ou l'absence de la préposition "en" ne change rien par rapport au sens de la phrase.

Dans les exemples suivants qu'il cite:

*-En quittant le ministère de la guerre, M. Blum a déclaré aux journalistes...
-En les voyant, il les a salués
-Elle s'efforçait d'apprendre les affaires et secrets des granges en se rendant une
familière du peogis.*

Henrichsen pense que si on supprime la préposition "en", le sens des phrases serait le même¹ : "on pourrait omettre "en" sans pour cela changer appréciablement le sens" (p. 101)

Cette analyse est contestée par Guttrup (p. 211-212) qui cite :

"...c'est là un point sur le quel je ne peut pas être d'accord avec Henrichsen. Pour moi, il y a des différences distributionnelles et des différences sémantiques. Dans certains cas, une forme est exclue; dans d'autres, les deux sont théoriquement possibles, mais la substitution d'une forme à l'autre modifierait considérablement le sens et aboutirait parfois à des résultats absurdes"

Nous pensons que Guttrup a raison, et nous verrons dans notre analyse que le raisonnement d'Henrichsen est fragile parce que la préposition "en" apporte une sémantique non négligeable à la forme en-ant en une seule forme verbale, qui se distingue de l'adjectif verbal par son invariabilité et parce que les deux ne sont pas toujours interchangeables.

¹ c'est aussi le point de vue de Bonnard. voir GLLF, p. 35.

1.6. La légitimité des termes

Comme nous l'avons vu avec Gustave Guillaume et A.J. Henrichsen, la légitimité du terme "gérondif" est contestée par beaucoup de grammairiens et linguistes. Si Gustave Guillaume et A.J. Henrichsen sont d'accord pour dire que le gérondif n'existe pas en français, O. Eriksson (1993, p. 138) trouve que le terme est employé "un peu abusivement" dans la langue française. Les grammairiens Damourette et Pichon (T. IV, p. 99) n'ont pas employé le terme 'gérondif' de la même façon que les autres. Ce qu'ils appellent "gérondif" ne correspond pas forcément au participe présent précédé de la préposition "en".

"Il y a lieu de distinguer en français d'une part un gérondif ancien terminé en -ant; invariable, mais valablement gérondif même en l'absence d'aucune préposition, et d'autre part un affonctif verbal moderne redifférencié, à partir de la forme invariable adjectivale-affonctive en -ant, pour la présence de la préposition "en". (p.99)

Donc pour Damourette et Pichon, si on peut parler de gérondif en français, c'est uniquement dans la langue ancienne, parce qu'en français moderne nous avons un affonctif verbal. Togeby (1965, p. 177) aussi reconnaît que le terme n'est pas approprié, et il avance qu'une solution serait d'appeler participe présent l'adjectif verbal, et le gérondif le participe présent. Mais il dit aussi que c'est une solution qui aurait des inconvénients:

"... cette interprétation aurait, pour conséquence deux complications qu'il faut éviter: un tel participe présent n'aurait pas de fonction verbale, contrairement à la définition donnée du verbum infinitum. Un tel gérondif serait inflexible et compromettrait ainsi la définition du flexif et de la racine."

Il faut signaler à ce propos que si le terme 'gérondif' a fait l'objet de nombreuses discussions dans les grammaires, il n'est reconnu officiellement qu'au début de la deuxième moitié du XXe siècle. H. Bonnard (GLLF, vol. 3, pp. 2221) note que le terme a toujours figuré au *Dictionnaire de l'Académie*, mais qu'il n'a été officialisé que dans "la nomenclature résultant des travaux de la commission Le Lay (1960-1961)."

En ce qui concerne le participe présent, si tout le monde accepte le mot "participe", le mot "présent" a fait l'objet de beaucoup de discussions dans les grammaires. En effet beaucoup de

grammairiens ne voient pas de raisons du mot "présent". H. Bonnard (p. 4012) avance l'idée que c'est la valeur temporelle qui justifie le mot. Il note:

"la forme en-ant donne de l'action une vue sécante en référence à un instant qui est en principe l'époque de l'action exprimée par le verbe principal (...). Le mot présent doit s'entendre en rapport à l'action de la principale"

Les frères le Bidois (1967, § 784) pensent que ce participe ne devait pas être appelé "présent" parce que selon eux le participe n'a rien qui ait de soi valeur de temps. Pour eux, le participe présent, du point de vue de l'indication temporelle, est une forme verbale qui n'indique pas plus le présent que le passé ou le futur. Selon eux, si le verbe principal est au futur, le participe paraît prendre couleur de futur, et de même pour les autres portions de la durée.

"C'est uniquement le verbe principal qui marque le temps de la phrase. Le participe n'indique absolument rien sur le temps où a lieu l'action. Il ne rend qu'un reflet temporel. (...) on l'appelle participe présent uniquement parce qu'il annonce l'action comme exactement contemporaine de celle du verbe principal "

Guillaume (1946-1947 C, pp. 23) reprendra ces idées, il analysera le participe présent en rapport avec l'infinitif et le participe passé. Selon lui, ces trois formes n'ont pas de distinction d'époque. Toutes les trois valent pour trois époques: futur, passé, présent.

"leur distinction repose non sur une distinction horizontale d'époque inexistante dans le mode quasi-nominal, (...) mais sur une distinction verticale de l'inaccompli et de l'accompli, qui ont pour ligne de partage la ligne horizontale représentative de l'infinitude du temps"

Pour Guillaume, le participe présent est une forme qui, verticalement, a un pied dans l'inaccompli et un pied dans l'accompli, c'est-à-dire une forme exprimant l'accomplissement non achevé. Cela explique peut être pourquoi Guillaume rejette le mot "présent" pour ne parler que de "participe en-ant".

De notre côté, nous estimons qu'il y a deux formes en-ant. L'une variable sous l'appellation d'adjectif verbal, est pour nous un adjectif qui ne doit pas être distingué des autres adjectifs, parce qu'il a les mêmes valeurs syntaxiques que les autres. Cette forme n'a

rien de verbal, que son origine¹. L'autre forme en-ant se caractérise par son invariabilité. C'est une forme verbale du fait qu'elle peut avoir "toutes sortes de compléments". Elle peut être précédée de la préposition "en". C'est cette forme verbale qui fera l'objet de notre analyse. Le mot gérondif sera écarté de notre terminologie. Nous parlerons dans tous les cas de participe en-ant avec cette forme verbale. Si le mot "participe" désigne l'idée que c'est un mot qui participe à la fois du verbe et de l'adjectif, nous estimons que ce terme peut aussi être appliqué à la fois du verbe et de l'adverbe. En abrégé, nous utiliserons ce terme (En V-ant) à la place du gérondif, et (V-ant) à la place du participe présent.

¹ c'est ce que Halmoy a bien montré dans son article "Apropos de l'adjectif en-ant, dit 'verbal'" parut dans la Revue Romane (1984, pp. 48-64).

II. Fonctions syntaxiques attribuées au participe (En) V-ant.

2.1. Le phénomène de translation

Le gérondif et le participe sont souvent liés respectivement à l'adverbe et à l'adjectif. Les auteurs de *La Grammaire d'aujourd'hui*, (1986, pp. 297) notent que:

"Le gérondif est le résultat de l'adverbialisation du verbe, de même que l'infinitif est le résultat de sa nominalisation et le participe de son adjectivation."

Cette idée a été évoquée par Bally (1965, pp. 118) lorsqu'il a avancé l'idée que *"les participes, les infinitifs et le gérondif transposent l'idée verbale respectivement en adjectif, en substantif et en adverbe... Ces transformations sont moins apparentes que ce n'est le cas pour les autres suffixaux, parce que ces transposés conservent la presque totalité de la syntaxe verbale"*

Mais c'est Tesnière (1965) qui parle de la notion de translation. Pour lui, le participe est la translation du verbe en adverbe.

En parlant du participe, Tesnière énonce les choses dans ces termes:

"Verbe par la transférence dont il procède et adjectif par le transféré auquel il aboutit, le participe présente donc à la fois des caractères verbaux et des caractères adjectivaux." (p. 451)

Un peu plus loin, il ajoute que:

"...les connexions inférieures du participe sont celles du verbe, tandis que ses connexions supérieures sont celles de l'adjectif." (p. 454)

Selon la théorie de Tesnière, la translation du verbe en adjectif est une translation du premier degré, et c'est ainsi que la proposition indépendante suivante,

-ce livre raconte agréablement la mythologie aux enfants

est susceptible d'être transféré en proposition participe:

-Un livre racontant agréablement la mythologie aux enfants

Pour ce qui est du gérondif, Tesnière explique que la translation du verbe en adverbe ne se passe pas de la même façon que celle du verbe en adjectif. Du verbe en adjectif, c'est une translation simple, alors que du verbe à l'adverbe, c'est une translation double. Selon lui, le français ne possède pas de gérondif formé par translation simple. Il est obligé de recourir à la translation double. La première translation est celle du verbe en adjectif, qui donne donc le participe.

"La seconde translation, celle du participe en adverbe, est normalement marquée en français lorsque cet adverbe est un adverbe de manière (...). Le marquant est alors la préposition EN." (p 503)

Il parle aussi de seconde translation sans marquant:

"La seconde translation est sans marquant si l'adverbe auquel elle aboutit n'est pas un adverbe de manière." (p; 505)

Voici un exemple donné dans la double translation sans marquant:

*-Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine
fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.*

2.2. Fonctions syntaxiques attribuées au (En V-ant):

2.2.1. La valeur verbale

Il est admis par tous que le "en V-ant" est verbal.

Le Bidois (p.477) dit : *"le gérondif, qui énonce proprement l'action, se décèle verbe, essentiellement, exclusivement"*

Selon Blinkenberg (1960, p. 298) : *"le gérondif révèle précisément son appartenance à la syntaxe du verbe non seulement par l'absence d'accord avec le substantif auquel il se rattache, mais aussi par sa transitivité directe"*

2.2.2. La valeur adverbiale

Toutes les grammaires sont d'accord pour dire que le "en V-ant" assume la fonction adverbiale. M.Grevisse (1993), par exemple, définit le gérondif français comme une forme adverbiale du verbe, exprimant une action, qui indique un fait ou un autre, se rapportant à un autre verbe dans la proposition, ce qui tend à rapprocher le gérondif d'un complément adverbial (complément circonstanciel):

"le gérondif, qui a la même forme que le participe présent et qui est invariable comme lui, est généralement construit avec la préposition en (elle-même pouvant être précédée de l'adverbe tout). Il se rapporte d'ordinaire à un nom ou à un pronom de la phrase (...), lesquels sont les agents de cette forme verbale, mais, en même temps, détaché qu'il est de ce nom ou de ce pronom, il équivaut souvent à un complément adverbial (de temps, de manière, etc.) (§ 891)

Gougenheim (1974, p. 79) dit que: "le gérondif est une forme adverbiale du verbe"

Dans la *Grammaire Larousse* (1964, p. 374), la fonction fondamentale du gérondif s'identifie avec les fonctions de l'adverbe, tandis que son rôle dans la proposition s'identifie avec celui du complément circonstanciel.

"Le gérondif représente toujours une circonstance accompagnant le verbe sur lequel il s'appuie. Il fonctionne comme adverbe ou un complément de circonstance."

La position de Togeby (1983, p. 56) est plus ouverte puisque ce grammairien attribue aussi la valeur adverbiale au -Vant. Comme il considère les deux formes comme ayant la même valeur, il avance l'idée que:

"Le participe présent est un adverbe dérivé (...), le gérondif une construction où cet adverbe est précédé de 'en'. Les deux sont prédestinés à être complément adverbial, et la différence entre eux n'est pas grande, ni sur le plan de la construction ni sur celui du sens"

Weerenbeck (1927) voit que le caractère nettement adverbial du gérondif provient du latin:

"...le sens instrumental était inhérent au gérondif français, parce que cette forme verbale provient d'un ablatif.. Et de cette signification là se serait développé le sens modal," (p. 291).

Sur la valeur adverbiale du en V-ant, il signale que: "... car nous sommes d'avis que, moins le rapport, même logique, avec un membre de la proposition est facile à établir, plus il est clair que, grammaticalement, on n'a pas affaire à une forme qui marque l'attribut ou la détermination d'une personne ou d'une chose; c'est-à-dire nous croyons que la relation adverbiale que le gérondif exprime ressort le mieux de l'emploi impersonnel de cette forme verbale", (p. 318).

L'auteur illustre cette idée (p. 330) en montrant que le gérondif sans agent est plus proche de l'adverbe par le fait que l'un et l'autre

ne se rapportent pas au sujet de la principale. Il cite l'exemple suivant:

-il a répondu bien tristement

où il considère "tristement" comme adverbe qui n'a pas de sujet au même titre qu'une forme verbale, mais en même temps il se rapporte au sujet de la phrase. C'est exactement ce qui se passe, dit l'auteur, à propos du gérondif.

Le Goffic (1993, § 301) semble partager cette idée. *"Certains emplois de la forme en -ant seule, en particulier à l'initiale (Partant à neuf heures, vous arriverez vers midi) sont très proches du gérondif en raison de leur valeur plutôt adverbiale (instrumentale "si vous partez", "à condition de partir") qu'adjectivale (caractérisante: ="vous qui partez, allez ou devez partir")."*

2.2.3. Le statut de "en"

Le "en" fait le sujet de plusieurs dénominations. La plupart des grammairiens et linguistes emploient l'étiquette de "préposition" c'est le cas de Wagner et Pichon, le Bidois, Moorgat et Franckel Selon Damourette et Pichon il s'agit d'une "particule". La Grammaire Larousse emploie l'étiquette de "préfixe". Pour Arnavielle c'est un terme d'"inclusion"...

Mais ce que l'on peut retenir c'est que le "en" permet d'identifier ce qu'on appelle, en français moderne "gérondif".

Wagner et Pinchon (P. 474) sous le titre de *"la préposition en sert à construire un participe"* notent que *"cette construction, qui porte le nom de gérondif, est un cas particulier de l'emploi du participe... En permet au participe d'assurer la fonction de complément circonstanciel"*

Selon la Grammaire Larousse (p. 374) : *"le gérondif, dans l'usage contemporain, est toujours précédé de en, qui a perdu tout effet de préposition et n'est qu'un indice formel (comme l'est un préfixe)."*

H. Bonnard, (GLLF, p. 2221) parle de "solidarité" entre la préposition et le participe en-ant: *"L'impossibilité d'employer une autre préposition que 'en' devant la forme en -ant et celle d'employer une autre forme verbale que la forme en -ant après la préposition en définissent une solidarité formelle qui autorise à considérer 'en sortant' comme un tout insécable, une unité morphologique; cette unité appelle une dénomination, et l'on est en droit de distinguer par la fonction, le gérondif 'en sortant' du participe présent 'sortant'".*

Franckel. J., et Lebaud. D, (1991, p. 56) dans leurs article sur la préposition "en" notent: "...On peut faire l'hypothèse que, dans le gérondif, *en* joue le rôle que nous lui avons trouvé partout ailleurs: il fonde le verbe au participe présent qui le suit comme spécificateur d'une occurrence...."

Pour Arnavielle (1982, p. 64) "la préposition *en* pouvant être considérée comme signifiant (l'inclusion)" et il ajoute "...il est clair que la préposition *en*, seule retenue par le français moderne, était par son sens désignée pour signaler cette insertion ou cet encadrement du procès dans un autre, de même que l'idée de déroulement ne pouvait être retenue que par la forme *en-ant*, riche de deux parcelles d'accomplissement et d'accompli"

Cependant certains grammairiens estiment qu'il existe aussi un gérondif sans préposition.¹

Damourette et Pichon (t. IV. p. 101) font la distinction entre un emploi du gérondif sans préposition et un emploi beaucoup plus fréquent avec "en". Ils expliquent que le gérondif (sans préposition) a un emploi sporadique: "Quant aux exemples modernes dans les quels la forme *en-ant* non précédé de *EN* a une valeur gérondive, ils sont sporadiques, et chacun d'entre eux ressortit à une explication particulière"

-Monsieur rougit voyant votre grande richesse. (Dufresnoy)

Ici le "en" est omis, selon eux, par souci de "faire le vers".

Dans la Grammaire Larousse (§ 543, p. 374) on lit:

"..il peut se faire que l'on trouve, dans la langue littéraire, cet emploi (du gérondif) dépourvu de *EN*:

-et je souffre souvent, le lisant, de sentir que toujours ...(Gide)

Le Bidois (p. 475) dit que "La présence de *en* devant cette forme verbale accuse avec force son rôle de gérondif. Mais la préposition pourrait être omise, sans que la forme cessât pour cela de faire fonction de gérondif.

Grevisse (1993, § 891) signale aussi l'existence du gérondif sans préposition mais uniquement à l'époque classique.

"Le gérondif a pu aussi, jusqu'au XVII^e S, s'employer sans préposition"

Il cite l'exemple suivant:

¹ cette idée est également partagée par Weerenbeck et Henrichen.

Bonnard (1953, p. 139) refuse cette idée en disant: *"Aujourd'hui encore, ceux des grammairiens qui s'attachent au sens plus qu'à la forme se plaisent à relever dans la littérature moderne des emplois sans préposition: je parlais par le grand soleil, pressant le pas. (Rousseau). Il est plus simple et aussi plausible d'y voir des participes détachés".*

Le Goffic (§301) nie aussi l'existence d'un gérondif sans préposition.

"On considérera néanmoins, d'un point de vue strictement synchronique, qu'il n'y a de gérondif vivant qu'avec en, si ce n'est dans quelques locutions conservées, du type chemin faisant, tambour battant (sans en), ou à son corps défendant (= "en défendant son corps", "pour se défendre, malgré soi").

C'est aussi notre opinion

2.3. Rapports entre le (enV-ant) et le (-Vant):

Dans presque toutes les grammaires et les études spécialisées, les deux formes du participe sont examinées sur un plan comparatif.

Dans la *Grammaire Larousse* (p. 374), la sémantique et le rôle stylistique du gérondif et du participe présent sont caractérisés de la façon suivante:

a) Le gérondif représente toujours une circonstance accompagnant le verbe sur lequel il s'appuie. Il fonctionne comme un adverbe ou un complément de circonstance.

b) Le participe en -ant s'appuie (sauf cas d'emploi absolu) sur un substantif ou un pronom qu'il qualifie, à la façon d'une proposition subordonnée relative. Tout en se maintenant dans la catégorie du verbe, il fonctionne comme un adjectif.

Grevisse (1993, §885) traite les deux formes sur le même pied d'égalité. *"Le participe présent et le gérondif ont en commun d'avoir, dans la phrase, des fonctions analogues à celles de l'adjectif et d'avoir, comme l'adjectif, au moins en général un support nominal ou pronominal. En outre, le participe et le gérondif ont la même forme"*

L'auteur ajoute:

"En tant que formes verbales, et contrairement à l'adjectif, ils sont susceptibles:

1) *d'avoir des compléments d'objet et d'autres compléments spécifiques au verbe*

2) d'être mis au passif

3) d'exprimer certaines nuances temporelles.

Nous ne voyons pas comment une forme adverbiale peut avoir une fonction analogue à un adjectif.

Même si Togeby avance l'idée que le gérondif et le participe présent sont tous les deux des compléments adverbiaux, il reconnaît qu'il y a des différences syntaxiques dans deux formes:

Au niveau de l'emploi, il note que la différence s'explique par le fait que le en-Vant est une forme prépositionnelle qui, comme complément adverbial, s'ajoute au verbe, et par conséquent au sujet, tandis que le participe est une *"espèce d'apposition qui se combine avec n'importe quel membre nominal de la phrase."* (§ 1128)

Au niveau de la subordination, Togeby dit que le participe présent peut être introduit par une conjonction de subordination, alors que le gérondif ne le peut pas:

"Le participe présent, même comme complément adverbial, est toujours en soi une proposition adverbiale, pouvant par conséquent être introduit par une conjonction de subordination. Le gérondif, où le participe présent est le régime d'une préposition, ne peut pas se construire ainsi."

(§, 1130)

Pour la mise en relief, le en-Vant, selon Togeby, peut être introduit par "c'est... que", alors que le -Vant ne le peut pas (§ 1131). Le raisonnement avancé par Togeby est le fait que le EN-Vant peut être mis en extraction parce que c'est une locution prépositionnelle; si le participe présent ne peut pas se construire ainsi c'est parce que, selon Togeby, il n'est jamais attribut. A notre avis, ce raisonnement n'est pas bien fondé. La raison se trouve ailleurs. Si le EN-Vant peut être mis en extraction et que le -Vant ne le peut pas, c'est tout simplement parce que le EN-Vant est un élément construit par le verbe, alors que le -Vant est en dehors de la construction verbale, comme nous le verrons en détail dans l'analyse syntaxique des deux formes.

Togeby explique aussi que le gérondif peut se construire sans complément, alors que le participe présent ne le peut pas parce qu'il risquerait d'être confondu avec l'adjectif verbal, qui n'a jamais de régime. (§ 1138)

Cette opinion de Togeby qui considère que le V-ant comme adverbial est partagée par d'autres linguistes comme Weerenbeck et Tesnière. On lit chez Weerenbeck (p. 331) :

"Si la distinction entre un gérondif et le participe en -ant, n'est pas toujours aussi claire, c'est, comme nous l'avons vu, parce que le participe peut prendre, lui aussi, le rôle syntaxique d'exprimer des valeurs adverbiales, mais cela n'empêche qu'il se rapporte, de par sa nature, à un "sujet", tandis que le gérondif n'en a qu'accidentellement"

Tesnière (1965, p. 503) cite "La seconde translation est sans marquant si l'adverbe auquel elle aboutit n'est pas un adverbe de manière. C'est le cas dans les exemples suivants, où cet adverbe est un adverbe de cause:

*La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.
(La Fontaine)*

L'analyse de Halmoy (1982) sur le gérondif se situe dans un autre registre que celle de ces auteurs. Partant de l'idée que seul le gérondif peut être adverbial, cette linguiste confronte les deux formes pour montrer qu'elles relèvent de deux domaines différents, à savoir que le gérondif est adverbial, et que le participe ne peut être qu'adjectival.¹

Pour argumenter sa thèse, elle se base sur la notion de "latitude". Elle parle de "latitude coordinatoire" et de "latitude fonctionnelle" des deux formes.

Concernant les latitudes coordinatoires des deux formes, Halmoy est arrivé au résultat suivant: le gérondif, en tant qu'adverbe, s'accorde avec un adverbe ou un syntagme adverbial alors que le participe présent ne le peut pas parce qu'il est adjectival. (p. 213-214)

A propos des "latitudes fonctionnelles, elle est arrivée à la conclusion que le gérondif a pour noyau un verbe, alors que le participe présent n'admet pour noyau qu'un syntagme nominal.

"Le gérondif a pour noyau une forme verbale, finie ou non finie, avec un nombre plus ou moins grand de ses expansions." , (p.110).

"La différence essentielle entre le gérondif et le participe présent est (...) que le participe présent n'admet pour noyau qu'un syntagme nominal alors que le gérondif a un noyau verbal." , (p.110).

Cette affirmation de Halmoy que le participe présent n'admet pour "noyau" qu'un syntagme nominal est discutable dans la

¹ Guttrup (1977) avait lui aussi conclu que le participe présent ne peut pas avoir la fonction adverbiale.

mesure où certains emplois du participe présent peuvent avoir pour noyau un syntagme verbal. Il s'agit notamment du participe présent employé en fonction d'attribut du sujet ou de l'objet.

Bonnard (GLLF, p. 2221) rapproche les deux formes en disant que le sens est identique¹, que l'on dise:

-Paul, en sortant, rencontre Pierre

OU

-Paul, sortant, rencontre Pierre

L'auteur ajoute que: "Il en est ainsi chaque fois que le participe se rapporte au sujet de la phrase, mais la différence fonctionnelle latente se manifeste quand il se rapporte à d'autres termes comme le complément d'objet".

-Paul a vu Pierre sortant de la mairie.

-Paul a vu Pierre en sortant de la mairie.

Eriksson (1993, p.38) analyse le gérondif et le participe présent sur le même pied d'égalité. Partant de l'idée que le participe présent "détaché" est un "attribut indirect du sujet", estime que le gérondif a aussi la fonction d'attribut indirect.

"Nous croyons préférable, pour notre part, d'analyser les deux syntagmes comme des attributs indirects: il s'agit dans les deux cas de syntagmes qui se rattachent assez distinctement à la sphère fonctionnelle du sujet, et non à celle du verbe, bien que, naturellement, les deux syntagmes comportent le plus souvent une valeur circonstancielle" ²

Pour lui, la valeur circonstancielle s'exprime surtout lorsque la phrase commence par ce que Guttrup a nommé "repère temporel". Et dans ce cas, Eriksson ne voit pas de différence entre les deux formes. Le choix, dit-il, entre le gérondif et le participe est facultatif.

-Voyant la fillette, il sourit de toutes ses dents...(Green)
 (=) *en voyant*

Cependant, il reconnaît que le participe présent a un emploi dans lequel ne commute pas avec le gérondif. Il note que dans l'exemple suivant:

-ôtant sa cravate et son veston, il se jeta sur son lit. (Green)
 -? *en ôtant ...*

¹ Nous ne sommes de cet avis. Comme on le verra dans l'analyse, il y a une différence syntaxique et sémantique entre les deux formes.

² Là non plus nous ne pouvons pas suivre Eriksson. Pour nous, les deux formes ont des fonctions syntaxiques très différentes. Si le participe peut avoir un lien privilégié avec le sujet, le gérondif en revanche est rattaché plutôt au verbe comme l'avait dit Halmoy.

"le syntagme participial ne sert évidemment plus de "repère temporel", mais prend place d'une proposition principale pour indiquer une action qui précède une autre. Dans cet emploi, la fonction du syntagme est indiscutablement prédicative".

En parlant de "repère temporel", Eriksson pense que cela concerne à la fois le gérondif et le participe présent. Or, Guttrup, celui qui a évoqué cette notion, précise que le participe présent ne peut pas avoir la valeur de repère temporel. (Nous reviendrons sur cette notion de repère temporel).

Dans ses "Leçons de Linguistique", nous avons vu que Gustave Guillaume parle d'une seule forme en -ant, qu'il a appelé "participe en -ant". De cette forme, il distingue trois cas d'emploi, illustrés par les exemples suivants:

- 1- *s'en aller chantant*
- 2- *s'en aller en chantant*
- 3- *Le papillon vole, égayant le paysage.*

Dans le premier cas (*s'en aller chantant*), le verbe de support, c'est-à-dire le verbe "s'en aller" est passé à l'état d'auxiliaire. La notion d'auxiliaire est définie par Guillaume de la manière suivante:

"Un auxiliaire est un verbe plus ou moins dématérialisé, c'est-à-dire un verbe incomplet du côté de la matière, mais resté complet du côté de la forme." (p.101).

Donc d'après cette définition, le verbe "s'en aller" reste complet du côté de la forme; mais du côté de la matière il devient un verbe incomplet; il perd de sa matière. Le participe "chantant" équivaut à la quantité de matière perdue par le verbe de support. Ainsi, son rôle, en s'ajoutant au verbe de support "s'en aller" est de rétablir une intégrité matérielle. Le verbe de support et le participe forment alors un entier du point de vue formel comme du point de vue matériel.

"... la réunion, l'addition des deux verbes a pour résultat ici, dans l'exemple "s'en aller chantant", une seule unité. Leur réunion vise à la définition de cette unité complexe excluant la vision d'une dualité verbale où chacun des deux verbes représenterait un entier, " (p.102)

Nous pouvons illustrer ce cas par le schéma suivant:

Un couplet qu'on	s'en va	chantant
	le verbe support	redonne au verbe support

= auxiliaire sa complétude matérielle.
 = verbe complet du
 point de vue forme,
 mais incomplet du
 point de vue matière.

(Un entier du point de vue formel et du point de vue matériel)

Par ailleurs, Guillaume note que les auxiliaires qui peuvent se construire avec le participe présent sont très limités. D'après lui, il n'y a que les verbes "s'en aller" et "aller" qui sont les plus fréquents. Il signale que le verbe "être" s'utilisait pendant un moment dans cette construction, en langue française, mais que la tournure est devenue très rare en français moderne. Guillaume explique la raison de la disparition de cette tournure par le fait que:

"si la construction eût fait fortune, la langue française aurait pu en arriver à ne plus avoir d'autre verbe, complet du côté forme, que le seul verbe "être". On aurait vu ainsi la sémantèse tout entière émigrer en quelque sorte dans le plan nominal. Des raisons de système, (...) ne permettaient pas à la langue française de persévérer dans cette direction.," (p.102).

Dans le deuxième cas (s'en aller en chantant), le verbe "s'en aller" garde sa plénitude matérielle. Dans "s'en aller en chantant", il y a deux verbes restés chacun en possession de leur plénitude matérielle. La préposition "en" est utilisée, selon Guillaume, *"comme un moyen de marquer la coextension de deux verbes qui gardent tous deux leur caractère d'entier.,"* (p.103).

Il ajoute qu'avec la préposition "en", on vise à obtenir:

"la réduction de deux verbes, restés matériellement entiers, à un verbe formel unique. Il n'y a pas de sacrifice du côté de la matière, partout respectée.," (p.103).

Pour montrer le chemin parcouru jusqu'à cette réduction formelle originale, Guillaume explique qu'un verbe dispose pour son développement d'un intervalle de tension A-> B. S'il y en a un autre, il faudrait que celui-ci ouvre consécutivement un nouvel intervalle de tension, pour qu'il garde son intégralité formelle. Les deux verbes seraient schématisés de la façon suivante:

A -> B + C -> D

Selon Guillaume, c'est ce qui se passe avec l'exemple:

-Il marche et il chante.

Dans cet exemple, chacun des deux verbes dispose de son propre champ de tension. Et les deux champs sont horizontalement consécutifs. Cette consécution horizontale est le dispositif correspondant à la plénitude formelle et matérielle des deux verbes. D'après Guillaume, pour qu'il y ait deux entités matérielles avec une seule forme, il faut:

"faire tenir les deux verbes dans une seule tension horizontale; autrement dit, ne disposer horizontalement pour deux verbes matériellement entiers que d'un seul intervalle de tension A-B. Il se conçoit qu'en un tel cas, le seul moyen qu'on ait de loger les deux verbes dans le même espace de tension est le recours à la superposition verticale. Une seule tension A-B est ouverte et cette tension intériorise, en les superposant, les deux verbes en cause, tous deux entiers matériellement." (p.104).

Cette notion de superposition horizontale est illustrée par Guillaume dans le schéma suivant:

A'	chantant	B'
	(en)	
A	----->	B
Il	marche	

Nous voyons que la préposition "en" joue un rôle pour la superposition. Guillaume note que c'est elle qui

"exprime l'intériorité et elle signifie, dans le cas qui nous occupe, que deux verbes matériellement entiers ne sortent pas d'une tension commune, laquelle les retient en elle tous les deux - autrement dit, se les intériorise."
(p.104)

En résumé, avec l'exemple "s'en aller en chantant", Guillaume voit deux verbes matériellement entiers, mais avec une seule forme parce qu'ils se situent, tous les deux, dans le même champ de tension. Cet exemple a le schéma suivant:

A'	chantant	B'	deux entiers
	(en)		matériels
A	----->	B	
Il	s'en va		
	Un champ de tension unique		

Dans le troisième cas (le papillon vole, égayant le paysage), le participe en -ant constitue un entier matériel, comme dans le deuxième cas. Mais Guillaume explique qu'il n'est pas retenu dans le champ de tension du verbe :

"Il n'y a pas alors de superposition dans le champ d'une même tension, et les procès indiqués par le participe en -ant s'ajoutent les uns aux autres, d'une manière complétive, dans le sens horizontal, chacun se pourvoyant d'un champ de tension à lui." (p. 104)

Avec ce cas d'emploi du participe en -ant, Guillaume parle de "successivité horizontale". Il s'agit donc ici de deux verbes qui ont deux entiers matériels avec deux champs de tension différents. Dans ce troisième cas, on peut avoir le schéma suivant:

deux champs de tension différents: A-B
C-D

A -----> B + C -----> D
le papillon vole égayant le paysage
deux entiers matériels.

Dans cet exemple, on ne peut pas avoir la préposition "en"., si ce n'est avec un sens absurde. D'après Guillaume, la raison en est que, il ne s'agit pas de faire tenir dans une même tension les deux procès "voler" et "égayer le paysage", mais de montrer le second procès comme un effet du premier, soit:

-le papillon vole, et son vol égaye le paysage

Les deux verbes n'ont pas le même sujet psychologique. Or, la condition de l'emploi de la construction participiale avec "en", c'est que les verbes en superposition dans un champ de tension unique ont le même sujet psychologique, comme l'exemple suivant:

-Je m'en vais en chantant.

Cela explique pourquoi la préposition "en" est interdite.

Guillaume avance aussi certains critères syntaxiques pour identifier les exemples où la préposition "en" est exclue. Selon Guillaume, l'emploi de la préposition "en" est exclu lorsque le participe en -ant pourrait être remplacé par un verbe qu'introduirait un pronom relatif. Dans l'exemple suivant qu'il a cité:

-Je tiens pour certain que le XVIIe siècle a détruit la vraie langue française. Il en a fait une demoiselle tout d'une venue (...), parlant toujours du même ton, tandis que la pauvre fille, au XVIe siècle, était vive...

Guillaume pense que la préposition "en" est exclue parce qu'on pourrait dire:

... une demoiselle tout d'une venue, qui parlait toujours du même ton...

Un autre critère avancé par Guillaume est que la préposition "en" est exclue là où le participe se laisse remplacer par un verbe à forme personnelle. Dans ce même exemple, c'est le cas de tous les participes en -ant qui suivent le premier:

... la fille au XVI^e siècle était vive, simple: elle courait dans les prés, elle cueillait des fleurs, elle les jetait pour courir après les oiseaux. Tantôt elle riait, tantôt elle pleurait.

Là où Guillaume dit que la préposition est possible sans être obligatoire, c'est-à-dire là où les deux interprétations sont possibles (superposition verticale, successivité horizontale), c'est lorsqu'une série de participes en -ant précédés de "en" se superposent verticalement dans un champ de tension unique. Il cite l'exemple suivant:

-Il allait à l'école, en suivant les chemins creux, en sautant les barrières, en se coulant à travers les haies, en musant et dénichant les nids, en cueillant les fraises. (Rémy de Gourmont)

Ici, il nous dit que la préposition "en" pourrait être enlevée, et qu'on aurait donc une successivité horizontale.

-Il allait à l'école en suivant les chemins creux, sautant les barrières, se coulant à travers les haies, musant et dénichant les nids, cueillant les fraises.

Guillaume fait remarquer que dans la langue littéraire on évite généralement de prolonger la superposition; en d'autres termes, on rencontre plus fréquemment des exemples dans lesquels la préposition "en" n'est pas répétée.

La possibilité qu'on a d'employer ou de ne pas employer la préposition "en" devant le participe -ant est, selon Guillaume, liée à un problème de théorie. Il dit que le système de la langue permet un usage, et cet usage tend à se restreindre à une norme ou à des normes. Pour le cas du participe en -ant, l'usage permet assez librement l'emploi ou le non emploi de la préposition "en", mais la norme exige, d'après l'auteur, qu'on emploie la préposition devant le participe lorsqu'on doit présenter un procès en simultanéité avec un autre procès "dont il est la condition ou la circonstance productrice." C'est le cas dans:

-Il s'en va en chantant

Ou encore dans:

*-En forgeant on devient forgeron
-L'appétit vient en mangeant
-La faim lui est venue en dormant*

Cette exigence de la norme montre que celle-ci tend à restreindre la liberté de l'usage, et Guillaume se montre assez critique là-dessus:

"Le triomphe de la norme sur la liberté d'usage qu'offrait le système n'est jamais un enrichissement de la langue. Il est même un appauvrissement. Mais, d'autre part, il représente dans la pratique du discours une économie, en ce sens qu'il écarte, comme inutile, la recherche de nuances trop fugaces, et maintient la pensée dans le champ d'emplois réguliers, bien définis."

(p.11)

L'auteur conclut en disant que cette restriction de la liberté d'usage par la norme peut aller jusqu'à la "cristallisation", et c'est ce qui se passe avec les expressions adverbiales figées du type "en attendant", "en passant", etc.

Certains grammairiens opposent les deux formes au niveau de l'usage. C'est le cas de Wagner et Pichon (§548) qui citent :

"...la répartition entre le gérondif et le participe présent s'opère beaucoup moins pour des raisons de sens que pour des raisons de style. Dans la langue parlée, on recourt naturellement à l'emploi du gérondif"

Selon Togeby (§ 1128) : *"Le jeu délicat entre les deux formes n'appartient guère qu'à la langue littéraire. Dans la langue de la conversation, c'est seulement le gérondif qu'on utilise: " la forme verbale en -ant n'est aujourd'hui vivante que sous la forme du gérondif"*

Bonnard (p. 4011) dit que *"le participe présent est peu employé dans la langue orale"*

Ces remarques sont confirmées par notre corpus. A l'oral de conversation, le gérondif est plus fréquent que le participe présent

2.4. Fonctions attribuées au V-ant

2.4.1. Attribut du sujet

L'attribut du sujet est défini par K. Togeby (1985, p. 103) comme suit:

"l'attribut du sujet est un élément étroitement lié au verbe, dont la fonction principale est de servir de copule entre le sujet et l'attribut. Comme verbes copules on trouve notamment: être, devenir, apparaître, paraître, sembler, demeurer, rester (...). Ces verbes n'admettent jamais l'omission de l'attribut. Si on le supprime, la phrase devient agrammaticale ou le verbe change d'acception"

L'attribut du sujet peut être un adjectif, un participe passé, un infinitif, une relative, un substantif...etc

- il est amusant
- la course paraissait finie
- partir, c'est mourir un peu
- la règle du jeu est à qui mangera l'autre

En ce qui concerne l'attribut du sujet réalisé sous forme de participe présent, tout le monde admet qu'il n'existe plus en français moderne. Il faut tout de même signaler que cette tournure était fréquente en ancien et moyen français. T Arnavielle (1982) qui a étudié les formes en-ant des origines du français au début du XVII ième siècle affirme que le participe présent verbal construit avec "être" et les autres verbes attributifs est bien représenté à toutes les époques. En voici quelques exemples qu'il a pu relevé (p. 211-220):

Ancien Français:

- Cil Dexves saut, en cui somes creant (O-range, AB, 670)
- Par Mohon, a cui sui apendant (Aspremont, 6432)
- ne deit pur cu l'atre estre perdant (Lois, 26)

Moyen Français:

- é Moab lui fut obéissant (Rois, 73)
- Seint pareis vos est abandunant (Roland, 1522)
- Tel chose m'a gehie dont vueil estre creant (Aupais, 501)
- Je t'an ai esté nuisanz (Brut, 4556)

Il cite également d'autres verbes attributifs:

devenir

- devint aussi verdoianz come erbe de pré (Graal, 214)
- mais par le pechié de l'home sont devenues nuisans (Trésor, 26)

sembler

- qui tant semblait vaillant et preudom (Graal, 257)
- si crin sanloient reluisant d'or (Feuilleé, 878)

demeurer

- Dayres qui estoit demorés seant en son trosne ((Alexanderroman, 100)
- et Aigres demoura pensant comment il pourroit (Berinus,I, 401)

Pour le XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle¹ :

- Voilà pourquoi il n'est bien seant qu'une femme... (Brantôme, 195)
- Nous sommes extrêmement méconnaissants... (Sales, III)
- il est fort penchant et incliné du côté du mal (Sales, 222)
- son humeur étoit plus approchante de la sienne (Astrée, 53)

Dans son étude sur les périphrases verbales en français, Gougenheim (1929) nous fait remarquer qu'en ancien français la périphrase "être + p.présent" n'était pas aussi fréquente par rapport au "aller + V-ant" et il nous explique pourquoi:

"Une chose est digne de remarque: le petit nombre d'exemples de ce tour en regard de ceux d'aller + gérondif. A quoi tient cette faiblesse? A ce que être + participe présent, plus ancien dans la langue, était susceptible d'équivoque; l'expression pouvait, comme nous l'avons vu, avoir deux sens très différents en raison de la double valeur du participe présent : 'Cist chevaus est coranz", pouvait signifier aussi bien 'ce cheval est rapide' que 'ce cheval est en train de courir'. De même, 'Cist chevalier est combatans', pouvait être 'ce chevalier est brave' et 'ce chevalier est en train de combattre'. Qu'est-il arrivé? Les deux expressions ont disparu aujourd'hui. Nous ne pouvons plus employer depuis longtemps déjà 'courant' au sens de 'rapide', ni 'combattant' au sens de 'brave', et d'autre part, nous nous disons plus : 'le suis combattant' au sens de 'je suis en train de combattre'. Mais dès la Chanson de Roland, on voit que le tour 'être combattant' 'combattre' était en sérieux recul,". (P. 38).

Tous les théoriciens admettent que son emploi a disparu depuis le XVII^e siècle. Nyrop (p. 250), dit que:

"Dans la vieille langue et jusqu'au milieu du XVII^e siècle, être se combine avec le participe présent surtout pour exprimer la continuité"

Certains expliquent cette disparition par le fait que la construction "être + participe présent" ne signifierait pas plus à un certain moment de l'histoire que la forme simple du verbe.

Brunot (1891, p. 116) écrit, à propos de cette tournure:

" les constructions que nous allons examiner, dont quelques unes sont fort anciennes, ont eu, à un moment donné leur raison d'être. Puis l'usage, en les répandant, a effacé leur caractère propre, et depuis XVI^e siècle elles ne font plus dans la majorité des cas que remplacer lourdement les formes simples de la conjugaison (...). "Etre" avec un participe présent avait servi originairement à insister sur l'idée de la durée de l'action, mais dans Desportes, cette périphrase n'est plus qu'une formule inutile et pesante

¹ La variation en genre ne prouve rien. Des participes incontestables la comportent. (cite Arnavielle, p. 220)

-Et l'esprit que la peur devant fut tenaillant ...
 J'ense être échappé, quand je suis périssant ...
 Sans que rien ici-bas ne peut estre naissant ...

Malherbe n'a pas eu tort de trouver que c'est "mal parlé" : de fait c'est à peine si dans un ou deux passages le tour pourrait se justifier"

Selon l'auteur, si Malherbe a condamné cette tournure ce "parce que notre périphrase s'est amalgamée avec celle où figurent les adjectifs en-ant"

Cette idée est partagée par beaucoup d'auteurs dont Weerenbeck (1927) et Bonnard (T. V, p. 2212). Celui-ci note aussi que le tour a dû disparaître parce qu'il faisait "dédoublement inutile" de la forme simple. Selon lui,

-il est marchant

est un dédoublement inutile de:

-il marche

L'auteur ajoute que "le participe peut, cependant, exercer cette fonction après un adjectif ou un participe passé attribut auquel il est coordonné".

Mais il ne donne pas d'exemples.

Dans ses *leçons de linguistique*, G. Guillaume³ va plus loin sur cette idée. Non seulement il est d'accord que le tour est l'équivalent de la forme simple, mais il ajoute aussi que son maintien dans l'usage réduirait le système verbal français au seul verbe "être".

Les le Bidois (§ 795) voient aussi dans ce tour l'équivalent de la forme simple ordinaire. Ils disent que ce tour correspond à la périphrase de l'anglais toujours en usage "*He is passing*", qui marque, selon eux "*l'aspect de durée, ou mieux, d'accomplissement*". S'ils admettent que "être + participe présent" ne disait rien de plus que la forme simple ordinaire; ils expliquent sa disparition par "*un excès de scrupule*" logique de la langue française.

Pour eux, la langue française a perdu quelque chose avec la disparition de ce tour, et ils le regrettent:

"Quoiqu'il soit, on peut regretter le tour. En le rejetant complètement, notre langue a perdu la ressource de rendre, rien qu'à l'aide du verbe, une précieuse nuance de l'aspect; il doit, pour y suppléer, alourdir la phrase de quelque locution comme: "en ce moment même", ou "en train de".

³ o.p cité p. 33. (cette idée était déjà avancée au XVIII^e siècle par Condillac.(p. 352) Mais pour celui-ci, cela rendrait la grammaire française plus simple).

Brunot (1909) tout en admettant que le tour est "abusif", regrette également sa disparition:

"Autant il est abusif de mettre, comme le fait l'analyse logique des écoliers, un 'je suis voyant' à la place de 'je vois', autant il est regrettable que la langue ait perdu ce présent de durée que la distinction ultérieure de l'adjectif verbal et du participe présent n'a restauré qu'en partie"

(T. III, p. 337)

Sur ce sujet, Damourette et Pichon (T. IV, §1192) adoptent un point de vue contraire à celui des autres. Pour ces auteurs, les deux constructions:

-Je mange
et -Je suis mangeant

ne donnent pas exactement le même sens:

"Assurément, le tour simple "Je mange"(...) a quelque chose d'immédiat et de vif qu'aucune autre tournure périphrastique ne pourra recréer. Aussi, le tour "je suis mangeant" n'est-il pas, au point de vue de l'expression affectivo-intellectuelle complète, le synonyme exact de "je mange". Il n'y a pas de synonyme. Mais il n'en est pas moins vrai que ce tour "je suis mangeant" a droit de cité dans la langue."

Nous voyons que la position de ces grammairiens est assez claire: la construction "être + participe présent" continue d'exister en français. Ils donnent des exemples datant du XVIe au XXe siècle pour rappeler que le tour a bel et bien existé dans la langue au-delà du XVIe siècle.

*-De sa témérité ce fut là le salaire.
 Sois sage à ses dépens, ne suis que vertu,
 Et ne sois point battant, de peur d'être battu. (Voltaire. Cit D et Pichon, p.36)*

*-J'étais rêvant au beau paysage, à l'amour,
 et probablement aussi aux dangers du retour,
 quand le renard vint à moi au petit trot.
 (Stendhal, la vie d'Henri Brulard, t. II, p.42. Cit D et Pichon, p.36)*

-Son luth à terre était gisant. (Musset.. Cit D et Pichon, p.36)

*-Tout est lui. Parle-t-il? le Moi resonnant.
 Dans sa bouche en une heure est cent fois renaissant.
 (Millevoye.. Cit D et Pichon, p.36)*

*-Quelque chose comme un cadavre était gisant.
 (Villiers de Isle-Adam..Cit D et Pichon, p.36)*

*-Et cette paix des paysages
 Sur qui le désir est rêvant.
 (Comtesse de Noailles. Cit D et Pichon, p.36)*

*-Et le soir de ce jour peut-être,
Si vous êtes de moi rêvant,
Entendez-vous à la fenêtre,
Quelque murmure dans le vent.
(Paul Marrot. Cit D et Pichon, p.36)*

*-Dans son déroulement, qui le conduit à être le serviteur de son rival, il est aimant
d'une manière sublime et simple.
(André Beaunier. Cit D et Pichon, p.36)*

*-Il accourait de la porte du Jardin, par la grande allée couverte, vers le berceau de
chamille où j'étais lisant. (C. Delon. Cit D et Pichon, p.36)*

Si on ne retrouve pas le tour en français contemporain, Damourette et Pichon sont persuadés que la langue n'a pas perdu la possibilité de l'avoir:

"la langue moderne n'a donc en aucune façon perdu la possibilité de se servir de cette tournure; aussi en use-t-elle chaque fois qu'une nuance sémantique se trouve ainsi mieux indiquée."

Ils expliquent l'exemple suivant:

-Elle est à peu près pouvant sortir.

en disant qu'il s'agit d'une patiente qu'un psychiatre déclare être à peu près en état de quitter l'asile, cela signifie:

-On va pouvoir la faire sortir.

Ils précisent qu'on sent que la tournure sortie de la bouche du médecin rend mieux cette notion d'"état" mental actuel que n'eût fait le tour plus "phénoménal":

-Elle peut à peu près sortir.

Selon Gougenheim (p. 48) le français continue l'emploi du participe après le verbe "être". Il conclut:

"D'après ces exemples, nous pouvons établir que le français moderne admet le participe présent après le verbe être, jouant tantôt le rôle d'attribut du sujet, tantôt celui d'apposition ..."

Selon lui, dans les exemples suivants, le participe est en fonction d'attribut:

*-Et-tu comme moi enseveli dans ta cellule et broyant du noir toute la journée.
(S. P. cité par Gouhenheim, 48)*

*-j'étais en Suisse à adorer les lacs et les montagnes et oubliant tout à fait les grands
intérêts de l'Europe. (H. P, 306)*

Le raisonnement de l'auteur, pour ces exemples, est sans doute basé sur le fait de la coordination entre le participe et l'élément attribut du verbe "être". Nous pensons qu'il ne s'agit pas de participe en fonction d'attribut du fait que le participe est coordonné à l'ensemble de la construction et non à l'élément "attribut" du verbe "être". Nous examinerons cette construction dans le chapitre consacré à ce sujet.

Dans la grammaire de Wagner et Pinchon (1974, p. 312), les auteurs mentionnent carrément la fonction d'attribut du sujet parmi les fonctions susceptibles d'être assumées par le participe présent. Ils donnent l'exemple de Hugo comme illustration:

-Il fut d'abord quelques minutes flottant dans une espèce de rêverie à demi somnolente.

Il faut noter que la position de Togeby (1983, §1124) est d'une autre nature. Pour lui, si le participe présent ne peut être attribut du sujet, c'est parce qu'il est adverbial et non adjectival, et qu'un adverbe ne peut jamais occuper cette fonction. Mais si l'on adopte ce point de vue, on ne sait pas comment on peut expliquer les exemples de participes présents en attributs du sujet attestés jusqu'au XVIIe siècle, ou encore les quelques rares exceptions qu'on rencontre en français moderne.

Togeby lui-même reconnaît qu'on peut trouver le participe présent immédiatement après le verbe "être", mais il maintient l'idée que même dans ce cas, on peut le considérer comme un adverbe et non comme un attribut. Seulement, les exemples donnés ne sont pas du tout convaincants. Dans un exemple comme le suivant:

-Le berceau de famille où j'étais lisant.

le participe présent ne peut pas être pris pour l'attribut du sujet, du fait que c'est le locatif "dans le berceau de famille", illustré par la proforme "où" qui assure cette fonction. Si on remet la phrase dans l'ordre, on aurait la construction suivante:

-J'étais dans le berceau de famille lisant.

Dans cette phrase, nous voyons dans le participe présent "lisant" plutôt un participe détaché.

Moorgat (1974, 129-131) aussi conteste l'idée que le participe puisse être en attribut du sujet. Même si elle en rencontre quelques exemples dans son corpus, elle est persuadée que ce ne sont que

des exceptions qui ne peuvent faire l'objet d'une règle. Elle cite quelques exemples:

*- près des palais romains dont brillaient les porphyres, Pierre était gémissant et redoutait la nuit.
- l'air était bleuisseant. (Gide)*

Selon elle, avec le verbe "être", le participe présent ne peut être qu'"en position seconde, tierce ou quarte." Sa conclusion est la suivante:

"A condition d'être séparé du verbe "être", en position détachée, le participe présent peut fonctionner comme une sorte d'attribut second." (p.131)

A travers ce tour d'horizon, nous voyons que ces auteurs ont essayé uniquement d'expliquer pourquoi "être + participe présent" n'est pas employé en français actuel. Mais à notre connaissance, aucune piste d'analyse n'a été avancée pour expliquer les quelques rares exemples qui persistent encore dans la langue française. Nous proposerons une analyse de ces tournures exceptionnelles, et nous montrerons qu'il s'agit effectivement de "être + participe présent" mais qu'on ne peut pas prendre le "participe présent" pour un attribut du sujet.

2.4.2. L'attribut de l'objet

La notion "d'attribut de l'objet" a fait l'objet de nombreuses appellations. K.Olsson parle de "complément prédicatif" (1976), Willems de "syntagme attributif" (1981), d'autres d'attribut de l'objet, (comme Giry-Schneider, 1987), O.Jespersen (1971) et O.Eriksson (1980) de nexus objet.

Les grammaires rapprochent souvent l'attribut de l'objet à l'attribut du sujet, et Togeby (1985, p. 132) le définit de la façon suivante:

"De même que l'attribut du sujet est rattaché au sujet par l'intermédiaire du verbe de la phrase, l'attribut de l'objet est lié à l'objet par l'intermédiaire du verbe. L'attribut de l'objet fait donc partie de la construction du verbe, et s'il n'est pas toujours indispensable, on peut toujours facilement le suppléer."

Cette fonction est évoquée dans presque toutes les grammaires, mais celles-ci ne lui ont pas consacré une étude bien détaillée. L'une des rares grammaires à avoir proposé des critères d'analyse de l'attribut de l'objet est la *Grammaire Larousse* (1964, §118). Celle-ci, en effet, pense que l'identification de l'attribut de

l'objet passe par la transformation passive. Avec cette transformation, selon cette grammaire, l'attribut de l'objet est "postposé au verbe et séparé du sujet dont il est l'attribut", comme le montre l'exemple suivant:

-on traite le député de fou = le député est traité de fou

Si la transformation passive est possible avec cet exemple, elle est très critiquable. Car, parmi les verbes cités par cette grammaire qui se construisent avec l'attribut de l'objet, figurent les verbes "avoir pour" ou "comme". Or, il faut remarquer que ces verbes n'acceptent pas cette transformation passive. Si l'on s'en tient au seul critère de la transformation passive, il ne serait plus possible de reconnaître des attributs de l'objet dans des phrases comme:

*- je ne le savais pas si malade
- je veux mon steak saignant.*

Les grammairiens ne mentionnent pas non plus de proformes pour remplacer l'attribut de l'objet. Grevisse (1986: §293) pense qu'"il ne peut pas être normalement remplacé par un pronom personnel.". Dans la linguistique, certaines analyses ont souvent proposé d'identifier l'attribut par les proformes "comment" (Riegel, 1985, p.138) ou "ainsi". Dans l'exemple suivant:

-Vous l'avez trouvé paniqué

On peut remplacer l'attribut paniqué par les proformes "comment" ou "ainsi".

*-Comment vous l'avez trouvé?
-Vous l'avez trouvé ainsi*

Cl.Blanche-Benveniste (1988, p. 51-68), dans ses recherches, s'est rendu compte que les proformes "comment" et "ainsi" ne sont pas spécifiques de l'attribut de l'objet. Pour ce linguiste, si une phrase comme:

-Il mange le gigot froid

correspond à la question:

-Comment il mange le gigot?

à cette question correspond aussi une phrase comme:

Il mange le gigot avec plaisir.

Nous voyons donc que la proforme "comment" peut remplacer aussi bien le complément de manière que l'attribut de l'objet, c'est pourquoi ce linguiste propose la proforme "tel que" comme "forme prototypique de l'attribut de complément". Dans l'exemple suivant: J'ai trouvé cet endroit propre
l'attribut "propre" peut être remplacé par "tel que"

-tel que je l'ai trouvé

Mais Blanche-Benveniste reconnaît que "tel que" ne s'applique pas à tous les attributs de l'objet. Il s'établit alors deux catégories d'attribut de l'objet. Ceux qui peuvent être remplacés par "tel que" forment un terme de la valence verbale. L'adjectif "chaud" de l'exemple suivant:

-Je bois le café chaud

forme un terme de la valence verbale, par conséquent, il peut être mis en relief par "c'est...que"

-c'est chaud que je bois le café.

Il peut être mis en restriction:

-Je ne le bois que chaud

Il peut porter une modalité

-Je ne le bois pas chaud, mais froid.

Ceux qui ne peuvent pas être remplacés par "tel que" forment un bloc avec le verbe. Nous reviendrons sur ce sujet pour une analyse plus détaillée dans le chapitre consacré à l'attribut de l'objet.

Par ailleurs, on a souvent analysé l'attribut de l'objet en deux catégories, selon qu'il a le caractère obligatoire ou facultatif. (Togeby , 1985, p.134)). Selon cette optique, l'attribut de l'objet "folle" de l'exemple suivant:

-ça me rend folle

a le caractère obligatoire parce qu'il ne peut pas être effacé de la phrase, sinon celle-ci serait agrammaticale

*-*ça me rend*

tandis que l'adjectif "froid" dans

-Il mange le gigot froid

a le caractère facultatif parce que si on le supprime, la phrase reste toujours grammaticale:

-Il mange le gigot.

Martin Riegel (1991, p.105-106) critique ce caractère obligatoire ou facultatif. Selon lui, dans une construction à attribut de l'objet, l'objet et l'attribut s'impliquent mutuellement, et cette dépendance réciproque est généralement considérée comme une propriété qui définit le rapport unissant un sujet et un prédicat. Dans les deux exemples suivants cités qui représentent pour lui les deux grands types de constructions à attribut de l'objet:

- 1) *Je ne savais pas Luc si rancunier*
- 2) *On ne le lui avait pas servi saignant*

Riegel note que l'effacement de l'attribut rend la phrase agrammaticale dans (1)

**Je ne savais pas Luc*

alors que dans (2) cela modifie radicalement la structure de la phrase en faisant porter sur le verbe la négation qui portait sur l'attribut dans la construction originale:

-On ne le lui avait pas servi

Riegel conclut alors en disant que:

"l'attribut de l'objet n'est jamais un constituant structurellement facultatif d'une construction à attribut de l'objet." (p.106)

Blanche-Benveniste (1991) rejette aussi le caractère obligatoire et facultatif, mais avec un point de vue différent de celui de Riegel. Selon ce linguiste, le caractère obligatoire ou facultatif ne joue pas un rôle décisif au niveau syntaxique. Si les attributs "non obligatoires" se caractérisent par le fait qu'ils forment un terme de la valence verbale, force est de constater qu'un attribut comme "roman" dans:

-Je l'intitule roman

qui est obligatoire, forme aussi un terme de la valence du verbe. Il est pronominalisable par "tel que":

-tel que je l'ai intitulé

On peut le mettre en extraction:

-C'est roman que je l'ai intitulé

Il peut porter une modalité:

-Est-ce roman que je l'ai intitulé

Il peut aussi être mis en restriction:

-Je ne l'intitule que roman.

"L'analyse du caractère facultatif ou obligatoire de l'attribut peut être traitée exactement comme pour tout autre constituant, et elle ne fournit pas à elle seule matière à une séparation entre deux types majeurs d'attributs." (p.89-90)

La solution proposée par Blanche-Benveniste est de raisonner en terme d'autonomie ou de non autonomie syntaxique. Les attributs qui forment un terme de la valence verbale ont une autonomie syntaxique du fait qu'ils ont les mêmes comportements syntaxiques que tous les autres termes de la valence verbale. Ceux qui ont le caractère obligatoire se caractérisent par le fait qu'ils n'ont aucune autonomie syntaxique. Ils ne forment pas un terme de la valence verbale. Ils entretiennent avec le verbe et le complément "un lien de type particulier".

"le verbe a pour valence non pas deux constituants, mais la relation même qui unit ces deux constituants," (p.87).

Nous utiliserons ce caractère autonome ou non autonome pour l'analyse de l'attribut de l'objet réalisé sous forme de V-ant.

Il faut signaler que dans toutes les analyses proposées sur l'attribut de l'objet il n'y a pas d'exemple avec le V-ant. G.Le Bidois et G.Guillaume ont parlé du V-ant dans cette fonction, mais en comparaison avec l'infinitif dans cette fonction. Selon Les le Bidois (§§ 1258-1259) la langue littéraire préfère le V-ant à l'infinitif, et les auteurs en donnent la raison suivante:

"le participe présent ainsi accolé au nom constitue comme une image distinctive qui s'imprime nettement dans l'esprit, et la phrase fait tableau. Alors qu'avec l'infinitif, la phrase reste purement narrative."

O. Jespersen, (traduction de 1971) ne voit pas dans cette construction un objet et l'attribut de cet objet, mais bien un complément d'objet unique constitué de deux éléments en rapport

de solidarité. Selon lui, les deux parties forment un bloc qu'il appelle un "nexus objet"¹

"... on distingue aisément *I found the cage empty*, de *I found the empty cage* où *empty* est un mot de rang 2. On a l'habitude de dire qu'en ce cas *the cage* est objet et qu'on emploie *empty* comme prédicatif par rapport à l'objet, mais il est plus juste de considérer que toute la combinaison *the cage empty* est objet" (p. 161)

Cette analyse est reprise par Eriksson (1993, p. 313).

2.4.3. Le participe détaché

Le terme "détachement" est défini par J. Dubois (1991, pp. 145) de la manière suivante:

"par le détachement, un adjectif est séparé du substantif ou du pronom auquel il se rapporte, soit par une simple pause que transcrit la virgule, soit par une forme verbale. Le détachement a généralement des raisons stylistiques. Il peut avoir une valeur simplement descriptive et insister sur un point particulier, comme dans: "*l'homme, égaré, divaguait constamment*". Il peut aussi tenir la place d'une subordonnée circonstancielle de cause, de concession: "*Riche, il aidait les pauvres*"¹

Le terme est utilisé dans la *grammaire Larousse* et par Grevisse. Wagner et Pichon parlent indifféremment d'adjectif détaché ou apposé. Mais le mot "détachement" n'est pas utilisé par tous les grammairiens. Certains parlent d'"attribut indirect" comme Sandfeld (1978), ou Eriksson (1993), sans doute parce que le terme est mis en relation avec l'attribut du sujet ou de l'objet. Eriksson (p. 139) donne des exemples comme le suivant:

-Voyant la fillette, il sourit de toutes ses dents .. (Green)

Le fait que l'élément détaché est séparé par une pause (une virgule à l'écrit) est évoqué dans presque toutes les grammaires. Ainsi, Grevisse (1993, §327), parlant de l'épithète détachée dit:

"Quand l'épithète détachée du sujet est placée à la suite du groupe verbal, une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit séparent le sujet du prédicat et marquent le lien avec le sujet"

Les auteurs de la *Grammaire du français classique et moderne* notent aussi que:

¹ Nous donnerons une définition de la notion de "nexus" dans la partie consacrée à la "construction absolue"

"l'adjectif en position détachée ou en apposition (détache du substantif ou du nom auquel il se rapporte), peut en être séparé soit par une pause soit par une forme verbale".

Ce critère de la pause (ou de la virgule) est évoqué aussi de la même façon pour l'apposition, et il a poussé beaucoup de grammairiens à dire que le détachement (ou l'apposition) ne constitue pas une fonction grammaticale. C'est le cas de J. Dubois (1991, 44) qui explique que:

"Le nom mis en apposition n'a pas par lui-même de fonction syntaxique, l'apposition n'étant pas à proprement parler une fonction grammaticale. Ainsi, un substantif peut être apposé à un sujet comme "le professeur", dans: "M. Dupont, le professeur, a les cheveux frisés"; à un attribut, comme "plein de prévenances" dans: je le vois gentil, plein de prévenances; à un complément d'objet, comme "espèce de gros village aux rues tortueuses" dans: J'aperçois la "ville", espèce de gros village aux rues tortueuses; à un complément adnominal, comme "vieille femme ridée" dans: Je vois la coiffe de ma grand-mère, une vieille femme ridée; à un mot mis en apostrophe, comme "le génie de la classe" dans: Vous, Duval, le génie de la classe, répondez. Un nom en apposition peut simplement rappeler un trait de la personne ou de la chose désignée ou bien lui donner un équivalent, grâce à une périphrase"

Bonnard (1971-8, p. 1274) parle d'un détachement du complément d'objet direct. Il dit que cela est possible "dans la mesure où certains verbes transitifs peuvent être employés absolument." (1274) A l'appui il donne les exemples suivants:

- Il faut arrêter, condamner, fusiller, tout le monde. (Cl. Jamet,)
- Gariani a tiré, un seul coup, au jugé, sur un morceau de corps en fuite.
(Robbe-Grillet)

Le fait que l'élément détaché (ou apposé) n'est pas considéré comme une fonction grammaticale a amené certains grammairiens¹ et linguistes à parler d'épithète détachée c'est le cas d'Arnavielle (1982, p. 472) qui cite l'exemple suivant:

-Aimant les études, ce garçon réussira.

par opposition à l'épithète liée:

-Ce garçon aimant les études réussira.

Pour ces grammairiens le participe "aimant les études" a la même valeur dans les deux exemples. Il fonctionne comme un complément circonstanciel qui a la nuance causale.

¹ Cf. Leeman-Bouix, D, (1994, p. 31) et Grevisse (1993, pp. 1306)

Nous voyons que le critère de la pause est très critiquable parce qu'il induit certains grammairiens à des erreurs d'interprétation. Le participe "aimant les études" dans les deux exemples ci-dessus, même s'il s'avère porter la même nuance logique dans les deux exemples, ce qui n'est pas du tout sûr, n'a pas le même comportement syntaxique d'un exemple à l'autre. Dans:

-ce garçon aimant les études réussira

le participe "aimant les études", en fonction d'épithète, est construit par "ce garçon". Les deux expressions forment le sujet du verbe réussira. L'ensemble "ce garçon aimant les études" peut être pronominalisé par *il* :

-Il réussira.

tandis que dans:

-Aimant les études, ce garçon réussira.

le participe "aimant les études" n'entre ni dans la rection nominale ni dans la rection verbale. Il ne fait pas partie du sujet, alors qu'il n'est pas un élément de la construction verbale. Nous voyons donc qu'il est difficile de parler d'épithète dans cet exemple.

Par ailleurs, il est à rappeler que, avec le critère de la virgule, les grammairiens parlent de détachement de constituants de la phrase alors que ces constituants ne peuvent pas être détachés. C'est ainsi que J.Dubois fait le tour des constituants de la phrase pour montrer qu'ils peuvent presque tous être détachés, ou que Bonnard dit que le complément d'objet direct peut être détaché. Si nous prenons l'exemple d'objet direct "détaché" cité par Dubois:

- Il faut arrêter, condamner, fusiller, tout le monde.

nous nous apercevons qu'il s'agit bel et bien de l'objet direct mais on ne peut pas parler de détachement, si le détachement est défini comme la forme d'un élément qui n'entre pas dans la construction verbale. L'objet direct "tout le monde" en tant qu'élément de la construction du verbe, peut être mis en extraction:

-C'est tout le monde qu'il faut arrêter, condamner, fusiller.

Il peut porter une modalité:

-Est-ce tout le monde qu'il faut arrêter, condamner, fusiller

Il peut être pronominalisé:

-Qui il faut arrêter, condamner, fusiller?

Par contre, dans l'exemple de J.Dubois,

J'aperçois la ville, espèce de gros village aux rues tortueuses.

le terme "espèce de gros village aux rues tortueuses" est un élément en apposition, donc il ne peut pas être aussi un objet direct, sinon parce qu'il "désigne" la même chose. Aucune des propriétés d'un élément de la construction verbale ne peut lui être appliquée.

*-*c'est espèce de gros village aux rues tortueuses que j'aperçois la ville*

*-*est-ce espèce de gros village aux rues tortueuses que j'aperçois la ville?*

Inversement, certains éléments détachés ne sont pas considérés comme des détachés tout simplement parce qu'ils ne sont pas séparés par une virgule de l'élément qui les précède. Arnavielle, dans son article sur les formes verbales en -ant (1986, p. 45-47) dit que certains participes présents qu'on a souvent appelés gérondifs sans préposition sont des attributs du sujet. Il s'agit d'exemples comme:

- Isabelle entrain portant la soupière. (J.Joubert)

*- Un cyclomotoriste rentre chez lui blessé et ne se souvenant plus de rien.
(Midi Libre, 16-6-1978)*

*- Ils sont repartis emportant 3000 à 4000 F de marchandise.
(Le Monde, 10-0801978)*

A partir de ces exemples, Arnavielle avance l'idée que le participe présent est très courant en fonction d'attribut du sujet avec des verbes non-attributifs. Il faut remarquer en effet que si Arnavielle avance une telle idée, c'est tout simplement parce que le participe présent dans ces exemples n'est pas séparé de ce qui le précède par une virgule. Nul doute qu'il s'agit de participes présents détachés.

Nous voyons donc que le critère de la virgule n'est pas pertinent pour le détachement. Certains éléments peuvent être séparés par une virgule sans être en détachement, et inversement des éléments peuvent être en fonction détachée sans qu'ils soient séparés par une virgule.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas suivre les linguistes qui embrassent l'idée de J.Dubois selon laquelle le détachement n'est pas une fonction grammaticale. Pour nous le détachement est bel et bien une fonction grammaticale qui se caractérise par le fait que l'élément qui assume cette fonction n'entre pas dans le domaine verbal. Le mot détachement se limite aux adjectifs et aux participes, l'apposition étant réservée aux substantifs.

A propos du rapport qui lie l'élément détaché aux autres termes de la phrase, Guillaume (p. 152) estime qu'un participe ou

un adjectif verbal détaché reste toujours un élément du groupe nominal (le nom auquel il se rapporte), même s'il est éloigné, en venant se placer, par exemple en tête de phrase. Pour lui, la pause (ou la virgule) entre le participe et le nom vient en quelque sorte se surajouter à une phrase déjà constituée, sans cesser d'être le complément naturel du nom, même si la disjonction implique la mobilité de la forme en -ant par rapport à ce dernier. Dans les deux exemples suivants:

- les enfants *présentant* une autorisation peuvent entrer
- les enfants, *présentant* une autorisation, peuvent entrer

il explique que dans la première phrase, la forme en -ant, étroitement liée au substantif, sert, en association avec lui, à délimiter, à déterminer un ensemble. L'unité du groupe nominal est très forte. Dans la seconde phrase, la forme en -ant apporte seulement un complément d'information sans contribuer à restreindre l'extension du substantif.

Au niveau syntaxique, comme nous l'avons dit plus haut, l'élément détaché se caractérise par le fait qu'il n'entre pas dans la construction verbale. Mais certains grammairiens pensent le contraire. Paul Fabre (1973, p. 169) estime que le participe ou l'adjectif détaché est un complément du verbe, et il fonctionne comme un complément circonstanciel. La raison qui a poussé ce grammairien à avancer cela réside dans le fait que pour lui, le participe ou l'adjectif détaché est mobile, comme l'est un complément circonstanciel.

"On s'apercevra facilement que cet adjectif appelé abusivement en apposition fonctionne en fait comme un complément circonstanciel. Sa place est libre comme celle du complément circonstanciel lui-même."

Il donne les exemples suivants:

- L'auto, luxueuse, passa
- Luxueuse, l'auto passa
- L'auto passa, luxueuse
- L'auto passa, luxueuse
- , rapidement
- , tout de suite après
- , dans un bruit strident.

Il est à remarquer que cette idée de considérer l'élément détaché comme complément circonstanciel ne tient pas debout parce que tout d'abord tous les participes ou adjectifs détachés ne sont pas mobiles. Les participes des exemples suivants ont des places fixes:

- *Lisant votre enquête (...), je pense que la cause essentielle est l'impossibilité dans laquelle sont les entreprises d'attendre la publication des appels d'offres.*

(*Le Monde*, 24-10-92)

- *Puis il avança dans une avenue de grands arbres, formant avec leurs cimes comme un arc de triomphe.*

(*Flaubert- St-Julien*)

Ensuite, même avec les exemples où la mobilité du détaché est possible, le comportement syntaxique n'est pas le même avec le complément circonstanciel. En prenant les exemples que l'auteur a donnés:

- *l'auto passa, luxueuse*

- *l'auto passa rapidement*

on peut montrer que les propriétés syntaxiques d'un élément de la construction verbale s'appliquent au complément circonstanciel "rapidement", alors que ce n'est pas possible pour le détaché *luxueuse*.

- L'extraction:

- *C'est rapidement que l'auto passa*

- * *c'est luxueuse que l'auto passa*

- La pronominalisation:

- *Comment l'auto passa?* - *rapidement*

- * *luxueuse*

- Porter une modalité:

- *Est-ce que l'auto passa rapidement?*

- * *Est-ce que l'auto passa luxueuse?*

- Mise en restriction:

- *L'auto ne passa que rapidement*

- * *L'auto ne passa que luxueuse*

Nous voyons donc que la mobilité de l'élément détaché n'est pas un critère qui permet de le distinguer des autres fonctions grammaticales. C'est le fait que l'élément détaché n'entre pas dans la construction du verbe qui le distingue des autres fonctions.

Nous avons vu, d'après les exemples de P. Fabre, que l'élément détaché peut occuper plusieurs positions dans la phrase. Il peut être en position initiale de la phrase, il peut être entre le sujet et le verbe (position médiane ou centrale), il peut être en position finale, c'est-à-dire postposé au verbe. Mauger (1968, §558) a signalé ses trois positions dans sa Grammaire, mais il n'a pas donné de critères d'analyse de chaque position. L'article de Van Den

Bush (1988) sur la position des éléments détachés se montre assez révolutionnaire. Ce linguiste, à la suite de son analyse, pense que les véritables éléments détachés sont ceux qui se trouvent en position médiane (entre le sujet et le verbe) parce qu'ils ont des propriétés qui leur sont spécifiques. Pour lui, les antéposés se comportent comme des compléments adverbiaux, tandis que les postposés se définissent comme:

"des compléments sélectionnés par le verbe avec lequel elles contractent des rapports spécifiques, compléments ajoutés après coup comme des précisions ultérieures," (p.132).

Nous verrons que l'analyse proposée par cet auteur est fragile.

2.4.4. Le participe conjoint ou lié

L'épithète est définie par J.Dubois (p, 194) comme suit:

"D'une manière générale, est une épithète toute unité qui détermine sans mot de liaison un substantif ou un équivalent du substantif."

Cette fonction a été largement évoquée dans les grammaires, mais en ce qui concerne le participe présent on n'a pas dit beaucoup de choses là-dessus. Les grammairiens¹ reconnaissent simplement que le participe présent peut occuper cette fonction. Eriksson (1993, 197) note que le participe présent en fonction d'épithète n'a pas une de ses fonctions primaires. D'après lui, il a souvent une valeur verbale très faible, et il précise que cette valeur faible est souvent marquée par l'accord du participe avec le nom auquel il se rapporte. A l'appui, il donne les exemples suivants:

- *l'aube naissante blanchit la vitre* (Gide)
- *Dans le service, je trouvai Garcia renversé dans un fauteuil pivotant.* (Castillo)

Cet auteur ajoute que parfois le participe présent a "un caractère stéréotypé qui en fait presque l'équivalent d'une préposition."

Dans les exemples suivants:

- *Il me mena à une table installée devant une fenêtre dominant la ville.*
(Castillo)
- *dans l'angle supérieur de la baie regardant la ville, j'aperçus le climatiseur.*
(Castillo)

¹ Togeby (§ 1143), Grevisse (§ 886), Damourette et Pichon(t. IV, §1204)

les participes présents "dominant la ville" et "regardant la ville" sont figés selon lui, mais il garde sa pleine valeur verbale.

Mauger (1968, §557) a apporté plus de détails sur la question. En effet, ce grammairien voit une différence d'emploi du participe présent dans cette fonction entre le langage oral et le langage écrit. Selon lui, le participe présent dans cette fonction se rencontre dans le langage oral, mais l'usage préfère la proposition relative. Il explique que la relative, comme elle s'articule sur le nom, assure facilement le jeu des temps et des modes.

Ce grammairien précise que le français parlé admet volontiers le participe lorsque la nuance qualitative est encore sensible, comme dans:

-Un portefeuille contenant 2000 F

En revanche, le participe donne le pas à la relative s'il s'agit surtout de souligner l'action. D'après Mauger, le français parlé ne dira pas:

-Ils ont l'air de gens pêchant

mais plutôt

-Ils ont l'air de gens qui pêchent

ni

-les autos allant vers la frontière sont nombreuses

mais plutôt

-les autres qui vont vers la frontière sont nombreuses.

A l'écrit, Mauger pense que le participe présent épithète "a la fâcheuse réputation de monotonie et de lourdeur, à cause de sa finale." Mais l'auteur note que certains écrivains l'utilisent: soit parce que précisément sa lourdeur concourt à produire un effet comme dans l'exemple suivant:

*-Le claquement d'une charrette roulant au loin dans les ornières.
(Flaubert- Mme Bovary)*

soit parce qu'il permet, par la redondance même, une manière d'insistance:

-Et tout cela grouillant, craillant tumultueux et furieux, l'étourdit. (Flaubert)

soit parce qu'il permet tout simplement de varier le tour, et, en particulier, d'éviter la répétition des "qui":

-Le cortège, d'abord uni comme une seule écharpe de couleur qui ondulait dans la campagne, le long de l'étroit sentier serpentant entre les blés verts. (Flaubert)

Mauger ajoute que parfois le participe semble l'emporter sur la relative: c'est lorsque celle-ci, en imposant un temps et un mode trop précis, risque de gêner l'énoncé:

-Les organisateurs espèrent une recette supplémentaire d'au moins 100.000 dollars provenant de la télévision. (Le Monde, 1er/4/1965)

Selon l'auteur, le participe présent de cet exemple est utilisé pour esquiver d'énoncer une précision:

-(qui proviendra? qui proviendraient? -qui proviendront?)

L'auteur avance aussi l'idée que le participe présent du type "un portefeuille contenant 2000 F" introduit ainsi "une caractéristique, une précision essentielle, une définition".

Cela explique, pour lui, le retour fréquent de formes comme: *ayant, concernant, contenant*. Il précise que cela se trouve souvent dans les légendes explicatives ou dans la langue de l'administration, comme:

-les personnes désirant rencontrer le directeur sont priés de remplir une fiche.

Le participe déterminatif est souvent mis en rapport avec la relative, tantôt considéré comme un équivalent tantôt comme un concurrent. J. Dubois et R. Lagane (1973, p. 46), considèrent le participe présent comme l'équivalent d'une relative.

-Les congressistes possédant une voiture étaient venus par la route.

Le groupe "possédant une voiture" équivaut à une proposition relative déterminative.

-Les congressistes qui possèdent une voiture étaient venus par la route.

M. Cressot (1963, p. 181), dans son analyse stylistique, dit:

"...le participe présent se rencontre à la place d'une relative, fait de plus en plus fréquent chez les écrivains modernes. Il convient de remarquer qu'il lie plus étroitement que la relative, celle-ci n'apportant en somme qu'un élément d'appoint, entre parenthèses en quelque sorte. D'autre part la relative peut être une simple détermination soumise aux lois de la concordance, ou une relative éthique. Dans le premier cas, risque de répétition des mêmes sons; dans le second, heurt pénible d'un présent qui détone au milieu d'autres temps."

Dans l'*Encyclopédie du Bon français dans l'usage contemporain* (1972), on lit:

"Dans la plupart des cas, la proposition relative est préférable au participe présent dont elle est l'équivalent normal. On objectera qu'elle est lourde également. Elle est en tout cas moins gauche et plus naturelle"

Beaucoup de recherches ont été faites par des linguistes sur la fonction épithète, mais on a peu parlé du cas du participe présent. De plus, les études ont été surtout centrées sur la place que l'épithète occupe par rapport au nom auquel il se rapporte. Comme le plus souvent il s'agissait de l'adjectif, on cherchait à savoir pourquoi il est antéposé ou postposé.

2.4.5. La construction absolue.

La construction absolue est définie par Togeby (1985, §1114) comme suit:

"Nous employons le terme de construction absolue dans un sens large pour désigner les unités syntaxiques où il y a ni coordination ni subordination entre les termes, mais dans lesquelles les termes sont reliés par un relation du même type que celle qui existe entre le sujet et l'attribut"

-on croyait le Général mort.

Les grammairiens utilisent beaucoup de termes pour qualifier cette construction. M. Grevisse par exemple parle de "proposition absolue" (p. 351) dans sa treizième édition, alors que dans la 12^e édition, il utilisait plutôt la notion de "complément absolu". Selon lui, c'est une dénomination qui s'inspire de la grammaire latine, dans laquelle on appelle "ablatif absolu" la formule équivalant à la formule française

-Dieu aidant, je vaincrai

qui serait:

-dea ruuante, vincam.

D'après M. Grevisse, le mot "absolu" a ici le sens: "*qui n'a pas de liaison avec le support du complément*", mais ce grammairien ajoute que cette définition "*ne rend pas bien compte de la spécificité de cette construction,*" (p. 351).

La définition donnée par ce grammairien à cette construction est la suivante:

"La proposition absolue se caractérise par le fait qu'elle est construite d'un sujet et d'un prédicat, mais sans mot introducteur et sans verbe conjugué, et qu'elle a une fonction dans la phrase," (p. 351).

D. Béchade (1986, p. 327), utilise la notion de "proposition participe".

"comme l'infinitif, la proposition participe - ou "participe absolu" c'est-à-dire "sans lien", "détaché" par rapport à la principale - se caractérise par l'absence de subordonnant, le mode de son verbe, en l'occurrence le participe, et l'obligation d'un sujet propre. Toujours séparée de la principale par une virgule, marquée à l'oral par une pause, elle équivaut pour le sens à une subordonnée circonstancielle"

La grammaire Larousse (§ 189) explique le fait que le participe présent n'est introduit par aucun terme de subordination par le fait que le mode du verbe suffit à marquer cette subordination.

Togebly (§254) a étudié cette construction dans sa "Grammaire française" (Il parle de "construction absolue"), et il distingue plusieurs types qu'il caractérise de la façon suivante:

1- phrase nominale avec un participe présent

-une inconnue couchant chez elle, elle ne supportait pas cette idée. (Beauvoir)

2- sujet avec un participe présent

-Des branches craquants sous les pieds de quelqu'un me firent taire. (Green)

3- Comme objet après les verbes de perception

-Je l'ai vue injuriant une femme qui lui avait dit que le soleil sur la tête de Patrick pouvait rendre malade. (Cayrol)

4- Attribut avec un participe présent

-Elle leva la tête: c'était Marius accourant. (Maupassant)

5- Attribut indirect

-La sueur coulant sur les joues, je lui jetais un méchant regard. (Merle)

A propos de la construction absolue construite avec un participe présent, Pierre le Goffic (1994, p. 487) la qualifie de "sous-phrase participiale". Pour lui, il s'agit d'"une structure de phrase intacte, à l'exception du mode de son verbe: le participe en -ant (au lieu de l'indicatif), "déclasse" la phrase en lui faisant perdre son statut d'entité autonome, ce qui permet d'en faire un constituant interne, en fonction de circonstant, typiquement en construction détachée et à l'écart du réseau syntaxique du reste de la phrase."

-Marie ayant eu un accident, Paul est désespéré.

Damourette et Pichon (p. 79) qui parlent de "sous-phrase circonstanciée et adynamique" notent que le participe présent joue un grand rôle dans cette construction. Sa nature verbale, selon eux,

est assez évidente pour qu'on puisse la considérer légitimement comme le centre de la phrase. Ils donnent l'exemple suivant:

*-La nuit venant, M. de Skintorens se retrancha avec des tonneaux.
(Blaise de Mt-Luc)*

Ces grammairiens ajoutent, à ce propos, que la valeur verbale du participe présent s'exprime mieux lorsque dans une "sous-phrase", le verbe est "être", "puisque sa seule raison d'intervenir dans la phrase est alors d'y expliciter une puissance modale"

-La goutte étant sphérique, un bassin circulait. (Hugo)

Sur le plan sémantique, notons que les grammairiens ne donnent pas les mêmes valeurs temporelles au participe dans cette construction. La *Grammaire Larousse* (§545) explique que le participe peut marquer un temps différent de l'époque du verbe principal, parce que le sujet du participe est différent du sujet du verbe principal.

-Et bientôt, Paris disparaissant, il poussa un gros soupir. (Flaubert)

Le Goffic (1994, p. 487), voit les choses d'une autre manière, parce qu'il rapproche l'action du participe présent de celle du gérondif. Pour lui, le participe présent marque une concomitance par rapport au point de repère (quel qu'il soit) que constitue le verbe principal, et il précise "comme dans le gérondif."

Baylon et Fabre (p. 149) disent que "En construction autonome, le participe marque la simultanéité avec le temps exprimé par le verbe:

-son père vivant, cette affaire ne sera point conclue."

En ce qui concerne les valeurs modales, tout le monde admet que le participe présent, ici comme ailleurs, n'a pas de valeur propre, mais tire son interprétation du contexte. Pour Le Bidois (§ 1239) il exprime généralement la nuance causale. Cet auteur reconnaît l'existence d'autres valeurs logiques. Dans l'exemple suivant qu'il a cité:

-l'arbre tombant, nos petits, seront dévorés

il voit deux interprétations possibles:

- 1- l'arbre tombera (et) ils seront dévorés
- 2- quand l'arbre tombera, ils seront dévorés.

Dans la première interprétation, Le Bidois voit une causale, tandis que dans la deuxième il s'agit d'une subordonnée temporelle.

Le Bidois note que les autres emplois que la valeur causale étaient fréquents dans la langue classique, mais il estime que le tour n'exprime plus que la cause:

"la construction participiale absolue ne s'emploie plus, du moins régulièrement, que pour énoncer une cause (...). Elle nous dérouté donc un peu aujourd'hui, quand elle marque d'autres valeurs logiques."

Il ajoute que la cause est généralement exprimée lorsque dans la construction un pronom remplace l'un des termes de la proposition principale, comme dans l'exemple suivant:

-je dus quitter un instant Gilberte, Françoise m'ayant appelé. (Proust)

Il faut signaler toutefois que les autres grammaires n'ont pas donné une restriction à ce sujet, telle la Grammaire Larousse qui parle des nuances de "temps, cause, condition...", avec une liste non fermée.

C'est également le cas de Wagner et Pinchon (§362) qui citent :
"L'agent du participe n'a pas à lui seul de fonction par rapport au verbe de la proposition, mais le groupe agent-participe, construit en position détachée, a une valeur circonstancielle,"

Nous utiliserons, à la place de la construction absolue, le terme de "nexus nominal". Mais avant de parler de nexus nominal, il nous paraît utile de rappeler ce qu'on entend par le mot "nexus".

Le terme "nexus" est introduit en 1921 par le linguiste danois Otto Jespersen dans son ouvrage intitulé *la Philosophie de la grammaire*.

Selon Jespersen (1971), il existe entre les mots une relation de combinaison qu'il dénomme "rangs", il estime qu'il en existe plusieurs, mais préfère ne mentionner que trois.

"chaque fois que l'on emploie une combinaison de mots pour désigner un objet ou une personne (...), elle contient un mot plus important que tous les autres, et auquel tous les autres mots sont subordonnés. Ce mot principal est défini, qualifié, ou encore modifié, par un autre mot qui est lui-même défini, qualifié ou modifié, par un troisième, et ainsi de suite. Nous nous sommes donc conduits à établir des "rangs" différents auxquels les mots appartiennent en vertu des relations qu'ils entretiennent selon qu'ils définissent ou qu'ils sont définis" (p. 119)

Toutes les combinaisons observables dans un énoncé peuvent être décrites, selon ce linguiste, par ces trois rangs.

L'auteur a ainsi proposé qu'il existe deux types de combinaisons différentes, celle de "nexus", celle de "jonction"¹. Par jonction il entend

"Dans une jonction, un élément de rang 2 est joint à un élément de rang 1 comme pourrait l'être une étiquette ou toute autre signe distinctif (...) Le mot de rang 1 est celui qui lui est adjoit ensemble une seule dénomination, une sorte de nom composé appliqué à quelque chose qui aurait pu tout aussi bien être désigné par un seul mot. (...). On peut donc définir une jonction comme une unité, une seule idée, qui est plus ou moins fortuitement exprimée par deux éléments " (p. 150)

Par nexus il entend autre chose:

"un nexus unit au contraire deux idées qui doivent nécessairement rester distinctes: le terme de rang 2 apporte quelque chose de nouveau à ce qui a déjà été exprimé jonction a quelque chose de rigide, alors que le nexus est plus souple, plus articulé comme animé (...) un jonction est un tableau, un nexus est un processus, un événement " (ibid)

Jespersen précise également qu'*"un nexus ne comporte pas nécessairement un verbe à une forme personnelle, et qu'il peut former une phrase complète sans pourtant que cela soit toujours le cas "* (ibid)

On comprend donc que le nexus est un terme général qui recouvre aussi bien les constructions nominales que les constructions verbales.

Jespersen avait distingué plusieurs types de nexus (p. 154-179). Nous ne nous servons que d'un seul type que l'auteur désigne par nexus nominal . Nous estimons qu'il recouvre les différents emplois du participe présent verbal.

Ce type, membre de rang inférieur, a deux termes. Considéré par les grammairiens comme un ablatif absolu du latin.

*-we shall go, weather permitting
-They stood, pipe in mouth.*

Nous nous adopterons donc de ce terme de "nexus" pour cerner de plus près le participe présent employé dans une construction absolue.

¹ Olof Eriksson, dans sa thèse de doctorat, 1980, *L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*. Göteborg. se sert de la notion de jonction en la mettant en rapport avec le nexus. Dans notre démarche nous ne servons pas de la notion de jonction.

III. Valeurs logiques attribuées au participe (en) V-ant

3.1. Les valeurs logiques dans la grammaire traditionnelle

Les grammairiens attribuent au gérondif et au participe présent la valeur de "complément circonstanciel". Mais il y a lieu de signaler ici qu'il s'agit du participe présent employé en construction dépendante, c'est-à-dire "*lorsque le participe en-ant fait fonction de subordonnée circonstancielle*".¹ Cela concerne précisément le participe présent employé en fonction détachée.

En effet, la notion de "circonstanciel" est définie par J. Dubois de la manière suivante:

"on donne le nom de circonstanciels aux compléments qui indiquent les circonstances dans lesquelles une action a été réalisée (compléments circonstanciels de temps, de lieu, de manière, de cause, de but, d'accompagnement, de prix, d'instrument, de moyen, etc.). Dans il est mort vendredi dernier, vendredi dernier est un complément circonstanciel de temps de est mort." . p. 86

En tant que "compléments circonstanciels", le gérondif et le participe, selon la grammaire traditionnelle, expriment une action secondaire par rapport à l'action exprimée par le verbe de la phrase principale. *La Grammaire Larousse* (§ 542) note, par exemple, que:

"le gérondif et le participe présent marquent tous les deux une action concomitante de celle de la principale. L'un et l'autre, par là, répondent volontiers à des effets de sens secondaires de moyen, de condition ou de cause"

Pour le gérondif, Wagner et Pinchon (§ 336), disent que le gérondif "*équivalent pour le sens à un complément circonstanciel; il évoque un procès secondaire qui accompagne l'action principale*". Ce complément circonstanciel, "*suyant les contextes, implique une relation de concomitance, de cause, de moyen*" (§ 548).

Togebly (§ 1140) explique que le gérondif s'attache plus particulièrement au verbe de la proposition et en décrit le processus. Selon lui, le gérondif, en tant que complément circonstanciel, marque une action qui est mise en relation de circonstance avec l'action qu'exprime le verbe auquel il se rapporte.

¹ Grammaire Larousse p. 376.

Pour Bonnard dit (p. 2222) que l'action qu'énonce le gérondif est mise "en relation de circonstance avec l'action qu'exprime le verbe auquel il se rapporte". La circonstance peut être:

Le temps:

"la préposition "en" implique étymologiquement que l'action principale est chronologiquement inscrite dans la tension (ou durée) de action exprimée au gérondif "

La manière:

-En allant chez sa grand-mère, elle rencontra le loup.

Il explique qu'il y a souvent ici une concomitance des deux tensions:

-je m'excuse en balbutiant. (J.Vallès)

Le moyen:

-vous recevez un catalogue en écrivant à cette adresse.

La cause:

-Il est mort en mangeant des champignons vénéreux.

La circonstance peut encore être, selon lui, la condition:

-Elle nous surprendrait tous en arrivant demain.

Ces nuances logiques attribuées par Bonnard au gérondif seront les mêmes que celles attribuées par Grevisse dans le onzième édition du *Bon usage* ¹. Mais elles ne sont mentionnées pas dans toutes les grammaires.

Nous avons vu que la *Grammaire Larousse* (p. 128) parle seulement d'"effets de sens secondaires de moyen, de condition ou de cause."

Togebly (§1140) refuse d'attribuer la nuance causale au gérondif, parce que selon lui: "*c'est le participe présent qu'on utilise pour exprimer la cause* "

A propos du fait que le gérondif exprime une action secondaire par rapport à l'action du verbe de la phrase principale, les auteurs de la *syntaxe du français moderne* (§788) ne sont pas de cet avis. Selon

¹ Ces nuances ne figurent pas dans la 13^{ème} édition.

eux, le gérondif peut exprimer une action principale. Ils reconnaissent que dans la phrase suivante:

-la victoire, en chantant, nous ouvre la carrière.

l'action du gérondif est secondaire. Mais dans:

-Dieu le favorisait en lui envoyant des visions et en lui accordant le don de prophétie.

G et R, le Bidois (p. 475) estiment que: "l'envoi des visions, l'octroi de don de prophétie, sont des actions principales, importantes au même titre et au même degré que l'action de "favoriser"

Les gérondifs de ces exemple expriment le moyen, par conséquent, le Bidois pensent que si le gérondif exprime le moyen, son action n'est pas secondaire.

Par ailleurs, ces auteurs ne sont pas d'accord avec les grammairiens qui disent que le gérondif ne peut pas exprimer la cause. Selon eux, le participe présent manifeste la cause avec évidence, mais le gérondif peut "l'effleurer" (§790).

En ce qui concerne le participe présent, Togeby (§1140) dit que

"Le participe présent s'attache plutôt à la proposition entière, et, par là, au sujet de la proposition pour en donner une description"

Wagner et Pinchon (§364) expliquent qu'il insiste sur le caractère "à la fois concret et momentané du procès en train de s'accomplir". Selon eux, il exprime une valeur descriptive, et pour eux, on se sert du participe présent dans les indications de mise en scène, et ils citent l'exemple suivant:

*-je la suivis, montant rapidement l'escalier de bois qui conduisait à la chambre.
(Neval)*

Ces grammairiens ajoutent que avec cette valeur de style que le participe présent accompagne le verbe (aller) pour décrire une action ou un état dans sa progression. Voici un exemple cité:

-l'eau stagnante, à l'arrière, semblait tendue d'une belle soie moirée qui allait se déchirant en longues bavures verdâtres.

En ce qui concerne le lien du participe présent avec le reste de la phrase, Togeby (§1140) explique qu'il s'attache plutôt à la proposition entière, et par là, au sujet de la proposition pour en donner une description.

A propos des "circonstances" que peut exprimer le "participe présent", les grammairiens se disent qu'il exprime en général la cause. G et R. le Bidois estiment que le participe exprime la cause "avec évidence" et ils concluent (§797) : *"...de tous les procédés syntaxiques propres à rendre le rapport de causalité, aucun n'est plus commode, plus expressif, plus conforme aussi au génie de notre langue, que l'emploi du participe présent. Cette forme verbale a comme un privilège pour rendre avec beaucoup de clarté, de force, et aussi de brièveté, la relation causale"*

Mais Togeby ajoute que le participe peut aussi indiquer la manière, mais il précise qu'il décrit plutôt le résultat.

3.2 Les typologies de Halmoy.

La partie consacrée à l'analyse sémantique du gérondif est partie la plus importante de la thèse de Halmoy. Ce linguiste remet en question l'interprétation sémantique attribuée au gérondif dans la grammaire traditionnelle.

En effet, la grammaire traditionnelle, comme nous l'avons vu, assigne au gérondif la valeur de complément circonstanciel qui peut exprimer le temps, la manière, la cause, etc... Halmoy conteste cette valeur de complément circonstanciel. Pour elle, le temps, la manière ou la cause ne sont pas des catégories logiques.

"Si on s'accorde à reconnaître un certain nombre de catégories logiques peu nombreuses, comme le temps, la manière, la cause, le moyen, le but, etc., il n'est pas sûr qu'à ces catégories correspondent exactement des catégories grammaticales," (p.253).

Halmoy ajoute que si la grammaire donne au gérondif ces différentes valeurs, c'est parce qu'en tant que complément circonstanciel de temps, par exemple, il peut être substitué à une proposition subordonnée circonstancielle ce qui n'est pas concluant en soi. Elle avance les raisons suivantes:

la substitution ne peut constituer qu'une paraphrase plus ou moins satisfaisante selon le cas. Le rapport de vérité peut être le même, mais selon elle, le sens est différent parce que la subordonnée, par le sémantisme de la conjonction, précise en elle-même un rapport sur lequel le gérondif restait neutre, non-spécifique. Elle a avancé une deuxième raison selon laquelle si, souvent, une interprétation s'impose comme la plus naturelle, il y a des cas où plusieurs substitutions sont également possibles et satisfaisantes.

Pour résoudre ce problème, Halmoy propose la solution suivante:

"Plutôt donc que de forcer les choses, en voulant à tout prix faire entrer les gérondifs dans les cases toutes faites des compléments circonstanciels reconnus (...), plutôt aussi que de chercher de nouvelles étiquettes à ces gérondifs qui ne correspondent pas aux catégories traditionnelles, ce qui conduit à une "atomisation infertile", il vaut mieux chercher la signification générale du gérondif, cerner les types de rapport qu'il est susceptible d'exprimer en dégagant aussi ce qu'il ne peut faire passer, les impossibilités étant tout aussi parlantes que les aptitudes, sans oublier que ce rapport est par la forme même indéterminée, ce qui ne veut pas dire ambigu," (p.256).

Cette solution consiste à chercher des critères pour "une typologie nouvelle des gérondifs."

Mis à part les gérondifs "adverbes de phrase", Halmoy distingue quatre grands types de gérondifs. Dans ce qu'elle a appelé "le type A",

"il y a une interaction possible entre les procès qu'expriment les deux verbes, le gérondif étant toujours logiquement antérieur au verbe principal. Il s'agit d'un rapport orienté, et dont l'orientation n'est pas réversible."

Halmoy précise que dans ce type A, il y a toujours une mise en rapport logique d'une action sur l'autre, qui peut prendre, selon les verbes en jeu, le sens de cause à effet, de condition à conséquence, de moyen à résultat, ou marquer ce que Gettrup a appelé repère temporel. Elle distingue ce type par les caractéristiques suivantes:

Il peut se paraphraser par "la simple séquence linéaire" à condition que le gérondif soit le premier membre de la juxtaposition, le verbe principal le second, ou par une coordination au moyen de la conjonction "et".

Ainsi, dans l'exemple suivant cité,

-On réussit en travaillant

on peut avoir:

-On travaille, on réussit

-On travaille et on réussit

Ce type est caractérisé aussi par le fait qu'il peut répondre à la question "comment?". Halmoy précise que cela veut dire que ce type permet les interprétations de moyen, cause, condition.

-Comment on réussit? - en travaillant

Halmoy dit aussi que ce type de gérondif se rencontre souvent avec une proposition principale contenant les verbes *pouvoir, obtenir, essayer, tenter, chercher à*.

Selon Halmoy, ce type de gérondif se laisse difficilement précéder de l'adverbe "tout", mais il est le plus souvent focalisé par "c'est... que":

- C'est en travaillant qu'on réussira
- C'est en forgeant qu'on devient forgeron

Halmoy range dans ce type les gérondifs "repères temporels". Le deuxième type de gérondif, Halmoy l'appelle "type A' ". Dans ce type il y a une antériorité logique du gérondif comme dans le type A, mais la différence entre les deux réside dans le fait qu'ici, le couple verbe principal-gérondif n'exprime qu'une seule action, comme l'exemple suivant:

- En étranglant sa mère, il a tué le rêve

Halmoy explique que dans ce type il y a souvent "une relation métaphorique". Nous n'avons pas trouvé de véritables critères pour distinguer ce type A' du type A. Halmoy a repris les mêmes caractéristiques que celles du type A, à savoir que ce type répond à la question "comment?", ou qu'il peut être mis en relief par "c'est...que". L'auteur reconnaît qu'il n'y a presque pas de différence entre les 2 types:

"Il est difficile de tracer une frontière très nette entre le type A et le type A': dans les deux cas, le rapport gérondif-verbe principal est un rapport orienté, le gérondif étant logiquement antérieur au verbe principal. La différence tient à ce que dans le type A on a deux actions distinctes (...). Dans A', au contraire, on n'a qu'une seule et même action, mais considérée sous deux angles différents, dont l'un est présenté comme une conséquence de l'autre." (p.279)

Dans le troisième type de gérondif, que Halmoy appelle "type B", l'auteur note qu'il n'y a pas de rapport logique entre les deux actions en jeu, il n'y a pas d'antériorité logique du gérondif. Elle précise que:

"La relation entre les deux procès est 'fortuite', 'sans contact' " p.259

Selon Halmoy, il s'agit ici d'une "simultanéité pure", ou d'une concomitance "fortuite". Il y a concomitance entre deux actions, selon ce linguiste, mais il n'y a pas interférence ou interaction d'un procès sur l'autre. Les principales caractéristiques de ce type sont les suivantes:

Le gérondif du type B présente un rapport non orienté vers le verbe principal, et en général, il y a réversibilité:

- Je peux nager en fumant.
- Je peux fumer en nageant.

La deuxième caractéristique donnée à ce type est le fait qu'il est "extrêmement fréquent" dans les propositions en incise.

-dit-il en riant

Une autre caractéristique de ce type est qu'il se laisse précéder de "tout".

Le quatrième type, c'est le B'. On l'a quand il n'y a pas antériorité logique du gérondif, mais qu'on décrit par le couple verbe principal-gérondif une seule action. L'auteur donne comme exemples:

-dit-il en bafouillant

-dit-il en bégayant

-Il marche en boitant

L'auteur n'a pas donné des caractéristiques propres à ce type. Il dit tout simplement:

"c'est la catégorie à laquelle on peut réserver l'appellation de manière."

(p.291)

Cette analyse de Halmoy nous paraît contestable à plusieurs niveaux.

Halmoy distingue quatre types de gérondifs, mais elle n'a pas donné de critères pour différencier A' de A et B' de B, ce qui fait qu'on pourrait résumer son analyse par 2 types A et B: antériorité logique du gérondif pour A, non antériorité logique du gérondif pour B.

Entre ces deux types A et B, les critères avancés par Halmoy ne sont pas toujours nets. Car les caractéristiques du type A peuvent se trouver aussi dans le type B. Elle reconnaît elle-même que les gérondifs "repères temporels" se trouvent aussi bien dans le type B que dans le type A. Elle dit aussi que le gérondif du type A se caractérise par le fait qu'il peut répondre à la question "comment", tout en acceptant que des gérondifs du type B puissent le faire aussi.

La mise en relief par "c'est...que" du gérondif est donnée comme caractéristique du type A. Elle dit que l'exemple suivant du type A,

-En forgeant, on devient forgeron

se caractérise par le fait que le gérondif peut être mis en relief:

-C'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Or, la mise en relief peut aussi être utilisé dans le type B, comme à n'importe quel élément construit par le verbe. Dans l'exemple suivant classé dans le type B,

-Il chante en se rasant

on peut avoir aussi:

-C'est en rasant qu'il chante.

Il est vrai que dans le type A le rapport entre le gérondif et le verbe principal est orienté, et que l'orientation est non réversible, ce qui traduit la coordination par "et":

-On travaille et on réussit.

Il est vrai aussi que dans le type B on peut avoir une réversibilité des deux actions.

*-Je peux nager en fumant
-Je peux fumer en nageant*

Mais nous estimons que ces critères ne sont pas suffisants pour remplacer les nuances sémantiques du gérondif par la grammaire traditionnelle

Nous admettons que le fait de remplacer un gérondif par une proposition subordonnée ne donne pas toujours le même sens, mais faute de mieux, nous conserverons ce critère traditionnel pour faire sortir les nuances sémantiques du gérondif.

3.3. Les valeurs temporelles attribuées au (en) V-ant

3.3.1. Les valeurs temporelles selon la grammaire traditionnelle

Selon la *Grammaire Larousse* (§ 544), le gérondif et le participe présent expriment tous les deux l'action en cours de développement. Selon cette grammaire, (§ 545) le gérondif exprime une action simultanée à l'époque du verbe principal, et celui-ci peut être au présent, au passé, au futur. D'après cet ouvrage, l'époque du gérondif peut être indiqué par le contexte: exemple cité:

-En travaillant ce soir, je pourrai aller demain au spectacle.

Pour le participe présent, les auteurs de cet ouvrage pensent que ses constructions sont plus libre que celles du gérondif. Car, en construction absolue, il peut marquer un temps différent de

l'époque du verbe principal. Ici, le sujet du participe est différent du sujet du verbe principal. En construction indépendante, par contre, cette grammaire explique que le participe situe son action à l'époque du verbe principal. (§545)

au passé:

-Dans la rue de Bourgogne il dépassa ses camarades regagnant leurs cantonnements
(Aragon).

-Il pérora(it...) se prenant pour le nombril du monde, pontifiant (Cendrars)

au présent:

-Un boucher coupant, tranchant, élaguant, façonnant, ficelant vaut un danseur, un mime. (Colette)

Le Goffic (§ 301) estime que le gérondif: "marque un procès concomitant et annexe par rapport au procès principal. La concomitance peut avoir une valeur essentiellement temporelle: Il siffle en (tout en) travaillant (= "pendant que"), ou se charger d'autres valeurs selon la place du gérondif et le contexte (en particulier le temps du verbe principal, à travers lequel le gérondif s'interprète):

Pour lui, le participe indique aussi la concomitance:

"Le participe -ant marque une concomitance par rapport au point de repère (quel qu'il soit) que constitue le verbe principal (comme dans le gérondif). Véritable "caméléon", il n'a pas de valeur modale propre, mais tire son interprétation du contexte, pouvant livrer aussi bien des effets de quasi-assertion "

Pour Togeby (§1141), le gérondif exprime la simultanéité et correspond, dans le cas où il a la valeur de "tout en" à une proposition temporelle introduite par "pendant que". Selon lui, le gérondif peut indiquer, à l'instar de la temporelle introduite par "comme", l'arrière-plan. Togeby ajoute que le gérondif peut avoir la valeur d'une temporelle introduite par "au moment où"

En ce qui concerne le participe présent, ce grammairien note (§1141) qu'il indique une relation temporelle "plus lâche" et peut aussi correspondre à une temporelle introduite par "quand". Mais il dit aussi qu'il peut correspondre à un verbe coordonné au verbe de la principale et indiquer ainsi, en antéposition, une action qui précède celle de la principale, et en postposition une action qui suit celle de la principale.

Selon la grammaire d'aujourd'hui (p. 298) : "Conformément au sens temporel de la préposition en , le gérondif a fondamentalement la valeur

d'un complément circonstanciel de temps. Les relations temporelles entre le verbe au gérondif et le verbe principal dépendent du temps de ce dernier: comparer il marchait en lisant son journal (les deux procès sont simultanés) et en cherchant des châtaignes, j'ai trouvé un champignon (le procès du verbe principal j'ai trouvé est inclus dans celui du verbe au gérondif)."

Parlant du gérondif, G et R le Bidois (§ 797) disent que *"... la fonction de gérondif marque essentiellement, et avant tout un rapport chronologique spécial entre deux actions, c'est à savoir une coïncidence; il indique une action en cours d'accomplissement durant laquelle une seconde action vient à se produire. Cette indication proprement, n'est relative qu'au temps (...). Encore une fois, ce qui est mis par le gérondif au premier plan d'éclairage, c'est le fait d'une coïncidence pure et simple".*

Au sujet du participe présent ces auteurs notent (§ 797) que contrairement au gérondif *"la forme en fonction de participe ne marque nullement de soi un simple rapport de simultanéité. Quand elle ne se borne pas (...) à énoncer simplement un état, une habitude, une qualité; quand elle énonce vraiment, comme c'est son rôle propre et sa raison d'être, une action, c'est dans un jour, sous un rapport, non pas chronologique, mais logique. Nous touchons ici à la différence radicale des deux fonctions du mode en -ant"*

Concernant l'aspect accompli du participe marqué par les auxiliaires d'aspect "être" et "avoir", les grammairiens ne semblent pas être d'accord. Pour la plupart c'est une forme accomplie du participe passé.

Pour Grevisse (§890) il s'agit d'un participe passé composé.

"le participe passé composé s'emploie pour marquer l'antériorité par rapport à un autre fait: -Le jeune homme s'excusa, ayant voulu finir de ranger les flanelles. (Zola)".

Togebly (§ 1132) le considère comme un participe présent:

"Le participe présent, tout comme le participe passé et l'infinitif, se met facilement au temps composé"

Quant au gérondif, certains grammairiens estiment que la construction n'est pas disponible en français. C'est le cas des auteurs de la grammaire Larousse du français contemporain (p. 374) qui citent:

"Le gérondif ne possède pas de formes composées le participe en-ant présente (ayant chanté) en face de chantant"

Tesnière (p. 505) est également de cet avis:

"Le gérondif est essentiellement concomitant et n'est pas susceptible d'être formé à partir du participe antérieur"

D'autres admettent son existence, mais reconnaissent que l'emploi est rare. Togeby (§1132) signale: "Le gérondif, dont le en souligne l'aspect duratif, ne se rencontre que très rarement au temps composé: En ayant répondu "oui" à la question, nous avons conscience d'avoir sauvé ce référendum d'un résultat lamentable (Figaro). Sauf s'il est renforcé par tout : cela nous permettra de manoeuvrer avec chacun d'eux comme si l'autre en ignorait le contenu, tout en ayant pris la précaution de le leur faire connaître (Becket)".

Bonnard (p. 2222) dit aussi que:

"Le gérondif se rencontre très peu avec l'auxiliaire" .

3.3.2. Le point de vue de G. Guillaume

Dans ses *leçons de linguistiques*, G.Guillaume (p. 187) représente les modes "quasi-nominaux" que sont le participe passé, le participe présent et l'infinitif dans le schéma suivant:

Ligne représentative du temps _____	Incidence (=accomplissement)
	Décadence (=accompli)

(Langage et science du langage, p. 187)

L'auteur explique que l'infinitif est perçu en incidence sans prolongement, si minime soit-il, de l'incidence en décadence, et l'impression résultante est celle d'un procès en accomplissement sans résolution aucune de l'accomplissement à l'accompli.

Le participe en-ant, au contraire, est, pour lui, perçu à la fois en incidence et en décadence, et l'impression qui s'ensuit est celle d'un procès en partie accompli, si peu que ce soit, et pour le reste en accomplissement dans la perspective.

Pour ce qui est de participe passé, Guillaume le qualifie de "*forme temporelle ultime et très particulière du mode quasi-nominal*", et il le voit comme forme perçue en décadence au dessous de la ligne du temps, toute incidence exclue.

Pour mieux expliquer son raisonnement, Guillaume réécrit chaque mode "quasi-nominal" par les schémas suivants:

	incidence (accomplissement): acceptée positivement (+)	
Infinitif	-----	
	décadence (accompli):	refusée (-)
	incidence (accomplissement): acceptée perspectivement (+)	
Participe (en-ant)	décadence (accompli)	acceptée positivement (+)
	incidence (accomplissement): refusé (-)	
Participe passé	décadence (accompli):	formellement acceptée (+)

Nous voyons par ces schémas que le participe en-ant, contrairement aux autres modes quasi-nominaux que sont le participe passé et l'infinitif, peut exprimer l'accomplissement et l'accompli.

G. Guillaume reprend la même analyse dans *Temps et verbe* (p. 15-20). Il pose que dans la tension d'un verbe, qui peut être représentée par la ligne A B,

A-----B

Il y a plusieurs positions dont la série représente "la carrière du verbe dans le temps":

$$\begin{array}{ccc}
 & t_0+t_1+t_2 & t_{n-2}+t_{n-1}+t_n \\
 A1 & \text{-----} & 1 B
 \end{array}$$

En position initiale, l'auteur explique que le verbe a devant lui sa tension entière: "*Rien de cette tension n'ayant encore été dépensé, il n'existe dans l'esprit aucune image de détension et la tension entre seule dans la composition de l'image verbale,*" (p.16.).

Selon Guillaume, le signe "o" exprime l'absence de détension, et cette représentation entièrement tensive du verbe correspond dans la langue française à la forme d'infinitif.

En position médiane, représentée par $t_1+t_2\text{-----} t_{n-2}+t_{n-1}$, l'auteur pense que: "*le verbe a devant lui la partie non encore dépensée de sa tension et derrière lui la détension correspondante à la tension déjà dépensée*" (p. 16).

Ces positions médianes sont schématisées comme suit:

$$\left. \begin{array}{l}
 t_1 \\
 t_2 \\
 \cdot \\
 \cdot \\
 \cdot \\
 \cdot \\
 \cdot
 \end{array} \right\} = \text{tension/détension}$$

tn-1
tn-2

Cette représentation à la fois tensive et détensive du verbe s'exprime dans la langue française, selon Guillaume, par le participe en-ant.

En position finale, l'auteur avance l'idée que le verbe n'a plus devant lui aucune possibilité de tension et la détension est seule à entrer dans la composition de l'image verbale, et il précise que cette représentation entièrement détensive du verbe a pour expression en français le participe passé.

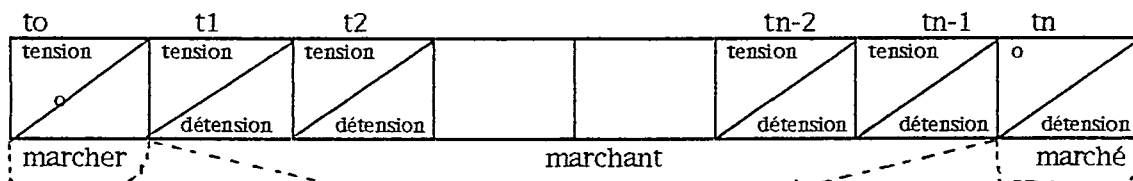
En résumé, la recomposition de l'image verbale selon Guillaume se représente comme suit:

- | | | |
|--------------------------------------|---|------------------|
| 1°) Tension seulement | = | infinitif |
| 2°) Tension et détension juxtaposées | = | participe en-ant |
| 3°) Détension seulement | = | participe passé |

L'infinitif est donc défini comme l'image d'une action qui peut se produire, qui peut résulter d'une volonté, d'une intention: " *Que je me pose la question: "quelles actions puis-je accompli?" la réponse que je me ferai à moi même va se formuler en infinitif: je puis: marcher, courir, manger...etc*" (p. 17).

Pour le participe en-ant, Guillaume pense que " *si je dis: "marchant", je vois l'action non pas seulement en devenir comme avec l'infinitif, mais aussi en réalité. Et comme ceci compense cela, l'impression d'ensemble est celle d'une action en cours* " (p. 17).

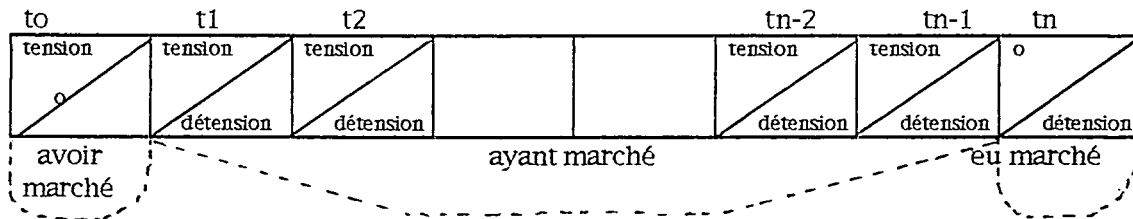
En ce qui concerne le participe passé, Guillaume le définit comme " *l'image morte du verbe* ".



Guillaume explique que ce schéma représente l'image du verbe. Mais avec la position finale tn, selon Guillaume un nouveau problème se pose puisque cette position, qui fait partie intégrante du verbe, doit avoir une forme verbale. Or, dans la théorie de Guillaume, pour qu'il y ait forme verbale il faut qu'il y ait tension, alors que la position finale se passe entièrement en détension. La solution pour Guillaume sera " *l'ouverture d'une nouvelle série verbale* "

Il s'agit, pour l'auteur, de: "la création d'un nouveau verbe AVOIR MARCHÉ, sur lequel se répétera identiquement tout ce qui vient d'être décrit à propos du verbe "marcher", de telle sorte que ce verbe devra être représenté par une deuxième série de positions t', de contenu identique aux positions t de la première série qui représente le verbe marcher" (p. 19)

Cette nouvelle série est illustrée par le schéma suivant:



Dans cette nouvelle série, tout se passe de la même façon que dans la précédente, selon l'auteur AVOIR MARCHÉ exprime la tension sans détente, AYANT MARCHÉ représente la tension accompagnée de détente, EU MARCHÉ indique la détente. Mais Guillaume signale qu'avec cette position finale tn, se pose à nouveau un problème comme la position finale de la série précédente, et la solution est encore l'ouverture d'une autre série verbale, avec AVOIR EU MARCHÉ. Selon Guillaume, le verbe surcomposé de ce type met un terme au renouvellement analytique du verbe, Guillaume conclut en disant: "Il n'existe pas dans la langue de mot qui exprime le verbe intégralement, mais seulement des mots en exprimant l'aspect".

En tout cas, quel que soit le renouvellement, le participe enant, dans la théorie de Guillaume sur le temps, représente toujours une tension accompagnée de détente.

3.3.3. L'article de Gettrup

Le travail de Gettrup a une visée essentiellement temporelle. Il consiste à étudier le gérondif et le participe présent dans le sens temporel.

La démarche de son analyse se montre critique vis-à-vis de la grammaire traditionnelle. Celle-ci, en effet, attribuait souvent le sens temporel au gérondif et au participe présent en rapport avec les notions d'antériorité, de postériorité ou de simultanéité. Dans l'exemple suivant cité par Gettrup:

*-Prenant Urbain à bout de bras, il le déposa doucement sur le sol
(Aymé, Vouivre 89).*

L'auteur explique que la grammaire traditionnelle, parce qu'elle considère que l'action de "prendre" est antérieure à celle de

"déposer", substituerait le participe présent à la proposition temporelle suivante:

-Après avoir pris Urbain à bout de bras, il le déposa doucement sur le sol.

Cette substitution, selon Gettrup, ne semble pas correcte, car la construction participiale qui correspond ici n'est pas "prenant" mais "ayant pris". Cela amène l'auteur à dire:

"le fait que l'action d'une forme en -ant est antérieure, postérieure ou simultanée par rapport à celle d'un verbe fini, n'est donc pas un critère suffisant pour lui attribuer un sens temporel." (p. 217)

A propos du gérondif, Gettrup explique que la grammaire a l'habitude de lui attribuer un sens temporel parce qu'il est substituable par une subordonnée introduite par "Quand" et "Lorsque". Cela vient du fait que "Quand" et "Lorsque" ont toujours été considérés par la grammaire, d'après Gettrup, comme une indication de temps. Cette idée est réfutée par Gettrup. Celui-ci estime que "Quand" et "Lorsque" peuvent aussi indiquer la cause.

"...la possibilité pour un syntagme gérondif de se substituer à une temporelle en "quand" et "lorsque" ne constitue pas une preuve suffisante de l'existence d'un rapport temporel authentique." (p.220)

Mais Gettrup reconnaît qu'avec "Quand", il est difficile de différencier le sens temporel du sens causal.

"De même qu'il serait inepte de distinguer un "Quand" temporel d'un "Quand" causal, les deux significations étant inextricablement liées l'une à l'autre, de même cela n'aurait pas de sens de délimiter un groupe de syntagmes gérondifs totalement dépourvus de nuances causales." (p.221)

De ce fait, l'auteur estime que le terme temporel est impropre. C'est pour cela qu'il a proposé d'appeler "repère temporel" les gérondifs ayant une valeur égale à "Quand".

"pour désigner les syntagmes gérondifs ayant une valeur égale à "Quand" je parlerai donc de repère temporel ou temporels- causals, en soulignant que ces termes ne représentent pas une distinction fondamentale." (p.221)

La notion de repère temporel est définie de la façon suivante:

"On ne peut parler d'un sens temporel que si l'on peut démontrer que la fonction principale du syntagme est d'indiquer un moment ou un espace de temps qui sert de repère temporel à l'action du verbe fini. C'est cette fonction qu'on attribue aux propositions dites temporelles, et on pourrait convenir de ne parler d'un sens temporel que dans les cas où l'on peut substituer aux syntagmes en -ant, ou bien une subordonnée, ou bien un syntagme

prépositionnel contenant une indication de temps suivi d'un infinitif (au moment de sortir, avant de sortir, après être sorti)". (p.215).

Pour appuyer sa théorie, Gettrup utilise plusieurs critères. Il explique que dans les deux exemples suivants:

- 1) *je chante en me rasant*
- 2) *je me rase en chantant*

le premier ne peut avoir que le sens temporel, alors que ce n'est pas possible pour le second. La raison est que dans le premier exemple, le gérondif est substituable par "Quand", tandis que dans le second il s'agit d'une circonstance concomitante.

- Je chante en me rasant => quand / pendant que je me rase*
-Je me rase en chantant => Je me rase comment?

Gettrup signale que dans les deux exemples il s'agit d'une simultanéité, mais la valeur d'information n'est pas la même. Il note que comme la plupart des hommes se rasent régulièrement, normalement une fois par jour, le renseignement disant qu'on se rase n'a rien d'insolite. Il n'en est pas de même pour "en chantant", puisqu'il y a des gens qui ne savent pas chanter et que, de toute façon, on n'est pas censé le faire régulièrement, à des heures fixes. A partir de cette interprétation, Gettrup conclut en disant:

"on peut dire que dans (le premier exemple) le syntagme gérondif désigne un fait connu, dans (le second) un fait non connu. C'est cette opposition qui produit les interprétations de (1) et (2), de sorte que (1) est regardé comme un repère temporel, (2) comme une circonstance concomitante," (p.218).

Cette opposition du caractère connu ou non connu est désignée par Gettrup sous le terme "d'acquis". Il parle de plusieurs acquis, à savoir acquis existenciel et acquis contextuel.

Un autre critère utilisé pour analyser le repère temporel est la notion de "prévisibilité". Pour Gettrup, il s'agit d'un "fait auquel on s'attend parce que, d'habitude, il se produit dans telle ou telle situation." La prévisibilité est illustrée dans l'exemple suivant:

-Tout était si clair dans sa tête, qu'en levant les yeux il s'étonna de voir autour de lui des murailles de livres au lieu de l'espace infini.

L'auteur l'interprète en disant que le personnage en question était occupé à étudier une carte. On peut prévoir que cet acte ne se prolongera pas indéfiniment: tôt ou tard il lèvera les yeux de dessus

la carte. "Lever les yeux" étant préparé par la situation, Gettrup vit dans cet acte un repère temporel:

"La prévisibilité, elle aussi, réduit la valeur d'information d'un syntagme gérondif de manière à lui imposer une interprétation temporelle," (p.218).

En somme, l'analyse de Gettrup sur le repère temporel se résume dans les deux phrases suivantes:

"Il ressort de ce qui précède que je considère les oppositions connu/non-connu, prévisible/non-prévisible comme constitutives du sens que peut prendre un syntagme en -ant. Plus le contenu d'un syntagme donné est connu ou prévisible, et plus l'interprétation temporelle s'impose," (p.219).

Nous voyons que l'interprétation temporelle proposée par Gettrup exclut le participe présent. Pour lui, le participe présent ne peut pas être un repère temporel.

"Selon ma théorie, le participe présent n'est pas un repère temporel. Il n'indique donc ni la simultanéité, ni aucune autre relation de temps."

Il faut signaler que pour comparer le participe présent du gérondif sur la notion de repère temporel, Gettrup a eu recours aux mêmes exemples. Pour parler du participe présent, il a omis la préposition "en".

Dans cette analyse, Gettrup a consacré une place importante à la simultanéité du gérondif. Il se montre critique vis-à-vis de la grammaire traditionnelle, qui considère que le gérondif exprime toujours la simultanéité. Selon Gettrup,

"Il est impossible de maintenir l'hypothèse que le gérondif exige que les deux actions se recouvrent au moins partiellement."

L'auteur se justifie par le fait que les propositions introduites par "Quand" ne diffèrent pas sensiblement des syntagmes gérondifs quant aux relations temporelles, alors que ces propositions n'indiquent, selon lui, que la contiguïté temporelle et non la simultanéité. Donc, pour lui, s'il n'y a pas simultanéité, la contiguïté temporelle suffit dans la relation entre les deux actions. Pour décrire cette notion de contiguïté temporelle, Gettrup parle de l'opposition entre "processus physique" et "processus psychique".

"...j'admets l'hypothèse que si un des deux verbes décrit un processus psychique, la présence d'une contiguïté temporelle suffit pour que le gérondif soit admissible (...). Pour les verbes qui décrivent des processus physiques, les faits semblent plus compliqués, mais dans bon nombre de cas la contiguïté ne suffit pas si les deux verbes appartiennent à cette catégorie. Il faut qu'il y ait coïncidence partielle," (p.229).

Dans la deuxième partie de son analyse, consacrée cette fois au participe présent, Gettrup étudie la hiérarchie de subordination de la forme -ant. Il rejette l'idée que le participe présent soit un complément circonstanciel.

"...il semble impossible de maintenir l'analyse qui fait du syntagme participial un complément circonstanciel," (p.269).

Gettrup se justifie en disant que:

"le comportement syntaxique du syntagme participial présente des particularités qu'on retrouve dans la syntaxe des propositions indépendantes, mais non celles des constructions de subordination apparentes," (p.252).

Il s'ensuit que le participe présent se trouve à un niveau de subordination plus élevé que le gérondif et les propositions temporelles.

"Il semble que le participe présent et le gérondif se comportent respectivement comme une principale et une subordonnée," (p.253).

La conclusion de cet aperçu sur la hiérarchie de la subordination est que seul le gérondif peut être considéré comme complément circonstanciel.

"Il me semble que le participe présent se situe à niveau intermédiaire entre les propositions indépendantes et les compléments circonstanciels." (p.268)

Conclusion

En résumé, on peut dire que les deux formes en V-ant et V-ant ont toujours été traité comme des formes verbales depuis l'époque classique. Mais ces deux formes verbales n'ont pas les mêmes emplois. Les grammaires ont toutes admis que le en V-ant a un emploi adverbial, tandis que le V-ant a un emploi adjectival du fait qu'il peut occuper presque toutes les fonctions d'un adjectif.

Au niveau des valeurs attribuées à chacun de ces deux participes, les avis changent selon les auteurs puisque nous avons vu que certains pensent que le en V-ant n'est pas un participe alors que d'autres ont le sentiment contraire.

Dans tous ces travaux, on n'a pas essayé de voir le rapport qui lie le participe en V-ant ou V-ant au verbe principal (ou au syntagme nominal pour les V-ant épithètes) de l'énoncé. Notre

démarche consiste à proposer une analyse des deux formes à partir de la notion de "rection". Il s'agit d'examiner plus précisément le rapport du participe avec le verbe ou le syntagme nominal auquel il se rattache. Cela nous amènera à étudier les deux participes séparément, ce qui nous permettra de voir en quoi ils se différencient entre eux.

Les critères que nous allons utiliser sont ceux préconisés dans l'approche pronominale.

Deuxième partie

Analyse des deux formes en *-ant*

IV. La morphologie du participe (en) V-ant verbal et adjectival

4.1. -La préposition en :

Pour la grammaire pédagogique, la présence de la préposition "en" permet de distinguer le en V-ant du V-ant.

"le gérondif présente une structure absolument fixe: toujours précédé de en, son élément verbal en-ant est invariable" ¹

Par définition donc, le (en V-ant) a toujours comme composant obligatoire la préposition "en", par opposition au (V-ant) qui n'est jamais précédé d'une préposition :

-j'ai rencontré Marie en faisant des courses
-j'ai rencontré Marie faisant ses courses

Il est à noter que l'infinitif peut être précédé par des prépositions:

...à faire
...sans faire
...pour faire

par opposition au (en V-ant), qui ne peut en avoir qu'un:

... à faisant ses courses*
... sans faisant ses courses*
... pour faisant ses courses*

Il arrive qu'il y ait un en V-ant sans la préposition "en". C'est lorsque celle-ci est mise en facteur. Halmoy signale qu'actuellement "dans le cas de gérondifs coordonnés, la préposition en est en règle générale toujours répétée". (P.51)

Selon Hanse (1994, p. 431): "cette préposition, dans une suite de gérondifs, se répète généralement: *En entrant et en sortant*. Toutefois on dit: *En allant et venant*. On ne peut pas répéter en quand le second verbe (avec éventuellement le même complément) ne fait que renforcer le premier, dont il est proche par le sens: *En ... disant et en ... expliquant et développant son idée*"

Cette idée est confirmée par notre corpus, dont voici quelques exemples :

¹ Wartburg., W (1973, pp. 250)

- *Le PDG de la Société Française de Production Antoine de Clermont-Tonnerre a proposé d'assouplir un peu son plan en diminuant le nombre des licenciements et en augmentant le nombre de reclassements.* (Bonnefoy, 141_13)

- *Quelque 2000 personnes, entourées d'un cordon de policiers, ont également manifesté sur une place de la ville aux alentours de minuit, en brandissant des drapeaux turcs et en scandant "La Turquie est la plus grande."* (Le Monde, 02.06.93, 5)

- *... Mohamed Sahnoun avait entrepris de déstabiliser les seigneurs de la guerre, notamment l'intraitable général Aïdïd, en s'attaquant à leur pouvoir militaro-financier, en minant leur emprise clanique par des contacts directs avec les chefs traditionnels, et en tentant de ranimer les structures de la société civile.* (Le Nouvel O., 14.10.93, 66)

Halmoy (P.52) affirme que la non répétition est rare, dans son corpus limité au vingtième siècle. Cependant, on trouve de nombreux exemples antérieurs au vingtième siècle où "en" n'est pas répété. Il faudrait donc expliquer la disparition progressive de ce phénomène d'un siècle à un autre.

Ce tour est fréquent surtout dans St Simon, Balzac et Stendhal. En voici quelques exemples:

- *Tessé lui en fit le récit, mais en se récriant que cela ne pouvait pas être, et se fondant sur la modicité de la somme.* (St. Simon, p. 170)

- *(...) ce long règne de vile bourgeoisie (...) avait su tout anéantir (...) en exterminant toute émulation (...) et en éloignant et perdant avec soin tout homme qui montrait quelque application* (St. Simon, p. 361)

- *"Qu'est-ce que vous faites-là?" me dit-il en me joignant, et riant de ma surprise,* (St. Simon, p. 83)

- *Cette attitude, chez Crevel, consistait à se croiser les bras à la Napoléon, en mettant sa tête de trois quarts, et jetant son regard comme le peintre le lui faisait lancer dans son portrait, c'est-à-dire à l'horizon.* (Balzac, C. Bette, 32)

- *En effet, au moment où elle longea le parapet du quai Voltaire en dévorant le rivièrè, et marchant en idée sur l'autre rive, elle reconnut l'artiste dès qu'il déboucha par le guichet des tuileries pour gagner le pont Royal.* (Balzac, C Bette, 150)

- *Une jeune femme qui, pour elle, avait des semblants d'amitié, qui lui disait tout, en la consultant, la flattant et paraissant vouloir se laisser conduire par elle, devient donc en peu de temps plus chère à l'excentrique cousine Bette que tous ses parents.* (Balzac, C. Bette, 135)

- *Mais, est-il vrai, Monsieur, lui dit-elle en s'arrêtant encore et craignant mortellement de se tromper, tant sa croyance la rendait heureuse, vous savez le latin?* (Stendhal, 52)

-*Quand j'aurai gagné obscurément quelque argent en courant ces ventes de bois et méritant la faveur de quelques fripons subalternes, qui me dit que j'aurai encore le feu sacré avec lequel on se fait un nom.* (Stendhal, 102)

-*Tel autre avait réussi à se faire désigner pour successeur à la cure d'un gros bourg fort riche en assistant à tous les repas du vieux curé paralytique et lui découpant ses poulets avec grâce.* (Stendhal, 226)

-*Sa femme s'assit sur un banc et prit sa quenouille. Lui, allait et venait; et en allant et venant, il lui cherchait querelle sur tout.* (Diderot, Jacques ..., 35)

Halmoy parle d'un gérondif complexe, elle cite:

"la non répétition de *en* devant la deuxième forme verbale en -ant a pour effet de présenter les deux actions comme une entité syntaxique, à contenu sémantique double" et elle ajoute: "de la même façon on trouve le gérondif "complexe" en allant et venant, sans répétition de *en*, pour indiquer un mouvement unique de va-et-vient, considéré comme un tout". p.(53)

Elle cite l'exemple suivant souvent cité par les grammairiens

-*Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même, en prenant les matériaux de ci et de là, se faisant donner un coup de main par l'un et par l'autre, grappillon au château les choses de rebut, ou les demandant et les obtenant toujours.*
(Balzac, cité par. Halmoy, p54.)

Dans cet exemple, l'auteur s'interroge sur la nature des formes en-ant, s'agit-il des gérondifs coordonnés ou d'un gérondif suivi des participes présents? et elle conclut

"quoi qu'il en soit, on peut admettre les deux interprétations: soit un gérondif suivi de participes présents, soit une succession de gérondifs coordonnés avec un seul *en* en tête et en facteur commun" p.55.

Il s'agit, à notre avis des *en* V-ant en liste, dans la mesure où on peut insérer la préposition *en* devant chacun des de ces formes en-ant sans changer la signification

- *Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même, en prenant les matériaux de ci et de là, en se faisant donner un coup de main par l'un et par l'autre, en grappillant au château les choses des rebut, ou en les demandant et en les obtenant toujours.*

- <i>Tonsard se bâtit cette maison lui-même</i>	<i>en prenant les matériaux d</i>
<i>main</i>	<i>en se faisant donner un coup de</i>
	<i>en grappillant au château les choses</i>
	<i>ou en les demandant</i>
	<i>et en les obtenant toujours.</i>

C'est également le cas de l'exemple suivant:



finir

finiss-*ons* que je finiss-*e* finiss-*ais* finiss-*ant*

connaître

connaiss-*ons* que je connaiss-*e* connaiss-*ais* connaiss-*ant*

boire

buv-*ons* que je boiv-*e* buv-*ais* buv-*ant*

prendre

pren-*ons* que je prenn-*e* pren-*ais* pren-*ant*

Dans cette perspective, le radical verbal n'est pas toujours celui de l'infinitif. Dans son étude sur le gérondif, Dècle (1977, p. 6) pose que si:

“dans la plupart des cas ant peut être substitué aux morphèmes de l'infinitif : er, ir, oir, re (...), une telle substitution n'est pas toujours possible”.

Si l'on choisit comme radical de la forme en-ant celle de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif, on peut

“ramener dans le système général des formes comme finissant, voyant, peignant, ...”

Il reste cependant des exceptions :

- Etre (sommes/étant)
- Avoir (avons/ayant)
- Savoir (savons/sachant)

Selon Dècle, certains verbes (peu nombreux) n'ont pas de forme de participe présent (ni d'ailleurs de gérondif). Ce sont:

-des archaïsmes (verbes dont l'emploi n'est plus attesté qu'à certains temps et à certaines personnes dans des tournures figées). Ces verbes appartiennent habituellement à des vocabulaires spécialisés

ester, férir, issir, occire

-des verbes dont la forme participiale n'est pas acceptée bien qu'elle soit "morphologiquement possible" :

-bruire (adjectif bruissant)
-déchoir (v.s. échoir/ échéant)
-parfaire, dépourvoir

les verbes impersonnels, tels que :

-falloir

Les grammairiens notent que le participe V-ant est incompatible avec un verbe impersonnel. Cette idée est confirmée aussi par Moorgat, (p. 47). Cependant, force nous est de constater que :

-S'agissant de la Lorraine, le choix fait en faveur de M. Rausch pose la question des alliances.
(Le Monde, 11/05/ 92, 8)

-je marchait peureusement, le dos rond, me semblant que chacun des passants reconnût en moi un homme qui sortait de prison.

(Aymé, cité par Togeby, §1134)

-Mais lui fallant un pic, je sortis hors d'effroi" (Molière)

Mais il semble bien que les verbes météorologique comme "pleuvoir", "neiger", "venter" ne sont pas utilisés avec -ant. Nous n'avons trouvé aucun exemple de type:

"pleuvant", "pleuvante", "en pleuvant".

Bescherelle (1980, p. 60) note dans *l'Art de conjuguer*, à propos du verbe "pleuvoir" que son participe ne s'emploie qu'au sens figuré:

- Les coups pleuvant sur lui, ...

Certains pensent que si le (en) V-ant et le verbe recteur sont tous les deux impersonnels, l'énoncé est plus acceptable. C'est le cas de *la Grammaire d'aujourd'hui* (p. 298) qui note:

*"Les verbes impersonnels, qui n'ont pas de sujet du point de vue sémantique, sont de ce fait inaptes à recevoir une détermination adverbiale à l'aide d'un gérondif: *il pleut en inondant les champs est exclu. Toutefois, il pleut en tonnant est possible, car les deux verbes sont impersonnels."*

Selon Bonnard (1993, p.235) on lit: "la seule règle vraiment imposée par la grammaire est de ne pas rapporter un gérondif à un verbe impersonnel (...), on peut dire: -La pluie tombe en inondant la route. Mais pas : -*il pleut en inondant la route."

Effectivement il nous semble que si les deux verbes sont impersonnels la tournure est plus acceptable, quoique ce ne soit pas très sûr:

- ?Tout en ventant, il neigeait
- ?Il pleut en tonnant
- ?Tout en pleuvant, il y avait un vent très fort

Il semble aussi que ces verbes peuvent être employés dans une construction absolue.

- ?Les coups pleuvant, je me suis enfui
- ?Le ciel pleuvant, la température s'est radoucie
- ?Le ciel pleuvant à grosses gouttes, je n'ai pas pu sortir.

Le (en) V-ant peut avoir une forme accomplie et une forme inaccomplie, et pour certains une forme active et une forme passive. La plupart des grammairiens¹ considèrent la forme accomplie active comme la forme accomplie du "participe passé" qu'on peut représenter ainsi:

	infinitif prés	infin. passé	part. présent	participe passé	
actif	partir	être parti	partant	parti	étant parti
	aimer	avoir aimé	aimant	aimé	étant aimé
passif	être loué	avoir été loué	étant loué	loué	ayant été loué

D'autres le considèrent plutôt comme la forme accomplie du participe présent, c'est le cas de G. Guillaume¹, Leeman-Bouix (1994), et de Curat., H (1991). A tous les modes, la forme composée est constituée d'un auxiliaire qui reçoit la même conjugaison que la formes simple. Autrement dit, chaque forme verbale simple portant une désinence est couplée avec la forme auxiliée dans la quelle l'auxiliaire porte cette même désinence; *part-ant* est couplé avec *ét-ant parti*, et *ét-ant aimé* avec *ay-ant été aimé*. L'ensemble des formes se présente ainsi:

¹ Riègel et alii, (pp. 267-272), La Grammaire d'Aujourd'hui, pp. 471), Grevisse-Goos, § 307. Aussi dans le Nouveau Bescherelle 1 (1980), *L'Art de conjuguer*. On trouve la forme du participe "ayant aimé" rangé en parallèle avec "aimé" et non avec "aimant". Alors que *Larousse de la conjugaison*, 1987. considère "ayant aimé" comme la forme composée du participe présent.

¹ voir p. 80-81.

	infinitif		participe présent		participe passé	
	simple	composé	simple	composé	simple	composé
actif	partir aimer	être parti avoir aimé	partant aimant	étant parti ayant aimé	parti aimé	été parti eu aimé
passif	être aimé	avoir été aimé	étant aimé	ayant été aimé		été aimé

Le en V-ant diffère seulement par l'adjonction de "en" devant chacune des formes en -ant.

4.3.-Distinctions orthographiques

Toutes les grammaires mentionnent que la différence morphologique entre les le V-ant verbal et adjectival. Togeby (§1121) signale que

"Pour la plupart des verbes, le participe présent se confond complètement avec le masculin singulier de l'adjectif verbal: chantant, parlant, finissant"

infinitif)	participe présent	adjectif "verbal"
<i>savoir</i>	<i>sachant</i>	<i>savant</i>
<i>pouvoir</i>	<i>pouvant</i>	<i>puissant</i>
<i>vouloir</i>	<i>voulant</i>	<i>(bien) veillant</i>
<i>valoir</i>	<i>valant</i>	<i>vaillant</i>
<i>s'arroger</i>	<i>s'arroyant</i>	<i>arrogant</i>
<i>interroger</i>	<i>interrogeant</i>	<i>interrogant</i>

Pour d'autres verbes cette différence morphologique s'accompagne dans certains cas d'une différence orthographique. Les grammaires mentionnent deux cas:

1. Graphie *-ant* pour le participe présent verbal et *-ent, -ente* pour le participe adjectival. Cette distinction touche un petit nombre de verbes: on en trouve chez Grevisse (p. 1342) une liste:

ADJECTIF	PARTICIPE
<i>-ent/ -ente</i>	<i>-ant</i>
<i>adhérent</i>	<i>adhérant</i>
<i>affluent</i>	<i>affluant</i>
<i>coïncident</i>	<i>coïncidant</i>

<i>confluent</i>	<i>confluant</i>
<i>convergent</i>	<i>convergeant</i>
<i>déférent</i>	<i>déférant</i>
<i>détergent</i>	<i>détergeant</i>
<i>différent</i>	<i>différant</i>
<i>divergent</i>	<i>divergeant</i>
<i>émergent</i>	<i>émergeant</i>
<i>équivalent</i>	<i>équivalant</i>
<i>excellent</i>	<i>excellant</i>
<i>expédient</i>	<i>expédiant</i>
<i>influent</i>	<i>influant</i>
<i>interférent</i>	<i>interférant</i>
<i>négligent</i>	<i>négligeant</i>
<i>précédent</i>	<i>précédant</i>
<i>somnolent</i>	<i>somnolant</i>
<i>violent</i>	<i>violant</i>

On distingue ainsi:

-une femme influant fortement sur la vie politique
de *-une femme très influente*

2. Graphie *-uant* pour le participe verbal et *-ant* pour le participe adjectival pour certains verbes dont le radical s'orthographie au présent avec une finale en: *-qu + e*
-gu + e

comme *communiqu-e, fatigu-e*

2.1. Le participes (en) *V-ant* conservent cette graphie-*qu-* et *-gu-*, même devant le *a* de *ant*, alors que le *u* n'est pas utile devant *a*:

communiqu-ant *fatigu-ant*

2.2. La forme adjectivale *-ant/ -ante*, en revanche, se joint au verbe sans l'intermédiaire du *u* :

fatig-ant, communic-ante

et en ce cas la finale des verbes n'est pas en *-qu-*

**communiquante*

mais en *c*:

communic-ant, communic-ante

Voici la liste de Grevisse:

ADJECTIF	PARTICIPE
<i>communicant</i>	<i>communiquant</i>
<i>convaincant</i>	<i>convainquant</i>
<i>provocant</i>	<i>provoquant</i>
<i>suffocant</i>	<i>suffoquant</i>
<i>vocant</i>	<i>voquant</i>
3.en -gant.	-quant
<i>délégant</i>	<i>déléquant</i>
<i>divagant</i>	<i>divaguant</i>
<i>extravagant</i>	<i>extravaguant</i>
<i>fatigant</i>	<i>fatiguant</i>
<i>intrigant</i>	<i>intriguant</i>
<i>navigant</i>	<i>naviguant</i>
<i>zigzagant</i>	<i>zigzaguant</i>

On distinguera entre:

-une femme **provoquant** des catastrophes
et -une femme **provocante**

et entre

*-Jean hurlait à tue-tête durant tout le trajet fatiguant tous les passagers du véhicule.
-il a fait un travail fatigant*

Togebly note que: "un très grand nombre de verbes n'ont pas d'adjectif verbal, alors que tous ont un participe présent". (§ 1121)

Il s'agit par exemple de des V-ant suivants:

les auxiliaires: *ayant, étant;*

quelques verbes modaux: *devant, pouvant, daignant, osant;*

d'autres verbes: *disant, écrivant, faisant, élevant, oubliant;*

des verbes pronominaux: *se souvenant, s'enfuyant, s'évanouissant, etc.*

V. Morphosyntaxe du participe (en) V-ant

On a vu qu'au niveau morphologique, la différence entre les deux participes -ant est que le "en V-ant" est toujours précédé de la préposition "en", alors que le V-ant n'est jamais introduit par une préposition

Au niveau morphosyntaxique, les deux participes ont des comportements communs, mais il y a aussi des points où ils s'opposent.

5.1. Les points communs

5.1.1. La négation:

La négation encadre les deux participes (en) V-ant comme c'est le cas pour les formes conjuguées du verbe; c'est-à-dire le bloc formé par le (en) V-ant verbal accompagné éventuellement de ses pronoms clitiques compléments:

-Mais, ne tenant pas à son impatience, elle vint coller son oreille contre la porte de Julien. (Stend, R et N, 118)

-A la fin, n'y tenant plus, et comme il entendait Edouard s'agiter dans son lit, il murmura: "si vous ne dormez pas, je voudrait vous demander encore..." (Gide, LFM, 213)

-"Mon cher Vincent, reprit Passavant, permettez-moi de vous dire que vous le froisserez beaucoup en ne lui demandant pas ce petit service. (Gide, LFM, 146)

-Encore la drogue? on connaît le problème! Ne pensez pas cela. Pas en regardant cette femme là. Pas en l'écoutant. (L'Express, 10/01/91, 13)

S'il y a auxiliaire "être" ou "avoir", c'est autour de cet auxiliaire qu'elle se place:

-N'ayant rien entendu au précédent chapitre de Merri Hissing, je me transporterai chez mon ami monsieur Husson. (Volt, Contes, 40)

-je sais que c'est un grand éloge que je ne donne, plus grand que vous ne pouvez l'imaginer, ne l'ayant point connue. (Diderot, La Religieuse, 52)

-ne pouvant pas sortir on se réunissait le soir (O: Barbara, 12, 2)

5.1.2. La place des clitiques

En tant que verbe constructeur, le participe -ant peut avoir des pronoms clitiques. Ils se placent toujours à gauche du participe, comme les clitiques des formes conjuguées du verbe.

-M. Lojze Peterle, a souligné que la république disposait désormais d'un instrument
lui permettant d'être maître de son avenir. (Le monde)

-Le bonhomme lui ayant présenté son fils, il les avait invités à dîner tous les
deux. (Flaubert, 91)

-elle le prit dans ses bras, en l'y serrant maternellement. (Balzac, C. Bette,
289)

-Je crus lui faire plaisir en le lui disant; il protesta (...) (Gide, L F M, 124)

Il est à signaler que le en V-ant peut avoir facilement deux clitiques (objet prépositionnel et objet non prépositionnel), alors que le V-ant a tendance à n'avoir qu'un seul clitique. Le pronom clitique remplaçant l'objet non prépositionnel est théoriquement disponible dans la langue. Mais son emploi est très rare. Dans notre corpus nous n'en avons aucun exemple. Un exemple comme le suivant est toutefois acceptable.

-ne lui en ayant pas encore parlé, je ne sais pas

Concernant le en V-ant, on ne peut insérer que les pronoms clitiques ou le "ne" de négation entre la préposition "en" et le V-ant. Dans les exemples suivants, on trouve certains adverbes qui figurent soit à gauche soit à droite du en V-ant et qui ne peuvent en aucun cas s'insérer entre la préposition et le V-ant.

-Marneffe avait aidé sa femme à nettoyer les meubles, à rendre du lustre aux plus
petits objets, en savonnant, en brossant, en époussetant tout.
(Balzac, C Bette, 131)

-il l'entraîna dans sa maison, en lui faisant beaucoup de questions à la fois.
(Flaub, édu senti, 38)

-Les Nuers se livrent à des razzias effrénées sur le bétail des Dinkas, et les hommes
de Riek marchent sur les terres de Garang, en tentant même de capturer Kongor, sa
ville natale. (Le Nou Obs, 11/02/93, 53)

-Et c'est seulement en démontrant que leur rôle de chercheurs et de formateurs est
fondamental pour le pays que les universitaires obtiendront pour eux...
(Le M. 02/06/93, 2)

-Voyez-vous, ces enfants il faut savoir les prendre; et c'est d'abord en leur
montrant qu'on les comprend. (Gide, LFM, 11)

On ne peut pas avoir

-? *Marneffe avait aidé sa femme à nettoyer les meubles, à rendre du lustre aux plus petits objets, en savonnant, en brossant, en tout. époussetant*

-? *il l'entraîna dans sa maison, en lui beaucoup faisant de questions à la fois.*

Dans l'exemple suivant employé à l'oral, il nous semble qu'il s'agit d'un emploi méridional

-*si elles ont été traitées c'est fini on peut s'en servir même en bien les lavant*
(Hanastasiou 1,15)

De même qu'on a aussi:

-*en ne pas les lavant"*

5.1.3. L'auxiliaire d'aspect et le passif

Les deux formes du participe -ant peuvent avoir un auxiliaire d'aspect. Mais on observe ici une différence d'emploi: l'emploi de l'auxiliaire est fréquent pour le V-ant, mais il est très rare pour le en V-ant.

-*Ayant remarqué que la clef du cabinet était tachée de sang, elle l'essuya deux ou trois fois.*
(Perraut, *La Barbe bleue*, 86)

-*Etant arrivée à la porte du cabinet, elle s'y arrêta quelque temps*
(Perraut *La Barbe bleue*, 86)

- *je pense que ces clients me payeront assez rapidement en leur ayant indiqué bien entendu que comme toute société nous avons nous aussi des dates à respecter*
(O: Guinini 9,16)

- *Il touchait 3000 dollars par mois en étant devenu salarié de la terreur.*
(*Le Matin*, 24.3.87, 11)

Il y aussi une différence d'emploi de l'auxiliaire au niveau du passif. Dans notre corpus nous avons des exemples de V-ant passif, mais pas de en V-ant.

- *Il y a des maximes, dit Pococuranté, dont un homme du monde peut faire son profit, et qui, étant resserrées dans des vers énergiques, se gravent plus aisément dans la mémoire.*
(*Volt. Contes*, 193)

- *Je n'en ai jamais reçu, dit Candide; car, figurez-vous qu'ayant été chassé du château pour l'amour d'elle, je ne pus lui écrire.*
(*Volt. Contes*, 184)

- *Un jour, un de ses domestiques, receveur des billets et ouvreure de loges, ayant été cassé aux gages, se souleva contre Bienfait,...*
(*Volt. Contes*, 244)

5.1.4. Les verbes factitifs.

Les verbes factitifs, notamment "faire" et "laisser", peuvent s'employer au deux formes du participe (en) V-ant.

Faire

- *Il est revenu à ce discours là faisant croire aux enseignants à l'option publique que heu que ce qu'il pensait.* (Vitoux, 38,2)

- *Il (le tourisme) emploie, directement ou indirectement, plus d'un million de personnes, faisant vivre au total, quelque six millions d'Égyptiens.* (Le monde, 14.11.92)

- *C'est ici que j'ai entendu la mer pour la première fois, c'est ici que le la ressens le mieux, quand elle vient, avec ses longues lames qui forcent l'entrée de la passe, devant l'estuaire des deux rivières, faisant jaillir haut l'écume sur les barrières de Corail.* (Le clé,35)

- *nous on a peur de faire fausse route en leur faisant faire ceci en leur faisant faire cela c'est très différent* (Faure 29,7)

- *je suis arrivé avec une bonne publicité dans le journal local en me faisant passer pour un ingénieur américain* (Charonnet 3, 37)

Laisser

- *Celui qui les prononçait était un petit homme, habillé d'une ample redingote brune, et coiffé d'une casquette laissant paraître sous la visière un nez pointu.* (Flau, L'édu. Sen, 51)

- *Elle voyait encore sa pâleur quand il avait craint de perdre son portrait ou de la compromettre en le laissant voir.* (Stendhal, 95)

Le participe (en) V-ant n'a, sur ce point, aucune particularité.

5.1.5. La présence ou l'absence du complément

En tant que formes verbales les deux participes peuvent avoir des compléments¹, cependant ces compléments sont obligatoires pour le V-ant alors que le en V-ant peut être employé tout court. On trouve une explication de ce phénomène dans Togeby (§1138) qui cite:

"Si la phrase participiale n'a pas de complément, on emploie le plus souvent le gérondif, le participe présent étant concurrencé dans cette construction par l'adjectif verbal "

¹ voir chapitre (valeur verbale du participe)

Cette remarque est vérifiée dans notre corpus (voir corpus en Annexe)

5.2. La différence entre les deux participes -ant.

La différence morphosyntaxique entre les deux participes se manifeste au niveau de l'emploi des verbes "transparents"¹ pour reprendre la terminologie de D. Gaatone. Le participe V-ant s'emploie comme verbe transparent suivi d'un infinitif. Il s'agit des verbes "pouvant", "voulant", "devant", "venant", "allant":

POUVOIR

-Le Dr.Snow a indiqué (...) avoir trouvé "sur le site indiqué par les témoins plusieurs squelettes qui apparaissent marquer un charnier *pouvant* contenir beaucoup plus de corps."
(Le Monde, 24.11.92, 4)

-Son assurance réitérée ne me convainquait pas, *ne pouvant* concevoir que dans l'intervalle d'un jour entier.
(Diderot, La Relig., 62)

VOULOIR

-Julien, *voulant* montrer à Verrières ce que c'était qu'un prêtre, alla prendre chez son père une douzaine de planches de sapin (...).
(Stendhal, 169)

- La Serbie fut la première à relever la tête, suscitant immédiatement chez ses voisins d'autres vagues nationalistes et hostiles à l'idée d'une Serbie *voulant* dominer une fois de plus le pays et remodeler ses frontières intérieures.
(Le Monde, 27.06.91, 1)

DEVOIR

-L'association édite d'ailleurs également des livres, le premier, le Spectacle cinématographique à Limoges de 1896 à 1945, étant paru fin 1992 et le second, consacré à la Corse, devant paraître dans le courant de l'année.
(Le Monde, 03.07.93, 15)

- "Cet individu avait été chargé par un quarteron de manipulateurs sournois et sans scrupules de devenir l'exécutant devant abattre certains de nos militants", récite le porte-parole des clandestins.
(Le Nouvel Obs., 14.10.93, 97)

VENIR

-Venant d'arriver, il ne savait pas de quoi nous parlons.
(cité par G.et R.Le Bidois. Syntaxe du f.moderne, p.698)

-Marguerite venant de vendre sa maison, ils ne savent plus où aller passer leurs vacances.
(cité D.et Pichon, p.309, T.V)

-Lorsqu'il repassa devant moi, venant d'achever de prendre l'avis des pairs sur l'arrêt concernant le Parlement, je l'avais averti de ne prendre point leur avis sur l'affaire qui allait suivre...
(St.Simon,392)

¹ Dans l'approche pronominale, ces verbes sont appelés des "modaux"

ALLER

-M.de Luxembourg, allant, le 14 juillet, reconnaître un fourrage de l'abbaye d'Heylesen, où il était campé, fut averti de la marche de Tilly...

(St.Simon, 85)

_ M.de la Rochefoucauld à l'instant se fit mener chez le Roi qu'il trouva allant passer chez Mme de Maintenon.

(St.Simon IV, p.309, T.V)

Pour le en V-ant, on ne peut trouver que les verbes "aller" et "venir". Impossible d'avoir:

-*en pouvant

-*en devant

ALLER

- c'est nous qui) avons récupéré ayant l'impression de faire un peu preuve de courage là + en allant ramasser ces fromages et + et le reste à la barbe des Italiens

(Marcellin, 19, 6)

-Et à moi, quand elle nous a laissés seuls en allant reprendre sa place au chevet de son mari qui râlait votre honorable père m' a dit: "(...)".

(Balzac, C. Bette, 423)

VENIR

-Animé par une pointe de vin, il s'étendit, après le dîner, sur un divan, en proie à un bonheur à la fois physique et spirituel, que Mme Marneffe mit au comble en venant se poser près de lui.

(Balzac, C Bette, 280)

Mais du V-ant au en V-ant, ces verbes n'ont pas les mêmes valeurs d'emplois. Employés comme enV-ant, "aller" et "venir" ont toujours la valeur d'un verbe de mouvement, donc constructeur. Cela se justifie par le fait qu'avec ces verbes, on peut mettre des constituants entre le en V-ant et l'infinitif, et là on trouve qu'il s'agit d'éléments régis par le en V-ant. C'est le cas des exemples suivants:

-Et à moi, quand elle nous a laissés seuls en allant reprendre sa place au chevet de son mari qui râlait votre honorable père m' a dit: "(...)".

(=) *-en allant au chevet de son mari qui râlait reprendre sa place.*

Nous voyons à travers ces deux exemples que le fait que le locatif soit placé juste après le en V-ant de "aller" et "venir" fait ressortir le caractère constructeur de ces verbes. Comme V-ant, la situation n'est pas la même. Ces verbes suivis d'un infinitif ne sont pas des verbes constructeurs. Leurs valeur verbale est très faible. Ils constituent des verbes proches de verbes auxiliaires.

5.3. Conclusion

En résumé, on peut dire que la structure morphosyntaxique est la même entre le V-ant et le en V-ant; tous les deux ont les mêmes comportements que les verbes conjugués. Mais on observe une différence d'emploi entre les deux participes, à savoir que le en-Vant à un emploi plus restreint que V-ant.

VI. Le (en) V-ant en liste

Introduction

La notion de coordination, telle qu'elle est présentée dans la grammaire scolaire, est une relation qui consiste à relier deux éléments "de même fonction" avec un effet additif, ces éléments "coordonnés" peuvent être reliés par des "conjonctions de coordinations" tel que ("et", "mais", "puis", "ou", "or", ...) ou ils sont en "juxtaposition" quand ces "conjonctions" sont absentes.

Les éléments coordonnés appartiennent à une même place de valence ou de rection. Mais on peut trouver un enchaînement de plusieurs éléments qui ont les mêmes fonctions syntaxiques, alors qu'ils ne sont pas forcément en "coordination" au sens classique.

C'est pourquoi l'approche pronominale préfère parler de phénomène de liste; c'est une notion plus large que la coordination. Elle permet de rendre compte de tous les éléments qui ont les mêmes fonctions syntaxiques. M. Ndiaye (1989, p. 70) définit le phénomène de liste comme suit:

"on peut convenir d'appeler liste non seulement la suite que forment les différentes réalisations lexicales ou semi-lexicales mais le phénomène syntaxique lui même qui est un phénomène de piétement sur un même emplacement" ¹

Ce phénomène de liste s'établit entre deux ou plusieurs éléments au moyen de ce qu'il appelle "joncteur de liste". Il s'agit de:

"tout terme ou groupe de terme qui peut être analysé comme un lien entre les différentes réalisations lexicales de la place syntaxique ainsi réitérée, et qui ajoute à la liste une organisation hiérarchique, un effet de sens particulier"

Nous allons observer les listes dans lesquelles sont impliqués le V-ant et le en V-ant, qui n'ont pas la même liste.

¹ cf Bilger, 1983, p. 36-37.

6.1. Le V-ant en liste

Le V-ant se trouve avec divers éléments à l'intérieur d'une même liste, tels que *l'adjectif, le participe passé, le nexus nominal, la relative* et *l'adverbe*. Ils appartiennent au même paradigme et se situent sur le même plan par rapport à la construction principale.

Si il est admis par tous que le V-ant se laisse coordonner par des éléments ayant la même fonction adjectivale, les avis sont, en revanche, partagés quant à sa coordination avec un adverbe. Togeby (1982, §1129), tout admettant que le V-ant peut être en liste avec un adverbe reconnaît qu'on ne peut l'avoir que difficilement:

"Le gérondif peut facilement être coordonné à un complément adverbial (...). Le participe présent se construit moins facilement ainsi: Sur le chemin de l'école et traversant les prés, Delphine et Marinette virent un petit coq noir (Aymé, Chat 53)...."

Eriksson (1986, p. 270) partage ce point de vue en disant: *" il semble que l'emploi du participe présent dépasse considérablement les limites du domaine couvert par la complémentation adjectivale et qu'il lui arrive souvent d'entrer en conflit avec le gérondif au sein du domaine qui est le sien propre"*

L'auteur va jusqu'à considérer que V-ant peut être en liste avec le en V-ant:

"le participe présent est même capable de se coordonner au complément adverbial qu'est le gérondif, à condition toutefois qu'il s'agisse de deux actions successives"

Il cite l'exemple suivant:

-Que complotez-vous tous les deux? fit-il en se retournant ET posant une main sur l'épaula du colonel. (Green, cité par Eriksson, p. 270)

Nous nous partageons pas ce raisonnement. Il s'agit pour nous, dans cet exemple, de deux (en V-ant) en liste. Dans le deuxième, la préposition "en" n'est pas exprimée. On a donc affaire à une mise en facteur de "en".

A l'opposé, on trouve Hamoy (1982) qui rejette catégoriquement l'idée que le V-ant peut être en liste avec un adverbe.

"Le SG est coordonné à des adverbes, des locutions adverbiales et des syntagmes prépositionnels à fonction adverbiale, il ne serait être coordonné à un adjectif, tandis que le SPP est coordonné à des adjectifs, des participes à des syntagmes prédicatifs, il ne peut être coordonné à des adverbes. Cette

différence de fonction syntaxique suffit à rendre compte de la répartition participe-gérondif en français moderne" (p. 213-214).

La distribution des listes

On trouve des V-ant "listés" pour toutes les fonctions qu'ils peuvent remplir. Les V-ant se joignent aux autres unités au moyen de deux processus, ils se succèdent sans lien (joncteur 0) ou sont liés par un (joncteur de liste). Le V-ant apparaît en début, au milieu ou à la fin de la liste, mais généralement il se trouve à la fin. Les exemples ci-dessous sont classés en fonction de chaque élément en liste avec le V-ant avec un exemple de chaque fonction du V-ant c'est-à-dire, (V-ant dans une rection verbale), (V-ant détaché), (V-ant régi par un syntagme nominal), et (V-ant dans un nexus nominal).

6.1.1. Le V-ant en liste avec un autre V-ant

joncteur 0

-Elle se voyait vivant à Paris, continuant à donner à ses fils cette éducation qui faisait l'admiration de tout le monde. (Stendhal, 190)

Elle se voyait vivant à Paris
continuant à donner à ses fils cette éducation

-Pour moi, quand je vivrais cent ans, je verrais toute ma vie le grand Tartarin s'approchant du piano d'un pas solennel, s'accoudant, faisant sa moue et sous le reflet vert des bocaux de la devanture, essayant de donner à sa bonne face l'expression satanique et farouche de Robert le Diable. (Daudet, T de Tarascon, 20)

-je verrais le grand Tartarin s'approchant du piano
s'accoudant
faisant sa moue
essayant de donner à sa bonne ...

-Refusant de s'ouvrir aux investisseurs étrangers, limitant son ambition à une autosuffisance économique (...), cette station des Hautes-Pyrénées vivait mal le déclin qu'elle s'était elle-même fabriqué. (Le M, 29.12.91, 7)

Refusant de s'ouvrir aux investisseurs
limitant son ambition à une autosuffisance (...) cette station vivait mal le déclin

-Considérant la violence comme un aboutissement musical, aimant cultiver une imagerie propre à choquer leurs parents, les fans de hard rock n'en constituent pas moins un public bon enfant. (Le M, 1506.93, 19)

Considérant la violence comme un aboutissement
aimant cultiver une imagerie propre les fans de hard rock n'en constituent (...)

joncteur "mais"

-Le système tricaméral, représentant les Blancs, les métis et les Indiens mais niant les droits civiques des Noirs, a infligé deux cuisantes humiliations à celui qui, il y a près de dix ans, en était l'un des initiateurs. (Le M, 24.10.92, 5)

Le système tricaméral représentant les Blancs, les métis (...)
mais niant les droits civiques des Noirs a infligé deux ...

-Et ce sont, bien sûr, les éléments les plus dynamiques de la société algérienne qui chercheraient ainsi à échapper à l'étouffement, renforçant encore l'opposition entre le pays réel et le pays d'exil, mais avivant aussi, en France, les problèmes, les polémiques et les frayeurs dus à l'immigration. (Le Monde, 29.12.91, 1)

(...) qui chercheraient ainsi à échapper renforçant encore l'opposition
mais avivant les problèmes dus à ...

-Il est confronté à un dilemme classique; réformes fortes et risque d'impopularité auprès des divers groupes d'intérêt, ou action en douceur ménageant les uns et les autres mais ne réglant pas les problèmes au fond. (Le Nouv Obs, 20/10/93, 55)

Il est confronté à un dilemme (...)
mais ménageant les uns et les autres
ne réglant pas les problèmes au fond

joncteur "puis"

-Mon père parle longuement, cet après-midi là, marchant de long en large dans la chambre étroite, soulevant des papiers pour les regarder, puis les reposant sans même me les montrer,.. (Le Clézio, le Cher d'Or, 63)

Mon père parle longuement marchant de long en large
soulevant des papiers
puis les reposant me les montrer

joncteur tantôt...tantôt

-Alors, tous les trois cabinets, M. Blanchnonnet groupait son monde, il faisait un petit topo, tantôt tirant sa troupe, et tantôt la poussant, il expédiait les dix-sept cabinets en vingt-cinq minutes. (Mist, cité par Moorgat, 115)

il faisait un petit topo tantôt tirant sa troupe
et tantôt la poussant,
il expédiait ...

6.1.2. le V-ant en liste avec un ou plusieurs adjectifs

joncteur 0

-Vous l'imaginez originaire d'une ville des Alpes (...), ayant passé son brevet élémentaire, fait pendant des années des gammes sur un piano droit, étant allée à Lyon pour la première fois à dix-huit ans. (But Mod, cité par Moorgat,)

Vous l'imaginez originaire d'une ville des Alpes(...) ayant passé son brevet élémentaire fait pendant des années des gammes sur un piano droit étant allée à Lyon pour la première fois à dix-huit ans.

-En fait, fidèle jusqu'au bout à sa mission, dressant, face à la puissance de la maladie, le fragile rempart des mots, il n'aura pas arrêté de travailler ni de lire, ni de voyager, se délectant des odeurs, des saveurs, des paysages... (Le M, 29.12.91, 10)

fidèle jusqu'au bout à sa mission dressant, face à la puissance de la maladie il n'aura pas arrêté de travailler

-Anorexique, mélancolique, vagabonde, cherchant à fuir la folie des hommes en général et celle de sa famille en particulier, "l'impératrice locomotive" court après son destin nécessairement tragique. (Le N Obs, 14.10.93, 120)

Anorexique, mélancolique, vagabonde, cherchant à fuir la folie (...) "l'impératrice locomotive" court après son destin

-Elle est restée un long moment comme cela, immobile, regardant droit devant elle. (Le Clézio, le cher d'Or, 36)

-Elle est restée un long moment comme cela immobile regardant droit devant elle.

-Ordonnant de jeunes prêtres, il a aussi décrit une sorte de sacerdoce idéal, riche de vie spirituelle, incluant bien sûr la règle absolue du célibat, mais proche des exclus. (Le Monde, 15.06.93, 15)

il a aussi décrit une sorte de sacerdoce idéal riche de vie spirituelle incluant bien sûr la règle absolue

joncteur "ET"

-Je vous la montrerais frémissante, étonnée, et comme sentant déjà les premières atteintes de son mal. (Daudet, T de Tarascon, 63)

Je vous la montrerais frémissante étonnée et comme sentant déjà les premières atteintes ...

-Hyperactif, très riche et, depuis peu, mourant d'envie de jouer sa propre parution, l'industriel Botton, qui ressemble comme un frère à l'actuel maire de Cannes, (...), aura longtemps joué un rôle important auprès de celui qui allait devenir son beau père. (L'Express, 10.01.91, 27)

Hyperactif, très riche

et depuis peu mourant d'envie (...) l'industriel aura joué un rôle...

-Aussi attentive à plaire à Mgr le duc de Bourgogne qu'au Roi même, quoique souvent trop hasardeuse, et se fiant trop à sa passion pour elle et au silence de tout ce qui pouvait l'approcher, elle prenait l'intérêt le plus vif sa grandeur personnelle et en sa gloire.
(St Simon, Mémoires, 231)

quoique souvent trop hasardeuse
et se fiant trop à sa passion elle prenait l'intérêt ...

- On le disait aussi bon ami que dangereux ennemi: d'ailleurs serviable et faisant l'aumône, il vivait en paix avec tout le monde dans le district de Porto-Vecchio.
(Mérimée, Colomba, 7)

d'ailleurs serviable
et faisant l'aumône il vivait en paix avec tout le monde

-Elle était sauvage, toujours enfermée à écrire hors les courts temps de cour chez elle, du reste seule avec ces dames; dure, rude, se prenant aisément d'aversion, et redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois, et sur quiconque.
(St. Simon, 329)

Elle était sauvage
toujours enfermée à écrire hors les courts
dure
rude
se prenant aisément d'aversion,
et redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois

.. les personnages projetés sur ces objets réels, et dansant avec eux, réussissent à nous transporter hors de l'image à mesure que nous y enfonçons.
(Le M, 03.07.93, 15)

les personnages projetés sur ces objets réels
et dansant avec eux réussissent à nous transporter

joncteur "mais"

-Elles ne se permettaient pas ces cris du coeur, parfois naïfs, parfois déplacés, mais toujours sincères, provoquant l'agacement de certains responsables français...
(Le Monde, 14.11.92, 2)

Elles ne se permettaient pas ces cris
parfois naïfs
parfois déplacés
mais toujours sincères
provoquant l'agacement

-un visage très épanoui lou, où donc large un peu lunaire donc euh assez euh entrant dans l'infini de plain-pied très extraverti mais en même temps très réagissant.
(O: TRIC, 136, 7)

un visage
lou, où
donc
très épanoui
large
un peu lunaire donc euh
assez euh
entrant dans l'infini de plain-pied
très extraverti
mais très réagissant

joncteur "puis"

-Ce roi du double ou triple jeu, c'est ce Joseph Shieh qui raconte sa vie de flic de Shanghai (le jardin des aventuriers, au Seuil) à une dame qui a tout recueilli, l'essentiel et l'accessoire, dans un livre passionnant pendant cent pages puis lassant à force de répétitions et de confusion. (L'événement de jeudi, 26/02/95, 85)

une dame qui a tout recueilli dans un livre passionnant pendant cent pages
puis lassant à force de répétitions

joncteur "non point...mais"

-Monyent, s'écourtent, redescendent, reviennent s'entrecroisent, se réunissent, rythmés par leur isolateurs, les fils téléphoniques semblables à une complexe portée musicale, non point chargée de notes, mais indiquant les sons et leurs mariages par le simple jeu de ses lignes. (Butor, cité par Moorgat,)

les fils semblables à une complexe portée musicale non point chargée de notes
mais indiquant les sons

joncteur "OU"

-j'ai ici cent femmes à mon service, toutes belles, complaisantes, prévenantes, voluptueuses même, ou feignant de l'être avec moi. (Volt, Contes, 69)

j'ai ici cent femmes à mon service toutes belles,
complaisantes,
prévenantes,
voluptueuses même
ou feignant de l'être avec moi

-Nous cherchons (...) un collaborateur qualifié (...) avant effectué un apprentissage de commerce ou bénéficiant d'une formation équivalente.

(cite H. Weinrich, Grammaire textuelle du fr., p.314)

Nous cherchons (...) un collaborateur qualifié
avant effectué un apprentissage
ou bénéficiant d'une formation

6.1.3. Le V-ant en liste avec un participe passé

joncteur O

-Je vous la ferais voir aux prises avec la tempête, se dressant, effarée sur le crâne du héros(...). (Daudet, T de Tarascon, 64)

Je vous la ferais voir aux prises avec la tempête
se dressant
effarée sur le crâne du héros

-Et là, nous avons pu voir, enfin, des gens irradiant le bonheur, épanouis, farouchement décidés à soutenir, par de fructueux placements, l'effort de redressement du pays, des gens désintéressés...à 6%. (Le Monde, 03.07.93, 2)

Et là, nous avons pu voir, enfin, des gens

irradiant le bonheur
épanouis,
farouchement décidés à (...)

-Perdu dans une rêverie vague et douce, (...), pressant doucement cette main (...), il écoutait à demie le mouvement des feuilles du tilleul agitées par ce léger vent de la nuit.
(Stend, R et N, 94)

Perdu dans une rêverie vague et douce
pressant doucement cette main (...) il écoutait à demie le mouvement (...)

-Il se promenait sur les bords de l'Euphrate, persuadé que son étoile le destinait à être malheureux sans ressources, repassant dans son esprit toutes ses disgrâces...
(Volt, Contes, 58)

Il se promenait (...) persuadé que son étoile le destinait à être malheureux
repassant dans son esprit toutes ses disgrâces

joncteur "ET"

-Et D.H.Lawrence aurait dû prendre le maquis après "L'homme qui était mort" où il imaginait le Christ ressuscité et connaissant enfin les émois d'une vie pleinement sensuelle ou sexuelle.
(Le Nouvel Obs., 14.10.93, 118)

il imaginait le Christ ressuscité
et connaissant enfin les émois d'une vie sensuelle

-Tout à coup, il vit passer près de lui, allongeant ses grandes jambes et rengorgé comme un dindon, un superbe chameau.
(Daudet, 76)

il vit passer près de lui allongeant ses jambes
et rengorgé comme un dindon (...)

-Au sortir de cet état, je me trouvais déshabillé et couché dans un lit qui occupait un des coins de la chaumière, avant autour de moi un paysan, le maître du lieu, sa femme, (...), et quelques petits enfants.
(Diderot J le Fat, 25)

je me trouvais
et déshabillé
couché dans un lit (...)
avant autour de moi un paysan

-Les voilà remontés sur leurs bêtes et poursuivant leur chemin.
(Diderot, Jacques le fataliste, 22)

Les voilà
et remontés sur leurs bêtes
poursuivant leur chemin

-Voici l'hôtesse descendue, remontée et reprenant son récit (...).
(Diderot, Jacques le Fataliste, 152)

Voici l'hôtesse descendue
remontée
et reprenant son récit

"Voilà" et "Voici" jouent ici le rôle de verbes recteurs.

-Il s'en retournait, se soutenant à peine, prêché, fessé, absous et béni, lorsqu'une vieille l'aborda, et lui dit: "Mon fils, prenez courage, suivez-moi".
(Voltaire, 140)

Il s'en retournait se soutenant à peine
prêché
fessé
absous
et béni, lorsqu'une vieille l'aborda,

-Qu'on se représente la pauvre Julie étendue sur son lit à semi habillée, s'agitant sans cesse tantôt dévorée d'une chaleur brûlante, tantôt glacée par un frisson pénétrant, ressaillant au moindre craquement de la boiserie et entendant distinctement les battements de son coeur.
(Mérimée, Colomba, 205)

qu'on se la représente étendue sur son lit
à semi habillée
s'agitant sans cesse
tantôt dévorée d'une chaleur brûlante,
tantôt glacée par un frisson pénétrant,
ressaillant au moindre craquement ..
et entendant les battements

-Mais bientôt, partout devancée par ses compatriotes et désespérant de rencontrer rien d'inconnu, elle se jeta dans le parti de l'opposition.
(Mérimée, Colomba, 220)

devancée par ses compatriotes
et désespérant de rencontrer rien d'inconnu elle se jeta dans le parti

-Désespérée de ce qu'elle croyait devenir, et voyant que les sages avis devenaient odieux à une femme qui à la lettre, avait perdu la tête, elle quitta Vergy sans donner une explication.
(Stendhal, R et N, 121)

Désespérée de ce qu'elle croyait devenir
et voyant que les sages avis devenaient odieux elle quitta Vergy

-Ainsi tourmenté par des convoitises de gloire et perdant ses jours en discussions, croquant à mille niaiseries, aux systèmes, aux critiques, à l'importance d'un règlement ou d'une réforme en matière d'art, il n'avait, à cinquante ans, encore produit que des ébauches.
(Flaubert, édu sent, 72)

tourmenté par des convoitises de gloire
et perdant ses jours en discussions
croquant à mille niaiseries (...) il n'avait produit que des ébauches

- mais sous l'influence du vin qui circulait dans ses veines, à moitié endormi, engourdi, et recevant la lumière en plein visage, il n'éprouvait plus qu'un immense bien-être.
(Flaubert, édu sent, 143)

endormi,
engourdi,
et recevant la lumière en plein visage il n'éprouvait plus qu'(...)

-Le relevé bancaire de Testut à la SDBO fait apparaître un virement de 21 millions de francs, effectué le 26 juillet 1989 au profit de la Financière et Immobilière Bernard Tapie et portant la mention "garantie OM".
(Le Nouv Obs, 14/10/93, 103)

Le relevé fait apparaître un virement effectué le 26 juillet
et portant la mention "garantie OM"

-Pendant quatre jours, cette manifestation devrait rassembler, au palais des festivals, plus de 3000 participants venus d'au moins 25 pays, et représentant un petit millier de sociétés, selon les derniers pointages de Thierry Renault, son directeur.
(L'Express, 10.10.91)

...plus de 3000 participants venus d'au moins 25 pays
et représentant un petit millier

joncteur "et puis"

-La mer est à l'intérieur de ma tête, et c'est en fermant les yeux que je la vois et l'entend le mieux, que je perçois chaque grondement des vagues divisées par les récifs, et puis s'unissant pour déferler sur le rivage. (Le Clézio., le Cher d'Or, 12)

je perçois chaque grondement des vagues divisées par les récifs
et puis s'unissant sur le rivage

joncteur "ou"

-Même orné de surpiqûres, ou émergeant d'une flaque blanche posée sur les épaules, même arborant des fils de bâti, une volonté d'inachevé, Yohji Yamamoto défie le temps. (Le M, 21.03.93, 19)

orné de surpiqûres
ou émergeant d'une flaque blanche (...) Yohji Yamamoto défie le temps

joncteur "tantôt...tantôt"

..., en particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou l'autre tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au col, les embrassait, ... (St S. Mémoires, 229)

tantôt perchée sur le bras du fauteuil
tantôt se jouant sur leurs genoux elle leur sautait au col

6.1.4. V-ant et nexus nominal dans ce qu'on appelle une "construction absolue"

joncteur O

-Et riant, la tête solide, cette fois et le pied sûr, j'ai rejoint mes compagnons. (Caumery, Bécassine, 43)

Et riant
la tête solide j'ai rejoint mes compagnons

-Car, en y regardant à deux fois, on y trouvera en surimpression un deuxième symbole, véritable image dans l'image: la figure du Christ incarnée par un Bill Clinton les bras en croix, unissant dans la communion du pardon et de l'espoir un juif et un Arabe. (Libération, 29.10.93, 6)

la figure du Christ incarnée par un Bill Clinton les bras en croix,
unissant dans la communion

-Moi aussi je reste immobile sur mon lit sans dormir, la moustiquaire écartée à cause de la chaleur, écoutant la danse des moustiques. (Le Clézio, 71)

je reste immobile sur mon lit la moustiquaire écartée à cause de la chaleur
écoutant la danse des moustiques

-Combien étaient-ils, ce soir de février 1985, le pouce baissé dans la poche de leur blouson? Allant au spectacle du Zénith comme on allait jadis aux jeux de l'arène. Pour voir tomber le gladiateur. (L'Edj. 26.11.92, 84)

Combien étaient-ils le pouce baissé dans la poche de leur blouson?
Allant au spectacle du Zénith

joncteur "ET"

-je voyais l'innocent, le flanc percé, le front couronné d'épines, les mains et les pieds percés de clous et expirant dans les souffrances. (Diderot, La religieuse, 133)

je voyais l'innocent le flanc percé
le front couronné d'épines
les mains et les pieds percés de clous
 et expirant dans les souffrances

-Quand les autres revinrent, ils les trouvèrent allongés dans le sable, la tête de Josée sur l'épaule d'Alan et parlant de littérature avec passion. (Sagan, cité par Hanon, 184)

ils les trouvèrent allongés dans le sable
la tête de Josée sur l'épaule d'Alan
 et parlant de littérature avec passion

-Ils sortaient de la ville lorsqu'ils rencontrèrent un homme grand et vigoureux, le chapeau bordé sur la tête, l'habit galonné sur toutes les tailles, allant seul si vous en exceptez deux grands chiens qui le précédaient. (Diderot, 103)

ils rencontrèrent un homme grand
 et vigoureux
le chapeau bordé sur la tête,
l'habit galonné sur toutes les tailles,
allant seul

-Hochant la tête de haut en bas et les lèvres pincées, il reposa la photographie. (Gide, cité par Eriksson 1979, p. 220)

Hochant la tête de haut en bas
 et les lèvres pincées, il reposa la photographie

-Tout à coup, Loiseau, la face anxieuse et levant les bras, hurla: "Silence!" (Maupassant, cité par Eriksson, 199)

Tout à coup, Loiseau la face anxieuse
 et levant les bras hurla: "Silence!"

-aussi Gnouf, les coudes à la table, le front coiffé de ses mains, tirant la langue, les jambes enroulées aux montants de la chaise et les fesses serrées par l'application, souffrait-il la mort dans l'âme et le bourrèment de l'esprit.

(Arnoux, cité par Hanon, 186)

Gnouf les coudes à la table,
 le front coiffé de ses mains,
 tirant la langue,
 les jambes en roulées
 et les fesses serrées par l'application souffrait-il la mort

- Il avança et parcourut assez lentement la longueur de la salle, toujours la vue fixée vers l'unique fenêtre et regardant ce jeune homme qui continuait à donner des bénédictions exécutées lentement mais en nombre infini et sans se reposer un instant.
 (Stendhal, R&N, p.134)

Il avança la longueur de la salle la vue fixée vers l'unique fenêtre
 et regardant ce jeune homme

- ...pas une nuit sans que je m'éveille, le dos mouillé de sueur, assis dans mon lit de camp, écartant la moustiquaire et cherchant à percevoir la marée...
 (Le Clézio, Le cher d'Or, 11)

je m'éveille le dos mouillé de sueur
 assis dans mon lit de camp
 écartant la moustiquaire
 et cherchant à percevoir la marée

-Il y avait, en effet, dans le char, un long cercueil sous un drap mortuaire, sur le drap mortuaire une épée avec un cordon, et à côté du cercueil un prêtre, son bréviaire à la main et psalmodiant.
 (Diderot, Jacques, 74)

à côté du cercueil un prêtre son bréviaire à la main
 et psalmodiant

-Ils sortaient de la ville lorsqu'ils rencontrèrent un homme grand et vigoureux, le chapeau bordé sur la tête, l'habit galonné sur toutes les tailles, allant seul si vous en exceptez deux grands chiens qui le précédaient.
 (Diderot, 103)

ils rencontrèrent un homme grand
 et vigoureux
 le chapeau bordé sur la tête
 l'habit galonné sur toutes les tailles,
 allant seul

On trouve un nexus nominal contenant un V-ant en liste avec un autre nexus nominal contenant un participe passé:

joncteur O

-Elle écrit avec application, la tête un peu inclinée sur l'épaule gauche, son épaisse chevelure noire barrant d'un côté son visage d'Indienne.
 (Le Clézio, le Cher d'Or, 26)

Elle écrit avec application la tête un peu inclinée sur l'épaule gauche
 son épaisse chevelure noire barrant son visage

-Après une vie de travaux, une récompense: être abattu. Chaque succès suivi de souffrances, chaque trace de bonheur barbouillé d'ordures, chaque encouragement

aboutissant à un ricanement, chaque bonne action gratifiée par la croix."

(L'Express, 10.01.91, 99)

une récompense: être abattu Chaque succès suivi de souffrances
chaque trace de bonheur barbouillé d'ordures
chaque encouragement aboutissant à un ricanement
chaque bonne action gratifiée par la croix."

joncteur "et"

-Le Maréchal (Tito) mort et la crise s'aggravant, les républiques et les provinces furent désormais en lutte ouverte et le plus souvent et bien banalement par l'intermédiaire de leur médias,

(Barrat J, Géographie écono, 378)

Le Maréchal (Tito) mort
et la crise s'aggravant les républiques et les provinces furent désormais

adjectif + nexus nominal

-une fois malade, et la fièvre aidant, j'ai cru que j'étais le canard sauvage d'Ibsen.
(Arnothy, cité par Hanon, ...)

et une fois malade
la fièvre aidant j'ai cru que j'étais le canard sauvage d'Ibsen.

On trouve plusieurs nexus contenant des V-ant en liste reliés par plusieurs joncteurs:

-L'activité est sérieuse: pour preuve, l'Expansion, référence de la presse économique, s'est penché sur une question. pour y pêcher, notamment, IBM s'offrant les services du sémillant Laurent Broomhead, météore du journalisme scientifique (...), puis de Bernard Rapp (...), ou Daniel Bilalian, causant sur les pays de l'Est dans une école de commerce pour 35000F; ou Jean-Claude Bourret animant le congrès des huissiers de justice...

(L'Événement, 26/11/92, 16)

6.1.5. V-ant et syntagme prépositionnel en fonction adverbiale

joncteur "et"

-Voilà le maître dans une colère terrible et tombant à grands coups de fouet sur son valet, et le pauvre diable disant à chaque coup: "Celui-là était apparemment encore écrit là-haut..."

(Diderot, J. le fataliste, 21)

-Voilà le maître dans une colère terrible
et tombant à grands coups de fouet sur son valet

-Elle eut d'ailleurs la satisfaction suprême de voir Adeline, Hortense, Hulot, Victorin, Steinbock, Célestine et leurs enfants tous en larmes autour de son lit, et la regardant comme l'ange de la famille.

(Balzac, C. Bette, 525)

Elle eut la satisfaction suprême de les voir tous en larmes autour de son lit
et la regardant comme l'ange

-Pendant un quart d'heure, pareil à un fou, il se mit à marcher à grandes enjambées et parlant tout seul. (Green, cité par Eriksson)

il se mit à marcher à grandes enjambées
et parlant tout seul.

-Dans la lucarne d'un grenier, entre des capucines et des pois de senteur, une jeune femme se montra, nu-tête, en corset, et appuyant ses deux bras contre le bord de la gouttière. (Flaubert, *édu senti*, 67)

une jeune femme se montra nu-tête, en corset
et appuyant ses deux bras contre le bord

-En conduite, en propos, je suis assez légère, Coquette on l'est, parfois un peu en colère, Et me plaisant souvent à le faire enrager.

(Florian, cité par D et Pichon, §2004, p. 716)

Coquette on l'est parfois un peu en colère
Et me plaisant souvent à le faire enrager.

6.1.6. V-ant et relative

Nous n'avons rencontré qu'un seul exemple

-jamais de sa part en aucun temps rien d'accueillant, de prévenant pour lui, de familier, de cette liberté d'une femme qui vit bien avec son marie, et toujours recevant ses avances avec froid et une sorte de supériorité de grandeur. (ST Simon, 318)

(...) cette liberté d'une femme qui vit bien avec son marie
et toujours recevant ses avances

Dans des listes groupant de nombreux éléments, on trouve éventuellement plusieurs joncteurs

-Monsieur Hulot fils était bien le jeune homme tel que l'a fabriqué la révolution de 1830: l'esprit infatué de politique, respectueux envers ses espérances, la contenant sans une fausse gravité, très envieux des réputations faites, lâchant des phrases au lieu de ces mots incisifs, les diamants de la conversation française, mais plein de tenue et prenant la morgue pour la dignité. (Balzac, C. Bette, 77)

Hulot fils était le jeune homme tel que l'a fabriqué la révolution de 1830:
l'esprit infatué de politique,
respectueux envers ses espérances,
la contenant sans une fausse gravité,
très envieux des réputations faites
lâchant des phrases au lieu de ces mots incisifs
mais plein de tenue
et prenant la morgue pour la dignité

-...pas une nuit sans que je m'éveille, le dos mouillé de sueur, assis dans mon lit de camp, écartant la moustiquaire et cherchant à percevoir la marée... (Le Clézio, 11)

pas une nuit sans que je m'éveille le dos mouillé de sueur
assis dans mon lit de camp,
écartant la moustiquaire
et cherchant à percevoir la marée

-Ce jongleur de mots, (...), partage en réalité le caractère et le statut d'Enrico Dandolo: impérieux et entravé, âgé mais terriblement acéré, opiniâtre et roué, manoeuvrier mais l'oeil rivé sur un tout petit nombre d'objectifs bien précis, avec une claire vision de l'essentiel et du cynosme dans l'exécution, instrumentalisant les hommes, abusant des alliés mais animé aussi par des ambitions qui le dépassent, avec tout à la fois des tours, des détours, des détours et de vrais grands desseins.
(La Libération, 29/10/93, 7)

Ce jongleur partage le caractère d'Enrico	<u>impérieux</u>
et	<u>entravé</u>
	<u>âgé</u>
mais	<u>terriblement acéré</u>
	<u>opiniâtre</u>
et	<u>roué, manoeuvrier</u>
mais	<u>l'oeil rivé sur un tout petit.</u>
	<u>instrumentalisant les</u>
	<u>abusant des alliés</u>
mais	<u>animé aussi par des détours</u>

Il n'existe pas de nombre limite pour les éléments qui peuvent apparaître dans une même liste. Dans le corpus ce nombre varie entre 2 et 16. comme le montre les exemples suivants:

-il régnait, pour ainsi dire, à Verrières, sous les ordres de M. de Rénal; mais beaucoup plus actif, ne rougissant de rien, se mêlant de tout, sans cesse allant, écrivant, parlant, oubliant les humiliations, n'ayant aucune prétention personnelle, il avait fini par balancer le crédit de son marie aux yeux du pouvoir ecclésiastique.
(Stend, R&N, 180)

-il régnait à Verrières mais	<u>beaucoup plus actif,</u>
	<u>ne rougissant de rien,</u>
	<u>se mêlant de tout, sans cesse</u>
	<u>allant,</u>
	<u>écrivant,</u>
	<u>parlant,</u>
	<u>oubliant les humiliations,</u>
	<u>n'ayant aucune prétention</u> il avait fini par balancer .

-Par tout ce qui a été dit de lui en différentes occasions, on a vu quel était son caractère, doux, simple, obligeant, vrai, droit, grand travailleur, aimant l'Etat et le Roi comme sa maîtresse, attaché à ses amis, mais s'y méprenant beaucoup, nullement soupçonneux ni haineux, allant son grand chemin à ce qu'il croyait meilleur avec peu de lumière, opiniâtre à l'excès, et ne croyant jamais se tromper, confiant sur tous chapitres, et surtout infatué que, marchant droit et ayant le Roi pour lui, comme il n'en douta jamais, tout autre ménagement, excepté Mme de Maintenon, était inutile.
(St Simon, Mémoires, 181)

on a vu quel était son caractère	<u>doux</u>
	<u>simple</u>
	<u>obligeant</u>
	<u>vrai,</u>
	<u>droit</u>
	<u>grand travailleur</u>
	<u>aimant l'Etat et le Roi comme sa maîtresse</u>

attaché à ses amis
 mais *s'y méprenant beaucoup*
 nullement soupçonneux
 ni *haineux*
 allant son grand chemin
 opiniâtre à l'excès
 et *ne croyant jamais se tromper*
 confiant sur tous chapitres
 et surtout *infatué que*
 marchant droit
 et *avant le Roi pour lui*

6.2. Le V-ant et la valence attributive

Si l'on considère les exemples suivants:

-il avait appris ce soir-là que Vincent venait d'achever son externat, qu'il était indécis, ne sachant pas s'il se présenterait comme interne;

(A Gide Les Faux-monnayeurs, 44)

-Ce cabinet, une de curiosités de la ville, était au fond du jardin, ouvrant de plain-pied sur le baobab par une petite vitrée

(Daudet, Tartarin, 12)

On constate l'impossibilité d'avoir

-?il avait appris ce soir-là que Vincent venait d'achever son externat, qu'il était indécis, et ne sachant pas s'il se présenterait

-?Ce cabinet, une de curiosités de la ville, était au fond du jardin, et ouvrant de plain-pied

Dans ces exemples, il n'y a aucune coordination, aucune liste. Les V-ant sont ici des compléments portant sur toute la construction. Ils sont ni dans la valence verbale ni en liste avec sa valence.

il était indécis

ne sachant pas s'il se présenterait

Ce cabinet était au fond du jardin

ouvrant de plain-pied sur le baobab

Ainsi, le V-ant ne peut pas être lié par *ET* à un adjectif ou un locatif en fonction d'attribut de sujet¹. La séquence (SN + être + adjectif /locatif + V-ant) semble impossible. Ceci est dû sans doute au fait que le V-ant ne peut pas occuper la valence du verbe "être" étant donné qu'il est verbal. Il se présente toujours, dans cette séquence, en dehors de la construction verbale comme un élément détaché

¹ Nous examinerons cette construction en détail dans le chapitre consacré au V-ant détaché.

6.3 Le En-Vant en liste

Si le V-ant peut se trouver en liste avec un participe passé, un adjectif ou groupe adjectival ou plus rarement avec un syntagme adverbial, la situation n'est pas la même pour le en V-ant. Le en V-ant, en effet, ne se trouve en liste qu'avec un adverbe, un syntagme adverbial, ou un syntagme prépositionnel; c'est en tout cas la conclusion à laquelle Halmoy est arrivée.

6.3.1. En-Vant en liste avec un En-Vant:

joncteur O

-j'arrive en : / en expliquant à la personne en répétant en lui montrant les photos...
(O: Hamama, 35, 1)

j'arrive en expliquant à la personne
en répétant
en lui montrant les photos

-nous on a peur de de : de faire fausse route en leur faisant faire ceci en leur faisant faire cela c'est très différent
(O: Faure, 29, 7)

nous on a peur de faire fausse route en leur faisant faire ceci
en leur faisant faire cela

-En voyant Crevel si petit garçon avec cette hindeuse et infâmie momie, dont la corruption était pour le maire lettres closes, en le voyant surtout si profondément méprisé par Valérie, vraisemblablement le baron se croyait tellement à l'abri de toute rivalité
(Balzac, C. Bette, 200)

En voyant Crevel si petit garçon
en le voyant méprisé par Valérie le baron se croyait tellement à l'abri

-Il vivait en donnant des répétitions, en fabriquant des thèses, et, aux séances de la Parlotte, il effrayait par sa virulence le parti conservateur...
(Flaub, Edu Sent, 124)

Il vivait en donnant des répétitions
en fabriquant des thèses

joncteur "ET"

-ça fera plaisir à Pierre de répéter les mêmes conneries en se disant on a raison et en se regardant le nombril
(Vitoux, 32-3)

ça fera plaisir à Pierre de répéter les conneries en se disant on a raison
et en se regardant le nombril

- France-Musique fête les trente ans de son nid rond, en invitant Menuhin père et fils à jouer avec le Philhar(...), en ouvrant au public une répétition du National dirigée par James Conlon(...), et en confiant à Renaud Machart le soin de diffuser une série de concerts d'archives enregistrés au "104".
(Le Nouvel O., 14.10.93, 136)

France-Musique fête les trente ans de son nid rond en invitant Menuhin père et en ouvrant au public une et en confiant à Renaud

joncteur "MAIS"

-La vérité, que traduit notre fin de siècle, est que l'on est en mesure de produire de plus en plus en requérant de moins en moins le travail des hommes, mais en exigeant une sorte d'intellectualisation de leur effort. (Le Monde, 02.06.93, 2)

on est en mesure de produire en requérant de moins en moins le travail mais en exigeant une sorte d'intellectualisation

joncteur "PUIS"

-Mais c'est Hal Roach qui propulsa Lloyd vers les cimes, en lui ajustant lunettes (à verres non correcteurs) et col dur de fiancé modèle, puis en le dirigeant vers les étages supérieurs. (Le Nouvel O., 14.10.93, 134)

c'est Hal Roach qui propulsa Lloyd vers les cimes en lui ajustant lunettes puis en le dirigeant vers les étages

joncteur "ET PUIS"

-s'il doit y avoir une sorte d'impôt payé par les jeunes (...) euh qu'elle soit faite de façon différentielle, O/ce soit pas en intégrant une arme: euh que ce soit pas en prenant un fusil et puis euh en saluant un drapeau parce que je pense pas que: en se levant le matin euh au son du clairon en marchant au garde-à-vous devant un drapeau et puis en faisant briller les euh sabres au soleil euh ça solutionne les problèmes de défense (Miara, 12-14sq)

(...) parce que je pense pas que en se levant le matin euh au son du clairon en marchant au garde-à-vous devant un drapeau et puis en faisant briller les euh sabres au soleil euh ça solutionne les problèmes de défense

Joncteur "OU"

-parce qu'on se cherchait tous des petits défauts en marchant ou en ou en parlant ou en se tenant la tête ou en disant bonjour aux gens (Gallouin/ Corgiat, 116-12)

parce qu'on se cherchait tous des petits défauts en marchant
ou en parlant
ou en se tenant la tête
ou en disant bonjour aux gens

-est-ce que ça aurait pu apporter quelque chose en modifiant en structurant différemment la/ou en dirigeant les étudiants dans sans des créneaux différents (Courrent, 67-12)

est-ce que ça aurait pu apporter quelque chose en modifiant
ou en structurant différemment la
ou en dirigeant les étudiants

Et cela sans trop choquer les Européens
 et en écartant habilement la menace d'une intervention militaire

joncteur "OU"

-Il y a deux façons de recueillir les témoignages. A chaud, en une prise, quitte à rester à la surface d'une larme qui émeut. Ou en interrogeant longuement, plusieurs fois, au risque de perdre la spontanéité. (L'Express, 10.1.91, 98)

Il y a deux façons de recueillir les témoignages. A chaud, en une prise
 Ou en interrogeant longuement

-En sortant, et à mon grand étonnement, ils m'ont tous serré la main.
 (Camus, cité par Halmoy, 1982, 75)

En sortant
 et à mon grand étonnement ils m'ont tous serré la main.

joncteur "MAIS"

-“Généralement, j'apprends le texte en répétant. Cette fois, je m'y suis collée avant, sans imaginer le jeu, mais en essayant de comprendre chaque bribe de phrase, et ça m'a pris beaucoup de temps.” (Le Monde, 29.12.91, 11)

je m'y suis collée avant sans imaginer le jeu
 mais en essayant de comprendre chaque bribe de phrase

Joncteur “NON SEULEMENT ... MAIS..”

-les enfants + se:--savaient:--connaissaient la carte de France: vraiment+ non seulement par par les grandes cartes murales+ mais ensuite: en sachant + ir- en sachant leur(s) leçon(s) convenablement (Temine, 8-10)

les enfants connaissaient la carte
non seulement par par les grandes cartes murales+
mais ensuite en sachant leur(s) leçon(s)

joncteur "C'EST-A-DIRE"

-on n'a pu passer que par la façade, c'est-à-dire en se hissant verticalement le long du mue (Simenon, cité par , 78)

on n'a pu passer que par la façade
 c'est-à-dire en se hissant verticalement le long du mue

Tableaux des différents éléments en liste avec les deux formes

Tableau 1: V-ant en liste

V-ANT	écrit					oral
	rection verbale	détaché	rection nominale	nexus	total	
	Expls %	Expls %	Expls %	Expls %	Expls %	
V-ant	8 12,12%	41 62, 12 %	13 19, 69%	4 6, 06%	66 33, 33%	0
adjectif	3 36, 38%	31 65, 95 %	13 27, 65%	0 0	47 23, 73%	0
p. passé	13 24, 07%	36 66, 66%	5 9, 25%	0 0	54 27, 27%	0
nexus	2 15, 38%	10 76, 92%	1 7, 69%	0 0	13 6, 56%	0
adverbe	2 15, 38%	9 69, 23%	2 15, 38%	0	13 6, 56%	0
relative	1 20%	1 20%	3 60%	0 0	5 2, 52%	0
total	29 14, 64%	128 64, 64%	36 18, 18%	4 2, 02%	198	0

Tableau 2: en V-ant en liste

EN V-ANT	en V-ant		s. adverbial		total	
	Expls	%	Expls	%	Expls	%
oral	17	85%	3	15%	20	12, 5%
écrit	39	90, 69%	4	9, 30%	43	68, 25%
total	56	88, 88%	7	11, 11%	63	

Avec ces deux tableaux, on voit que le V-ant et le en V-ant ne font pas les mêmes types de liste. Le V-ant se met en liste avec les V-ant, des participes passés, des adjectifs, des nexus nominaux, des adverbes et des relatives. Mais la mise en liste de ces éléments avec le V-ant ne se fait pas avec les mêmes fréquences. Le corpus montre qu'après le V-ant, ce sont les participes passés et les adjectifs qui sont les plus fréquents. Ils totalisent, tous les trois 167 occurrences sur un total de 198, soit un pourcentage de 84, 34%. Les relatives apparaissent comme les moins fréquentes. Elles ont seulement cinq occurrences. Pour le en V-ant, le tableau nous montre qu'il ne peut être en liste qu'avec lui même ou avec des syntagmes adverbiaux.

Au niveau de la fréquence, on remarque aussi que les deux formes ne se comporte pas de la même façon. Le V-ant est de loin plus fréquent que le en V-ant. Le V-ant et le en V-ant ont respectivement 198 et 63 occurrences, ce qui veut dire que le V-

est trois fois plus fréquent que le en V-ant. Entre l'oral et l'écrit, aussi une différence des deux formes, à savoir que tous les ples du V-ant sont à l'écrit alors ceux du en V-ant relèvent bien de l'oral que de l'écrit.

6.4. Conclusion

L'examen de la notion de liste sur les deux participes (en V-ant, V-ant) atteste aussi qu'il y a une différence de comportement entre le V-ant et le en V-ant.

Le V-ant se met en liste avec des participes passés, des adjectifs ou groupes adjectivaux, des nexus absolus et dans des cas rares avec des relatives, des adverbes ou des syntagmes adverbiaux, tandis que le en V-ant se trouve avec des adverbes, des syntagmes adverbiaux, ou des syntagmes prépositionnels à fonction adverbiale. On trouve dans les deux cas une liste avec les adverbes, à la différence qu'avec le en V-ant l'adverbe en liste est régi par le verbe, alors qu'avec le V-ant il n'est pas dans la rection verbale. Le en V-ant en liste peut se trouver aussi bien à l'oral qu'à l'écrit alors que le V-ant en liste nous semble strictement réservé à l'écrit.

VII. La valeur verbale du participe (en) V-ant

Le V-ant, qu'il soit précédé ou non de la préposition "en" se comporte toujours comme un verbe recteur, en ce sens qu'il peut régir tout ce que peut régir un verbe, à l'exception du sujet bien entendu, et cela dans presque toutes ses fonctions grammaticales.

Il peut régir un objet non prépositionnel

- *bon il y a d'autres maladies qui sont beaucoup plus internes au(x) poisson(s) donc à la limite : on s'en aperçoit : généralement qu'à la mort en faisant une autopsie*
(O: Chagui 11,7)

- *Allongé sur mon lit de sangles, j'attends, en retenant mon souffle.*
(Le Clézio, le Cher d'Or, 38)

- *on on a toujours peur de se faire écraser surtout moi qui suis / âgée maintenant / qui avait l'habitude de traverser : en flânant cette vue toutes les fois que je retourne dans mon village*
(O: Tamissier 3,2)

- *un stopper magnifique passait, emportant une chaise, simple et coquette comme l'habit noir d'un dandy.*
(Flaub, Ed. Sent,)

- *Il s'étendit en revanche sur Arnoux, rapportant ses discours, ses manières, ses relations.*
(Flaub. Ed. Sent,)

- *Mme Arnoux se tenait assise sur une grosse pierre, ayant cette lueur d'incendie derrière elle.*
(Flaub, Ed. Sent,)

un objet prépositionnel

- *En s'opposant à la mise en oeuvre d'un dépistage prénatal systématique de la Trisomie 21, le Comité national d'éthique a voulu, (...), rappeler un principe d'éthique essentiel(...).*
(Le Monde, 23.06.93, 1)

- *En adaptant pour la scène ce morceau d'anthologie, Marcel Bozonnet et Patrick Besnier ont redonné un visage tout neuf à l'auteur d' "Ubu roi".*
(Le Nouvel Obs., 11.02.93, p.91)

- *La raison la plus prosaïque de cet acharnement à faire exister l'Union en dépit de tout est que tous les gouvernements européens au pouvoir se sont lié les mains en faisant de Maastricht leur cheval de bataille (...)*
(Libération, 29.10.93, 3)

- *Madame Chaban D. s'occupe essentiellement de prévention euh par la formation en prenant en charge une partie des frais des stages de toutes les personnes*
(O: Laidet 9,4)

- *Il le fit entrer dans son château, ordonnant à ses gens de le bien traiter;*
(Volt. Contes,)

-Il continuait néanmoins, se donnant pour excuse qu'il devait la défendre.
(Flaub, Ed. Sent.,)

-Elle se serrait contre moi et commençait à parler, racontant des quantités de chose sans importance, qu'elle avait gardées en elle toute la semaine.
(Le Clé, le chercheur d'Or,)

des que-phrases

-non / non à part ce juge qui a répondu ce truc de de loi là qui qui a été mal interprété en disant que la drogue devait être gratuite
(O: Armand 16,10)

-Reconnaissant que la démobilisation totale de la guérilla ne pourrait pas intervenir le 31 octobre, (...) le secrétaire général des Nations Unies (...) a annoncé (...) qu'il allait soumettre de nouvelles propositions aux parties en présence.
(Le Monde, 24.11.92, 5)

-Hervé Bourges proteste auprès du CSA contre une déprogrammation qui viole un accord avec les hebdomadaires stipulant que les chaînes donnent leur programme définitif dix-neuf jours à l'avance.
(Le N O, 14.10.93, 92)

des locatifs

-En passant sur le pont Royal, il vit son existence si vide, si bien finie, (...), qu'il fut dur le point de céder à la mauvaise pensée
(Balzac, C Bette, 245)

- Alors le bonhomme se leva, et rajustant son gilet, suivit la fille en fouillant dans la poche où dormait son argent.
(Maupassant, cité par Eriksso, p. 40 (81))

-Cependant cette sainte femme allait dans les corridors frappant à chaque porte.
(Did, La religieuse,)

des temporels

- Ils causèrent de leur passé, de l'avenir; et, de temps à autre, ils se prenaient les mains par-dessus la table, en se regardant une minute avec attendrissement.
(Flaub., Ed. Sent, p. 78)

- Deux ou trois fois, en rentrant à des heures inaccoutumées, il crut voir des dos masculins disparaître entre les portes; ... (Flaub., ES, p. 383)- Frédéric se vengea de l'avoir payé, en le dénigrant amèrement.
(Flaub., Ed. Sent, p. 291)

- Elle le renvoyait sans nulle cérémonie, apparaissant une minute entre deux portes pour chuchoter : "je suis occupée; à ce soir !" (Flaub, Ed. Sent.)

- Bien qu'ayant beaucoup maigri durant sa maladie, Germaine avait encore des formes. (Toroy Front, 160)

-Montrant impudemment sa coiffe décousue, il semblait dire : "je m'en moque après tout ! Je suis le maître !" (Flaub. Ed. Sent, 161)

-Expirant le 14 août 1993, le contrat de trois ans -d'un montant mensuel de 80 000 francs- qu'il a conclu avec le directeur général d'Antenne 2 stipule, en effet, que son

bénéficiaire se verra rembourser par la chaîne la totalité des charges sociales dont il s'est normalement acquitté. (L'Express, 10.01.91, 16)

des si-phrases

-je lui avais envoyé un petit mot en lui demandant si je pouvais assister à la consultation du matin (O Wies-Luc. 23, 12)

-Afin de distraire son désir, il se mit à considérer tendrement Rosanette, en lui demandant si elle n'aurait pas voulu être cette femme. (Flaub., Ed. Sent, p. 343)

des objets de manières

- Il faisait très chaud dans le bureau et le soir, en sortant, j'ai été heureux de revenir en marchant lentement le long des quais. (Camus, L'Etranger, p. 45)

- C'était pourquoi ils parlaient si tôt et se dépêchaient vers le tram en riant très fort. (Camus, L'Etranger, p. 38)

- Après tout, ajouta-t-il, en le regardant d'un air malin, cela dépend du garde des sceaux. (Flaub., Ed. Sent p. 126)

- Alors j'ai laissé Marie et je suis rentré en nageant régulièrement et en respirant bien. (Camus, L'Etranger, p. 83)

-Avant même que le pouvoir tunisien n'engage le fer avec les islamistes du mouvement Ennahdha, le FIS en avait déjà fait l'une de ses cibles favorites, l'abreuvant régulièrement d'injures à travers ses journaux. (Le Monde, 29.12.91, 17)

-Il contempla d'un oeil béant l'énormité d'un massacre **ne comprenant pas comment** il avait pu le faire. (Flaub. L'hospit.)

-Il souhaitait une maladie dangereuse, **espérant de cette façon** l'intéresser. (Flaub., Ed. Sent,)

Ces différentes valences du (en) V-ant peuvent se réaliser sous formes de proformes.

- il nous a expliqué le vieillissement l'action du vieillissement sur ces disques vertébraux en nous expliquant euh ce que le rôle de ces disques (O: Vidal. 7, 8)

- La Maréchale poussa un cri de joie en le revoyant. Elle l'attendait depuis cinq heures. (Flaub., Ed. Sent, p. 390)

- Comme ils s'avançaient, Dussardier avait jeté bas son fusil, écarté les autres, bondi sur la barricade, et, d'un coup de savate, abattu l'insurgé en lui arrachant le drapeau. (Flaub., Ed. Sent, p. 357)

-Avant même le second tour des élections législatives algériennes, la FIS est assuré d'une large majorité parlementaire lui permettant de contrôler le pouvoir exécutif.
(Le M 29.12.91, 10)

-Mais c'est à Paris où il se rend pour préparer le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure, qu'il découvre (...) le Front populaire, avant que la guerre n'éclate et le mobilise, l' empêchant de clore son parcours universitaire par l'agrégation de philosophie.
(Le Monde, 18.08.93, 1)

- et elle haletait, n'en pouvant plus. (Flaub. éd. sent.)

Tout comme le verbe, le (en) V-ant peut avoir une valeur aspectuelle, à savoir le passif:

-Lisbeth trouva sa cousine Hortense ayant achevé d'habiller elle-même un petit Wenceslas qui venait d'être exporté dans le jardin. (Balzac, C. Bette, 256)

-Mais je n'ai jamais gagné un match en étant mené deux sets à rien et 4-1.
(L'équipe, 4/06/96, 2)

- combien de nom le nombre de fautes qu'on fait en étant apprise ou pas
(Chaudenson Laubscher 92,9)

En tant que verbe, le (en) V-ant peut porter une modalité, comme la négation.

- elle cherchait des mots mais elle ne les retenait pas en ne faisant pas l'effort de chercher un mot elle ne le retenait pas... (Balaboa San Roman. 26,3)

- "N'ayant pas le goût du luxe, nous en avons assez pour en jouir et pas assez pour en souffrir..." (Le N O, 14/10/93, 18)

-Ne se contentant pas de recycler l'argent sale, les pouvoirs mafieux consolident leur emprise sur le système financier international. (L'Express, 10.01.91, 103)

-L'espace n'étant pas assez large, il fut contraint d'attendre. (Flaub éd sent, 55)

-Mon maître n'ayant pas de quoi payer, je me mis au service d'un marchand vénitien... (Voltaire, Comtes, 203)

VIII. Le V-ant dans une valence verbale

8.1. Le V-ant dans la construction appelée "attribut de l'objet"

Dans la grammaire traditionnelle, "l'attribut de l'objet" est ainsi appelé parce que la plupart de ces éléments peuvent être ramenés, par paraphrase, à des objets du verbe "être". C'est le cas des exemples suivants¹ :

-je l'ai ressortie verte
-je l'ai laissé intacte

où par paraphrase, on aurait respectivement:

-je l'ai ressortie / elle était verte
-quand je l'ai laissé / elle était intacte

Le V-ant dans cette construction est une des exceptions de cette règle. En effet, dans l'exemple suivant:

-j'ai vu Paul sortant de la mairie

L'élément "sortant de la mairie" est considéré comme "un attribut" de l'objet "Paul", alors que on ne peut pas imaginer une relation attributive entre "Paul" et "sortant". On ne peut pas ici paraphraser la construction en:

*-j'ai vu Paul / *Paul est sortant de la mairie*

Par ailleurs, une certaine grammaire a caractérisé "l'attribut de l'objet" par transformation passive. Il s'agit de la Grammaire Larousse, qui estime que la construction à "attribut de l'objet" suivante:

-on l'a élu président

peut être transformée en:

-Il a été élu président.

Mais cette transformation ne fonctionne pas non plus avec le V-ant. L'exemple suivant:

-j'ai vu Paul sortant de la mairie

¹ Exemples cités par Cl. Blanche-Benveniste (1988, p. 84)

ne peut pas subir facilement une telle transformation:

-?Paul a été vu sortant de la mairie.

Nous voyons que les critères proposés par la grammaire traditionnelle ne sont pas applicables à tous les "attributs de l'objet". Alors pourquoi continuer à utiliser une telle notion qui couvre des éléments qui ont des comportements syntaxiques différents?

CL. Blanche-Benveniste (1988) analyse "l'attribut de l'objet" selon qu'il constitue à lui tout seul un élément construit du verbe ou non. Dans le premier cas il s'agit de "l'attribut de l'objet" à caractère "autonome", c'est-à-dire un élément qui a une autonomie syntaxique. Il a alors les mêmes propriétés syntaxiques que tous les autres éléments construits par le verbe. C'est le cas de l'adjectif "chaud" dans l'exemple suivant:

-Il boit le café chaud.

En tant qu'élément autonome de la valence verbale, il peut être mis en extraction:

-c'est chaud qu'il boit le café

Il peut être mis en restriction:

-il ne boit le café que chaud

Il peut porter une modalité:

-est-ce chaud qu'il boit le café?

Dans le second cas il s'agit d'un attribut de l'objet à caractère "non autonome", c'est-à-dire un élément qui n'a aucun pouvoir de construction. Il est associé à d'autres éléments, comme nous le verrons dans ce chapitre pour le cas du V-ant, pour constituer la valence verbale. L'adjectif "fou" de l'exemple suivant en est un exemple:

-il me rend fou.

Dans cette construction, l'adjectif "fou" n'a aucun pouvoir de construction. On ne peut pas l'extraire:

*-*c'est fou qu'il me rend*

On ne peut pas le mettre en restriction:

*-*il ne me rend que fou*

Il ne peut pas porter une modalité:

*-*Est-ce fou qu'il me rend?*

Cette analyse vide la notion de l'attribut de l'objet de son sens. Car celui qui a le caractère autonome se trouve avec les mêmes comportements que tous les autres valences du verbe. Celui qui a le caractère non autonome fait partie lui aussi d'une série d'éléments qui viennent d'horizons différents.

Nous nous proposons d'analyser "l'attribut de l'objet" sous forme de V-ant selon la théorie de l'approche pronominale. Nous parlerons de la pronominalisation du V-ant, nous étudierons son caractère autonome / non autonome, mais nous nous intéresserons aussi au type de verbe qui l'introduit et à la nature de ce type d'"attribut".

8.1.1. La pronominalisation du V-ant

Une des caractéristiques d'un élément construit par le verbe est le fait qu'il est pronominalisable, c'est-à-dire susceptible d'être remplacé par une proforme. Comme nous l'avons vu dans l'état de la question, "l'attribut de l'objet" a été remplacé souvent par les proformes "comment" ou "ainsi" dans les grammaires scolaires, mais Blanche-Benveniste critique cette pronominalisation parce qu'elle n'est pas spécifique à "l'attribut de l'objet". Elle propose alors "tel que" comme proforme spécifique de ce type "d'attribut". Dans l'exemple suivant:

-je l'ai trouvé intact

L'élément "intact" peut être pronominalisé par "tel que":

-tel que je l'ai trouvé

Selon Blanche-Benveniste, cette proforme fonctionne dans une structure de type relatif. Elle explique dans l'exemple suivant:

-je vous la rends telle que vous me l'avez donnée.

"telle que représente un terme de la valence du verbe 'vous me l'avez donnée' (ce qu'on appelle 'attribut'), comme 'intacte' dans 'vous me l'avez donnée intacte'". L'ensemble de la construction "telle que vous me l'avez donnée" fonctionne comme un terme de la valence du verbe 'je vous la rends' (je vous la rends intacte " (p. 59)

Dans les exemples suivants:

-Elle se trouvait à cent lieues de la question, et elle se sentait, comme Saint Laurent, sur un gril, en pensant à son oncle; car elle le voyait se tirant un coup de pistolet!
(Balzac, La C. Bette, 363)

-Adeline entendit de sa chambre son mari se jetant sur le canapé comme une masse.
(Balzac, C. Bette, 353)

-Et franchement vous imaginez Dieu prenant sa retraite?
(Le Figaro mag, 28/03/92, 56)

-il le trouva étalant son importance au milieu d'une foule de cartons.
(Stend, R et N, 172)

-son calcul était juste. Elle avait laissé Wenceslas s'habillant.
(Balzac, La Cousine Bette, 282)

Le V-ant constitue "un attribut de l'objet", mais il n'est pas pronominalisable ni avec "tel que", ni avec "comment". la première phrase par exemple, on ne peut pas être l'équivalent de:

-*elle le voyait comment

-*tel que elle le voyait

Cela veut dire que les V-ant de ces constructions n'ont aucun pouvoir de construction. Ils ne peuvent pas être mis en extraction:

-* c'est se jetant sur le canapé que Adeline entendit son mari

Ils ne peuvent pas être mis en restriction:

-*Adeline n'entendit son mari que se jetant sur le canapé

Ils ne peuvent pas non plus recevoir une modalité:

-est-ce se jetant sur le canapé que Adeline entendit son mari

En revanche, dans les exemples suivants:

-Le premier avril sera retenu comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle.
(Nice-Matin, cité par Mauger, §560)

-Alors que le poste est traditionnellement jugé comme étant avant tout honorifique, M. Clinton a indiqué que son vice-président serait étroitement lié à la marche de la prochaine administration.
(Le Monde, 14/11/92, 3)

-Les préfets de ces deux départements ont déposé un recours en annulation arguant que les délibérations ne pouvaient être considérées comme présentant un caractère d'intérêt départemental.
(Le Monde, 19/08/90, 3)

-On désigne un chef de bureau, M. Marneffe, comme devant être chargé de cette organisation. (Balzac, C. Bette, p. 396)

-Or, selon la définition officielle, l'économie est considérée comme étant en récession dès qu'elle a souffert de deux trimestres de croissance négative. (L'Express, 10/01/91, 28)

Le V-ant forme un "attribut de l'objet" qu'on peut pronominaliser par la proforme "tel que". Dans l'exemple suivant:

-on retiendra le premier Avril 1965 comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle.

On peut pronominaliser le V-ant par "tel que", et on aurait par exemple:

-on retiendra cette date telle qu'on l'a annoncée.

en supposant qu'auparavant "on a annoncé cette date comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle ". Dans:

-on retiendra cette date telle qu'on l'a annoncée.

"telle que" représente un terme de la valence du verbe "on l' a annoncée" qui a la même valeur syntaxique que le V-ant dans:

-on l'a annoncée comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle.

L'ensemble du terme "telle qu'on l'a annoncée" fonctionne comme un terme de la valence "on retiendra cette date". Cela veut dire que nous avons dans ces exemples un V-ant "attribut de l'objet" qui constitue une valence du verbe. Il a une autonomie syntaxique, par conséquent il accepte toutes les manipulations syntaxiques d'un tel élément. Non seulement il est pronominalisable, mais il a aussi les autres propriétés. Dans l'exemple suivant:

-on retiendra cette date comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle.

Le V-ant peut être mis en extraction:

- c'est comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle qu'on retiendra cette date

Il peut porter une modalité du verbe:

-est-ce comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle qu'on retiendra cette date ?

Il peut aussi être mis en restriction:

-on ne retiendra cette date que comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle.

Il est à noter que le V-ant autonome se caractérise aussi par le fait que la phrase où elle se trouve peut être transformée au passif. La plupart des exemples de notre corpus se trouvent d'ailleurs au passif. Ainsi, les exemples suivants:

-on retiendra le premier avril 1961 comme marquant le point de départ de l'ère nouvelle.

-on a traditionnellement jugé ce poste respectivement comme étant honorifique.

ont des constructions passives comme correspondant:

-le premier avril sera retenu comme marquant le véritable point de départ de l'ère nouvelle.

-le poste est traditionnellement jugé comme étant avant tout honorifique.

cette transformation passive n'est pas possible avec le V-ant à caractère non autonome. Avec l'exemple suivant::

-Elle la voyait s'abandonnant à toute la gaieté de son âge.

(Balzac, la Cousine Bette, 70)

On ne peut pas avoir une transformation passive:

-?elle a été vue s'abandonnant à toute la gaieté de son âge.

Nous avons donc deux types de V-ant en "attribut de l'objet". L'un constitue une valence autonome du verbe et a le même comportement syntaxique que les autres éléments construits par le verbe. L'autre forme une valence non autonome et n'a aucun pouvoir de construction.

Il faut signaler que le V-ant occupant cette fonction n'est pas très fréquent. Le V-ant non autonome nous semble réservé au registre de la langue écrite, car, nous n'avons trouvé aucun exemple à l'oral. En revanche le V-ant autonome peut se trouver à l'oral.

-au moment où le patient est considéré comme euh relevant d'une thérapeutique plus importante comme une intervention chirurgical le patient doit être confié aux chirurgiens des hôpitaux. (O: Moatti, 8, 2)

-pour pouvoir faire un travail suivi avec un groupe d'élèves lorsqu'elle nous est signalée par le professeur principal comme ayant euh de gros problèmes de motivation ça nécessiterait un travail vraiment suivi par petits groupes. (Haramburu, 98, 1)

Tableau de fréquence du V-ant "attribut de l'objet":

V-ant "attribut de l'objet"						
	autonome		non autonome		total	
	Expls	%	Expls	%	Expls	%
oral	3	100%	0	0	3	4, 91%
écrit	16	27, 58%	42	72, 41%	58	59, 08 %
total	19	31, 14%	42	68, 85 %	61	

Nous allons maintenant examiner de plus près chacun de ces deux types de valence.

8.1.2. Le V-ant autonome¹

Le v-ant dans l'exemple suivant:

-on a traditionnellement jugé ce poste comme étant honorifique.

est considéré comme ayant une autonomie syntaxique. Cela veut dire qu'il est pronominalisable. Il est l'équivalent de "tel que" dans l'exemple suivant:

-on a traditionnellement jugé ce poste tel qu'il a toujours été présenté par le président du conseil d'administration.

Il peut être mis en extraction:

-c'est comme étant honorifique qu'on a traditionnellement jugé ce poste.

Il peut être mis en restriction:

-on ne l'a pas jugé comme étant important, mais comme étant honorifique.

Il peut aussi porter une modalité du verbe:

-Est-ce comme étant honorifique qu'on l'a jugé ?

Nous avons remarqué en effet la présence de la préposition "comme" devant le V-ant dans tous les exemples où celui-ci est autonome, et force est de constater que c'est cette préposition qui donne au v-ant son autonomie syntaxique. Cela se voit par le fait que si le v-ant se déplace, il est toujours précédé par "comme".

¹ Cet emploi est pratiquement absent dans les grammaires. Grevisse (1993, §326) cite quelques exemples de participes passés et d'adjectifs:

*-je considère cette promesse comme sacrée. (Mauron, cité par Grevisse)
-je la considère comme innocente*

C'est le cas par exemple lorsqu'on veut mettre le v-ant en extraction:

-c'est comme marquant le point de départ de l'ère nouvelle qu'on retiendra cette date.

cela nous permet d'avancer l'idée que le v-ant tout seul ne peut pas constituer une valence du verbe. Il faut qu'il soit aidé par une préposition, en l'occurrence la préposition "comme" pour l'attribut de l'objet "pour qu'il obtienne son autonomie syntaxique.

Dans ce cas, il se comporte comme un nominal. Notons que c'est la seule forme verbale, avec le participe passé qui peut se trouver dans cette construction.

Nous voyons que le v-ant autonome apparaît dans une construction assez particulière, et il convient d'examiner le type de verbe qui l'introduit et la nature du v-ant lui même.

8.1.3. Le verbe introducteur du v-ant autonome

Les verbes qui peuvent être suivis par la préposition "comme" forment une catégorie très restreinte. Dans cette catégorie, ceux qui peuvent introduire "un attribut de l'objet" sont encore plus limités. Le verbe qui apparaît le plus fréquent dans notre corpus est "considérer comme". Il est d'ailleurs le plus cité dans les grammaires concernant cette catégorie. A côté du verbe "considérer" nous avons dans notre corpus les verbes suivants: (*retenir, annoncer, juger, percevoir, ...etc*). Il s'agit en fait de verbes de connaissance et de jugement. Il est à noter que sans la préposition "comme", ces verbes ne pourraient pas apparaître avec le v-ant en "attribut de l'objet":

*-*je le considère étant coupable
-*je juge ce poste étant honorifique*

Voici quelques exemples du corpus:

CONSIDÉRER

*- Ils ne peuvent se résoudre à considérer les relations entre leur maire et Pierre Botton comme relevant exclusivement de la sphère "familiale et privée".
(L'événement de jeudi., 26.11.92, 21)*

SIGNALER

-pour pouvoir faire un travail suivi avec un groupe d'élèves lorsqu'elle nous est signalée par le professeur principal comme ayant eu de gros problèmes de motivation ça nécessiterait un travail vraiment suivi par petits groupes.
(Haramburu, 98, 1)

DESIGNER

-on désigne un chef de bureau, M.Marneffe, comme devant être chargé de cette organisation.
(Balzac, Cousine Bette, 296)

S'ANNONCER

-Les préliminaires de la conférence s'achèvent, et celle-ci s'annonce comme devant être rapidement close
(Journal, 22.4, w144)

RECONNAITRE

-Que aujourd'hui cette tristesse, tout en la reconnaissant comme étant celle que j'ai toujours eue, je pourrais presque lui donner mon nom tellement elle me ressemble.
(M. Duras, L'amant, 44)

ACQUITTER

-On l'a acquitté comme n'ayant pas toute sa raison. (G.Mauger, §560)

DEPEINDRE

-Sa biographie, vendue dans les entractes, le dépeignait comme soignant sa vieille mère, lisant l'Évangile, assistant les pauvres. (Flaubert, édu sent, 203)

-Il m'a d'abord dit qu'on me dépeignait comme étant d'un caractère taciturne et renfermé
(Camus, L'étranger, 104)

DENONCER

-Le présidium du soviet suprême de cette république a immédiatement dénoncé ce vote comme étant contraire à la Constitution. (Le Monde, 19.08.88)

INTERPRETER

-L'institut du droit international avait proposé d'interpréter la charge comme limitant la compétence des Etats membres dans le domaine des nationalisations.
(Le Monde Dipl. 21.11.86)

JUGER

-Alors que le poste est traditionnellement jugé comme étant avant tout honorifique, M.Clinton a indiqué que son vice-président serait étroitement lié à la marche de la prochaine administration.
(Le Monde, 14/11/92, 3)

PERCEVOIR

-Il n'a donc aucun intérêt à prendre la tête d'une liste (...), car il prendrait le risque de brouiller les cartes et pourrait être perçu comme renonçant à ce qui a fait son caractère incontestable au poste de premier ministre. (Le Monde, 15/06/93, 12)

RETENIR

-Ainsi, l'examen de certains documents et les explications du professeur Roux ont permis d'établir que la date éminemment tardive du premier octobre 1985, retenue comme étant la limite du remboursement des produits non chauffés, semble bien avoir été choisie par la sécurité sociale. (Le Monde, 15/05/93, 13)

8.1.4. La nature du V-ant autonome

Le v-ant autonome a aussi un caractère particulier. Il se définit par le fait qu'il a un sens statif. Ce ne sont pas forcément des verbes statifs, mais ils prennent un sens statif dans cette construction. P. Le Goffic (1994, §198) note que "l'attribut de l'objet" introduit par "comme" marque "une qualification". Il a en fait une détermination du v-ant vis à vis de son sujet. Il s'agit de v-ant comme:

- comme étant honorifique*
- comme marquant le point de départ*
- comme présentant un caractère d'intérêt*
- comme devant être close*

En résumé, nous pouvons dire que le v-ant trouve son autonomie syntaxique parce qu'il est précédé de la préposition "comme". Il se caractérise par le fait qu'il est introduit par des verbes de connaissance et de jugement et qu'il a toujours un sens statif.

8.1.5. Le v-ant non autonome

Nous avons vu que le v-ant dans l'exemple suivant

*-Mme Marneffe entra, vit son mari jouant avec Crevel.
(Balzac, La C. Bette, 237)*

n'a pas une autonomie syntaxique parce qu'il n'a aucun pouvoir de construction. Aucune propriété syntaxique d'un élément construit par le verbe ne peut lui être appliquée:

- *c'est jouant avec Crevel que Mme Marneffe vit son mari*
- *Mme Marneffe ne vit son mari que jouant avec Crevel.*

Le v-ant tout seul n'est pas un élément construit du verbe. Ce qui constitue la valence verbale dans ce type d'exemple n'est pas l'objet et le v-ant. Il y a une relation de solidarité entre l'objet et le v-ant, et c'est cette relation qui constitue la valence du verbe.

-voir son mari jouant avec Crevel.

Dans ce type d'exemples, le verbe constitue un bloc avec le v-ant qui suit. Le verbe et le v-ant font une unité de sens. On peut dire que le v-ant non autonome ne peut pas être pris pour un "attribut" dans cette construction. Il est introduit en général par les verbes que M. Gross (1986) a appelés "verbes opérateurs", et ce sont des verbes qui se comportent comme des verbes modaux, c'est-à-dire qui n'ont pas de pouvoir de construction. On peut rapprocher ces constructions à v-ant non autonome aux constructions de "faire" et "laisser" suivis d'un infinitif. L'exemple suivant:

-Elle jouissait de le voir ne manquant de rien. (Balzac, La C. Bette, 103)

a la même construction que:

*-je le laisse partir
-je le fais partir
-je l'ai vu partir*

L'infinitif dans ces exemples se comporte de la même façon que le v-ant. Il est non autonome, et aucune propriété syntaxique d'un élément construit par le verbe ne peut lui être appliquée:

- c'est partir que je le laisse
-*je ne le laisse que partir*

De ce fait, il nous semble que l'incapacité du v-ant et de l'infinitif à acquérir eux seuls une autonomie syntaxique relève de leur nature verbale. En tant que formes verbales qui n'ont pas perdu leur valeur de verbe, il leur est difficile d'avoir une autonomie syntaxique, caractéristique réservée essentiellement aux adjectifs, aux substantifs et aux adverbes.

8.1.6. Le verbe introducteur du v-ant non autonome

Les verbes qui introduisent le v-ant non autonome sont en général des verbes de perception et d'attitude propositionnelle. Les verbes les plus fréquents sont "voir" et "trouver".¹ A côté de ces deux verbes nous avons les verbes suivants: (*sentir, entendre, savoir, surprendre, se rappeler, imaginer, ...etc*)

Certains verbes nous semblaient difficiles à avoir dans cette construction, pourtant nous les avons trouvés. Il s'agit des verbes

¹ Il faut remarquer que le verbe "trouver" a ici le sens de "voir" et "découvrir".

"faire", "laisser" et "regarder", qui apparaissent chacun dans une seule occurrence:

-son calcul était faux. Elle avait laissé Wenceslas s'habillant...
(Balzac, *La C. Bette*, 150)

--vous avez commencé l'histoire de Samson, achevez-la ...Faites Dalila coupant les cheveux à Hercule juif...
(Balzac, *La C. Bette*, 282)

--Malheureusement, tout est inutile, répliqua le ministre qui regarda le maréchal s'en allant par le salon.
(Balzac, *C. Bette*, 402)

En revanche, les verbes de "phase 2" tel que "aimer", "connaître", et "savoir" semblent difficilement introduire le v-ant:

-?je l'aime souriant à ses amis
-?je le connais frappant d'une porte à une autre
-?je le sais dérangeant tout le monde.

Il faut remarquer que les verbes qui introduisent le v-ant non autonome tel que (*voir, entendre, trouver, sentir, imaginer, savoir, etc...*) ne peuvent pas introduire un v-ant autonome. Inversement, ceux qui introduisent le v-ant autonome tel que (*considérer, désigner, s'annoncer, reconnaître, juger etc...*) ne peuvent pas accepter les v-ant non autonomes. On ne peut pas avoir des exemples comme:

*Elle le voyait comme dépérissant, s'étiolant dans sa mansarde.

--*Mme Marneffe entra, vit son mari comme jouant avec Crevel.

En voici quelques exemples de différents verbes introduisant le v-ant non autonome:

Verbes de perception

VOIR

-Elle se trouvait à cent lieues de la question, et elle se sentait, comme Saint Laurent, sur un gril, en pensant à son oncle; car elle le voyait se tirant un coup de pistolet!
(Balzac, *La Cousine Bette*, 363)

ENTENDRE

-je te connais si capricieuse! répondit Steinbock. Ne t'ai-je pas entendue causant avec Lisbeth du baron Montès, ce Brésilien?
(Balzac, *La Cousine Bette*, 459)

TROUVER

-Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pensée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. (Balzac, *La Cousine Bette*, 95)

--Lisbeth trouva sa cousine Hortense ayant achevé d'habiller elle-même un petit Wenceslas qui venait d'être exporté dans le jardin. (Balzac, *C. Bette*, 256)

SENTIR

-Elle éprouva la plus vive émotion de sa vie, elle sentit pour la première fois la joie inondant son coeur. (Balzac, *La Cousine Bette*, 165)

Verbes exprimant une représentation ou évocation de l'objet

REPRÉSENTER

-Mon amoureux a fait un groupe de bronze de dix pouces de hauteur reprit la cousine Bette. ça représente Samson déchirant un lion. (Balzac, *La Cousine Bette*, 71)

IMAGINER

- j'imagine Laure se débattant dans le fleuve de boue, essayant de s'accrocher aux branches des arbres, glissant vers le ravin. (Le Clez, *Le chercheur d'Or*, p.81)

FIGURER

- Il se la figura passant au bord des charmilles (Fl. éd sen, p43)

Verbes indiquant une attitude mentale

SAVOIR

-je voudrait vous savoir errant à la recherche de votre tâche d'homme.
(Montherlant, cité par Eriksson, 317)

SE RAPPELER

-je me rappelle mon père rentrant les soirs d'hiver de ses labours.
(Cit C. Baylon et P. Fabre, *Grammaire*, 151)

SE SOUVENIR

- On se souviendra longtemps de ce petit train tractant un miroir qui s'éclairait d'une image chaque fois qu'il passait devant le faisceau d'un projecteur super 8.
(*Le Monde*, 03/07/93, 15)

Autres verbes

SURPRENDRE

-Julien la surprit, un jour, pleurant tout à fait. (Stendhal, *R et N*, 63)
-je la surpris arrivant par le côté opposé. (Gallo, cité par Eriksson, 317)

PLEURER

-*Quoi! vous me pleuriez mourant pour mon pays. (Corneille, cité par Grevisse)*

8.1.7. La nature du v-ant non autonome

Le v-ant non autonome se caractérise par le fait qu'en général il a un sens actif, dynamique. C'est un verbe d'action, et cela se justifie aussi par le fait que le v-ant non autonome a toujours un complément d'objet qui a le trait humain, alors que ce n'est pas toujours le cas pour le v-ant autonome, qui pouvait avoir un objet inanimé ou animé non humain.

-Il voyait son cadavre flottant sur l'eau. (Flau, Ed. Sent. p.90)

-Elle monta rapidement, enfonça la porte avec sa force de Lorraine en y pratiquant une pensée, et trouva le locataire se roulant sur un lit de sangle dans les convulsions de l'agonie. (Balzac, La Cousine Bette, 95)

-Elle entendit de sa chambre son mari se jetant sur le canapé comme une masse. (Balzac, La Cousine Bette, 353)

---Malheureusement, tout est inutile, répliqua le ministre qui regarda le maréchal s'en allant par le salon. (Balzac, C. Bette, 402)

-Lisbeth, qui relança les deux tourtereaux jusque dans leur nid du Gros-Caillou, vit Wencelas travaillant avec ardeur, (...) (Balzac, C. Bette, 301)

En définitive, le v-ant non autonome forme, avec son verbe introducteur, une unité de sens. Il est introduit par des verbes de perception et d'attitude propositionnelle, et il a en général un sens dynamique, ce qui fait que son complément d'objet est toujours humain.

Voici un tableau récapitulatif des caractéristiques de chaque type de v-ant.

Le participe v-ant	complément d'objet	verbe introducteur	nature du verbe (v-ant)
autonome	± humain	verbes de jugement+comme	statif
		souvent au passif	
non autonome	+ humain	verbe de perception	dynamique ou sens actif
		jamais au passif	

8.1.8. Conclusion

Cette analyse nous permet de voir que ce que la tradition grammaticale appelle "attribut de l'objet" est une expression qui couvre des éléments qui n'ont pas les mêmes comportements syntaxiques. Nous avons vu que "l'attribut de l'objet" réalisé sous forme de v-ant ne peut pas être considéré comme tel puisqu'il ne constitue pas un élément construit par le verbe. Cela est dû probablement à sa valeur verbale puisque l'infinitif dans cette fonction se comporte de la même façon. Pour que le v-ant soit autonome il faut qu'il perde sa valeur verbale, et c'est la préposition "comme" qui lui donne cette autonomie syntaxique. Avec cette préposition, le v-ant perd sa valeur verbale et il devient une sorte de "qualificatif". Cela explique pourquoi il est très difficile de trouver un v-ant autonome à sens actif parce que c'est le sens "statif" qui se rapproche de l'adjectif.

8.2. Les tours périphrastiques:

La notion de périphrase est définie dans le dictionnaire de linguistique (1970, p. 365) comme étant, "*une figure de rhétorique qui substitue au terme propre et unique une suite de mots, une locution, qui le définit ou le paraphrase*".

Les deux constructions "aller + v-ant" et "être + v-ant" sont traditionnellement considérées comme des périphrases. Elles étaient employées en latin; en ancien français elles étaient encore fréquentes. Mais depuis le XVI^{ème} siècle, d'après Gougenheim (1929), la construction "être + V-ant" a commencé à disparaître.

"Jusqu'au XVI^e siècle on trouve être construit avec le participe actif (...) aujourd'hui, le participe actif doit être séparé du verbe être"

En français contemporain nous connaissons seulement la construction "aller + v-ant", la construction "être + v-ant" étant presque disparue. Cette disparition de la périphrase "être + v-ant" est particulière à la langue française puisque dans les autres langues romanes comme l'espagnol et l'italien le tour est encore en usage.

Italien

-...i cui rapporti, ormai, stanno giungendo a un punto di rottura.
(La Repubblica, 13.08.93,p.5)

-...dont les rapports, désormais, sont en train d'arriver à un point de rupture."

- Stavano attraversando il ponte in quel momento, e alcuni scalzavano i pali del telegrafo."
(R.Bacchelli, Il diavolo al Pontelungo)

-Ils étaient en train de traverser le pont à ce moment-là, et quelques uns déchaussaient les poteaux télégraphiques."

- Il calo dei rendimenti dei titoli di Stato sta preoccupando molti risparmiatori...
(Il Sole 24 Ore, 23.08.93, p.1)

-La diminution des rendements des titres d'Etat est en train de préoccuper beaucoup d'épargnants..."

Espagnol

-Estaba la lavandera mirando aquellas bellezas y gozando de aquellas armonias, cuando oyo un grande estrépito...
(J.Valera, cité par Coste, 1984)

- Les lavandière était en train de regarder ces beautés et de jouir de ces harmonies, quand elle entendit un grand fracas

- Continuamente estaban rinendo, discutiendo, en todo pensaban de manera distinta.
(L.Goytisolo-Gay, cité par Coste, 1984)

- Continuellement ils étaient en train de discuter, sur tout (dans tous les domaines) ils pensaient de manière distincte

G et R le Bidois (§796) nous expliquent pourquoi le tour "aller + v-ant" a survécu: "Malgré les abus qu'on a pu faire de ce tour, il n'est pas sorti de l'usage; c'est qu'il avait pour lui de contenir un élément actif et résistant, le verbe aller. Beaucoup de bons écrivains ont continué à l'employer, quand il y a lieu de marquer cette nuance de l'aspect "

Si le tour "être +v-ant" n'est plus utilisé, on trouve toujours, en français moderne, quelques exemples où il est employé. Nous allons proposer une analyse syntaxique de ces deux tours. Nous parlerons en premier de "aller + v-ant", puis de "être + v-ant".

8.2.1 Aller + v-ant

8.2.1.1. "Aller + v-ant" dans les grammaires

Les grammairiens ont mis l'accent sur la valeur aspectuelle du tour. G et R le Bidois (§ 796) expliquent que ce tour "prête à rendre une autre précieuse nuance de l'aspect celle de continuité active (ou intensive)". Pour Togeby (§1122), "c'est une périphrase aspectuelle

exprimant l'itération, la répétition, la progression ". Le Bon usage (§1513, 12^{ème} éd) reprend cette explication, et il ajoute que dans cette construction, le verbe "aller" (ou s'en aller) est un semi-auxiliaire.

Même si certains grammairiens évoquent le caractère de semi-auxiliaire du verbe "aller" dans cette construction, ils n'ont pas beaucoup parlé de la relation syntaxique entre le verbe "aller" et le "v-ant" et leur valeur dans la phrase.

8.2.1.2. Analyse syntaxique

Dans les exemples suivants:

-Il allait répétant à qui voulait l'entendre que cette nouvelle entreprise serait, quoiqu'il puisse faire la suite, l'oeuvre de sa vie. (Le Nouvel Obs, 11/02/93, 86)

-Les bonnes âmes allaient répétant que Darget quittait Berlin parce qu'il se sentait dégradé par la présence de Voltaire! (Orieux , Cit Togby. p. 49)

-Mais en public il va proclamant que Rameau écrit le plus bel opéra du monde (Orieux , cit Togby, p. 50)

le verbe "aller" n'est pas un verbe constructeur. Il a la valeur d'un verbe modal. Le verbe en "v-ant" assume seul ces fonctions, et ce sont les deux termes "aller + v-ant" qui forment le groupe verbal de la phrase. G. Guillaume (1945, p. 107) signale que le verbe "aller" est l'un des rares verbes susceptibles de servir de support au v-ant.

"peu de verbes sont sujets, en français, à devenir des auxiliaires servant de support au participe présent: le verbe 'aller', le verbe 's'en aller' se prêtent à ce traitement "

Si le verbe "aller" n'est pas un verbe constructeur, mais qu'il sert de support au v-ant, cela veut dire que le v-ant ne constitue pas une valence du verbe "aller". Dans l'exemple suivant :

-Le chômage va croissant et son financement devient problématique. (Le Monde, 16/01/93,)

On ne peut pas appliquer au v-ant "croissant" les propriétés d'un élément construit du verbe. On ne peut pas le mettre en extraction:

- c'est croissant que le chômage va*

On ne peut pas lui appliquer une modalité du verbe:

*-*est-ce croissant que le chômage va ?*

Il n'y a pas non plus de restriction possible avec lui:

*-*le chômage ne va que croissant*

En fait, le v-ant "croissant" dans cet exemple ne constitue pas une valence autonome du verbe "va". Nous voyons que le verbe "aller" n'a ici aucun pouvoir de construction. Le v-ant va lui apporter ce qui lui manque pour être un verbe constructeur. G. Guillaume (1938) a parlé de verbes "subductifs" pour désigner les verbes qui perdent leurs sens propre pour devenir des modaux, comme le verbe "aller" dans cette construction.

"les verbes qui deviennent des auxiliaires (...) sont des verbes qui ont pour cet état une vocation: ils le devient en ce que, en vertu d'une tendance qui leur est propre, dont leur sens est la cause, et que nous nommerons "subductivité", ils descendent dans la pensée au-dessous des autres verbes auxquels ils apparaissent idéalement pré-existants "

Selon Guillaume, bien qu'un verbe subisse "la subduction", comme le verbe "aller" ici, il n'est pas véritablement porteur d'un procès indépendant. Il entre dans la constitution du verbe plein qu'il accompagne. C'est exactement ce qui se passe avec "aller+v-ant"

-Mais le démon ne permettra pas qu'il se perde; il glisse sous les doigts anxieux de Bernard, qui vont fouillant de poche en poche, dans un simulacre de recherche désespérée, une petite pièce de dix sous oubliée depuis on ne sait quand, là, dans le gousset de son gilet. (Gide, L F M, p,86)

-Le visage heureux et souriant dans le miroir, le pied qui s'impatiente, la main qui va réparant le désordre des boudes de la coiffure mal reconstruite. (Balzac, La Cousine Bette, 489)

-Les exemples sont innombrables mais vont se raréfiant, à mesure qu'on se .. (La TV sert-elle la culture?, Europe, p.57)

Certains grammairiens¹ signalent que le verbe "être" peut se substituer à "aller".

-J'ai toutefois l'impression depuis que j'ai lu pour la première fois cet ouvrage, qui a été s'accentuant sans cesse, ... (G. Guillaume, Leçons de lig. 1938-1939, p. 171)

-Sa sonorité a été s'affaiblissant pendant la période moyenne de la langue. (E. Bourciez, Précis historique de phonétique française, Paris)

-La plupart des difficultés ont été s'aggravant, de saison en saison. (Duhamel, cit. Grevisse, §1513)

¹ Togby, §1123. Grevisse, §1513.

-Depuis, le fossé a été s'élargissant. (Charlie Hebdo. 7-5-73, 7, cit. Togby)

-on constate que la monnaie a toujours été en s'affaiblissant.
(Gaxotte, Histoire des Français 220. ibid)

-En dépit des critiques, le succès de litré a été en s'affirmant.
(G. Matoré, His. des dict. Fr., 124)

On peut dire que c'est comme dans les autres emplois auxiliés de "aller"

8.2.1.3. La nature du v-ant

Les grammairiens, lorsqu'ils parlent de ce tour, se sont intéressés au verbe "aller", mais n'ont pas beaucoup parlé de la nature du v-ant. En effet, le v-ant de cette construction entre dans une catégorie sémantique restreinte. Ils se caractérisent, en général, par le fait qu'ils sont tous aptes à recevoir la notion de durée que le verbe "aller" apporte dans cette construction. C'est peut-être pourquoi beaucoup de catégories de verbes comme les verbes de seuil (auxiliés par être) ne peuvent pas se rencontrer ici.

- *il allait sortant du cinéma
- * ils vont arrivant au village
- * les soldats allaient partant à la guerre!.

Les v-ant de cette construction se subdivisent en plusieurs catégories. Dans la majorité des exemples de notre corpus, le v-ant est un verbe progressif à effet répétitif Il s'agit des verbes comme : (croître, diminuer, s'élever, s'accentuer, grandir, décliner etc...)

En voici quelques exemples:

croître

-Cette différence, qui va aller croissant au cours des prochaines années, s'explique en grande partie par le fait qu'en France, (...) on a continué tardivement à collecter du sang dans des milieux à haut risque. (Le Monde, 15/06/93, 15)

s'élever

-et la route allait s'élevant lentement au milieu des longs replis des monts.
(Guy de Maupassant, cité par O. Stig Johannesen, 327)

diminuer

-Toutefois, ainsi que le laissent supposer nos conclusions antérieures, cet humour va diminuant vers la fin du roman.
(Pierre-Louis, cité par O. Stig Johannesen, 327)

s'accentuer

-...-Pensez-vous que les Etats-Unis évolueront vers une société multiculturelle, ou que le repli communautaire ira s'accentuant ? (Le Nouvel Obs, # 1475, 88)

grandir

-La demande en lingerie aussi bien qu'en sous-vêtements allait grandissant (Daninos, cité par Togeby, §112)

décliner

-Quelle fut cette musique délicieuse et qui s'en va déclinant ? (Barrès)

Le verbe "répéter" peut lui-même être employé ici

-Il allait **répétant** à qui voulait l'entendre que cette nouvelle entreprise serait, quoi qu'il puisse faire par la suite, l'oeuvre de sa vie. (Le Nouv Obs, 11/02/93, 86)

-Sophroniska va **répétant** que le petit Boris est guéri; (...) (Gide, L.F.M, 205)

-Ils ne sont pas les seuls, et bien d'autres ironent le **répétant**. (Le Monde, cité par Arnavielle, p.46)

Mais il n'y a pas que le v-ant progressif qu'on peut trouver dans cette construction. Nous avons aussi des v-ant employés pronominalement. Il s'agit de verbe comme : "se renforcer", "s'accentuer", "s'améliorer", "se dépraver", "s'élever" etc...

-Au fur et à mesure de son interminable monologue, sa conviction va se **renforçant** (Cau, Cit Togeby, § 1123)

-Ils éprouvaient pour lui une sympathie prudente, qui allait **s'accentuant** au fur et à mesure qu'il était plus mal rasé (Malraux, Cit Togeby, §1122)

-... la situation de la France allait **s'améliorant**. (Le M, 25/01/77, cité par Arnavielle, 45)

- Il faut convenir que les moeurs **vont se dépravant** de jour en jour. (Hugot, cité par O. Stig Johannesen, 327)

-et la route allait **s'élevant** lentement au milieu des longs replis des monts. (Guy de Maupassant, 89, cité par O. Stig Johannesen, 327)

Moorgat (1976, p. 78) a caractérisé les V-ant de cette construction en disant qu'ils exigent tous un sujet non animé: " (cette périphrase) est soumise, en français moderne, à une condition de réalisation capitale, mais que nous n'avons vu mentionner nulle part : que le sujet soit non animé

Certes, les verbes de progression et les verbes pronominaux de cette construction ont toujours un sujet non animé, mais on rencontre aussi des v-ant avec des sujets humains. Il s'agit de

verbes comme "anticiper", "crier", "chanter", "conseiller", "frapper", "gémir", "désaltérer", dont nous citons quelques exemples:

-Tu vas *anticipant* sur le raconteur, et tu lui ôtes le plaisir qu'il s'est promis de ta surprise (...). (Diderot, Jacques, 319)

-Ils vont *criant* que je suis mal en cour. (Voltaire, Contes, 262)

-Un couplet qu'on s'en va *chantant*. Efface-t-il la trace altière du pied de nos chevaux marqués dans votre sang. (Musset, Le Rhin allemand)

-Ceux qui *allaient* *conseillant* la course matinale. (M. Bedel, Traité du plaisir, p.18)

-le pauvre diable va *frappant* à toutes les portes. (cité par Le Bidois, 480)

-Partout, ceux qui devaient s'en plaindre dès qu'elle arriverait s'en *allaient* *gémissant*: il faisait froid! (N.O, 12 8.92.p.32)

- Je m'en vais *me désaltérant*. (La Fontaine, I, 10)

Ce qu'il y a à remarquer dans ces exemples c'est que nous avons en général deux types de v-ant. Nous avons d'une part des v-ants à sens passif, caractérisés par les v-ant progressifs et les v-ant pronominaux. Ils se distinguent par le fait qu'ils ne peuvent avoir que des sujets inanimés. D'autre part, nous avons des v-ants à sens actif qui se caractérisent par le fait qu'ils ont tous des sujets animés. Mais derrière les caractéristiques de ces deux types, nous nous apercevons qu'en général le v-ant de cette construction a un agent animé. Avec les v-ants qui ont des sujets animés, ce sont les sujets eux même qui jouent aussi le rôle d'agent, tandis qu'avec les v-ant qui exigent des sujets inanimés, on peut toujours supposer l'existence d'un agent animé. Dans l'exemple suivant:

-le chômage va *croissant*

On peut supposer l'existence de quelqu'un qui fait que le chômage croît ou qu'il croît de lui-même.

Nous avons ici des v-ants qui se construisent en général avec des compléments d'objets inanimés. Mais il faut que ces compléments d'objets soient abstraits pour qu'on puissent les avoir dans la construction "aller+v-ant". Cela se voit par le fait que les sujets inanimés de ces constructions sont les plus souvent des sujets abstraits: "le chômage", "les impôts", "le repli communautaire", etc...

La construction "aller+v-ant" est à distinguer nettement des deux constructions "aller+v-ant" et "aller+locatif+v-ant" où le verbe "aller" est un verbe constructeur.

8.2.2. Aller + en v-ant

Cette construction n'est pas traitée dans toutes les grammaires. *La grammaire Larousse* par exemple n'en fait aucune mention. La plupart des grammairiens qui l'ont étudiée l'ont confondue avec la construction "aller + v-ant". Moorgat (1978, 76) par exemple note que si le v-ant a un sens progressif, "*...la présence ou l'absence de En semble indifférente : il n'y a aucune opposition sémantique, à peine stylistique. Ce ne serait en somme qu'une variante* "

Cela veut dire pour Moorgat qu'il y ait la préposition "en" ou pas, le verbe "aller" dans cette construction joue le rôle d'auxiliaire. Cette position sera celle de O. Stig Johannesen (1977, p.326). Celui-ci pense que dans cette construction, "*la signification de la préposition est affaiblie, c'est-à-dire que la valeur de ce gérondif reste la même s'il est construit avec 'en' ou pas* "

Mais ces auteurs se trompent parce que avec la préposition "en", la construction n'indique pas la même chose que sans la préposition : ni le verbe "aller" ni le "v-ant" n'ont les mêmes valeurs sémantiques et syntaxiques. Le Bon usage (§790, 13^e édition) a ressenti une différence entre les deux constructions, parce qu'il estime que:

"La construction aller + gérondif (avec en) s'emploie d'une manière analogue, mais elle a ceci de particulier que le verbe aller y est moins nettement semi-auxiliaire; il conserve quelque chose de sa valeur de verbe d'action et par rapport à lui le gérondif énonce une circonstance de manière"

C'est Damourette et Pichon (§1664) qui ont mis le doigt sur le problème. Ces grammairiens, en effet, ont noté clairement qu'avec la préposition "en", le verbe 'aller' n'a aucune valeur d'auxiliaire.

"Dans ce tour, quoique 'aller' soit pris métaphoriquement, nous ne pensons pas qu'on puisse le considérer comme un auxiliaire "

Selon eux, si "aller+v-ant" exprime l'aspect duratif, ce n'est pas le cas de 'aller+en v-ant': "*ce tour exprime la coïncidence entre deux progressions différentes : celle, générale, marquée par le verbe 'aller', celle, plus particulière, marquée par l'affonctif verbal. Il n'y a donc nullement lieu d'identifier ce tour avec l'allure durative, et ce serait être en contradiction avec les faits que d'aller prétendant qu'aller en faisant' serait le tour nouveau par lequel la langue française suppléerait au vieillissement du tour 'aller faisant'. Le duratif mérite précisément de vivre par ce que nulle ressource ne peut le remplacer"*

Ils expliquent que dans "aller en augmentant" le en v-ant "en augmentant" représente le mode particulier d'une évolution qu'exprime d'une façon générale le verbe 'aller', alors que dans 'aller augmentant', le verbe 'aller' n'a gardé, de son sens de progression, que l'élément de durée, sans l'implication d'aucun changement.

Le "en v-ant" est donc dans cette construction un objet de manière, comme l'a noté le Bon usage. Le verbe "aller" ici n'a aucune valeur d'auxiliaire. Il n'est pas un verbe de mouvement, mais il a tout pour être un verbe constructeur. Dans les exemples suivants:

*-Des navires qui s'en allaient en courant toutes voiles dehors.
(Daudet, T. de Tarascon, 62)*

*-tu commenceras et ainsi de suite ça va aller en s'accumulant
(O: Enfrugux, 11, 176)*

*...et comme la montagne allait en s'élargissant vers sa base, évidée à l'intérieur telle une ruche d'abeilles, au-dessous de ses chambres, il y en avait de plus nombreuses, et d'encore plus profondes.
(Falu, Hérodias, 117)*

*--Pour peu que le voyageur s'arrête quelques instants dans cette grande rue de Verrières qui va en montant depuis le rive du Doubs jusque vers le sommet de la colline...
(Stand, R et N, 24)*

Le en V-ant, tout comme l'élément "bien", constitue un élément régi par le verbe. Dans l'exemple suivant:

-Des navires qui s'en allaient en courant

On peut pronominaliser le en V-ant:

-Comment des navires s'en allaient-ils?

-en courant

Le V-ant peut aussi être mis en restriction. En voici un exemple attesté:

*- Puis FG et BHL dissertent sur le sentiment amoureux qui aller en s'affirmant alors que la passion ne peut aller qu'en s'usant, puisqu'elle est enfermement, donc suffocation.
(Elle, 02/07/193, P.30)*

Toutefois, il nous semble difficile de mettre le en V-ant en extraction avec "C'est...que".

-? c'est en courant que des navires s'en allaient

Mais ce n'est pas une raison de dire que le verbe "aller" n'a pas son pouvoir de construction. Cette difficulté à l'extraction se remarque d'ailleurs avec d'autres verbes constructeurs comme "se comporter" et "se porter".

-il va bien
-il se comporte bien
-il se porte bien

Dans ces exemples, l'élément "bien" est régi par le verbe mais la manipulation de l'extraction est bloquée:

-? C'est bien qu'il va.
-? C'est bien qu'il se comporte
-? C'est bien qu'il se porte

Cette construction "aller + V-ant" est à rapprocher de celle où le verbe "aller" est un verbe de mouvement. Dans les suivants, on a affaire à des "verbes aller + locatif + en V-ant"

-Lisbeth alla rue Saint-Dominique par le boulevard des Invalides, en se demandant si le découragement d'Hortense lui livrerait enfin cette âme forte
(Balzac, C. Bette, 256)

-Madame Olivier apprit à Hulot qu'elle était allée chez madame la baronne en pensant y trouver monsieur le baron.
(Balzac, C. Bette, 334)

-Les médecins s'en allèrent en laissant un interne chargé par eux de veiller madame Hulot.
(Balzac, C. Bette, 465)

C'est également le cas du verbe "aller" dans les exemples suivants:

-Mais il est allé plus loin en juin en sollicitant d'être transporté à Chicago à bord d'un jet privé d'une compagnie.
(Le Monde, 17/06/91, 5)

-Elle prit la main de la baronne, sans que la baronne eût pu s'opposer à ce mouvement, elle la baisa de la façon la plus respectueuse, et alla jusqu'à l'abaissement en pliant un genou.
(Balzac, C. Bette, 436)

Il est à signaler que "aller + V-ant" se distingue aussi de "aller + en V-ant" par le fait que le sémantisme du V-ant n'est pas forcément le même. Avec "Aller + en V-ant" on ne peut avoir que des verbes de progression, alors que nous avons vu que ce n'est pas toujours le cas avec "aller + V-ant". Dans ce dernier, beaucoup de verbes de catégories sémantiques diverses peuvent apparaître, comme "chanter", "crier", "frapper",...

Ces verbes de progression, rappelons-le, qui caractérisent le en V-ant de cette construction, ne peuvent recevoir que des sujets inanimés.

Exemples

- Il voyait bien que la responsabilité des gouvernements pour la préparation d'un avenir meilleur devait aller en s'accroissant. (Le Monde, 4/3/87, 2)

- ...et comme la montagne allait en s'élargissant vers sa base, évidée à l'intérieur telle une ruche d'abeilles, au-dessous de ses chambres, il y en avait de plus nombreuses, et d'encore plus profondes. (Falu, Hérodiade, 117)

-Puis FG et BHL dissertent sur le sentiment amoureux qui peut aller en s'affirmant alors que la passion ne peut aller qu'en s'usant, puisqu'elle est enfermement, dont suffocation. (Elle, 2/07/93, 30)

--Pour peu que le voyageur s'arrête quelques instants dans cette grande rue de Verrières qui va en montant depuis le rive du Doubs jusque vers le sommet de la colline... (Stend, R et N, 24)

-Des navires qui s'en allaient en courant toutes voiles dehors. (Daudet, T de Tarascon, 62)

Il est intéressant de remarquer que la construction "aller + en-v-ant" peut se trouver à l'oral alors que la construction "aller + v-ant" nous semble réservée plutôt à l'écrit.

-Tu tu commenceras et ainsi de suite ça va aller en s'accumulant. (O.Enfrugux, 11, 176)

-parce que mon cheptel n'allait qu'en augmentant (O: Ap. 1, 14)

-les perturbations vont aller en s'efforçant. (TF1, météo)

-Que vienne la paix des braves, et je suis sûr que les haines iront en s'effaçant. (O: De Gaulle. conf. de presse 25.8.58, cité par Moorgat168)

Tableau de fréquence de la périphrase aller + (en) V-ant:

	Aller + (en) V-ant		V-ant		total	
	Expls	%	Expls	%	Expls	%
oral	0	0	3	100%	3	12, 5%
écrit	15	71, 42%	6	28, 57%	21	87, 5%
total	15	62, 5%	9	37, 5%	24	

8.2.3. Aller + locatif + "en" V-ant

Le verbe "aller" de l'exemple suivant

- *Cependant Sainte femme allait dans les corridors frappant à chaque porte.*
(Diderot, *La religieuse*, 56)

- *il s'en alla, mendiant sa vie par le monde.* (Flaub *édu sent*, 12)

- *Elle allait à grands pas, moissonnant et fauchant.*
(V. Hugo, *cité par W et P*, 292)

se distingue aussi du verbe "aller" dans "aller + V-ant". Dans cette construction, le verbe "aller" est un élément constructeur. L'élément "dans les corridors", dans le premier exemple, constitue une valence autonome du verbe. Il accepte, de ce fait, les propriétés syntaxiques d'un tel élément.

Il peut être mis en extraction.

- *C'est dans les corridors qu'elle allait.*

Il peut être pronominalisé

- *Elle allait là-bas*
- *Où allait-elle?*

Il peut accepter une modalité du verbe.

- *Est-ce dans les corridors qu'elle allait?*

Le V-ant, dans cette construction, est évidemment à distinguer du V-ant dans "aller + V-ant". A la différence de celui-ci, le V-ant dans "aller + locatif + V-ant" ne fait pas partie de la valence verbale il est souvent séparé par une virgule. Dans l'exemple ci-dessus, le V-ant "frappant à chaque porte" se trouve en dehors de la valence du verbe "aller". C'est un élément associé à la construction verbale. Il sera analysé dans le chapitre consacré à cette construction.

8.2.4. Conclusion

A l'issue de cette analyse, nous avons vu que le "V-ant" dans la construction "aller + V-ant" constitue une valence non autonome du verbe "aller". Celui-ci n'a aucun pouvoir de construction. Il s'associe au V-ant pour constituer le groupe verbal de la phrase. Cette construction se distingue nettement des constructions "aller + en V-ant" et "aller + locatif + V-ant". Dans "aller + en V-ant", le verbe "aller" est un verbe constructeur, et le "en V-ant" forme une valence autonome du verbe; tandis que dans "aller + locatif + V-

ant", le verbe "aller" est un verbe constructeur, mais le V-ant n'est pas dans la construction verbale. Il est "apposé" à la construction verbale.

8.3. La construction "être + v-ant"

Cette construction n'est plus en usage, sinon elle est très rare. Nous allons proposer une analyse des quelques rares exemples recueillis qu'on a trouvé dans les manuels.

8.3.1. Analyse syntaxique

Dans les exemples suivants:

-Dans son déroulement qui le conduit à être le serviteur de son rival, il est aimant d'une manière sublime et simple. (A. Beaumier, cité par D.er Pichon,p. 36)

*-quelque chose comme un cadavre était gisant.
(V.I.Adam, cité par D et Pichon, p. 36)*

Les v-ant "aimant d'une manière sublime et simple" et "gisant" ne forment pas des éléments construits du verbe "être", du fait qu'ils ne peuvent accepter aucune manipulation syntaxique d'un élément régi. On ne peut pas avoir de constructions comme:

*-*c'est aimant d'une manière subtile et simple qu'il est
-est-ce aimant d'une manière sublime qu'il est
-il n'est que aimant d'une manière sublime et simple*

Le v-ant de ces exemples fait partie de la valence verbale, mais il constitue une valence non autonome du verbe. Le verbe "être" n'a aucun pouvoir de construction comme nous venons de le voir. Il a le rôle d'un auxiliaire, et il s'associe au v-ant pour constituer le groupe verbal de la phrase. Le comportement du "v-ant" dans cette construction est le même que celui du "v-ant" dans la construction "aller+v-ant". Les deux constructions sont analogues du fait que le v-ant, dans les deux cas, constitue une valence non autonome du verbe, et les verbes "aller" et "être" ont le rôle d'auxiliaires.

-Il fut d'abord quelques minutes flottant dans une espèce de rêverie à demi somnolente. (V Hugo, cité par W et P.)

-je ne suis point battant d'être battu. (Molière. Cité par D et Pichon, p.36)

*-J'étais rêvant au beau paysage, à l'amour,
et probablement aussi aux dangers du retour,
quand le renard vint à moi au petit trot.
(Stendhal, Cité D et Pichon, p.36)*

-Son luth à terre était gissant. (Musset.. Cité D et Pichon, p.36)

*-Quelque chose comme un cadavre était gisant.
(Villiers de Isle-Adam..Cité D et Pichon, p.36)*

*-Et cette paix des paysages
Sur qui le désir est rêvant.
(Comtesse de Noailles. Cité D et Pichon, p.36)*

*-Dans son dérôlement, qui le conduit à être le serviteur de son rival, il est aimant
d'une manière sublime et simple. (André Beaunier. Cité D et Pichon, p.36)*

8.3.2. Le v-ant et la notion d'attribut du sujet

Certains grammairiens ont estimé que le "v-ant" pouvait être un attribut du sujet, mais qu'il ne peut plus l'être en français moderne. C'est le cas de Eriksson (1994, 138) lorsqu'il écrit:

"le syntagme à noyau participe présent ne peut plus, comme il a pu le faire jusqu'au XVII è siècle, s'employer en fonction d'attribut direct du sujet "

L'auteur pense que l'exemple suivant:

-il est désirant de parler à la Reine

*"n'est pas considéré de nos jours comme une variante acceptable de
'il désirait beaucoup parler à la Reine'" (p. 138)*

Pour Eriksson, on pourrait considérer que nous avons affaire à un attribut direct du sujet dans la construction "aller + v-ant", à condition de voir dans le verbe "aller" l'équivalent du verbe copule "être". Il cite comme exemple:

*-Et tu vas répétant que les anarchistes sont des phraseurs.
(Montherlant, cité par Eriksson, p.138)*

Cette analyse de Eriksson ne nous paraît pas bien fondée. Le v-ant de la construction "aller+v-ant" ne peut en aucun cas être considéré comme un attribut du sujet parce que le verbe "aller" n'a nullement le rôle d'un verbe attributif. Même à l'époque où la construction "*il est très désirant de parler à la reine* " était considérée comme une variante de "*il désirait parler à la Reine* ", le v-ant ne pouvait pas jouer le rôle d'attribut du sujet parce que le verbe "être" avait toujours le rôle d'auxiliaire. Si le participe passé "mangé" n'est pas considéré comme attribut du sujet dans l'exemple suivant:

-la souris est mangée par le chat.

C'est parce que le verbe "être" a le rôle d'auxiliaire, et il nous semble que la situation est la même que dans "être+ v-ant". Devant le v-ant, le verbe "être" a toujours été un auxiliaire, donc le v-ant ne peut pas être un attribut du sujet.

8.3.2.1. Le V-ant séparé du verbe "être" par un autre élément

- *tu as toujours été très bien, discrète, t'adaptant vite*
(Mal Mens, cité par Moorgat, p. 130)

- *Cet électeur est plus féminin que masculin, (...) jeune (...), disposant de revenus moyens (...) et d'un bon niveau d'instruction.*

Les V-ant "t'adaptant vite" et "disposant de revenus moyens" ne sont pas des attributs du sujet puisqu'ils ne constituent pas des éléments construits du verbe être. On ne peut pas les mettre en extraction:

-* *C'est t'adaptant vite que tu as toujours été*

-On ne peut pas le pronominaliser

-*? *C'est comme ça que tu as toujours été.*

On ne peut pas non plus le mettre en restriction.

-* *ce n'est que t'adaptant vite que .tu ..*

D'autres linguistes pensent que le V-ant peut être en attribut du sujet, mieux avec les verbes non-attributifs qu'avec les verbes attributifs. Pour Arnavielle (1986), les V-ant des exemples suivants constituent des attributs du sujet:

- *Lorsque, au VIIe siècle, les Arabes arrivèrent dans l'extrême Maghreb apportant aux Berbères la foi de l'Islam et la civilisation de l'Orient.*
(Le Monde, cité par Arnavielle, p. 44))

- *J'ai quitté ce foyer paysan pensant à tous les déracinés qui battent les rues des grandes villes.*
(Le Monde, ibd p. 45))

- *Certains députés gaullistes se réjouissaient de ne pas avoir à faire campagne sous leur propre sigle assurant que ...*
(Le Monde, ibd. p. 47))

- *Il sera moins malheureux se sachant compris.*
(Femmes d'aujourd'hui, ibd, p. 47)

- *L'incident Bérégovoy-Seguy est particulièrement inopportun venant d'une assemblée politique dans son sein.*
(Le Monde, ibd, p. 46)

Le point commun que Arnavielle trouve entre les V-ant de ces exemples c'est le fait qu'il n'y a pas de virgule entre le verbe et le V-ant.

"Tous ces exemples reposent sur un schéma de construction GN + V + -ANT, sans pause entre le verbe (...) et la forme en -ant. Le support syntaxique de cette dernière est évidemment le verbe, comme dans le tour attributif ou comme dans un groupe comportant un complément circonstanciel joint." (p. 47)

Il explique que le V-ant de ces exemples se comporte de la même façon que le participe passé et l'adjectif des exemples suivants:

- Il a agi ainsi persuadé de bien faire
- Il a agi ainsi conscient des risques qu'il prenait.

L'auteur avance aussi l'idée que le V-ant en attribut est malaisé avec des verbes attributifs du fait qu'avec le verbe "être" il est toujours séparé du verbe par un participe passé ou un adjectif. Pour lui, c'est avec des verbes non-attributifs que le V-ant se trouve le plus souvent en attribut du sujet.

"... il est intéressant de noter que la forme verbale en -ant, employée très rarement avec des verbes attributifs, et avec des limitations strictes, se maintient très bien dans la fonction d'attribut avec d'autres verbes. D'une façon générale, le fonctionnement du participe présent est donc beaucoup plus proche qu'on ne paraît généralement le croire de celui de l'adjectif." (p. 48)

Même sans faire intervenir des critères syntaxiques, il est absurde de considérer des V-ant à sens actif comme celui du premier des exemples précités "apportant aux berbères la foi de l'Islam et la civilisation de l'Orient" comme un attribut du sujet. En plus, il y a des verbes non attributifs qui peuvent construire des attributs, mais dans ce cas ils deviennent occasionnellement attributifs. Or, un verbe de mouvement comme le verbe "arriver" ne peut être verbe occasionnellement attributif. Dans l'exemple

*-Les Arabes arrivèrent dans l'extrême Maghreb **apportant** aux berbères la foi de l'Islam*

le V-ant ne peut être qu'un élément détaché, même s'il n'est pas séparé par une pause à la construction verbale. La pause n'est pas un critère absolu pur distinguer les éléments détachés.

Même s'il s'agit du verbe "être", comme dans les exemples précités, le V-ant séparé de celui-ci ne peut être attribut du sujet. Dans les exemples suivants

-il avait appris ce soir-là que Vincent venait d'achever son externat, qu'il était indécis,
ne sachant pas s'il se présenterait comme interne;
(A Gide Les Faux-monnayeurs, 44)

-Nous allons voir le ravin où le torrent est encore plein de colère, charriant la boue
et les branches brisées. (Le Clézio, le Cher d'or, 92)

-Un soir, le malheureux Tartarin était seul dans son cabinet, pensant à des choses
tristes, quand il vit entrer le commandant (...) (Daudet, Tartarin, 51)

Le V-ant, dans cette position, se trouve hors de la construction verbale. Il constitue un élément détaché du verbe. Ce n'est pas parce qu'il y a le verbe "être" qu'on peut toujours parler de la notion d'attribut. Il est vrai que le V-ant, en français moderne, peut apparaître très difficilement directement après le verbe "être". Il est toujours séparé par un autre élément: *adjectif*, *locution adjectivale*, *participe passé*, *locatif*. Mais il faut signaler que le verbe "être", lorsqu'il est constructeur, peut en tant qu'élément constructeur -comme tous les verbes - recevoir des éléments qui sont en dehors de sa construction. Autrement dit, il peut avoir à côté de sa valence des éléments détachés. C'est le cas du V-ant dans la construction "être + (adjectif, p. passé ou locatif) + V-ant". Le V-ant dans cette construction a le même comportement syntaxique que dans la construction "aller + locatif + V-ant". Ces constructions seront étudiées dans le chapitre consacré au détachement.

8.3.2.2. La construction "être + comme + V-ant"

Cette construction n'est pas signalée dans les manuels. Elle est assez rare, mais elle mérite d'être évoquée du fait de sa particularité. Dans l'exemple suivant:

-Le présent apparaît comme ayant toujours été, du moins comme devant
toujours l'être. (cité par F. Brunot. w.144)

les V-ant "comme ayant toujours été" et "comme devant toujours l'être" sont à considérer, à notre avis, comme des attributs du sujet. Le verbe "apparaître" dans cette construction est un verbe constructeur, et les deux V-ant constituent des éléments constructeurs.

Ils peuvent être pronominalisés:

- Le présent apparaît comme ça.

Ils peuvent être mis en extraction:

- *C'est comme ça que le présent apparaît*

- *C'est comme ayant toujours été que le présent apparaît.*

Nous remarquons que dans cet exemple, c'est la préposition "comme" qui fait que le V-ant devienne un élément constructeur du verbe "apparaître". Il sert d'élément introducteur.

8.3.2.3. Conclusion

Cette analyse nous permet de voir que le V-ant ne peut pas être en attribut du sujet avec le verbe "être", et on peut dire qu'il ne l'a jamais été. Dans la construction "être+ V-ant", le V-ant fait partie du groupe verbal, et il fonctionne de la même façon que le V-ant de la construction "aller+ V-ant", c'est-à-dire un élément de ce que la grammaire a appelé "périphrase verbale". Lorsqu'il est séparé du verbe "être" par un autre, il n'entre pas dans la construction verbale, et il constitue un élément détaché.

Le V-ant ne peut être en attribut du sujet que lorsqu'il est précédé de la préposition "comme", ce qui n'est pas possible avec le verbe être. Avec cette préposition, en effet, le V-ant est susceptible de devenir un élément autonome de la valence verbale. Tous les verbes attributifs n'acceptent pas l'attribut "comme + V-ant". Dans notre corpus nous n'avons que le verbe "apparaître".

8.4. Récapitulation:

Il ressort de cette analyse que le V-ant, en tant que forme qui a conservé sa valeur verbale, ne peut jamais constituer tout seul une valence autonome du verbe. Il se construit le plus souvent avec des verbes qui ont le rôle de modaux, et il forme alors un élément non autonome de la valence verbale.

Pour que le V-ant puisse être une valence autonome du verbe, il faut qu'il soit précédé de la préposition "comme". Celle-ci fait perdre au V-ant sa valeur verbale et lui confère le statut de complément de manière pronominalisable par la proforme "comment". Cela explique peut être pourquoi la plupart des V-ant introduits par "comme" ont un sens statif.

IX. Le V-ant détaché

Introduction :

Comme nous l'avons dit dans l'état de la question, le détachement, en tant que fonction syntaxique, n'est pas signalé dans les grammaires. Mais nous considérons ce phénomène comme une fonction grammaticale parce qu'il s'oppose à la fois à l'épithète et à l'apposition.

Il s'oppose à la fonction épithète par le fait que celle-ci apporte une détermination au substantif auquel il se rapporte, alors que le détachement n'apporte rien à cette détermination. Dans les exemples suivants:

- *Mais ce serait néanmoins une Europe responsable, négociant avec les pays de l'Est les conditions de leur accès progressif à nos marchés. (Le Nouvel Obs., 14-10-93)*

- *Dans l'ordre, il me citait d'abord l'Angola, où se poursuivait une interminable guerre civile, multipliant les morts et les blessés chez les tout jeunes gens. (Le Nouvel Obs., 14-10-93)*

- *Les enquêteurs italiens, s'appuyant sur les déclarations de trois nouveaux repentis, parlent d'une contestation du pouvoir absolu du "Corléonais". (Le Nouvel Obs., 6-12-92)*

le V-ant "*s'appuyant sur les déclarations de trois nouveaux repentis*" constitue un élément détaché. Il ne sert pas à déterminer le substantif "*Les enquêteurs italiens*". Tandis que si l'on supprime le détachement en enlevant graphiquement la virgule, le V-ant deviendrait une épithète. Il jouerait le rôle de déterminatif en ce sens qu'il sert à délimiter le substantif "*les enquêteurs italiens*". Le V-ant dans cette fonction peut être restrictif au même titre que la relative restrictive, et c'est le cas d'ailleurs de notre exemple:

-*(Les enquêteurs italiens s'appuyant sur le déclarations de trois nouveaux repentis) parlent d'une contestation du pouvoir absolu du "corléonais".*

Contrairement à l'exemple où le V-ant est détaché, ici on ne parle que "*des enquêteurs italiens qui s'appuient sur les déclarations*". Nous l'appellerons "V-ant déterminatif". Il est ici l'équivalent d'une relative déterminative:

-*Les enquêteurs italiens qui s'appuient sur les déclarations...*

Le détachement s'oppose aussi au déterminatif par le fait que le déterminatif est un élément de la rection nominale. Il se réfère évidemment au substantif auquel il se rapporte mais il en dépend aussi du point de vue des relations syntaxiques, c'est-à-dire que c'est un élément construit du substantif. L'élément détaché, n'est jamais régi, ni par le verbe, ni par le substantif. Il est référentiellement lié au substantif, mais il n'en dépend pas.

Selon les grammairiens, le détachement s'oppose de l'apposition par le fait que l'apposition sert à désigner la même chose que le substantif auquel il se rapporte. L'apposition, selon les grammairiens, concerne uniquement les substantifs. J. Dubois (1991) note que le nom en apposition

"peut simplement rappeler un trait de la personne ou de la chose désignée, ou bien lui donner un équivalent, grâce à une périphrase." (p. 44)

Grevisse (§335, 12° édi), fait une distinction entre le détachement et l'apposition. Il parle d'"épithète détachée" lorsqu'il s'agit d'un adjectif:

*-La solitude, vaste, épouvantable à voir
/ Partout apparaissait (Hugo, cité par Grevisse, §326)*

et réserve le terme d'"apposition" aux noms, comme "vastes oiseaux" syntagme qui formerait une "apposition détachée" dans:

*-Les hommes d'équipage/
prennent des albatros, vaste oiseaux des mois.
(Baudelaire, cité par Grevisse, §337)*

Le détachement, au contraire, peut développer une circonstance de l'action du verbe principal. C'est pourquoi on attribue souvent au détachement des valeurs circonstancielle. On le qualifie aussi de "descriptif" ou "explicatif". R et G le Bidois (§1455), citent:

'Tenant à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, le participe peut se rapporter, en apposition, à un terme de la proposition où il est placé, et prendre le sens d'une subordonnée circonstancielle (temporelle, concessive, hypothétique, causale, etc...)

Bonnard dans son article sur le détachement dit:

"un complément détaché est 'explicatif' au sens propre lorsqu'il équivaut à une proposition de cause, de temps, de concession, etc...)

(, p. 1276)

Nous allons proposer une analyse du comportement du V-ant détaché, et cela à partir des différentes positions que le V-ant

occupe dans la phrase. Nous en distinguerons trois, à savoir la position initiale, c'est-à-dire, avant le sujet, la position centrale, c'est-à-dire entre le sujet et le verbe, et la position finale, c'est-à-dire placé après le verbe. Ces positions sont respectivement représentées par les exemples suivants:

position initiale:

*-Succédant au Danemark la Belgique prend la présidence de la Communauté.
(Le Monde, 03-07-93)*

position centrale:

*- Madame, se sachant étudiée, se comporta comme une actrice applaudie.
(Balzac, la C. Bette, p.281)*

position finale:

On distingue ici plusieurs fonctions du V-ant:

-A l'issue des débats (...), les deux chambres ont décidé de destituer Dobrica Cosic, assurant qu'il avait vidé la constitution. (Le Monde, 02/06/93, 3)

- Il était léger en sortant de là, ne doutant pas que la Maréchale ne devint bientôt sa maîtresse. (Flaubert, l'Ed. senti., p.164)

- Ma femme, es-tu prête? cria le sieur Arnoux, apparaissant dans le capot de l'escalier. (Flaubert, l'Ed. senti., p.41)

-On y rencontre d'admirables créatures, très spirituelles, dans une affreuse médiocrité, finissant très mal une vie commencée par les plaisirs. (Balzac, La Cousine Bette, 189)

On peut remarque que les exemples les plus nombreux se trouvent en position finale. En voici un tableau indiquant la fréquence du V-ant détaché dans toutes ses positions:

V-ant détaché							
position	initiale	médiane	finale			entre 2 CV	Totaux
			lié au sujet	lié à l'objet	après un incise		
			Expls %	Expls %	Expls %		
écrit	247 23, 61%	244 23, 32%	258 24, 66%	70 6, 69%	46 4, 39%	181 17, 30%	1046 95, 96%
oral	20 45, 45%	9 20, 45%	15 34, 09%	0 0	0 0	0 0	44 4, 03%
Totaux	267 24, 49%	253 23, 21%	273 25, 04%	70 6, 42%	46 4, 44%	181 16, 60%	1090

On peut également remarquer que les exemples sont très fréquents dans les usages soutenus (littéraires, journalistiques, et administratifs) et peu fréquents dans le français de conversation.

Nous verrons qu'au sein de chaque position, le comportement du V-ant n'est pas toujours le même. Mais avant tout cela, nous examinerons les caractéristiques du V-ant en tant qu'élément détaché.

9.1- Les caractéristiques du V-ant en tant qu'élément détaché:

Le V-ant, en tant qu'élément détaché, se caractérise par le fait qu'il ne constitue pas un élément de la construction verbale. Il n'est pas régi par le verbe. Il fait partie des éléments que l'approche pronominalise appelle "associés", parce qu'il s'agit d'éléments "associés" à la valence verbale. De ce fait, le V-ant détaché refuse les propriétés syntaxiques des éléments construits par le verbe. On ne peut pas le mettre en extraction au moyen de "c'est...que":

-voyant le résultat auquel j'étais parvenu je pensais que ma colère était extrêmement légitime (O. Lenoir, 4, 13)

- c'est voyant le résultat auquel j'étais parvenu que je pensais que ma colère était extrêmement légitime*

-La faloise se penchait, regardant le boulevard. (Zola, Nana, 26)

- c'est regardant le boulevard. que la faloise se penchait*

Le V-ant ne peut pas non plus être pronominalisé par quelque proforme que ce soit. Aucune proforme ne peut remplacer le V-ant

dans les exemples suivants, comme dans tous les autres où il est détaché.

- ainsi, je pensais que ma colère était extrêmement légitime*

- La faloise se penchait, de cette façon*

En tant qu'élément détaché, le V-ant ne peut pas accepter une modalité du verbe principal.

- Est-ce voyant le résultat auquel j'étais parvenu que je pensais que ma colère était extrêmement légitime*

- Est-ce regardant le boulevard. que La faloise se penchait,*

Le V-ant détaché refuse aussi d'être mis en contraste. Dans les exemples suivants le V-ant ne peut pas être mis en contraste:

*- Nous restons exposés au soleil de midi, regardant la mer au loin
(Le Clézio, p. 94)*

- Nous ne restons pas exposés au soleil de midi, regardant la mer au loin mais observant les passants*

*- Il s'étendit en revanche sur Arnoux, rapportant ses discours, ses manières, ses relations.
(Flaubert, Ed. senti.)*

- Il ne s'étendit pas en revanche sur Arnoux, rapportant ses discours, ses manières, ses relations, mais racontant ce qui s'est passé.*

Mais à l'intérieur du syntagme participial, on peut avoir un jeu de contraste:

*-Un peu partout, profitant d'un espace de liberté plus large, les religions revivent.
(Le M. 18.08.93, 1)*

-N'ayant pas suffisamment de ressources financières mais profitant d'un espace de liberté plus large, les religions revivent.

*-Prenant en compte le mécontentement de ses troupes, l'ANC s'est subitement raidi.
(Le M. 24.11.92, 5)*

-N'ayant aucun doute sur ses capacités militaires de riposte mais prenant en compte le mécontentement de ses troupes, l'ANC s'est subitement raidi.

Nous avons trouvé un exemple attesté:

*-Retenant de la tradition ce qu'elle a pu nous enseigner de plus sage, mais ne négligeant pas les apports indiscutable de la technique moderne, nous élaborons notre champagne selon une façon qui nous est particulière...pour vous.
(Télérama 2/12/94, 21)*

Dans les exemples précédents, le contraste porte uniquement sur le V-ant, mais il ne peut porter sur la modalité du verbe recteur. Ainsi on ne peut pas avoir:

- * *les religions ne revivent pas n'ayant pas de ressources mais profitant d'un espace de liberté*

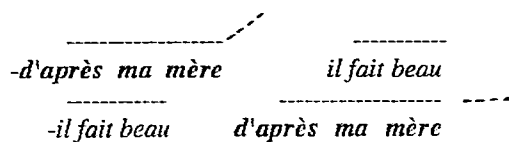
- * *l'ANC ne s'est subitement pas raidi n'ayant aucun doute sur ses capacités militaires de riposte mais prenant en compte le mécontentement de ses troupes*

De ce fait, nous analyserons le V-ant détaché comme un élément en dehors de la rection verbale. Il n'est jamais régi par un verbe, il est indirectement en relation avec le verbe recteur rattaché référentiellement à un élément qui fait partie de la rection du verbe.

Le critère de l'intonation:

Les éléments associés se caractérisent par le fait qu'ils ont une intonation montante lorsqu'ils sont à gauche de la construction verbale et une intonation de type parenthétique¹ avec une mélodie plate quand ils se placent à droite

Exemple:



En position détachée, le V-ant est généralement affecté d'une intonation spéciale, intonation monotone appartenant ou bien à place initiale, médiane ou bien à la place finale par rapport à l'énoncé principal².

En position initiale ou médiane, le syntagme V-ant³, au niveau de l'intonation, est précédé par une pause qui peut se vérifier par une courbe intonative (exemples A et B). Ainsi, le syntagme V-

¹ Cf. P. Mertens, dans *Le Français parlé*, 1990, p. 159-176.

² Nous avons fait lire ces énoncés, les lecteurs ont tendance à marquer une pause avec une intonation montante quand le V-ant est en position initiale ou médiane. Quand le V-ant est en position finale on remarque que le syntagme V-ant a plutôt une intonation parenthétique non accentuée c'est-à-dire une mélodie plate.

³ Il faut remarquer que l'intonation se limite à des points précis et non sur toutes les éléments du syntagme du V-ant. C'est-à-dire qu'on a affaire à une syllabe accentuée à la frontière syntaxique de chaque position.

ant se caractérise par le fait que le contour final est ascendant, alors que celui de la construction verbale est plutôt descendant:

A) en position initiale:

-voyant le résultat auquel j'étais parvenu je pensais que ma colère était extrêmement légitime (O.Lenilles, 4, 13)

-étant une première fois marié il ne veut pas il ne semble pas vouloir recommencer sa première expérience (O.Chollet, 12, 3)

-partant de là je prends le téléphone et j'appelle ces clients (O.Guintini 9, 9)

B) en position médiane:

-c'est ainsi qu'une jeune femme euh débarquant de sa province va se présenter (O. Chollet, 10, 11)

-Léo Burléro se croyant dans la réalité se mettra à délirer comme un fou (O. Machet, 9, 15)

En position finale, le syntagme V-ant est également précédé par une pause. Ainsi, le contour final du groupe intonatif qui constitue le syntagme V-ant est plat, alors que celui qui constitue la proposition principale est plutôt descendant:

elle se cantonnait un peu à la lecture + sachant qu'il y avait déjà un enfant qui ne savait pas lire

-l'association m'écrit à moi me demandant par exemple une enquête (O. Paingeard 10, 4)

-je prends telle expression je pense pas parce que on va se moquer de moi - sachant que je ne le ferai pas (O.Hammami 38, 2)

9.2. Analyse par position

Comme nous l'avons annoncé, nous allons étudier le V-ant dans les trois positions suivantes : la position initiale, la position centrale et la position finale.

9.2.1. La position initiale:

Le V-ant antéposé au verbe se caractérise par le fait qu'il toujours référentiellement relié au sujet du verbe principal. Il ne peut se rapporter à un autre élément de la construction.

Exemples:

- *Voyant le résultat auquel j'étais parvenu, je pensais que ma colère était extrêmement légitime. (O Lentilles 4, 13)*

- *Succédant au Danemark, la Belgique prend la présidence de la Communauté. (Le Monde, 03-07-93)*

- *Partant de cet atout, le programme de CMIE a par ailleurs systématisé des pratiques locales encore trop timides. (Le Monde, 02-06-93, p.31)*

Antéposé, le V-ant a selon la norme obligatoirement pour agent¹ celui de la construction verbale à laquelle il est associé, cependant on trouve des cas où le participe n'est pas référentiel, ces propositions sont considérées comme non normatives:

- *Déjeunant avec un ami antique, celui-ci lui parle d'une de ses récentes chaises, un fauteuil XVIII^e qui, recouvert plusieurs fois, cachait un sublime imprimé d'époque. (L'Express, 10/01/91, 112)*

- *Étant passionnée de patinage artistique, qui pourrait m'envoyer la cassette de Jeane Torriviell et christophe Dean dansant sur le Boléro de Ravel? Moyennant un dédommagement, bien sûr. (Femme actuelle n°458, p.4)*

Il est intéressant de remarquer que l'usage du V-ant en tête de l'énoncé est très fréquent dans les correspondances administratives². Or la grammaire normative ne nous renseigne pas sur cet emploi

Exemples:

- *ayant obtenu mon DEUG à la session de Juin 1991, je m'attendais à recevoir toutes mes notes de licence, ces résultats m'étant indispensables pour confirmer ma candidature à IUFM de Nice. (étudiante, université de Provence)*

- *Ayant enfin pu joindre Dan Sperber, je vous informe qu'il ne pourra pas venir cette année à Aix, ... (Professeur, université de Provence)*

Nous remarquons que cette tournure est également très fréquente dans les manuels de correspondances. Cela veut-il dire que les

¹ Cf. chapitre consacré à l'agent du participe (En V-ant).

² Nous avons interrogé certains usagers sur l'emploi du V-ant en tête; la plupart d'entre eux trouvent que c'est "élégant", "chic" etc... et que cela raccourcit la phrase.

usages recopient ce modèle?. En voici quelques exemples tirés du manuel de Dominique Sandrieu, 1979, *Cinq cents lettres pour tous les jours*.

-Sachant à quel point vous êtes débordé, j'ai préféré vous écrire plutôt que vous téléphoner. (p. 221)-

Devant passer à Roanne la nuit du 25 au 26 septembre, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me réserver une chambre sur cour, ... (p., 228)

-Cherchant actuellement une employée de maison, j'ai reçu ce matin la visite de Mme André, qui me dit avoir travaillé chez vous pendant un an. (p. 194)

-Etant dans l'impossibilité de quitter Dakar, où la société qui m'emploie m'a envoyé pour un an, je souhaiterais m'inscrire sur les listes électorales de votre commune. (p. 254)

Mais dans cette position les comportements syntaxiques des V-ant ne sont pas les mêmes. Dans les deux exemples suivants:

- Ne sachant lire aucun des deux, elle eut recours à sa maîtresse. (Flaubert, Un coeur simple, p.29)

-Fermant le livre, il le joignit à son compagnon et refit des deux volumes un paquet qu'il plaça au fond de son armoire. (Green, cité par Eriksson, 78)

nous avons deux V-ant antéposés en position initiale, mais leurs comportements syntaxiques ne sont pas les mêmes. Dans le premier exemple le V-ant est mobile; il peut être mis en position postposée sans que le sens de la phrase soit changé considérablement:

- Elle eut recours à sa maîtresse, ne sachant lire aucun des deux.

La situation est différente pour le V-ant du deuxième exemple, où la mobilité n'est pas possible. Ici, la place du V-ant est fixe.

*-*il joignit le livre à son compagnon, le Fermant*

Nous voyons que il y a deux types de V-ant dans cette position, et nous allons les examiner de plus près.

9.2.1.1 Le V-ant à place fixe

La plupart des V-ant qui refusent la mobilité ont en commun le fait qu'ils se situent dans le temps. Le V-ant exprime en général une action, et celle-ci est succédée par celle de la principale, ce qui fait qu'on ne peut pas les changer de place. Ils ont presque tous un sens temporel par rapport au verbe recteur.

- *Se dirigeant vers la fenêtre dont elle écarta les voilages, elle regarda dans la rue.*
(Green, cité par Eriksson)

- *Une fois encore, s'avancant largement sur le trottoir, le lieutenant Ouchène répète son ordre en agitant le bras, tendu comme un sémaphore, en signe d'arrêt.*
(Le Figaro Mag., 28-03-92)

- *Ouvrant une série d'expositions organisées par différents musées d'Amsterdam autour du thème du "Siècle d'or"(...), le Ryks-museum présente sept toiles de Rembrandt qu'une équipe de restaurateurs a "remis en lumière"...* (Le Monde, 15-06-93)

Mais il faut dire aussi que ces V-ant temporels n'ont pas tous les mêmes valeurs syntaxiques.

La plupart d'entre eux se caractérisent en effet par le fait qu'ils acceptent d'être précédés de la préposition "en" sans changer profondément de sens¹. Nous retrouvons ici la catégorie des verbes que Gettrup (1977) a appelés "repère temporel", c'est-à-dire les V-ant qui pouvaient avoir les mêmes valeurs qu'une proposition introduite par "Quand". Ce sont en général, les verbes de seuil comme "sortir", "entrer", "partir", "arriver", ... ainsi que certains verbes de perception comme "voir". Les V-ant des exemples suivants peuvent tous devenir des "en V-ant".

- *Sortant de son mutisme des derniers jours, le premier ministre israélien a reconnu que les premiers tirs de roquettes opérés lundi par le Hezbollah sur des localités frontalières étaient "une riposte des intégristes à notre action en profondeur (la veille) dans la plaine de la Bekaa.*
(Le Monde, 14-11-92)

- *Arrivant de Constantinople, il avait de grands avantages sur eux et c'était un motif suffisant pour qu'ils se donnassent cet air de raideur.* (Mérimée, p.171)

- *Voyant, à la lueur du gaz, le visage de son ennemi devenu blanc, le vainqueur s'arrêta.* (Balzac, La cousine Bette, p.244)

- *En sortant de son mutisme des derniers jours, le premier ministre israélien a reconnu que les premiers tirs de roquettes opérés lundi par le Hezbollah sur des localités frontalières étaient "une riposte des intégristes à notre action en profondeur (la veille) dans la plaine de la Bekaa.*

- *En arrivant de Constantinople, il avait de grands avantages sur eux et c'était un motif suffisant pour qu'ils se donnassent cet air de raideur.*

- *En voyant, à la lueur du gaz, le visage de son ennemi devenu blanc, le vainqueur s'arrêta.*

Les autres V-ant refusent d'être précédés de la préposition "en" pour des raisons diverses. C'est d'abord lorsqu'il y a un décalage

¹ En revanche, les relations syntaxiques changent profondément. V-ant est toujours un élément associé, le en V-ant devient un élément régi par le verbe. (voir chapitre en V-ant)

temporel entre l'action du V-ant et celle de la principale; l'action exprimée par le V-ant est chronologiquement antérieure à celle exprimée par le verbe de la principale. Dans la phrase suivante par exemple:

-Montant ensuite en calèche et faisant rapidement un grand détour, elle arriva à temps pour frémir quand son cheval l'emporta hors du rang. (Stendhal, R&N, p.131)

La préposition "en" n'est pas possible parce qu'il y a un décalage entre l'action de "monter" et l'action de "arriver" c'est-à-dire que l'action de "monter" a eu lieu avant celle d'"arriver". Nous remarquons que nous avons ici deux verbes de mouvements, et ils ne peuvent pas se recouper.

Lorsqu'il n'y a pas un décalage temporel, une autre raison empêche l'introduction de la préposition "en". Gettrup l'a évoqué en parlant de "processus physique" et "processus psychique":

"j'admets l'hypothèse que si un des deux verbes décrit un processus psychique, la présence d'une contiguïté temporelle suffit pour que le gérondif soit admissible " p. 229

Eriksson (1989) a repris cette analyse, et il précise qu'il ne s'agit pas de tous les verbes qui décrivent un processus psychique. Il distingue deux types de verbes qui indiquent "le processus psychique". D'une part il y a les verbes imperfectifs "qui indiquent une certaine activité mentale de la part du sujet, activité qui dépend entièrement de sa volonté (regarder, écouter, examiner, observer)". D'autre part il y a les verbes "perfectifs", "qui présentent l'idée de perception de manière passive, sans que la volonté du sujet soit engagé (voir, entendre, apercevoir, découvrir, remarquer)". p.13.

Pour Eriksson, lorsque le "processus psychique" est indiqué par un verbe imperfectif, la préposition "en" n'est pas possible. C'est ce que nous avons dans des exemples comme:

*- Se dirigeant vers la fenêtre dont elle écarta les voilages, elle regarda dans la rue.
(Green, cité par Eriksson, P. 63)*

- En se dirigeant vers la fenêtre dont elle écarta les voilages, elle regarda dans la rue.*

*- Jetant l'enveloppe sur le bureau, il la regarda avec dégoût, puis il eut honte de sa pusillanimité.
(Green, cité par Eriksson, cité par Eriksson, p. 40)*

- En jetant l'enveloppe sur le bureau, il la regarda avec dégoût.*

Il faut aussi remarquer que dans cette construction de V-ant à place fixe les verbes de mouvement sont très fréquents. Nous avons

aussi des verbes de perception comme "voir". En tout cas, ils ont tous en commun le fait qu'ils indiquent tous une nuance temporelle.

En résumé, le V-ant antéposé à place fixe indique toujours une nuance temporelle. S'il n'y a pas un décalage temporel avec le verbe principal, le V-ant peut être précédé de la préposition "en", sauf le cas où le verbe principal décrit un "processus psychique" imperfectif.

9.2.1.2 Le V-ant mobile

Si le V-ant à place fixe se définit par le fait qu'il a, en général, un sens temporel, la situation n'est pas la même pour le V-ant mobile. Celui-ci se caractérise en effet par le fait qu'en général il indique une nuance causale. En voici quelques exemples:

- *Croyant qu'Hortense ne vint, elle poussa le verrou de sa porte.*
(Balzac, *La c. Bette*, p.364)

- *elle poussa le verrou de sa porte, Croyant qu'Hortense ne vint*

- *Ne pouvant rien obtenir de moi, monsieur inventait de m'acheter...*
(Balzac, *la C. Bette*, p.241)

- *monsieur inventait de m'acheter, ne pouvant rien obtenir de moi*

- *N'ayant plus auprès d'elle Lisbeth, qui la conseillait admirablement bien, elle s'emporta jusqu'à reprocher durement à Wenceslas l'argent qu'elle lui prêtait.*
(Balzac, *la C. Bette*, p.493)

- *elle s'emporta jusqu'à reprocher durement à Wenceslas l'argent qu'elle lui prêtait, n'ayant plus auprès d'elle Lisbeth*

- *Ayant des cimes à racheter, ils sollicitent par provision l'indulgence en se montrant faciles avec les défauts de leurs juges..* (Balzac, *C. Bette*, 76)

- *ils sollicitent par provision l'indulgence (...), ayant des cimes à racheter*

Mais il faut signaler parmi ces V-ant causals la fréquence assez élevés des V-ant à la forme négative. Ils représentent plus du tiers des V-ant mobiles.

- *Ne comprenant pas bien à quoi il en avait, je demandai: "Vous trouviez les acteurs détestables?"* (Gide, *LFM*, p.161)

- *je demandai: "Vous trouviez les acteurs détestables?", ne comprenant pas bien à quoi il en avait*

- *N'ayant plus de parents, ma mort n'intéresse personne.* (Balzac, *la C.Bette*, p.95)

- *ma mort n'intéresse personne, n'ayant plus de parents*

- ... *Croyant à une catastrophe tragique, à l'apoplexie, elle monta d'abord à l'étage supérieur.* (Balzac, *la C.Bette*, p.528)

-*elle monta d'abord à l'étage supérieur, croyant à une catastrophe tragique*

Cela nous pousse à avancer l'idée que la négation renforce la valeur causale du V-ant. Par conséquent, il admet facilement la mobilité. Nous signalons que presque la totalité des V-ant à la forme négative est postposable.

Notons aussi que contrairement aux V-ant à place fixe, le V-ant mobile peut être précédé d'une conjonction de subordination¹. Il s'agit évidemment de "conjonctions de subordinations" causales ou concessives: "quoique", "parce que", "bien que" ...

- *Quoique n'ayant besoin de rien prendre, Frédéric avala un verre de rhum.*
(Flaubert, *l'Ed. senti.*, p.137)

-*Frédéric avala un verre de rhum, quoique n'ayant besoin de rien prendre*

- *Quoique ne remettant pas en cause leur existence juridique découlant de la loi d'orientation de 1989, François Fillon annonce "une vraie réforme" des instituts universitaires de formation des maîtres.* (Le Monde, 03-07-93)

-*François Fillon annonce "une vraie réforme" des instituts universitaires de formation des maîtres, quoique ne remettant pas en cause leur existence juridique*

- *Il était vieux, et bien que n'ayant plus tous ses esprits, il restait malicieux dans son gâtisme.* (cité par Moorgat, p.134)

-*il restait malicieux dans son gâtisme, bien que n'ayant plus tous ses esprits*

- *Parce qu'étant clandestins, ils n'ont pas de ressources régulières.* (Le Monde, 02-06-093)

-*ils n'ont pas de ressources régulières, parce qu'étant clandestins*

Dans ces exemples aussi la "conjonction de subordination" renforce la nuance sémantique du V-ant, et favorise par là la mobilité:

- *Ils n'ont pas de ressources régulières parce qu'étant clandestins.*

- *Il avala un verre de rhum quoique n'ayant besoin de rien prendre.*

- *François Fillon annonce "une vraie réforme" des instituts universitaires de formation des maîtres, quoique ne remettant pas en cause leur existence juridique découlant de la loi d'orientation de 1989.*

¹ Certains grammairiens ont contesté l'emploi du V-ant précédé par ces conjonctions, (voir à ce sujet, Littré et Bescherelle).

Mais le V-ant mobile s'oppose aussi au V-ant à place fixe du fait que le V-ant mobile ne peut pas être précédé de la préposition "en". On ne peut pas avoir des exemples comme:

- * *En ne voulant pas être compromise, elle dit quelques mots à Wenceslas.*
- * *En n'ayant pas de parents, ma mort n'intéresse personne.*
- * *En trouvant la note trop élevée, les communes ont alors saisi la cour d'appel*

Ici, la difficulté d'introduire la préposition "en" est semble-il liée d'une part à la causalité du V-ant et d'autre part à la présence des conjonctions qui n'introduisent pas le en V-ant

On peut trouver aussi un fait d'opposition entre le V-ant mobile et le V-ant à place fixe au niveau de sa nature verbale. Si le V-ant à place fixe indique en général le temps, le V-ant mobile, lui, est exprimé pour la plupart par des verbes d'opinion: "croire, craindre, comprendre, songer", mais aussi des verbes comme: "savoir, avoir".

croire:

- *Croyant à une catastrophe tragique, à l'apoplexie, elle monta d'abord à l'étage supérieur.*

craindre:

- *Craignant qu'Hortense ne vînt, elle poussa le verrou de sa porte.*
(Balzac, *C. Bette*, p. 364)

comprendre:

- *Ne comprenant pas bien à quoi il en avait, je demandai: "Vous trouviez les acteurs détestables?"*
(Gide, *LFM*, p.161)

songer:

- *Songeant à l'état de ruine où il a trouvé sa langue maternelle et ce qu'il en a fait, je me figurais un de ces vieux palais des princes des Baux.*
(Daudet, cité par Eriksson, p. 72)

savoir:

- *Ne sachant par quelle phrase l'aborder il se contenta de lui prendre les mains.*
(Flaubert, *léd. senti.*, p.131)

avoir:

- *N'ayant pas le goût du luxe, nous en avons assez pour en jouir et pas assez pour en souffrir.*
(*Le Nouvel Obs.*, 14-10-93, p.18)

Si dans tous ces exemples le V-ant est mobile sans qu'il change de sens, nous constatons toutefois qu'il arrive que la

mobilité du V-ant apporte un sémantisme différent à la phrase. Dans l'exemple suivant

*-Ne communiquant avec personne, elle vivait dans une torpeur de somnambule.
(Flaubert, Un coeur simple, p. 46)*

on peut postposer le V-ant, mais le V-ant n'indique pas la même nuance sémantique.

-Elle vivait dans une torpeur de somnambule, ne communiquant avec personne.

En position initiale, le V-ant indique que "le fait de ne pas communiquer" est une cause du fait "de vivre dans la torpeur de somnambule"; alors qu'en finale, "le fait de ne pas communiquer avec personne" est ici moins une cause qu'une explication du fait de vivre dans la torpeur.

Pour récapituler, nous avons vu que le V-ant mobile est en général causal, quelquefois concessif. Il est souvent à la forme négative; il peut être précédé par une conjonction de subordination, causale ou concessive; et dans la majorité des cas il s'agit de verbes d'opinion. Mais il ne peut pas être précédé de la préposition "en".

9.2.1.3 Conclusion

Cet examen de la position initiale nous a permis de voir qu'il y a deux types de V-ant antéposés au verbe. D'une part nous avons des V-ant à place fixe qui indiquent toujours une nuance temporelle ("repères temporels" selon Gettrup) et qui peuvent, dans la majorité des cas, être précédés de la préposition "en". D'autre part, nous avons des V-ant mobiles ou "posposables" qui indiquent en général une nuance causale (quelquefois concessive) et qui ne peuvent pas être précédés de la préposition "en". Dans le premier cas nous avons une prédominance des verbes de mouvement, dans le second cas, en revanche, ce sont les verbes d'opinion qui sont en tête.

9.2.2. La position médiane

Le V-ant de cette position se réfère au sujet de la phrase comme le V-ant en position initiale. Seulement ici il se trouve placé entre le sujet et le verbe et séparé dans la graphie par deux virgules.

Nous avons utilisé le critère de la mobilité pour analyser le V-ant dans cette position, et nous en avons distingué trois types: dans le premier type nous avons des V-ant qui pourraient être placés en position initiale mais qui refuseraient d'être en position post-verbale. Dans le deuxième type nous avons des V-ant qui pourraient aussi être placés en position initiale mais qui acceptent aussi d'être postposés au verbe. Dans le troisième type, nous avons des V-ant à place fixe, c'est-à-dire qui n'acceptent pas d'être bougés, ni antéposés au sujet ni postposés au verbe. Ces trois types sont respectivement représentés dans les exemples suivants:

- *Quand les canards sauvages, descendant vers la campagne en longs triangles, aperçoivent de loin les clochers de la ville, celui qui est en tête se met à crier bien fort: "voilà Tarascon, voilà Tarascon".* (Daudet, *T de Tarascon*, p. 15)

- *Madame Marneffe, se sachant étudiée, se comporta comme une actrice applaudie.* (Balzac, *la C. Bette*, p.281)

- *Le procès de l'affaire Pechiney, impliquant des proches du pouvoir socialiste, s'ouvre le 2 juin à Paris.* (Le Monde, 02-06-093)

9.2.2.1. Le V-ant antéposable au sujet

Ce type de V-ant¹ se caractérise par le fait qu'il peut se placer en tête de la phrase, comme c'est le cas des V-ant dans les exemples suivants:

- *Le chef de l'Etat, qualifiant ce chiffre d'"aterrant", a considéré ce fait comme "embarrassant" pour le pays.* (Le Monde, 27-06-91)

- *Qualifiant ce chiffre d'"aterrant, le chef de l'Etat a considéré ce fait comme "embarrassant" pour le pays.*

- *Adeline, voyant le baron entre la vie et la mort, réussit à lui cacher pendant quelques jours le décès du Maréchal.* (Balzac, *la C. Bette*, p.104)

- *Voyant le baron entre la vie et la mort, Adeline réussit à lui cacher pendant quelques jours le décès du Maréchal.*

- *... le maréchal, voyant cette expression qui révélait un lâche, eut quelque rougeur aux joues...* (Balzac, *la C.Bette*, p.389)

- *Voyant cette expression qui révélait un lâche, le maréchal eut quelque rougeur aux joues.*

Mais la mobilité de ce type de V-ant est limitée seulement à la position initiale de la phrase. Car ce type de V-ant ne peut pas être

¹ C'est l'une des constructions favorite de Balzac.

postposé au verbe. La postposition des V-ant des exemples précédents donnerait en effet des phrases douteuses.

-? le chef de l'Etat a considéré ce fait comme "embarrassant" pour le pays, qualifiant ce chiffre d'"aterrant".

-? Adeline réussit à lui cacher pendant quelques jours le décès du Maréchal, voyant le baron entre la vie et la mort.

-? Le maréchal eut quelque rougeur aux joues, voyant cette expression qui révélait un lâche.

La postposition du V-ant est douteuse parce que dans ce type d'exemples, il y a une succession des deux actions, celle du V-ant précédant celle du verbe principal. Il s'agit d'un problème chronologique, et là nous retrouvons dans ces types d'exemples des verbes qui expriment un "repère temporel". Ce sont des V-ant qui ont en commun le fait qu'ils se situent dans le temps, c'est sans doute pour cela que la postposition n'est pas possible. Ce type de V-ant accepte facilement de se mettre en position initiale parce que cela ne change rien à la succession des événements, l'action du V-ant précédant presque toujours celle du verbe principal.

- Robert, se détournant un peu, posa ses lèvres sur le pied nu de Lilian, que celle-ci ramena vers elle aussitôt et cacha sous son éventail. (Gide, LFM, p.53)

-Se détournant, Robert posa ses lèvres sur le pied nu de Lilian, que celle-ci ramena vers elle aussitôt et cacha sous son éventail.

- La journaliste, profitant de la douleur et de la colère des parents et des amis de la victime, dresse(...) un bilan apocalyptique de castellar... (Le Nouvel Obs., 14-10-93)

-Profitant de la douleur et de la colère des parents et des amis de la victime, la journaliste dresse (...) un bilan apolyptique de castellar...

- La jeune femme, rendant grâce en elle-même au ciel de ce hasard, voulut garder Stidmann afin d'avoir des détails sur la soirée de la veille. (Balzac, la c. Bette, p.291)

-Rendant grâce en elle-même au ciel de ce hasard, la jeune femme voulut garder Stidmann afin d'avoir des détails sur la soirée de la veille.

Ces V-ant "repères temporels" se caractérisent par le fait que dans la plupart des exemples, ils peuvent être précédés de la préposition "en" et devenir ainsi des "en V-ant". Si on prend les exemples précédents, on aurait:

-Robert, en se détournant un peu, posa ses lèvres sur le pied nu de Lilian, que celle-ci ramena aussitôt vers elle et cacha sous son éventail.

- La journaliste, en profitant de la douleur et de la colère des parents et des amis de la victime, dresse (...) un bilan apolyptique de castellar...

- *la jeune femme, en rendant grâce en elle-même au ciel de ce hasard, voulut garder Sidmann afin d'avoir des détails sur la soirée de la veille. (Balzac, la c. Bette, p.291)*

Mais il y a aussi des exemples de ce type qui n'acceptent pas d'être précédés de la préposition. C'est surtout lorsqu'il y a un décalage temporel entre l'action du V-ant et celle du verbe principal, comme dans les exemples suivants:

- ... *Laura, tournant le dos à la scène, s'occupait devant sa toilette à ramener le calme sur ses traits: "et maintenant, Monsieur puis-je vous demander quand il me sera permis de rentrer en possession de mes affaires?" (Gide, LFM, p.134)*

-? *Laura, en tournant le dos à la scène, s'occupait devant sa toilette à ramener le calme sur ses traits.*

- *Alors, tous les cinq, se penchant sur les crinières, partirent. (Flaubert, Ed. sent., p.231)*

-? *Tous les cinq, en se penchant sur les crinières, partirent.*

- *Trois avions de combat, décollant d'un des navires américains, ont survolé la ville à plusieurs reprises. (Le Monde, 23-06-93)*

-? *Trois avions de combat, en décollant d'un des navires américains, ont survolé la ville à plusieurs reprises.*

Dans ces exemples, il y a effectivement un décalage temporel entre l'action du V-ant et celle du verbe principal. Dans le dernier par exemple, nous avons un sujet qui est "trois avions de combat". Ce sujet fait deux actions qui sont: "décoller d'un navire" et "survoler la ville", et ces deux actions ne peuvent pas se découper. "Les avions" décollent d'abord, ils survolent la ville ensuite. Donc il y a forcément un décalage temporel des deux actions, minimes soit-il.

La nature des V-ant repères temporels de cette position médiane est presque la même que celle des V-ant repères temporels de la position initiale, c'est-à-dire que les verbes de mouvement sont très fréquents: *descendre, se tourner, décoller, se promener, se redresser...* mais il y a aussi la fréquence de verbes comme "*voir*". Mais tout comme les repères temporels de la position initiale, ils ont tous en commun le fait qu'ils ont un sens temporel. Nous avons ici donc des V-ant qui ont les mêmes comportements syntaxiques que les V-ant repères temporels de la position initiale.

9.2.2.2. Le V-ant le plus mobile: antéposable au sujet et potposable au verbe

Le V-ant de ce type d'exemple se définit par le fait qu'il accepte facilement de se placer dans les deux autres positions. Dans les exemples suivants le V-ant peut se mettre en position initiale et en position finale.

- *Madame Marneffe, se sachant étudiée, se comporta comme une actrice applaudie.* (Balzac, *la C.Bette*, p.281)

- *Se sachant étudiée, Madame Marneffe se comporta comme une actrice applaudie.*

- *Mme Marneffe se comporta comme une actrice applaudie, se sachant étudiée.*

- *Frédéric, n'ayant point la somme suffisante, emprunta cent écus à Deslauriers.* (Flaubert, *l'éd. senti.*, p.88)

- *N'ayant point la somme suffisante, Frédéric emprunta cent écus à Deslauriers.*

- *Frédéric emprunta cent écus à Deslauriers, n'ayant point la somme suffisante.*

- *Son père qui était descendu, ne voulant pas se donner la peine de remonter sur le mécanisme, alla chercher une longue perche pour abattre des noix, et l'en frappa sur l'épaule.* (Stendhal, *R&N*, p.40)

- *Ne voulant pas se donner la peine de remonter sur le mécanisme, son père qui était descendu alla chercher une longue perche pour abattre des noix, et l'en frappa sur l'épaule.*

- *Son père qui était descendu alla chercher une longue perche pour abattre des noix, et l'en frappa sur l'épaule, ne voulant pas se donner la peine de remonter sur le mécanisme.*

Les V-ant, dans ces exemples, ont en commun le fait qu'il ont tous la même nuance sémantique: ils indiquent tous la cause. Mais le sens causal est représenté surtout par des V-ant à la forme négative. Ils représentent, en effet, près de la moitié de ce type de V-ant, dont voici quelques exemples:

- *Les autres, ne voulant pas avoir l'air de n'y rien comprendre, faisaient des signes d'approbation et achetaient.* (Flaubert, *éd. senti.*, p.203)

- *Frédéric, ne comprenant pas sans doute, répondit par des choses vagues.* (Flaubert, *éd. senti.*, p.240)

- *Hulot, ne pouvant plus se douter de rien, resta dans un silence sinistre.* (Balzac, *la C. Bette*, p.248)

Ces V-ant ont en commun aussi le fait qu'ils refusent tous d'être précédés de la préposition "en". Des exemples comme les suivants ne sont pas acceptables:

-* *Madame Marneffe, en se sachant étudiée, se comporta comme une actrice applaudie.*

-* *Les autres, en ne voulant pas avoir l'air de n'y rien comprendre, faisaient des signes d'approbation et achetaient.*

-* *Hulot, en ne pouvant plus se douter de rien, resta dans un silence sinistre.*

Nous retrouvons ici les mêmes types de verbes que ceux qui indiquent la cause que nous avons rencontrés en position initiale:

savoir:

- *Frédéric, ne sachant que répondre, ferma les yeux en baissant la tête.*
(Flaubert, l'éd. senti., p.143)

comprendre:

- *Frédéric, ne comprenant pas sans doute, répondit par des choses vagues.*
(Flaub, éd. Sent, 240)

avoir:

- *Mme de Chaverny, n'ayant pas peur du tonnerre, ne s'occupait guère de l'orage.*
(Mérimée, Colomba, 187)

sentir:

- *Chacun d'eux, sentant la gêne et l'agacement de l'autre, s'en croyait l'objet et la cause.*
(Gide, LFM, p.83)

En résumé, nous pouvons dire que nous avons dans ce type le même V-ant que le V-ant mobile - à sens causal- que nous avons rencontré en position initiale, du fait qu'ils ont en commun les mêmes comportements syntaxiques et qu'ils ont la même nature.

9.2.2.3. Le V-ant à place fixe

Ce type de V-ant se définit par le fait qu'il ne peut pas changer de position sans affecter sérieusement le sens de la phrase. Le V-ant des exemples suivants a une place fixe:

- *L'une des filles de la victime, résidant dans le Doubs, avait, en effet, fait appel à la chaîne dans le cadre de l'émission "Perdu de vue".* (le Monde, 29-12-91)

-? *Résidant dans le Doubs, l'une des filles de la victime avait, en effet, fait appel à la chaîne dans le cadre de l'émission "Perdu de vue".*

-? *l'une des filles de la victime avait, en effet, fait appel à la chaîne dans le cadre de l'émission "Perdu de vue", résidant dans le Doubs.*

- *Le procès de l'affaire Pechiney, impliquant des proches du pouvoir socialiste, s'ouvre le 2 juin à Paris.* (Le Monde, 02-06-93)

-? *impliquant des proches du pouvoir socialiste, le procès de l'affaire Pechiney s'ouvre le 2 juin à Paris.*

-? *Le procès de l'affaire Pechiney s'ouvre le 2 juin à Paris, impliquant des proches du pouvoir socialiste.*

Dans les exemples de ce type, nous avons des V-ant qui ont un rôle de "qualificatif" du syntagme nominal sujet. S'il ne peut pas changer de position, c'est surtout parce qu'il n'a pas de rapport direct avec le verbe principal. Il n'a de rapport avec le verbe que parce qu'il se rapporte au substantif sujet. Si on le rapportait au verbe avec une valeur causale, à cause du sens lexical de V-ant, ce serait absurde. Dans le premier exemple: *ce n'est pas parce qu'elle réside dans le Doubs qu'elle fait appel à la chaîne TV*. C'est pour cela que dans les exemples de ce type, le V-ant ne peut pas être précédé de la préposition "en". Voici des exemples:

- *Au milieu une double étagère, montant jusqu'au plafond, supportait des vases à contenir la glace.*
(Flaubert, éd. senti., p.141)

-* *Au milieu une double étagère, en montant jusqu'au plafond, supportait des vases à contenir la glace.*

- *Un grand rayon, frappant les accroche-coeurs de sa nuque, pénétrait d'un fluide d'or sa peau ambrée.*
(Flaubert, éd. senti., p.164)

-* *Un grand rayon, en frappant les accroche-coeurs de sa nuque, pénétrait d'un fluide d'or sa peau ambrée.*

Dans ce type, le V-ant a une valeur qualifiante, s'il est détaché du nom -(détermination considérée comme achevée)- le détachement est souvent marqué par une virgule à une valeur déterminante (épithète). S'il est lié au nom, (il participe à la détermination). En ce cas, par écrit, il n'y a généralement pas de virgule. D'ailleurs, on peut remarquer que le verbe employé au V-ant a, ici, un sens "statif": (une étagère *qui monte*), (une voie *qui mène*), (une monnaie *qui tient*) etc.... Il diffère donc du V-ant temporel et causal.

Ce sont presque le même type de verbe au V-ant qu'on trouve avec le V-ant "déterminatif"¹ employé sans virgule. Si l'on supprime la virgule, on obtient un V-ant déterminatif:

- *Une monnaie européenne, tenant la charge haute au yen et au dollar, nous redonnera la souveraineté monétaire avec tous les avantages.*
(Le Nouvel Obs., 04-08-92, p.52)

-*Une monnaie européenne tenant la charge haute au yen et au dollar nous redonnera la souveraineté monétaire avec tous les avantages.*

- *Une voie, menant du Janicule à la mer, portait encore leur nom.*
(Flaub, Hérodiade, 113)

-*Une voie menant du Janicule à la mer portait encore leur nom.*

¹ Voir chapitre du V-ant dans une rection nominale.

- Une double étagère, montant jusqu'au plafond, supportait des vases à contenir la glace. (Flaub, éd. Sent, 141)

- Une double étagère montant jusqu'au plafond supportait des vases à contenir la glace.

Nous avons donc dans ce type un V-ant nominal, plus proche de l'épithète du fait qu'il peut devenir épithète par une suppression de la virgule. Il se distingue des autres types par le fait qu'il n'indique pas une nuance sémantique prédéterminée.

9.2.2.4. Conclusion

L'analyse de la position médiane dégage trois types de V-ant: nous avons les deux types que nous avons rencontrés en position initiale, c'est-à-dire un V-ant repère temporel et qui n'est pas postposable au verbe et un V-ant qui est en général causal et qui peut être postposé au verbe. Le troisième type est un V-ant à place fixe, qui apporte une qualification au substantif auquel il se rapporte.

9.2.3. La position finale

La position finale se distingue des autres positions par le fait que dans cette position nous avons des V-ant qui se réfèrent à l'objet, alors que dans les autres positions le V-ant ne peut se rapporter qu'au sujet de la phrase. L'analyse du v-ant en position finale sera alors faite en deux parties, selon que le v-ant se réfère au sujet ou à l'objet. Ces deux types de V-ant sont respectivement représentés par les deux exemples suivants:

- A l'issue des débats (...), les deux chambres ont décidé de destituer Dobrica Cosic, assurant qu'il avait violé la constitution. (Le Monde, 02/06/93, 3)

- On y rencontre d'admirables créatures, très spirituelles, dans une affreuse médiocrité, finissant très mal une vie commencée par les plaisirs. (Balzac, La Cousine Bette, 189)

Nous verrons qu'au sein de chaque partie, on peut distinguer plusieurs type de V-ant.

9.2.3.1. Le V-ant référentiellement relié au sujet

Comme dans les autres positions, nous allons nous fonder sur le critère de la mobilité pour analyser le V-ant de la position finale.

Dans les deux exemples suivants:

-je voulais arracher les yeux de ce grand Bulgare, ne sachant pas que tout ce qui arrivait dans le château de mon père était une chose d'usage. (Voltaire, Contes, 142)

-Le député des Landes s'était moqué de la candidature de Bernard Kouchner aux élections européennes, lâchant notamment "Et Sophie Marceau, que fait-elle?" (Le Nouvel Obs, 14/10/93)

Nous avons deux V-ant qui se réfèrent tous les deux au sujet de la phrase, mais ces deux V-ant n'ont pas les mêmes comportements syntaxiques et sémantiques. Dans le premier exemple nous avons un V-ant en position finale mais qui est mobile : il peut être placé dans les autres positions, initiale et centrale:

-je voulais arracher les yeux de ce grand Bulgare, ne sachant pas que tout ce qui arrivait dans le château de mon père était une chose d'usage.

-Ne sachant pas que tout ce qui arrivait dans le château de mon père était une chose d'usage, je voulais arracher les yeux de ce grand Bulgare

-Je voulais, ne sachant pas que tout ce qui arrivait dans le château de mon père était une chose d'usage, arracher les yeux de ce grand Bulgare.

Dans le second exemple, au contraire, le V-ant n'a pas ce caractère mobile. On ne peut pas le changer de position, car on risque d'avoir une phrase inacceptable:

-Le député des Landes s'était moqué de la candidature de Bernard Kouchner aux élections européennes, lâchant notamment "Et Sophie Marceau, que fait-elle?"

-? lâchant notamment "Et Sophie Marceau, que fait-elle?", Le député des landes s'était moqué de la candidature de Bernard Kouchner aux élections européennes

-? Le député des landes, lâchant notamment "Et Sophie Marceau, que fait-elle?", s'était moqué de la candidature de Bernard Kouchner aux élections européennes.

Ces deux exemples nous montrent que nous avons deux types de V-ant qui se réfèrent au sujet : un V-ant mobile et un V-ant à place fixe.

9.2.3.1.1. Le V-ant mobile

Le V-ant mobile se caractérise, comme nous venons de le dire, par le fait qu'il accepte de changer de position. Les V-ant des exemples suivants illustrent aussi cette caractéristique:

-Les Sadducéens tournaient la tête, craignant offenser le proconsul. (Flaub, Hérodiade, 125)

-craignant offenser le proconsul, les Sadducéens tournaient la tête

-les Sadducéens, craignant offenser le proconsul, tournaient la tête

-Faut-il se résigner à la dureté de la répression anti-islamiste dans les pays du Maghreb, comme en Egypte et ailleurs, sachant que l'islamisme monstrueuses dérivé intégriste, dont le règne ferait le malheur des peuples? (Le N.O., 11/07/93, 42)

- Sachant que l'islamisme est une monstrueuse dérive intégriste dont le règne ferait le malheur des peuples, faut-il se résigner à la dureté de la répression anti-islamiste dans les pays du Maghreb, comme en Egypte et ailleurs?

Dans cet exemple, la position centrale n'est apparemment pas possible, non pas à cause du V-ant "sachant que..." mais à cause de la construction impersonnelle "il faut".

-? Faut-il, sachant que l'islamisme est une monstrueuse dérive intégriste dont le règne ferait le malheur des peuples, se résigner à la dureté de la répression anti-islamiste dans les pays du Maghreb, comme en Egypte et ailleurs?

-Les chirurgiens n'osaient plus opérer, redoutant de "couper la mauvaise jambe du bon Gorane". (L'Express, 10-01-91, p.25)

- Redoutant de "couper la mauvaise jambe du bon Gorane, les chirurgiens n'osaient plus opérer.

- Les chirurgiens, redoutant de "couper la mauvaise jambe du bon Gorane", n'osaient plus opérer.

Les V-ant de ces exemples ont tous en commun le fait qu'ils indiquent la même nuance sémantique: ils expriment tous la cause. Nous retrouvons ici les mêmes V-ant mobiles que ceux de la position initiale et de la position centrale.

Ces V-ant à nuance causale sont représentés par beaucoup de V-ant à la forme négative:

- Il contempla d'un oeil béat l'énormité du massacre, ne comprenant pas comment il avait pu le faire. (Flaubert, L'hospitalier, p.69)

- Il en parla à Chamillart, ne doutant pas d'emporter d'emblée une chose si raisonnable en soi. (St-Simon, Mémoires, p.159)

- Il sortit, ne pensant plus qu'aux faisans et aux chevreuils qu'il allait tuer. (Mérimée, Colom., p.161)

Ces V-ant mobiles se caractérisent aussi, comme ceux des autres positions, par le fait qu'ils n'accepteraient pas d'être précédés de la préposition "en".

- Il se tut, craignant de les compromettre. (Flaubert, l'Ed. senti., p.66)

** Il se tut en craignant de les compromettre.*

- ... l'amicale des locataires a refusé, craignant trop d'agitations.

-* *l'amicale des locataires a refusé en craignant trop d'agitations.*

- *Je la regardai, osant à peine la comprendre. (Gide, LFM, p.114)*

-* *Je la regardai en osant à peine la comprendre.*

Comme dans les autres positions, nous avons ici en V-ant des verbes d'opinion: *croire, craindre, juger, redouter...*

Cette observation nous permet de voir que le V-ant mobile en position finale est le même que le V-ant mobile dans les autres positions, c'est-à-dire que ce sont en majorité des verbes d'opinion, le plus souvent à la forme négative, qui ne peuvent être précédés de la préposition "en".

9.2.3.1.2. Le V-ant à place fixe.

Si dans les positions initiales et centrales nous avons pu donner les caractéristiques générales à tous les V-ant à place fixe, la situation n'est pas la même pour les V-ant à place fixe de la position finale parce qu'ils n'ont pas les mêmes comportements. Nous allons distinguer trois types de V-ant à place fixe dans cette position. Le premier se définit par le fait qu'il accepte d'être précédé de la préposition "en"; le deuxième se caractérise par le fait qu'il n'accepte pas d'être précédé de la préposition "en"; le troisième type se distingue par la structure syntaxique de la phrase: il s'agit du V-ant en incise. Ces trois types sont respectivement représentés dans les exemples suivants:

-*On oublie du reste de prendre note de ses plaidoiries tant il parle vite et bien, sautant d'un argument à un autre. (Le Monde, 03-07-93)*

- *... à gauche, on peut lire ces mots "Novo pilota", comparant ainsi ce marchand d'avant-garde aux pionniers de l'aviation. (Le Nouvel Obs., 14-10-93)*

-*Ma femme, es-tu prête? cria le sieur Arnoux, apparaissant dans le capot de l'escalier. (Flaubert, l'Ed.senti., p.41)*

a) Le V-ant qui accepte la préposition "en".

Dans les exemples suivants:

-*L'affaire est d'autant plus grave pour le gouvernement de M.Hosni Moubarak que les islamistes ont récemment étendu leur influence dans la société égyptienne, contrôlant maintenant le syndicat des ingénieurs, le barreau et l'ordre des médecins.*

(Le Monde, 14-11-92)

-Le ministre du travail Michel Giraud a certes chiffré à 400.000 le nombre d'emplois que ce dispositif pourrait créer en année pleine, précisant même qu'"il ne s'agissait pas du énième plan emploi". (Le Nouvel Obs., 14-10-93)

-Sur les plans, il passe furtivement à la manière d'Hitchcock, s'excusant presque d'être monté sur la scène.

le V-ant se caractérise par le fait qu'il accepterait d'être précédé par la préposition "en". Avec ces exemples, nous aurions ainsi:

-L'affaire est d'autant plus grave pour le gouvernement de M.Hosni Moubarak que les islamistes ont récemment étendu leur influence dans la société égyptienne, en contrôlant maintenant le syndicat des ingénieurs, le barreau et l'ordre des médecins.

-Le ministre du travail Michel Giraud a certes chiffré à 400.000 le nombre d'emplois que ce dispositif pourrait créer en année pleine, en précisant même qu'"il ne s'agissait pas du énième plan emploi".

-Sur les plans, il passe furtivement à la manière d'Hitchcock, en s'excusant presque d'être monté sur la scène.

Il s'agit, pour ces V-ant, de verbes qui indiquent une action qui se situe dans le temps. L'action du V-ant succède à celle du verbe principal. Cela explique en partie pourquoi le V-ant ne peut pas changer de place. Nous avons ici ce que Gettrup a appelé "repère temporel". On a donc affaire soit à une chronologie qui est renforcé par l'adverbe de temps "maintenant" dans le premier exemple, soit un classement par degrés renforcé par l'adverbe "même" dans le deuxième exemple:

-? Contrôlant maintenant le syndicat des ingénieurs, le barreau et l'ordre des médecins, les islamistes ont récemment étendu leur influence dans la société égyptienne.

-? Précisant même qu'"il ne s'agissait pas du énième plan emploi", le ministre du travail Michel Giraud a certes chiffré à 400.000 le nombre d'emplois que ce dispositif pourrait créer en année pleine.

-? s'excusant presque d'être monté sur la scène., il passe furtivement à la manière d'Hitchcock

Mais il faut noter que les V-ant qui acceptent d'être précédés de la préposition "en" n'indiquent pas les mêmes rapports sémantiques face à leurs verbes principaux respectifs. Nous avons cité ci-dessus trois exemples, et chacun de ces trois exemples représente un type que nous allons examiner.

Le type 1:

C'est le type représenté par le premier exemple. Nous avons ici des V-ant qui indiquent la même action que celle du verbe principal, et c'est le V-ant qui explique comment est faite cette action.

-Le député des Landes s'était moqué de la candidature de Bernard Kouchner aux élections européennes, lâchant notamment: "Et Sophie Marceau, que fait-elle?"
(Le Nouvel Obs., 14-10-93)

-... la part des films français a enregistré une progression sensible, passant de 31% en 1991 à 35% en 1992.
(Le Monde, 21-03-93, p.19)

-Dans la matinée, le cours du mark, qui avait franchi la veille, à son plus haut, un nouveau record historique (3,5475 francs), fléchissait légèrement, revenant à moins de 3,54 francs.
(Le Monde, 18-08-93, p.1)

-Chaque mois, sans états d'âme, il retire d'ailleurs 4500 francs du compte commun pour ses dépenses personnelles, réduisant ainsi à 7000 francs sa participation aux frais du ménage.
(Le Nouv Obs, 14/10/93, 22)

Le type 2:

Le type se retrouve dans le V-ant de l'exemple suivant que nous avons cité ci-haut.

-Le ministre du Travail Michel Giraud a certes chiffré à 400.000 le nombre d'emplois que ce dispositif pourrait créer, précisant même qu'"il ne s'agissait pas du énième plan-emploi".
(Le Nouvel Obs., 14-10-93)

Il est souvent suivi de "même" marquant le degré

-Mais les pèlerins lui interdisent toutes prises de vue, menaçant même de le dénoncer.
(Le Figaro mag, 28/03/92, 70)

-Mme Arnoux ne comprit rien à ce mouvement de coeur, s'offensant même d'être traitée en lorette.
(Flaub, édu sent, 202)

Ici, l'action du V-ant est différente de celle du verbe principal. Le rapport que le V-ant entretient avec le verbe principal est moins étroit que le "type 1". Ce rapport est tellement étroit et ordonné chronologiquement que le V-ant pourrait devenir une proposition coordonnée introduite par la conjonction de coordination "et", alors que cela n'est probablement pas possible avec le "type 1".

- Le ministre du Travail Michel Giraud a certes chiffré à 400.000 le nombre d'emplois que ce dispositif pourrait créer, et il a précisé même que qu'"il ne s'agissait pas du énième plan-emploi".

Nous avons en grande majorité dans ce type des V-ant qui construisent des que-phrases:

-Brice Lalonde raillait les "ayatollahs" de l'écologie, précisant que l'autorité de l'Etat s'exercerait dans la seule hypothèse d'un "échec du dialogue démocratique".
(Le Monde, 27-06-91, p.9)

-Brice Lalonde raillait les "ayatollahs" de l'écologie, et il a précisé que l'autorité de l'Etat s'exercerait dans la seule hypothèse d'un "échec du dialogue démocratique".

-Jusqu'à présent, le gouvernement de M.Alfredo Cristiani a refusé de tout nouveau délai, estimant même que l'ONU commettait "une erreur" en envisageant ce report, dix jours avant la date limite.
(Le Monde, 24-11-92, p.5)

-Jusqu'à présent, le gouvernement de M.Alfredo Cristiani a refusé de tout nouveau délai, et il a estimé même que l'ONU commettait "une erreur" en envisageant ce report, dix jours avant la date limite.

Le type 3:

Le type 3 est celui de l'exemple suivant:

-Sur les plans, il passe furtivement à la manière d'Hitchcock, s'excusant presque d'être monté sur la scène.

Ici, l'action du V-ant est incluse dans celle du verbe principal.

En voici quelques exemples:

-Elle allait et venait de chambre en chambre, aidait elle-même à faire les malles, entassant sans ordre des bonnets et des robes.

-On oublie du reste de prendre note de ses plaidoiries tant il parle vite et bien, sautant d'un argument à un autre.
(Le Monde, 03-07-93, p.14)

-Le maire de Paris en a également profité pour saluer l'action du gouvernement Balladur, estimant que la France avait "aujourd'hui le meilleur gouvernement possible".
(Le Monde, 02-06-93)

-Il vagabondait jusqu'au soir, roulant les feuilles jaunes sous ses pas, aspirant la brume, sautant les fossés.
(Flaub, *édu sent*, 125)

Nous voyons donc que les V-ant qui acceptent d'être précédés de la préposition "en" n'ont pas les mêmes liens sémantiques avec le verbe principal, contrairement aux V-ant qui acceptent d'être précédés de "en" dans les autres positions.

b). Le V-ant qui n'accepte pas la préposition "en"

Ce type de V-ant à place fixe est caractérisé par le fait qu'il n'accepte pas d'être précédé de la préposition "en". Dans les exemples suivants, en effet, l'introduction de la préposition "en" rendrait la phrase inacceptable:

- Une femme passa, portant du linge mouillé sur la tête.
(Flaubert, *L'Ed. senti.*, p.220)

-*Une femme passa, en portant du linge mouillé sur la tête.

-Pour son week-end d'ouverture, les recettes du film se sont élevées à 98,3 millions de dollars, battant ainsi le record détenu par Batman 2... (Le Monde, 15-06-93, p.19)

-*Pour son week-end d'ouverture, les recettes du film se sont élevées à 98,3 millions de dollars, en battant ainsi le record détenu par Batman 2...

... La tempête est passée sur lui, entraînant la voiture et le cheval on ne sait où.
(Le Clézio, *Le chercheur d'or*, p.88)

-*..La tempête est passée sur lui, en entraînant la voiture et le cheval

Mais il faut dire qu'ici aussi les V-ant à place fixe qui n'acceptent pas d'être précédés de la préposition "en" n'ont pas tous le même sémantisme par rapport à l'action principale. En tout, on peut distinguer 5 types de V-ant qui refusent la préposition "en".

Le type 1:

Ce type est représenté dans l'exemple suivant:

... et du monde entrain, par petits groupes, stationnant devant le contrôle, montant, au fond, le double escalier, où les femmes s'attardaient avec un balancement de taille.
(Zola, *Nana*, p.11)

Le V-ant de cet exemple n'accepterait pas d'être précédé de "en".

-* du monde entrain, par petits groupes, en stationnant devant le contrôle

Nous avons ici une chronologie. Le V-ant indique une action qui se situe après celle du verbe principal. Mais il n'accepte pas la préposition "en" parce qu'il y a un décalage temporel entre les deux actions. L'action du verbe principal doit absolument finir avant que celle du V-ant ne commence.

Exemples:

- Un instant, ils se turent, levant la tête, fouillant l'ombre des loges.
(Zola, *Nana*, p.9)

- Mais c'est à Paris où il se rend pour préparer le concours d'entrée à l'École normale supérieure, en 1936, qu'il découvre la politique, et le Front Populaire, avant que la guerre n'éclate et le mobilise, l'empêchant de clore son parcours universitaire par l'agrégation de philosophie.
(Le Monde, 18-08-93, p.1)

- Il se pencha en avant, *effleurant* des lèvres les cheveux en broussaille qui sentaient le savon. (Green, cité par Eriksson, p. 32)

Le type 2:

Il est représenté dans l'exemple suivant:

-Pour son week-end d'ouverture, les recettes du film se sont élevées à 48,3 millions de dollars, *battant ainsi* le record détenu par Batman 2... (Le Monde, 15-06-93, p.19)

Dans ce type, le V-ant exprime le résultat de l'action du verbe principal avec un degré marqué souvent par "ainsi" marque de conséquence. Dans l'exemple précédent, "le fait que les recettes du film se sont élevées à 48,3 millions de dollars" a comme résultat "le fait que ces recettes battent le record détenu par Batman 2". Le V-ant se caractérise ici aussi par le fait qu'il a le même champ sémantique que le verbe principal. Dans l'exemple précédent, nous avons "élever des recettes" et "battre des records".

Exemples:

- Les casques bleus ont alors riposté, *tuant* l'un de leurs agresseurs. (Le Monde, 14-11-92, p.4)

- Trente minutes avant l'heure, le SS 7 explose, *tuant* la plupart des personnes présentes. (L'Express, 10/01/91, 25)

- Chaque mois, sans états d'âme, il retire d'ailleurs 4500 francs du compte commun pour ses dépenses personnelles, *réduisant ainsi* à 7000 francs sa participation aux frais du ménage. (Le Nouv Obs, 14/10/93, 22)

--Aussi l'empereur décida-t-il, au mépris de ses propres engagements, de rapatrier ses troupes en catastrophe, *abandonnant ainsi* l'empereur Maximilien à son destin. (L'Evenement, 26/11/92, 66)

--... il a, le 26 mai, pris distances à l'égard des "rouges", *leur signifiant ainsi* qu'ils paieraient cher leur erreur de calcul. (Le Monde, 23/06/93, 6)

Le type 3:

Il est représenté dans l'exemple suivant:

-une femme passa, portant du linge mouillé sur la tête. (Flaub, édu, sent, 220)

Ici le V-ant se caractérise par le fait que son action commence avant celle du verbe principal, et continue après celle-ci. L'exemple précédent s'explique par exemple par le fait qu'au moment où "la femme passa", elle portait déjà le linge, et cette action peut

continuer après son passage. Le V-ant de ce type a en général un sens "statif" ou "non actif". La nature du verbe au V-ant est ici assez semblable, on trouve des verbes comme "porter", "emporter", "tenir", etc...

-Un stopper magnifique passait, **emportant** une chaise, simple et coquette comme l'habit noir d'un dandy. (Flaub, *édu sent*, 235)

-Elle partit, **emportant** le regret de n'avoir pu lui faire un signe de tête pour lui seul, ... (Mérimée, *Colomba*, 184)

-Elle sortit alors, **emportant** avec elle la signature, et laissa le vieillard plein d'amour et de défiance de ses forces. (Voltaire, *Contes*, 42)

-Dix minutes après, cette jeune femme revint, **tenant** par la main une fille de quinze ans et demie, d'une beauté toute italienne. (Balzac, *la Cousine Bette*, 513)

-Laure et moi nous marchions en nous souvenant, **nous tenant** par la main comme des amoureux. (Le Clézio, *Le Chercheur d'or*, 109)

-Il s'est élancé, **tenant** la perche à l'horizontale, comme un chevalier en tournoi. (Nouvel Obs, 12/08/92, 54)

-Un serviteur reparut, **portant** sur un plateau le vin et les verres. (Gide, *LFM*, 53)

-Il arriva au rendez-vous, **portant** un gros paletot doublé de Hanelle rouge, comme celui de Sénécal autrefois. (Flaub, *édu sent*, 142)

-Un serviteur reparut, **portant** sur un plateau le vin et les verres. (Gide, *L.F.M.*, 53)

-Peu après, le garçon était redescendu, **rapportant** l'enveloppe, en travers de laquelle Laura avait écrit: "trop tard". (Gide, *L.F.M.*, 124)

On remarque ici que le verbe principal est affecté à une phase 1, alors que le V-ant est affecté à une phase 2.¹

Le type 4:

Il s'agit des V-ant comme celui de l'exemple suivant:

-j'entrai dans ma nouvelle prison, où je passait six mois, **sollicitant** tous les jours inutilement la grâce de lui parler. (Diderot, *La religieuse*, 32)

Nous avons ici des actions qui se succèdent l'une à l'autre, c'est-à-dire une chronologie ultérieure à celle du verbe principal

¹ Les phases de verbes sont étudiées dans CL. Blanche-Benveniste et al, 1984, 51-56.

-Il faut traverser les champs, les cannes sont si hautes que je vois à l'aveuglette, courant le long des chemins se coupe, quelques fois perdu au milieu des feuilles coupantes.
(Le Clézio, Le Chercheur d'or, 13)

- Je me souviens alors d'être entré dans son bureau, retenant mon souffle presque, regardant les livres et les journaux empilés par terre.
(Le Clézio, le Chercheur d'or, p.61)

- Il n'ajouta rien, mais il étendit la main gauche de son côté et la laissa toute grande ouverte, s'imaginant qu'elle allait faire comme lui.
(Flaubert, l'Ed. senti., p.118)

Le type 5:

Le type 5 est celui que l'on retrouve dans les exemples suivants:

- Il était léger en sortant de là, ne doutant pas que la Maréchale ne devint bientôt sa maîtresse.
(Flaubert, l'Ed. senti., p.164)

- Ils sont restés dans la rue, allant et venant sur le trottoir d'en face.
(Camus, L'Etranger, p.40)

--Nous allons voir le ravin où le torrent est encore plein de colère, charriant la boue et les branches brisées.
(Le Clézio, 92)

Il s'agit, dans ce type¹, de V-ant précédé d'une valence verbale qui se manifeste sous forme d'"adjectif", d'"un locatif" ou d'"un syntagme prépositionnel". Il se caractérise par le fait qu'il est introduit par un verbe attributif, notamment le verbe "être". Certains grammairiens ont parlé d'attribut dans ce type², mais c'est un V-ant qui n'a rien à voir avec un attribut. C'est bel et bien un détaché comme nous allons le montrer par la suite. Plus des 2/3 des exemples de ce type ont comme verbe principal le verbe "être"; nous avons aussi le verbe "rester". Notons que ce type concerne aussi les V-ant qui ont comme verbe principal des constructions à la forme passive:

Ce type de V-ant a le même comportement que les "nexus nominaux" étudiés par I. Choi dans sa thèse.(p. 225-232)

-ils sont là seuls, affamés, les yeux luisants. (Maup, cité par Choi, p.232)

-il était là, droit, une cigarette à la bouche, regardant l'adversaire.
(O: TV, cité par Choi, 230)

¹ Ce type d'emploi du V-ant nous semble réservé strictement à la langue écrite; nous n'avons rencontré aucun exemple à l'oral.

² Cf Etat de la question, chapitre du V-ant en fonction d'attribut

L'auteur a montré qu'il s'agit d'un élément en dehors de la rection verbale du fait qu'on ne peut pas l'extraire:

-? c'est seuls, affamés, les yeux luisants. qu'ils sont là

Nous allons étudier de plus près ce type de V-ant en nous basant sur l'analyse que I. Choi avait proposée.

b.1. Etre + adjectifs+V-ant

*-tu as toujours été très bien, discrète, t'adaptant vite.
(Mal Meus, cité par Moorgat, p. 103)*

*-Cap 93 était sans aucun doute trop timide, mal adapté, éludant les vrais problèmes de structures.
(Le M. 24/10/92, 2)*

*-Jean Prévost avait 25 ans, et déjà l'homme était fait. Il sortait de l'Ecole normale, où l'on constate que l'athlète était complet, gouvernant, avec une précoce ténacité, son corps
(Le Monde, 15/10/94, 7)*

*-Cet électeur est plus féminin que masculin (...), jeune (...) disposant de revenus moyens (...) et d'un bon niveau d'instruction
(N.O 11.02.93, 14)*

*-il avait appris ce soir-là que Vincent venait d'achever son externat, qu'il était indécis, ne sachant pas s'il se présenterait comme interne;
(A Gide Les Faux-monnayeurs, 44)*

Ces éléments ne peuvent pas, malgré les apparences, être regroupés sur l'axe paradigmatique de la valence verbale. Nous les analysons comme des éléments détachés:

*-tu as toujours été très bien,
discrète
t'adaptant vite.*

*-Cap 93 était sans aucun doute trop timide,
mal adapté,
éludant les vrais problèmes*

*-on constate que l'athlète était complet,
gouvernant son corps*

*-Cet électeur est plus féminin que masculin
jeune
disposant de revenus moyens*

Ils peuvent être liés par un joncteur sans être pour autant sur le même plan que les éléments liés. En effet, le joncteur, dans les exemples suivants relie la forme en-ant à la construction verbale dans son ensemble et non à l'élément régi qui précède:

-Elles étaient toutes les trois placées derrière moi et fondant en larmes.
(Diderot, La Religieuse 96)

-Elles étaient toutes les trois placées derrière moi
et fondant en larmes.

-Elle était sauvage, toujours enfermée à écrire hors les courts temps de cour chez elle,
du reste seule avec ces dames; dur, rude, se prenant aisément d'aversion, et redoutable
par les sorties qu'elle faisait quelquefois, et sur quiconque. (St S, 329)

-Elle était sauvage,
enfermée à écrire (...),
seule avec ces dames;
dur,
rude,
se prenant aisément d'aversion,
et redoutable par les sorties qu'elle faisait

On l'analysera comme un élément associé au sujet plutôt qu'à l'ensemble de la construction verbale du fait qu'on ne peut difficilement le déplacer à gauche de cette dernière

-? discrète, l'adaptant vite, tu as toujours été très bien

-? éludant les vrais problèmes de structures, Cap 93 était sans aucun doute trop timide, mal adapté

-? gouvernant, avec une précoce ténacité son corps l'athlète était complet

Il n'est pas aisé non plus de le situer en position médiane, si l'agent est réalisé, bien évident sous forme lexicale:

-? l'athlète, gouvernant son corps, était complet

On peut également rencontrer des V-ant précédés par des adjectifs construits avec d'autres verbes attributifs, en voici des exemples

Rester

- "Monsieur Bernard ne rentre pas dîner?"

-- Ni pour coucher, Antoine. Et comme l'autre restait indécis ne sachant trop ce qu'il devait comprendre, s'il devait interroger davantage, Bernard répéta plus intentionnellement: "je m'en vais", ... (A Gide, Les Faux-monnayeurs, 44)

-les deux femmes restèrent silencieuses, menant chacune son rêve.
(Mar. Voy, cité par Moorgat, 131)

-Elle est restée un long moment comme cela, immobile, regardant droit devant elle.
(Le Clézio, 36)

-Je reste pétrifié, seul au milieu du chemin, écoutant les voix qui crient de plus en plus fort. (Le Clézio, 68)

- Moi aussi je reste immobile sur mon lit sans dormir, la moustiquaire écartée à cause de la chaleur, écoutant la danse des moustiques. (Le Clézio, 71)

Paraître

- Grand paraissait fatigué et nerveux, se promenant de long en large, ouvrant et renfermant rue la table un grand dossier, rempli de feuilles manuscrites. (Camus, La Peste, 35)

-sa vue de l'entreprise lui paraît plénière, se suffisant à elle même. (Gir. Just, cité par Moorgat, 103)

-Par contraste, les pertes du PS au sein de l'électorat masculin paraissent presque légères, se situant le plus souvent autour de 10 points, quelles que soient les catégories considérées. (Le M. 18/08/93, 7)

-Le second acte allait commencer, quand la porte de la loge s'ouvrit, et, - Chaverny parut, conduisant une femme très jolie et très parée, coiffée de magnifiques plumes roses. (Mérimée Colomba, 154)

Devenir

-Il devint malade, ne pouvant plus parler ni manger. (Flaubert, un coeur simple, 41)

-Il devint sombre, renfermé, soupçonneux, évitant ses amis et décourageant leurs avances. (M Aymé. Le Passe-muraille, 42)

-Ultime signe avant-coureur d'une crise latente, dans ce village de moins de 200 habitants, le funiculaire et le télésiège du Lienz sont devenus depuis deux saisons des squelettes d'acier, préfigurant, sur l'ancien site olympique du pic de l'Ayré, l'immobilisme chronique des mentalités montagnardes. (Le M. 29/12/91, 7)

Sentir

- Il regrettait à présent de s'être laissé entraîner jusqu'à cette mesure, où il se sentait étranger, importun, inspirant la défiance. (Rob. Voy, cité par Moorgat, 103)

Demeurer

- La cour et la ville se partialisèrent, et d'amis en amis personne ne demeura neutre ni prenant médiocrement parti. (St.Simon, 153)

Se sentir

-Il regrettait à présent de s'être laissé entraîner jusqu'à cette mesure, où il se sentait étranger, importun, inspirant de la défiance. (GirJust, cité par Moorgat, 103)

b.2. V-ant précédé d'une valence locative:

Le V-ant peut également se trouver en deuxième position avec une valence locative introduite par des verbes statifs tel que (*être, rester, demeurer, se (re) trouver*), Cette valence locative peut être réalisée sous une "forme lexicale" ou sous une forme du pronom "là".

a) valence locative réalisée sous forme du pronom "là".

Etre

-Hebert était là, lisant de ses yeux myopes un journal dont son nez touchait presque la page. (Mau Nuend, cité par Moorgat, 130)

-Je suis là, toujours à toi, prête à te rejoindre, t'aimant toujours. (Dumas, Dame aux camelias, III, VI, cite Weerenbeck)

b) valence locative réalisée sous "forme lexicale"

-M. le duc d'Orléans était tout à l'autre bout parlant à quelqu'un dans une fenêtre. (St Simon, 295)

-Cependant elle était dans ses bras, confiante, attendant qu'il prît une initiative, respirant régulièrement comme un enfant qui dort. (Mal All, cité par Moorgat, 131)

-Cette nuit-là, Marguerite fit un rêve (...) Elle était en classe, récitant une leçon. (Troy Front, cité par Moorgat, 131)

-Un soir, le malheureux Tartarin était seul dans son cabinet, pensant à des choses tristes, quand il vit entrer le commandant (...) (Daudet, Tartarin, 51)

Demeurer

-La tête et le coeur uniquement pleins d'attente et de questions que je n'osais encore poser, je demeurais devant elle, chassant du bout de ma canne de menus éclats de bois, si gêné, si impertinent à la fois... (Gide, cité par Moorgat, 131)

Retrouver

-Couché dans le grenier humide d'une façon vosgienne (...), je franchissais l'océan, me retrouvais sur le pont de Brooklyn, ouvrant immensément les yeux sur cette ville des Mille et une Nuits dressé dans le ciel... (Rou Boi, cité par Moorgat, 131)

-La porte s'ouvre (...) Tout se dénoue comme par magie. Jean-Philippe pivote légèrement, Paule est dégagée et se retrouve à côté de son fauueil, fouillant dans son sac pour y chercher un mouchoir. (Mal All., cité par Moorgat, 131)

Rester

- Elle a épousé le baron, (...), et je suis resté jusqu'en 1809 dans mon village, attendant un parti sortable, pendant quatre ans.

(Balzac, la C. Bette, p.140)

Dans cette tournure, le V-ant n'est pas régi par le verbe. Il ne peut, se situer tout seul en place de valence complément ni dans le dispositif en "c'est...que". Il représente, par ailleurs, mal la proportionnalité avec une proforme:

- Hebert était là, lisant de ses yeux myopes un journal dont son nez touchait presque la page.

-? il est là, **comme ça**

-? il est là, **ainsi**

-La tête et le coeur uniquement pleins d'attente et de questions que je n'osais encore poser, je demeurais devant elle, chassant du bout de ma canne de menus éclats de bois, si gêné, si impertinent à la fois...

-? je demeurais là comme ça

Il ne peut pas être analysé comme un élément constituant une liste avec la valence locative, car il ne peut être coordonné par un joncteur de liste avec l'élément valenciel:

-? Hebert était là et lisant de ses yeux myopes un journal

-? je demeurais devant elle, et chassant du bout de ma canne de menus éclats de bois

-? je franchissais l'océan, me retrouvais sur le pont de Brooklyn et ouvrant immensément les yeux sur cette ville

Il n'accepte pas l'antéposition

-? lisant de ses yeux myopes un journal, Hebert était là

-? parlant à quelqu'un dans une fenêtre, M.le duc d'Orléans était tout à l'autre bout .

-? chassant du bout de ma canne de menus éclats de bois, je demeurais devant elle

Il s'agit donc, tout comme le V-ant précédé par un adjectif, d'un V-ant détaché. O Eriksson (1980) a donné une explication sémantique pour le nexus nominal qui apparaît "juxtaposé à un locatif" et qui nous semble valable aussi pour le V-ant.

"C'est que les termes juxtaposés n'y ont pas le même poids sémantique, la tâche du nexus se réduisant à préciser, à développer la localisation faite. On peut dire qu'au point de vue syntaxique, sa raison d'être en dépend tout à fait. Le plus juste est donc d'y voir, non pas un attribut, mais un prédicat indirect, exactement C'est là souvent le rôle, dans la même position, de la

combinaison à + infinitif (il était sur le tapis à jouer sans bruit ...) ou de la relative (il est là qui attend...)" (p.212)

b.3. Syntagme prépositionnel + V-ant:

- Dès l'aube, tout Tarascon était sur pied, encombrant le chemin d'Avignon et les abords de la petite maison du baobab. (Daudet, T de Tarascon, 54)

-Nous allons voir le ravin où le torrent est encore plein de colère, charriant la boue et les branches brisées. (Le Clézio, 92)

-Très concrètement l'économie américaine est, depuis vingt ans, en croissance modérée (2 à 3% par an), augmentant le nombre de ses emplois de 2% par an (...)
(Le M, 02/06/93, 2)

-les victimes sont souvent des "Zorro", agissant en solo sans s'assurer du soutien de leurs pairs. (Le M, 02/06/93, 33)

Dans ces exemples, le V-ant n'est pas sur la même liste que le syntagme prépositionnel du fait qu'on ne peut pas les relier par un joncteur de liste

-*Dès l'aube, tout Tarascon était sur pied, et encombrant le chemin d'Avignon et les abords de la petite maison du baobab

-*Nous allons voir le ravin où le torrent est encore plein de colère et charriant la boue et les branches brisées.

Nous retrouvons le même phénomène dans les constructions où le V-ant est référentiellement relié à l'objet et introduit par des verbes de perception notamment le verbe "voir". Dans la plupart des cas, le V-ant est précédé d'une valence locative:

-Zoé monta en grognant. Elle trouva madame sur le toit, s'appuyant à la rampe de brique, regardant le vallon qui s'élargissait au loin. (Zola, Nana, 153)

--Vous m'avez bien ému, (...), quand je vous ai vue là pleurant à mes pieds!
(Balzac, C. Bette, 372)

-Il fallait la voir au milieu de vingt personnes qui causaient, n'en oubliant aucune, amenant les réponses qu'elle voulait, évitant les périlleuses!
(Flaub, édu sent, 382)

-je me revois dans le hole de l'hôtel, attendant ma note.
(Gide, cité par Eriksson,)

-Les voilà tous deux sur l'arène, livrant un nouveau combat où la force et l'agilité triomphent tour à tour. (Volt, Contes, 57)

-son dessin représentait le roi agité de fureur, dans un coin du tableau, donnant des ordres à son eunuque. (Volt, Contes, 29)

-il le découvrit dans une pension bourgeoise de la rue Saint-Jacques, bûchant sa procédure, devant un feu de charbon de terre. (Flaub, édu sent, 57)

-...; et elle trouvait une femme calme et posée, ayant la noblesse de son talent, la simplicité d'une actrice qui se sait reine le soir, (...) (Balzac, C. Bette, 438)

-Il trouva l'infâme créature, l'adorable enchanteresse dans le déshabillé le plus coquet du monde, mangeant un joli petit déjeuner fin en compagnie du baron Henri.
(Balzac, C. Bette, 252)

A l'issue de cette observation, on peut dire que les V-ant à place fixe en position finale qui n'acceptent pas d'être précédés de la préposition "en" n'ont pas tous les mêmes valeurs sémantiques, et qu'on peut en distinguer cinq types différents.

c. Le V-ant en incise.

Dans les exemples suivants:

-Et moi même je les ignorais! s'écria M.de Rénal **repre**nant toute sa fureur et, pesant sur les mots. (Stend, R et N, 162)

- Ma femme, es-tu prête? cria le sieur Arnoux, **apparaissant** dans le capot de l'escalier. (Flaubert, l'Ed. senti., p.41)

le V-ant se trouve dans une structure syntaxique particulière du fait que il y a une inversion du sujet et du verbe de la proposition principale. C'est l'une des raisons pour lesquelles le V-ant a une place fixe:

-* **Repre**nant toute sa fureur et, pesant sur les mots, et moi même je les ignorais! s'écria M.de Rénal.

-* **Apparaissant** dans le capot de l'escalier, ma femme, es-tu prête? cria le sieur Arnoux.

Mais tous les V-ant en incise n'ont pas les mêmes comportements syntaxiques. Certains acceptent d'être précédés de la préposition "en", ils sont apparentés à des verbes de parole, comme le premier exemple cité ci-dessus:

- Et moi même je les ignorais! s'écria M.de Rénal **en repre**nant toute sa fureur et en pesant sur les mots.

D'autres refusent cette préposition "en", comme le second exemple ci-dessus:

-* **Ma femme**, es-tu prête? cria le sieur Arnoux, **en apparaissant** dans le capot de l'escalier.

c.1. Le V-ant en incise qui accepte d'être précédé de "en"

Nous retrouvons dans ce type de V-ant en incise les mêmes V-ant que ceux de la position finale à place fixe. Il se diffèrent de ceux qui n'acceptent la préposition "en" par le fait qu'ils accompagnent, en générale, un verbe de parole

-C'était votre offre, je ne le nie point, dit le vieux Sorel, parlant encore plus lentement, ...
(Stend, R et N, 44)

-C'était votre offre, je ne le nie point, dit le vieux Sorel, en parlant encore plus lentement

- L'appartement au-dessus du nôtre, dans notre pavillon, dit Célestine achevant la phrase de son mari.
(Balzac, C. Bette, 404)

L'appartement au-dessus du nôtre, dans notre pavillon, dit Célestine en achevant la phrase de son mari.

-Colonel, dit le jeune homme, reprenant son sérieux, permettez-moi de vous donner deux avis.
(Mérimée, p.228)

-Colonel, dit le jeune homme en reprenant son sérieux, permettez-moi de vous donner deux avis.

-Et moi, moi, je les ignorais! s'écria M. de Rênal reprenant toute sa fureur, et pesant sur les mots.
(Stend, R et N, 126)

-Et moi, moi, je les ignorais! s'écria M. de Rênal en reprenant toute sa fureur, et en pesant sur les mots.

-Je te croyais corrompu par la vanité du monde, lui disait le vieillard pleurant de joie.
(Stendhal, R&N, p.169)

-Je te croyais corrompu par la vanité du monde, lui disait le vieillard en pleurant de joie.

c.2. Le V-ant en incise qui n'accepte pas d'être précédé de "en".

Dans ce type nous retrouvons tous les V-ant qui n'acceptent pas la préposition "en", et ceux qui sont à place fixe, et ceux qui sont mobiles en général; c'est-à-dire que nous avons des V-ant ici qui devraient être mobiles, mais qui ne le peuvent pas ici parce que la structure syntaxique de la phrase les en empêche. Il s'agit bien entendu, des V-ant qui indiquent essentiellement la cause, comme ceux des exemples suivants:

-Peut-être après tout qu'il ne se souvenait pas, ajoutai-je, ne voulant pas laisser paraître devant Sarah tout ce que je soupçonnais là d'hypocrisie.

(Gide, LFM, p.114)

-"On m'a dit, recommença-t-il, voulant absolument trouver quelque chose, que Nana avait une voix délicieuse.

(Zola, Nana, 12)

-J'y trouvais quelque commodité, ai-je répondu vaguement, ne pouvant lui dire qu'en ce temps Laura occupait ma pensée et que j'aurais accepté les pires régimes pour le contentement de les supporter auprès d'elle.

(Gide, LFM, p.103)

-Ah! s'écria Julie, ne pouvant plus se contenir. (Mérimée, Colomba, p.197)

On trouve aussi des V-ant à place fixe que nous avons rencontrés dans les exemples sans incise.

-C'est clair, dit Julien, osant enfin comprendre, il s'exerce à donner la bénédiction.

(Stendhal, R&N, p.135)

-On joue comme on aime, dit Me Bouvier, portant garant. (Le Monde, 03-07-93)

-Vous n'avez pas exécuté le marché, répondit Crevel, redevenant commerçant.

(Balzac, la c. Bette, p.239)

-Voyons, tu causes trop, à la fin des fins! reprit la Nourrisson, redevenant elle-même.

(Balzac, la c. Bette, p.485)

Cet aperçu nous amène à dire que le V-ant en incise n'a pas toujours le même comportement que lorsqu'il est dans une autre structure (S+V, V-ant). Si on retrouve des V-ant qui acceptent d'être précédés de la préposition "en" et des V-ant qui refusent cette préposition, comme dans le V-ant en position finale dans une structure syntaxique normale, le V-ant à nuance causale néanmoins, ne peut pas changer de position avec la construction en incise.

Le V-ant qui se rapporte au sujet en position finale renferme beaucoup de types de V-ant qui ont des sémantismes différents. Si dans les deux positions précédentes, nous avons rencontré 2 à 3 types de V-ant, ce n'est pas le cas pour cette position. Les V-ant qui acceptent d'être précédés de "en" n'ont pas tous le même sémantisme que ceux des positions initiales et centrales; ceux qui n'acceptent pas la préposition "en" ont aussi des nuances sémantiques différentes, sans oublier le fait qu'en position finale il y a aussi les V-ant en incise, qui ne peuvent se trouver dans une autre position. Autrement dit, le V-ant qui se rapporte au sujet en position finale est plus riche que celui des autres positions.

9.2.3.2. Le V-ant référentiellement relié à l'objet

Dans les exemples suivants:

-Puis il avança dans une avenue de grands arbres, formant avec leurs cimes comme un arc de triomphe, à l'entrée d'une forêt. (Flaub, L'hospitalier, 67)

-ils désespéraient du hasard, lorsqu' au milieu de la rue de Rivoli, ils aperçurent une grande fille, portant à la main un petit carton. (Flaub, édu sent, 108)

les V-ant se caractérisent par le fait qu'ils se rapportent à l'objet, et non au sujet. Le V-ant du premier exemple "formant avec leurs cimes " se rapporte à "grands arbres" qui est objet de "avança". Celui du second exemple "portant à la main un petit carton" se rapporte à "une grande fille", objet de "aperçurent".

Le fait que le V-ant se rapporte à l'objet veut dire que le V-ant n'est pas lié directement au verbe recteur. Il n'est lié à celui-ci que par l'intermédiaire de l'objet. Mais les V-ant liés à l'objet n'ont pas tous les mêmes comportements, et on peut distinguer deux types, représentés dans les deux exemples suivants:

-Elle le vit, tombant de jour en jour par degrés jusque dans la boue sociale, et renvoyé peut-être un jour du ministère. (Balzac, la c.Bette, p.55)

-Nous avons traversé une cour où il y avait beaucoup de vieillards, bavardant par petits groupes. (Camus, l'Etranger, p.13)

Dans le premier exemple, nous avons un V-ant détaché qu'on peut intégrer dans la construction verbale par suppression de la virgule. La virgule enlevée, on aurait un V-ant "attribut de l'objet".

- Elle le vit tombant de jour en jour par degrés jusque dans la boue sociale et renvoyé peut-être un jour du ministère.

Dans le deuxième exemple, on pourrait enlever aussi la virgule, mais là le V-ant deviendrait "épithète" du nom auquel il se rapporte.

-Nous avons traversé une cour où il y avait beaucoup de vieillards bavardant par petits groupes.

A l'oral, il semble difficile de décider s'il s'agit d'un V-ant détaché ou d'un V-ant lié du fait que la virgule est absente

-il me dit euh je suis heureux de pouvoir vous confirmer mon précédent courrier vous annonçant que vous avez gagné un superbe bracelet (O: Gauthier 8, 11)

9.2.3.2.1. Le V-ant qui pourrait devenir attribut de l'objet

Dans les exemples suivants, avec la suppression de la virgule le V-ant deviendrait effectivement un "attribut de l'objet":

-Je me revois vers le soir, descendant le boulevard St-Michel. (Duhamel)

-Je me revois vers le soir descendant le boulevard St-Michel.

-Il la retrouva dans l'escalier, causant avec un monsieur. (Flaub, édu sent, 236)

-Il la retrouva dans l'escalier causant avec un monsieur

-Je vous ai vue là, pleurant à mes pieds! (Balzac, C. Bette, 371)

-Je vous ai vue pleurant à mes pieds!

*-Il la retrouva dans l'escalier, causant avec un monsieur.
(Flaubert, l'Ed. senti., p.236)*

-Il la retrouva dans l'escalier causant avec un monsieur.

Cette construction se caractérise par le fait que le verbe recteur est le plus souvent un verbe de perception: "trouver", "retrouver", "voir". Le V-ant a un sens actif, et il se réfère en général à l'objet qui a le trait sémantique (+ animé). Exemples:

-Quand la fumée qui enveloppait le bataillon se dissipa, je revis l'officier à côté de l'aigle, fumant encore son cigare. (Mérimé, Colomba, 230)

-Quand la fumée qui enveloppait le bataillon se dissipa, je revis l'officier à côté de l'aigle fumant encore son cigare

*-je vous la ferais voir aux prises avec tempête, se dressant effarée sur le crâne du héros (...)
(Daudet, T de Tarascon, 64)*

-je vous la ferais voir aux prises avec tempête se dressant effarée sur le crâne du héros

- Il l'aperçut enfin, étendant du linge sur une corde, entre deux pommiers.

-Il l'aperçut enfin étendant du linge sur une corde entre deux pommiers.

9.2.3.2.2. Le V-ant qui pourrait devenir une "épithète"

Les V-ant des exemples suivants deviendraient des "épithète" par suppression de la virgule:

-Des six "positions de pool", une seule ouvrait un angle frontal, validant, sur la poignée de main, et celui-ci obligeait à cadrer Clinton au centre, les bras dans la position qu'il avait lui même choisie. (Libération, 29/10/93, 6)

--Des six "positions de pool", une seule ouvrait un angle frontal validant sur la poignée de main, et celui-ci obligeait à cadrer Clinton au centre, les bras dans la position qu'il avait lui même choisie.

-Cette porte ouvrait sur un angle corridor (...) formant un péristyle, et au bout duquel se trouvait un escalier et une loge de concierge. (Balzac, *La C. Bette*, 245)

Cette porte ouvrait sur un angle corridor (...) formant un péristyle, et au bout duquel se trouvait un escalier et une loge de concierge.

Ce type de construction se caractérise par le fait que le V-ant est ce que l'Approche Pronominale appelle verbe de "phase 2". Il a en général des objets inanimés. Mais il faut signaler que l'objet peut être prépositionnel comme il peut être locatif.

-C'est en octobre 1993 que devrait être inaugurée, sous le Louvre, la galerie de carrousel, comprenant des boutiques, des restaurants... (Le Monde, 22/03/93)

C'est en octobre 1993 que devrait être inaugurée, sous le Louvre, la galerie de carroussel comprenant des boutiques, des restaurants.

Contrairement au V-ant relié au sujet qui peut être mobile, le V-ant relié à l'objet a toujours une place fixe. Dans les exemples suivants, Si on déplace le syntagme Vant, il ne peut plus référer à l'objet mais au sujet:

-Puis il avança dans une avenue de grands arbres, formant avec leurs cimes comme un arc de triomphe, à l'entrée d'une forêt. (St. Julien L'hospit.)

-Ce quotidien a publié (...) une copie du certificat de naissance de Henry Ritzenthaler, un Californien de cinquante-cinq ans, attestant qu'il avait le même père que Bill Clinton. (Le Monde, 23/06/93, 5)

-...les communistes ont remplacé l'Eglise bouddhique unifiée (EBU) par une Eglise bouddhique du Vietnam (EB) officielle, opérant sous le chapeau du Front de la patrie, organisation para-communiste. (Le Monde, 18/08/93, 4)

Après le déplacement on obtient des énoncés incompréhensibles

-* Formant avec leurs cimes comme un arc de triomphe, à l'entrée d'une forêt, il avança dans une avenue de grands arbres

-* Attestant qu'il avait le même père que Bill Clinton, ce quotidien a publié (...) une copie du certificat de naissance de Henry Ritzenthaler

-* Opérant sous le chapeau du Front de la patrie, organisation para-communiste, les communistes ont remplacé l'Eglise bouddhique unifiée (EBU) par une Eglise bouddhique du Vietnam (EB) officielle,

S'il y a plusieurs compléments dans la proposition, le V-ant est toujours placé à proximité de celui auquel il est référentiellement

relié. Ainsi, dans le premier exemple contenant deux compléments “*une avenue de grands arbres*”, le V-ant est rattaché au deuxième complément “*grands arbres*” et pas au premier “*une avenue*”:

Dans cette construction on trouve beaucoup d'exemples ambigus. Cette ambiguïté vient du fait que la référence devient instinctive, qu'on rattache le V-ant au sujet ou à l'objet le sens est le même, il y a donc une assimilation entre les deux référents:

- *Brunet* communique au professeur Rosse une note indiquant que tous les lots parisiens sont probablement contaminés. (Le Nouvel Obs., 08/08/92, 52)

Brunet <-----> sa note

-Alors je pense à tous ces noms; il me semble que le ciel nocturne s'ouvre, et que je suis sur un navire aux voiles gonflées, sur la mer infinie, voguant jusqu'à Moluques. (Le Clézio, 52)

Je <-----> le véhicule

-il lui envoya, par un commissionnaire, un billet lui donnant rendez-vous le lendemain au Palais-Royal, afin de déjeuner ensemble. (Flaubert, 141)

- lui<-----> un billet

-De là-bas, ils ont envoyé mandats et marchandises, jouant exactement, pour le nord, le rôle qu'ont joué, pour le sud (Le Nouvel Obs., 06/08/92, 19)

- eux <-----> mandat

-Edouard Balladur a adressé une lettre à M.Arafat, appuyant et saluant “l'étape décisive que constitue ce développement dans le processus de paix.” (Le Monde, 11/09/93, 3)

lui <-----> sa lettre

-Paul-Marie de la Gorce nous rappelle, par exemple, l'existence des rapports Wolfowitz et Jeremia du Pentagone, donnant à penser que “loin de rechercher une gestion démocratique de la planète, les Etats-Unis entendent mettre au pas leurs adversaires comme leurs alliés”.. (Le Monde, 14/11/92, 3)

- lui<-----> un rapport

Le V-ant qui se rapporte à l'objet n'a pas les mêmes rapports avec le verbe recteur qu'avec le V-ant qui se rapporte au sujet. Celui-ci est associé à la construction verbale, alors que celui-là est associé à la construction nominale. Il n'est en rapport avec le verbe recteur que par l'intermédiaire du substantif auquel il se rapporte. Par ailleurs, le V-ant qui se rapporte à l'objet peut devenir un élément

régi. Il peut devenir attribut de l'objet ou épithète, alors que le V-ant ne peut pas entrer dans la construction verbal.

9.2.3.3. Conclusion de la position finale:

L'analyse du V-ant en position finale nous permet de voir que cette position est celle de V-ant de catégories diverses. Si dans les positions initiale et centrale le V-ant se réfère toujours au sujet, en position finale il peut se référer aussi à l'objet. En position finale nous avons vu aussi que le critère de la mobilité n'est pas suffisant pour distinguer des types de V-ant différents. Si le V-ant mobile de la position finale se comporte de la même façon, ce n'est pas le cas du V-ant à place fixe. Ici il y a plus de types de V-ant que dans les autres positions, et nous avons vu aussi que la structure syntaxique de la construction verbale peut jouer un rôle.

9.2.4. Cas particuliers des V-ant détachés

Il s'agit ici d'examiner deux constructions de V-ant qui sont différentes des autres V-ant dans les trois positions . Dans l'une, nous avons un V-ant entre deux constructions verbales; dans l'autre nous avons une construction verbale entre deux V-ant.

9.2.4.1. Le V-ant entre deux constructions verbales

Cette construction est représentée dans les exemples suivants:

-Il la prit avec le petit doigt fort adroitement, et le mettant sur l'angle de son pouce, il la fit voir au Soirien. (Voltaire, Contes, 104)

-L'adjudant tira de sa poche une montre d'argent qui valait bien dix écus; et, remarquant que les yeux du petit Fortunato étincelaient en la regardant, il lui dit en tenant la montre suspendue: "fripon! tu voudrais bien avoir une montre comme celle-ci". (Mérimée, Colomba, p.13)

-Miss Lydia comprit et trouvant la citation audacieuse (...), elle répondit en rougissant : "Capisco". (Mérimée, Colomba, 227)

Dans cette construction, le V-ant est entouré de deux constructions verbales. Les deux constructions ont le même sujet, et le V-ant se rattache à ce sujet. Mais on s'aperçoit que le V-ant est relié à la deuxième construction verbale. Cela se voit clairement par le fait que la première construction est reliée à la deuxième (qui comporte le V-ant) par l'intermédiaire d'un élément coordonnant cela peut

être une conjonction de coordination: "et", "puis", ça peut être "mais".

-Il hésitait, doutant encore; mais la voyant pâlir à ce nom, il osa: ...
(Gide, LFM, 129)

-Il regardait les cartes à prendre, il écartait en conséquence, puis, voyant dans le jeu de son adversaire, il jouait à coup sûr. (Balzac, C. Bette, 235)

Ce type de construction se caractérise par le fait que la deuxième construction peut être en incise:

-la boulangère s'approcha de lui, et lui donnant amicalement une tape sur la joue : "à quoi penses-tu, au lieu de te dépêcher?", lui dit-elle (Volt, Contes, 106)

-Zadig se lève en tenant son nez d'une main, et arrêtant le rasoir de l'autre "Madame, lui dit-il, ne criez plus tant contre la jeune Cessou.
(Volt, Contes, 104)

On remarque qu'il y a souvent une reprise de sujet dans la deuxième construction. En voici quelques exemples avec une reprise du sujet:

-Il rêvait à toutes les paroles qu'on lui avait dites, au timbre de sa voix, à la lumière de ses yeux, et, se considérant comme un homme mort, il ne faisait plus rien, absolument. (Flaub, éd. sent.)

-Tout-à-coup ses joues s'enflèrent, et, ne résistant plus au sang qui l'étouffait, elle porta sa serviette contre ses lèvres, puis la jeta sous la table. (Flaub, éd. sent.)

-Je saisis une de ses mains malgré qu'elle eût, et l'arrosant de mes larmes et de mon sang qui coulait, appuyant ma bouche sur cette main, je la baisais et je lui disais ... (Diderot La.R)

-Pendant qu'Arnoux cherchait de la monnaie Frédéric allargea vers la casquette sa main fermée, et, l'ouvrant avec pudeur, il y déposa un louis d'or.
(Flaub, éd. sent.)

Exemples sans reprise:

-le gros poisson remontait le Nil, et s'élançant hors de l'eau, menaçait de le dévorer. (Volt, Contes, 255)

-D'un large coup d'oeil, elle comprit tout, et s'enfuyant d'horreur, laissa tomber son flambeau. (Flaub, l'hospitalier, 86)

Elle se définit aussi par le fait que le verbe de la deuxième construction est le plus souvent un verbe de parole, ce verbe peut ne peut pas être exprimé. Il peut tout simplement être sous-entendu.

-Julien saisit la parole, et, parlant très haut; se mit à raconter à M. le Maire le trait du gobelet d'argent. (Stend, R et N, 78)

-A ce moment, Deslauriers accosta Frédéric, et, le tirant à l'écart : -sois franc, les as-tu, oui ou non? (Flaub, Edu, Sent, p. 211)

Il faut noter aussi qu'il y a dans ce type de construction un décalage temporel entre l'action du V-ant et celles des deux constructions. Cela fait que le V-ant ne peut pas changer de position ici, au risque de donner une phrase inacceptable.

- Le gros poisson remontait le Nil, et, s'élançant hors de l'eau, menaçait de le dévorer.

-* Le gros poisson remontait le Nil, et menaçait de le dévorer, s'élançant hors de l'eau.

Le fait qu'il y a un décalage temporel empêche aussi le V-ant d'être précédé de la préposition "en".

-*Le gros poisson remontait le Nil, et, en s'élançant hors de l'eau, menaçait de le dévorer.

Avec le décalage temporel, le V-ant lui-même est souvent un verbe de mouvement.

- Il m'attira contre lui, et, se penchant en avant vers mon oreille: "Laura m'a confié qu'elle avait des espérances; mais chut!..." (Gide, LFM, p.232)

-Les voitures devenaient plus nombreuses, et, se ralentissant à partir du Rond-Point, elles occupaient toute la voie. (F éd. sent.)

-Frédéric avala une brioche, et, sautant dans un cabriolet, s'enquît près du cocher s'il y avait point quelque part, sur les hauteurs de Sainte-Genève, un certain café Alexandre. (F éd. sent.)

- Le gros poisson remontait le Nil, et, s'élançant hors de l'eau, menaçait de le dévorer.

ou un verbe indiquant un geste

-Il la prit avec le petit doigt fort adroitement, et la mettant sur l'angle de son pouce, il la fit voir au syrien (Volt, Contes, 104)

-Il se pencha vers la petite fille, et, écartant ses jolis cheveux bruns, la baisa au front, doucement. (Flaub, éd. sent.)

-Pendant qu'Arnoux cherchait de la monnaie Frédéric allarga vers la casquette sa fermée, et, l'ouvrant avec pudeur, il y déposa un Louis d'or. (Flaub, éd. sent.)

Dans ce type de construction, lorsque le V-ant a la nuance causale, il peut changer de position, et venir en position finale par rapport à la deuxième construction, c'est le cas des exemples suivants:

-Il n'avait aucune des grâces ni des vertus de Zadig, mais croyant valoir beaucoup mieux, il était désespéré de n'être pas préféré. (Voltaire, Contes, p.11)

-Il n'avait aucune des grâces ni des vertus de Zadig, mais il était désespéré de n'être pas préféré, croyant valoir beaucoup mieux.

-Madame priait Monsieur de revenir, et, craignant qu'il n'eût froid, elle lui envoyait son manteau. (Flaubert, l'Ed. senti., p.50)

-Madame priait Monsieur de revenir, et elle lui envoyait son manteau, craignant qu'il n'eût froid.

Il s'agit généralement de V-ant dont le lexème évoque un accompagnement du verbe principal.

9.2.4.2. Une construction verbale entre deux V-ant.

Cette construction est représentée dans les exemples suivants:

-Stockant la nourriture du printemps et de l'été, survivant l'hiver grâce à la flore et à la faune (...), les morues font le lien entre les saisons. Interprétant le rôle d'assurance vie pour tous les animaux carnivores (9a m'intéresse, n°, 132, p. 7)

-Me rappelant que je dormais nu, je ne bougeai pas, n'osant pas m'exhiber devant lui. (Castillo, cité par Eriksson, p. 141)

-Me tournant vers lui, je hasardai, m'efforçant de cacher le dégoût qu'il m'inspirait. (Castillo cité par Eriksson, p. 141)

-Retirant sa main, Don Avelino se dressa, faisant tomber sur Cratito un regard un regard morne. (Castillo, cité par Eriksson, p. 66)

Cette construction est assez rare. Nous avons deux V-ant avec le même verbe recteur, mais il faut dire que les deux V-ant n'ont pas les mêmes nuances sémantiques; chaque V-ant a un sémantisme différent de l'autre. Cela explique en partie pourquoi ils n'ont pas les mêmes places.

Signalons que dans cette construction le V-ant en position initiale n'a pas de comportement syntaxique différent des autres V-ant en position initiale. Celui qui est en position finale non plus ne présente pas de comportement syntaxique différent des autres V-ant de cette position. Nous avons choisi de distinguer ce type tout

simplement en raison de la présence des deux V-ant dans deux positions différentes.

Remarquons que dans cette construction on trouve souvent un participe passé occupant la position initiale.

-Obnubilé par l'énigme de son être, Stridberg ne cesse de se scruter, de se juger, de se disséquer, usant de la plume comme d'un impitoyable scalpel.

(L'Express, 10/01/91, 100)

-Replié sur des positions défensives, le gouvernement a beaucoup concédé, s'engageant, surtout, à libérer tous les prisonniers politiques avant le 15 novembre.

(Le Monde, 24/10/92, 5)

L'examen de ces deux types de constructions de V-ant détachés nous montre que la construction où le V-ant est entre deux constructions verbales est plus complexe que celle où la construction verbale est entre deux V-ant. Dans la première construction nous avons un sujet qui peut ne pas être repris dans la deuxième construction verbale. La nature du verbe de la deuxième construction verbale est assez précise; le V-ant lui-même, bien qu'il soit en position initiale, n'a pas les mêmes comportements que tous les V-ant de cette position. Alors que dans la construction où le verbe recteur est entre deux V-ant, la construction elle-même n'a pas une incidence sur le comportement des V-ant.

9.3. Conclusion générale:

Il ressort de cette analyse que la position du V-ant n'est pas en soi, un facteur syntaxique. On ne peut pas analyser tous les V-ant d'une position donnée de la même façon parce qu'ils n'ont pas les mêmes comportements syntaxiques. Ce qu'on observe en position initiale et en position centrale se trouve aussi en position finale. Mais on peut parler d'une opposition entre V-ant placés avant et V-ant placés après le verbe, à savoir que si les types de V-ant placés avant le verbe sont presque les mêmes et qu'ils se trouvent aussi placés après le verbe, ceux placés après les verbes ne sont pas toujours les mêmes que ceux placés avant le verbe. Avant le verbe on trouve surtout des V-ant à nuance causale et des V-ant temporels. Ils se trouvent aussi placés après le verbe. Mais ici on peut trouver d'autres types, notamment les conséquenciel, ou ceux qui se rattachent à l'objet.

Mais le problème le plus important du V-ant détaché est celui de sa mobilité. Par ce critère nous avons pu distinguer différentes catégories sémantiques du V-ant. Le V-ant mobile est toujours

jour ca...

causal par exemple. Celui qui n'est pas mobile s'explique lui aussi par son sémantisme, ce qui nous permet d'avancer l'idée qu'ici syntaxe et sémantique sont liées.

En résumé, les V-ant détachés se caractérisent certes par le fait qu'ils sont hors de la construction verbale. Mais ils comportent plusieurs types différents qui ne peuvent sans doute pas être résumés par leurs positions.

X. Le V-ant dans une rection nominale

Introduction

Nous avons vu, dans les chapitres précédents, que le V-ant ne peut pas constituer à lui tout seul un élément régi par le verbe. Il peut se trouver dans la valence verbale, mais il ne peut former une valence autonome. Cette situation n'est pas la même que lorsque le V-ant se trouve dans une valence nominale. En effet, dans les exemples suivants:

- *Propulsé par une sono dominant enfin les éléments, le groupe fit rapidement preuve de sa cohésion.* (Le Monde, 15-06-93, p.19)

- *Bâti sur une colline dominant un océan de terre ocre, le vieux fort crénelé de Tagrifi aurait pu inspirer Dino Buzzati pour son désert des Tartares.* (Le Monde, 29-12-91, p.10)

- *Posez la casserole contenant le fumet sur une plaque(...) et faites le réduire pendant cinq minutes supplémentaires.* (L'Express, 10-01-91, p.115)

le V-ant dépend du syntagme nominal auquel il se rapporte. Il n'a de rapport avec le verbe que par l'intermédiaire du syntagme nominal dont il dépend, et il constitue alors un élément construit par le syntagme nominal. C'est ce que la grammaire traditionnelle appelle "fonction épithète". Nous examinerons les caractéristiques syntaxiques du V-ant dans la rection nominale, mais nous verrons aussi que le déterminant du syntagme nominal qui régit le V-ant influe beaucoup sur le comportement syntaxique de celui-ci.

10.1- Caractéristiques du V-ant dans la rection nominale.

10.1.1- Caractéristiques syntaxiques du V-ant.

Selon H.Bonnard (GLLF, p.1693), l'élément en fonction d'épithète se caractérise par le fait qu'entre lui et le syntagme nominal auquel il se rapporte il y a "une dépendance unilatérale", c'est-à-dire que l'élément en fonction d'épithète dépend du syntagme nominal auquel il se rapporte, mais ce syntagme nominal ne dépend pas de l'épithète. Cela se justifie au niveau du V-ant dans la rection nominale. En effet, dans les exemples suivants:

- *Mon père a fait nettoyer le chemin pour permettre le passage du char à boeufs transportant la génératrice.* (Le Clézio, Le chercheur d'or, p.44)

- D'ailleurs, je sors un livre ayant pour titre "l'Argent n'a pas d'idées, seules les idées font de l'argent"...

(Le Nouvel Obs, 14-10-93, p.18)

- L'adaptation que fait Josanne Rousseau du roman foisonnant de Friedrich Gorenstein, "le Rachat", est tristement schématique.

(Le Nouvel Obs., 11-02-93, p.91)

Le V-ant dépend du syntagme nominal, et c'est le syntagme nominal qui lui donne sa raison d'être. Nous entendons par là que la V-ant a besoin du syntagme nominal pour vivre. Dans le premier exemple, la suppression du syntagme nominal ferait changer le V-ant de fonction, si la phrase est acceptable:

*-*Mon père a fait nettoyer le chemin pour permettre le passage du transportant la génératrice.*

Du côté inverse, la situation n'est pas la même. Le syntagme nominal, du fait qu'il est recteur, n'a pas besoin du V-ant pour vivre. Sa présence n'est pas obligatoire en général. Sa suppression ne changerait rien à la fonction que le syntagme nominal occupe dans la phrase par ce qu'elle sera toujours la même, et la phrase restera grammaticale. En reprenant le même exemple on aura:

- Mon père a fait nettoyer le chemin pour permettre le passage du char à boeufs ...

10.1.2. place du V-ant dans le syntagme nominal

Le V-ant a une place fixe, il est toujours postposé au syntagme nominal. Cette place fixe tient au sémantisme du V-ant, qui, selon H. Bonnard (p. 1697), apporte une "caractérisation restrictive". Cela fait que le V-ant ne peut jamais être antéposé parce que cette valeur de "caractérisation restrictive" est propre à la postposition.

La place fixe du V-ant régi par un syntagme nominal s'explique aussi par sa valeur verbale. En tant que forme verbale, le V-ant peut régir des compléments, et, toujours selon Bonnard, la possibilité de l'élément régi par le syntagme nominal de régir des compléments empêche l'antéposition.

10.1.3. le V-ant et la relative

Le V-ant régi par un syntagme nominal se caractérise par le fait qu'il peut avoir pour équivalence une relative. Si nous prenons les exemples suivants:

-Des taxis attendent les clients venant de la rive et par la navette-ferry.
(L'Express, 10/01/91, 110)

-La physionomie de ce capitaine appartenant à la deuxième légion respirait un contentement de lui même.
(Balzac, La C. Bette, 23)

-Cette révision de prix ne peut avoir lieu durant les trente jours précédant votre départ.
(Réponse à tout, p.42)

-Valérie eut à sa table, tous joyeux, animés, charmés, quatre hommes se croyant adorés, et que Marneffe nomma plaisamment à Lisbeth, en s'y comprenant, les cinq pères de L'Eglise.
(Balzac, La C. Bette, 311)

Nous pourrions remplacer les V-ant par des relatives, sans modifier sensiblement le sens de la phrase.

-Des taxis attendent les clients qui viennent de la rive et par la navette-ferry.

-La physionomie de ce capitaine qui appartient à la deuxième légion respirait un contentement de lui même.

-Cette révision de prix ne peut avoir lieu durant les trente jours qui précèdent votre départ.

-Valérie eut à sa table, tous joyeux, animés, charmés, quatre hommes qui se croyaient adorés, et que Marneffe nomma plaisamment à Lisbeth, en s'y comprenant, les cinq pères de L'Eglise.

Mauger (1968, §557) dans ses conseils de style, explique que ces deux constructions livrent deux emplois différents, selon qu'on est en français parlé ou en français écrit. Selon lui, à l'oral, le V-ant est utilisé si le verbe a un sens passif, alors qu'on préfère la relative si le verbe indique une action:

"si ..;le français parlé admet volontiers le participe lorsque la nuance qualificative est encore sensible (un porte feuille contenant 2000 francs), en revanche il donne la pas à la relative s'il s'agit surtout de souligner l'action: le français parlé ne dira pas (ils ont l'air de gens péchant),,mais plutôt "ils ont l'air de gens qui péchent" - ni (les autos allant vers la frontière sont nombreuses) mais plutôt: (les autos qui vont...)"

A l'écrit, Mauger croit que le V-ant n'est pas beaucoup employé, parce que selon lui: "il a une fâcheuse réputation de monotonie et de lourdeur, à cause de sa finale (ant) ". (§557)

Il explique qu'en général: "les écrivains les plus sourcilleux admettent fort bien ce participe conjoint ". (§557)

Ces observations de Mauger doivent être tempérées. Il est vrai qu'à l'oral, comme à l'écrit d'ailleurs, la plupart des V-ant ont "une

nuance qualificative"; mais on ne peut pas dire que le V-ant est exclu si le verbe indique une action. Dans notre corpus, nous avons des exemples comme les suivants:

-la barbe émet(...) un chant : d'amour(...) comparable au bruit d'un : Jean Pierre Foucault tombant du: huitième étage de sa résidence (Oral. Caietti, 8,8)

-C'est plus agréable d'écouter euh + des musiciens : musiciens euh jouant euh + en live que : une machine qui tourne + et qui a aucune vie. (Oral : Dekhar, 22, 6)

Pour ce qui est de l'écrit, notre corpus nous montre que l'emploi du V-ant régi par un syntagme nominal n'est pas limité. Non seulement il n'est pas rare, mais il se trouve dans des écrits divers : *presse, romans, récits, style administratif*. Ici aussi on peut trouver des V-ant qui ont un sens actif, bien que ce soit rare.

-Des taxis attendent les clients venant de la rive et par la navette-ferry. (L'Express, 10/01/91, 110)

-Après vous, s'il en reste, sire, répliqua le bohème, avec un salut militaire, pour imiter le grenadier offrant sa gourde à Napoléon. (Flaub., éd. sent. p. 69)

10.1.4. La nature du V-ant régi par le syntagme nominal

Le V-ant régi par le syntagme nominal est en général un verbe "de phase 2". Nous retrouvons des verbes qui, par nature, sont toujours statif.

CONTENIR

-Natif d'Anvers mais de nationalité italienne par sa mère, et disparu sans laisser de traces au Mexique, en juin 1964, avec trois valises contenant l'essentiel de son oeuvre pelliculée, Francis Jansen enseignait volontiers qu'un photographe n'est rien, qu'il doit se fondre dans le décor... (N.O, 14.10. 93)

-C'est une large chambre étroite, tout-à-fait au bout de la maison, prise entre le salon et la chambre à coucher de nos parents, une pièce silencieuse, ouverte au nord, avec un paquet et des murs en bois verni, et meublée seulement d'une grande table à écrire sans tiroirs et d'un fauteuil, et de quelques malles en métal contenant les papiers. (Le Clez. Le Cher d'or, p. 61)

-Posez la casserole contenant le fumet sur une plaque .. (L'Express, 10/01/91, 115)

)
- En rentrant chez lui, il trouva une lettre contenant ces mots : "Quoi de neuf ?" (Fl. éd. sent., p. 210)

AVOIR

-“Je pense que la femme est ... incapable d'administrer, affirme Merlin de Douai, un montagnard bon teint, et que l'homme ayant sur elle une supériorité naturelle, doit la conserver.”
(Le Monde, 27/06/91, p.28)

-Alors qu'ils représentent des intérêts locaux, ils sont amenés à orienter l'action d'établissements ayant une vocation nationale. (Le Monde, 27.06.91.,p.9)

-Derrière le château, s'étendait une forêt ayant le dessin d'un éventail.
(Flaub, L'hospitalier, p. 76)

REPRESENTER

-tu as le plus souvent sur une disquette de de capacité moyenne tu as à peu près trois cents vingt de trois cent vingt à sept cent cinq kilo octets un kilo octet représentant mille vingt quatre octets.
(O : PALETTI, 13/13)

-Dans une communauté à vingt, on arriverait à une situation dans laquelle des Etats représentant moins d'un quart de la population disposeraient de plus de la moitié des voix.
(Libération, 29/10/93, 5)

-Encadrés par deux immenses toiles représentant des crânes sinistres à souhait, les quatre Metallica prirent possession d'une scène à deux niveaux parsemée de micros.
(Le Monde, 15.06.93,p.19)

-Sous l'inévitable portrait de l'oncle Hô, encadré par une gravure représentant les temples d'Angkor et un calendrier fleuri offert par une société japonaise, Duong Van Lac, le chef du comité populaire de Da Ton, fait ses comptes.
(Le N Obs. 11.02.93,50)

-Cette année, on recensait 1766 journalistes et photographes, représentant 42 pays.
(Le Monde,21.03.93,p.1)

-Et il se mit à parler d'une lithographie célèbre représentant toute la famille royale livrée à des occupations édifiantes.
(Flaub., éd. sent, p. 85)

RESIDER

-Israël avait récemment annoncé qu'il accepterait de participer aux prochaines réunions multilatérales sur les réfugiés et le développement économique régional en présence de Palestiniens résidant hors des territoires occupés, à trois conditions...
(Le (Monde, 24/11/92, 3))

-Que diriez-vous à un étranger résidant en France qui ressent cette succession des projets gouvernementaux comme une agression à son égard?
(Le Monde, 02/06/93, 1)

Nous avons aussi des verbes qui, par leur lexique, ne sont pas statifs , mais qui peuvent avoir cette valeur, comme par exemple les verbes de mouvement: "aller" et "venir".

ALLER

-A la vente, le prix du mètre carré se négocie dans une fourchette allant de 45 000 à 55 000 F.
(ça m'intéresse, Fév-92, 23)

-Mais Euro Disney, qui n'embauche plus de cadres, ne retient personne non plus : les départs volontaires sont encouragés avec des primes allant de trois à six mois de salaire, selon l'échelle hiérarchique. (Le Nouvel O., 11/02/93, 62)

VENIR

-..., si vous regrettez d'avoir donné, comme une dot venant de vous, à votre fille des sommes qui ne représentent pas la moitié de ce que lui a laissé sa mère, nous sommes prêts à vous les rendre... (Balzac, C. Bette, 425)

-Faut-il ajouter à la dissuasion du "faible au fort" celle du "fort au fou" contre les menaces venant du tiers monde? (Libération, 29/10/93, 1)

-Elle voulait simplement savoir si j'aurais accepté la même proposition venant d'une autre femme, à qui je serais attaché de la même façon. (Camus, L'étranger, 70)

-En 1993 comme en 1978, il s'agit d'élections venant au terme du mandat constitutionnel normal, contrairement aux législatives de 1981 et de 1988. (Le Monde, 18/08/93, 7)

DONNER

-Ce qui s'est noué, les 9 et 10 septembre (...), c'est l'ouverture d'une porte donnant sur un vaste chantier, celui de la paix. (Le Monde, 11/09/93, 1)

-Enfin, il arriva dans un appartement ovale, lambrissé de bois rose, bourré de meubles mignons et qu'éclairait une seule glace donnant sur un jardin. (Flaub, édu Sent, 160)

-Face à ce restaurant marocain installé en vieille terre briade, dans une cour donnant sur la rue de Ponthierry, la police vient de fermer, (...), un salon de massage où des dames antillaises et maghrébines - plus vraiment jeunes, dit-on dispensaient quelques brèves faveurs. (La N. Obs, 1102.93, P48)

-Cette maison, spacieuse, avec un jardin donnant sur la campagne, ajoutait à la considération de Mme Moreau, qui était la personne du pays la plus respectée. (Flaub Edu. Sent, 45)

-L'enfant aurait franchi une porte donnant accès à l'escalier de secours et serait tombé d'une hauteur d'environ 4 mètres, se blessant mortellement. (Le Monde, 29/12/91, 10)

-Le parlement Ukrainien a voté, mardi 25 juin, une résolution donnant aux autorités de l'Ukraine le droit exclusif de percevoir les impôts dans la République. (Le Monde, 27/06/91, 3)

-...le FIS était en situation théorique de pouvoir gagner dès le premier tour les 216 sièges lui donnant la majorité absolue de la future Assemblée. (Le Monde, 29.12.91, p.3)

-il lui envoya, par un commissionnaire, un billet lui donnant rendez-vous le lendemain au palais-Royal, afin de déjeuner en semble. (Flaub Edu. Sent, 141)

DOMINER

- Propulsé par une sono dominant enfin les éléments, le groupe fit rapidement preuve de sa cohésion. (Le Monde, 15-06-93, p.19)

- Bâti sur une colline dominant un océan de terre ocre, le vieux fort crenelé de Tagrifi aurait pu inspirer Dino Buzzati pour son désert des Tartares. (Le Monde, 29-12-91, p.10)

-Sa figure apparaissait au-dessus de ce vêtement comme une pleine lune dominant un rideau de nuages bruns. (Balzac, C. Bette, 361)

-Et ce n'est pas là ce que tu rêvais, pauvre petite chatte! dit Bette en baisant Hortense au front, tu voulais un gentilhomme dominant l'art,
... (Balzac, La C. Bette, 258)

Mais il faut signaler que la construction nominale n'exclut pas le V-ant à sens actif. Cela suppose, bien entendu, que le syntagme nominal doit être un être animé humain.

-Les danses s'arrêtèrent, et il y eut des applaudissements, un vacarme de joie, à la vue d'Arnoux s'avancant avec son panier sur la tête. (Flaub., éd. sent., p. 146)

-De nombreux témoignages parlent d'un tirailleur hystérique mitraillant les corps allongés au sol comme s'il arrosait la chaussée. (Le Figaro mag, 28/03/92, 82)

-De nombreux médecins travaillant dans les centres d'avortement ont déclaré que, (...), on ne peut plus s'en passer,... (Le M. 15.06.93, 15)

10.1.5. La fonction syntaxique du syntagme nominal recteur

Le syntagme nominal qui régit le V-ant peut occuper toutes les fonctions syntaxiques dans la phrase (sujet, attribut, complément d'objet, complément circonstanciel, ...). Il peut se trouver en position sujet ou de complément.

En position sujet.

-Les Etats constituant l'Union en font partie soit directement soit dans la composition d'autre Etats. (Le Monde, 27 juin. 91, 3)

-Les catégories de prisonniers bénéficiant de cette mesure n'ont pas été précisées. (Le Monde, 02.06.93,p.6)

-Des affrontements opposant les forces de sécurité et la guérilla colombiennes ont fait vingt-cinq morts et une vingtaine de blessés... (Le Monde,24.11.92,p.5)

-Les grandes lettres composant le nom d'Arnoux sur la plaque de marbre, au haut de la boutique, lui semblaient toutes particulières et grosses de signification, comme une écriture sacrée. (Flaub. Edu Sent.,p.73)

*-Les rampes menant à la nécropole sont vides tant la chaleur est forte.
(L'Express, 10.01.91,110)*

En position complément:

On peut distinguer plusieurs types de compléments.

Le complément est un syntagme prépositionnel (régis):

*-Face à ce restaurant marocain installé en vieille terre briade, dans une cour donnant sur la rue de Ponthierry, la police vient de fermer, (...), un salon de massage où des dames antillaises et maghrébines- plus vraiment jeunes, dit-on dispensaient quelques brèves faveurs.
(La N. Obs, 1102.93, P48)*

Le complément est un syntagme prépositionnel (associé)

*-Malgré une interdiction remontant à 1919, le labeur des moins de quinze ans se développe dans les pays de la communauté.
(Le M. 01.06.93, 1)*

*-Encore traumatisée, la région n'en a pas moins repris le rythme de vie tranquille des pays profonds, avec ses centre-villes et ses marchés grouillant de monde le jour et ses promeneurs du soir sortir prendre le frais après une journée torride.
(Le Monde, 18.08.93, p.4)*

*-Après de nouvelles élections législatives confirmant le verdict des précédentes, le Président(...) ne pourrait que renoncer à un mandat qu'il lui serait devenu impossible d'exercer.
(Le Monde, 14.11.92, p.2)*

*-Après avoir mobilisé les citoyens avec l'application, depuis 1990, d'un programme interdisant un jour par semaine, par rotation, la circulation des véhicules automobiles, les autorités ont entrepris de sensibiliser les industriels en leur proposant un plan de financement pour installer des équipements antipollution.
(Le Monde, 14.11.92, p.4)*

-Une semaine après la découverte, vendredi 20 décembre, d'un garçon de treize ans, Benjamin, agonissant devant le bâtiment du service de pédiatrie de l'hôpital de Grenoble (...), l'enquête a conclu à une chute accidentelle. (Le Monde, 29/12/91, 10)

Le syntagme nominal contenant le participe présent régi fonctionne comme complément déterminatif (complément d'un nom)

-La série des représentations d'Orphée et Eurydice, reprise d'une chorégraphie datant de 1975, s'achevait avec succès à l'Opéra de Paris. (Le Monde, 15.06.93, 19)

*-Cette phrase de De Gaulle partant en Irlande, après avoir quitté les affaires de la France, restera comme un des grands classiques d'un monde révolu.
(le Monde, 15.06.93, p.9)*

-Ainsi, la thèse du "complot anglo-saxon", de l'Amérique détruisant la construction européenne par l'arme de la spéculation, séduit de nombreux hommes politiques. (Le Monde, 18.08.93, p.1)

-Cette victoire d'un homme incarnant le renouveau face aux anciens partis accentue la tendance observée dans le reste du pays... (Le Monde, 23.06.93, p.3)

-les élections législatives de mars dernier, pour des élections arrivant à leur terme normal, ont connu au premier tour un record d'abstentions comme de votes blancs et nuls. (Le M. 18.08.93, 7)

-Après la publication du rapport concluant au massacre "de cinquante à deux cents enfants", Paris annonçait la "suspension" à l'aide financière au Centrafrique. (Le Monde. cité par Halmoy, p 119)

-Ce n'est qu'à l'issue de cette réunion, à 23 heures locales, que Yasser Arafat a signé officiellement (...) le texte de sa lettre portant reconnaissance d'Israël par l'OLP. (Le M, 11.09.93, p1)

Le syntagme nominal contenant un participe présent " régi " fonctionne comme complément d'agent:

-Propulsé par une sono dominant enfin les éléments, le groupe fit rapidement preuve de sa cohésion. (Le Monde, 15.06.93, p.19)

-Encadrés par deux immenses toiles représentant des crânes sinistres à souhait, les quatre Metallica prirent possession d'une scène à deux niveaux parsemée de micros. (Le Monde, 15.06.93, p.19)

-sous l'inévitable portrait de l'oncle Hô, encadré par une gravure représentant les temples d'Angkor et un calendrier fleuri offert par une société japonaise, Duong Van Lac, le chef du comité populaire de Da Ton, fait ses comptes. (Le N Obs. 11.02.93, 50)

Le syntagme nominal contenant un participe présent fonctionne comme attribut du sujet:

-c'est une technique utilisant des ondes de choc ou des ultrasons pour briser, à travers la peau, des calculs des voies urinaires... (Maxi mag, 14)

-C'est Moïse flottant dans un cercueil fragile sur l'onde, au hasard des courants. (Lamartine, cité par W et Pichon,)

-C'était un villageois narrant lui-même son voyage dans la capitale. (Flaub , édu sen, 106)

-C'était d'abord des familles allant en promenade. (Camus, L'étranger, 37)

-C'est le prix courant des bourriquets sur les marchés arabes. (Daudet, Tartarin de T, 84)

-C'était la physionomie du tigre goûtant par avance le plaisir de dévorer sa proie. (Stend, R et N, 208)

Le syntagme nominal contenant le participe présent est en position détachée par rapport à un autre syntagme nominal

-Et puis, au retour, elles fondent Nomad, un bureau siégeant au fond de leur "garage". (L'Express. 10.01.91, 16)

-Tour à tour, Strindberg y instruit le procès de la famille, "foyer de tous les vices", de la société, champ clos de l'ignoble struggle for life" darwinien, de la femme, ange démoniaque rêvant d'assujettir la liberté de l'homme, du ciel, qui renvoie à l'humanité souffrante l'image d'une inconsolable dérélition. (L'Express. 10.01.91, 100)

-Quelque 10 000 paysans, certains jetant des pierres, d'autres s'attaquant au domicile des chefs du village, d'autres molestant des collecteurs d'impôts, furent dispersés à l'aide de gaz lacrymogènes. (Le Monde, 23.06.93, p.6)

Nous remarquons que la fonction la plus fréquente du syntagme nominal régissant le V-ant est celle de complément. Dans cette position on trouve des exemples aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Dans la fonction sujet, on ne trouve que des exemples écrits.

Tableau de fréquence du V-ant régi par un nom.

position	V-ant lié				Totaux	
	sujet		objet		Expls	%
oral	0	0	23	100%	23	6,92%
écrit	72		237		309	
		23, 30%		76, 69%		93, 07%
Totaux	72		260		332	
		21, 68%		78, 31%		

10.2. Les différents types de V-ant dans la rection nominale

Les V-ant construits par un syntagme nominal présentent des caractéristiques qui permettent de les distinguer, comme nous venons de le voir. Mais tous les V-ant construits par un syntagme nominal ne se comportent pas de la même façon. Gerges Kleiber (1987) a distingué comme toute la tradition, deux sortes de relatives: les relatives restrictives et les relatives explicatives. Ces deux types de relatives correspondent à deux types de V-ant: V-ant restrictives et V-ant explicatives. Nous verrons que le syntagme nominal joue un rôle important sur la valeur du V-ant, et cela à travers les différents déterminants qui peuvent le précéder.

10.2.1. Le V-ant restrictif

prenons les exemples suivants:

-Elle vient de mettre en évidence les rayonnements provenant d'une supernova (étoile à neutrons) située dans la nébuleuse du Crabe.
(Ca m'intéresse, 02/92, p. 52)

-Elle s'étend, au sud, dans les régions montagneuses bordant l'Adriatique.
(Le Monde, 27/06/91, 3)

-Des taxis attendent les clients venant de la rive et par la navette-ferry.
(L'Express, 10/01/91, 110)

-Derrière le château, s'étendait une forêt ayant le dessin d'un éventail.
(Flaub, L'hospitalier, p. 76)

-Il était souvent question d'une grande maison appartenant à la commune de Verrières.
(Stend, R et N, 183)

Dans tous ces exemples, le V-ant se caractérise par le fait qu'il délimite le champ sémantique du syntagme nominal. Si nous prenons l'exemple (2), le V-ant "bordant l'Adriatique" délimite le syntagme nominal "les régions montagneuses", il ne s'agit pas de toutes les régions montagneuses, mais seulement celles bordant l'Adriatique. Là nous voyons que le V-ant fait une restriction sur le syntagme nominal, c'est pourquoi nous l'appelons "V-ant restrictif". Nous avons vu que le V-ant construit par un syntagme nominal peut toujours être remplacé par une relative. Mais ici, comme nous avons affaire à un V-ant restrictif, celui-ci sera remplacé toujours par une relative restrictive, soit respectivement:

-Elle vient de mettre en évidence les rayonnements qui proviennent d'une supernova (étoile à neutrons) située dans la nébuleuse du Crabe.

-Elle s'étend, au sud, dans les régions montagneuses qui bordent l'Adriatique.

-Des taxis attendent les clients qui viennent de la rive et par la navette-ferry.

-Derrière le château, s'étendait une forêt qui a le dessin d'un éventail.

-Il était souvent question d'une grande maison qui appartient à la commune de Verrières.

Une des caractéristiques de la restriction, par écrit, c'est que l'élément restrictif (V-ant ou relative) ne peut pas être séparé du syntagme nominal par une virgule.

-?Des taxis attendent les clients, venant de la rive et par la navette-ferry.

-?Des taxis attendent les clients, qui viennent de la rive et par la navette-ferry

-?Derrière le château, s'étendait une forêt, ayant le dessin d'un éventail.

-?Derrière le château, s'étendait une forêt, qui a le dessin d'un éventail.

La restriction se caractérise aussi, selon Kleiber, par le fait que si le syntagme nominal est réalisé sous forme de pronom interrogatif, à la question posée, la réponse doit toujours être le syntagme nominal suivi du V-ant (ou de la relative), et non le syntagme nominal tout seul. Avec une lecture restrictive des exemples précédents, nous aurons:

-Qu'est ce qu'elle vient de mettre en évidence?

-les rayonnements provenant d'une supernova située dans la nébuleuse du Crabe

-?les rayonnements

-où s'étend-elle, au sud?

-dans les régions montagneuses bordant l'Adriatique

-?dans les régions montagneuses

-De quoi était-il souvent question?

-d'une grande maison appartenant à la commune de Verrières.

-?d'une grande maison

Dans ces exemples, le syntagme nominal, à lui seul, peut être une réponse possible, seulement si l'on supprime le V-ant dans la phrase, sinon celui-ci est toujours obligatoire. Par ailleurs, il est à signaler que la valeur du V-ant est déterminée selon le déterminant du syntagme nominal qui le régit. Pour le V-ant restrictif, le déterminant du syntagme nominal est toujours un article indéfini ou défini. Mais le comportement syntaxique du V-ant n'est pas le même, selon que le déterminant du syntagme nominal est un article indéfini ou défini.

10.2.1.1. Le déterminant du syntagme nominal est un article indéfini

Dans un syntagme nominal suivi d'un V-ant, où le syntagme nominal est un article indéfini, Bonnard (p.1697), explique qu'il s'agit d'une détermination non achevée, c'est-à-dire que le V-ant commence à déterminer le syntagme nominal, mais que la détermination reste non achevée du fait de la présence de l'article indéfini.

Dans les exemples suivants, le V-ant indique certes une restriction du syntagme nominal, mais celui-ci n'est pas vraiment déterminé:

-L'enfant aurait franchi une porte donnant accès à l'escalier de secours et serait tombé d'une hauteur d'environ 4 mètres, se blessant mortellement.
(Le Monde, 29/12/91, 10)

-le syndicat IG Metall demande une hausse correspondant à l'inflation
(Le Monde, 30/09/93, 1)

-Que s'impose "une remise en ordre" falsifiant "l'illusion lyrique", qui peut le nier?
(Le Nouv Obs, 14/10/93, 47)

La preuve que le V-ant ne détermine pas vraiment le syntagme nominal dans ces constructions, c'est qu'il peut être pronominalisé par la proforme "tel" qui indique l'indétermination du syntagme nominal. "tel" est défini dans *Larousse de la grammaire* (1983, p. 148) comme suit:

"Tel suivi d'un nom désigne abstraitement un être ou une chose indéterminée et se substitue, dans une phrase qui ne se rapporte pas à une réalité définie, à une précision qu'on donnerait dans un énoncé en situation"

Si nous reprenons les exemples précédents, nous pourrions remplacer le V-ant par "tel":

-l'enfant aurait franchi une telle porte et serait tombé d'une hauteur d'environ quatre mètres.

-Le syndicat IG Metall demande une telle hausse.

-Que s'impose une telle remise en ordre, qui peut le nier?

Nous voyons que l'élément "tel" détermine le syntagme nominal.

En résumé, nous pouvons dire que lorsque le V-ant a une valeur restrictive et qu'il est régi par un syntagme nominal qui a comme déterminant un article indéfini, il n'achève pas la détermination du syntagme nominal, et il est pronominalisable par la proforme "tel, telle".

10.2.1.2 Le déterminant du syntagme nominal est un article défini

Bonnard (p. 1697) explique qu'avec l'article défini, le V-ant achève la détermination du syntagme nominal. C'est le cas des V-ant dans les exemples suivants:

-Seule la foudre tombant sur lui eût pu l'empêcher de lui tenir la main avec insistance. (Montherlant, *Mon maître est un assassin*, p.98)

-parmi les produits faisant défaut, il a cité le blé, les équipements industriels et les pièces détachées. (Le Monde, 27/06/91, 31)

-La moitié des 600 garages agréés vendent la vignette autorisant la circulation des véhicules sans même vérifier le taux de monoxyde de carbone. (Le Monde, 14/11/92, 4)

-Passez le fument des moules, une fois qu'il est légèrement refroidi, à travers un chinois posé sur la casserole contenant les jaunes d'oeufs. (L'Express, 10/01/91, 115)

Le V-ant, dans ces exemples, se distingue du V-ant construit par un syntagme nominal précédé par un article indéfini par le fait qu'il ne peut pas être pronominalisé par la proforme "tel":

-*Seule la telle foudre eut pu l'empêcher de lui tenir la main avec insistance.

-*parmi les tels produits il a cité le blé

Cette construction se caractérise aussi par le fait que le syntagme nominal tout seul peut être pronominalisé par un pronom du type (celle/celui) non autonome, et cette proforme sera suivi du V-ant. Avec les exemples précédents, nous aurons:

-Seule celle tombant sur lui eut pu l'empêcher de lui tenir la main avec insistance.

-parmi ceux faisant défaut, il a cité le blé, les équipements industriels et les pièces détachées.

Voici des exemples où le syntagme nominal est réalisé sous forme de (celui/celle, ceux/celles) cités par Mira Rothenberg (1986, p. 117):

-Aucun des protagonistes de ce théâtre, et ensuite celui tenant l'emploi de spectateur, n'avait conscience de jouer un rôle. (Cocteau, cité par Grevisse,)

-M.Faure, qui, dès les premiers jours de grève, avait été de ceux essayant un accord entre patrons et ouvriers... (Petit Journal, 1910, cité par Nyrop)

-...une radioactivité très faible comparée à celle provenant des retombées radioactives des explosions. (A.Goldschmidt, *L'aventure atomique*, 1962)

-Je voudrais chercher, au lieu des jeunes filles que j'avais connues, celles possédant maintenant la jeunesse que les autres avaient alors. (Proust, cité par Grevisse)

-On trouve les mêmes préjugés chez les peuples anciens et chez ceux existant aujourd'hui. (La Harpe, cité par Nyrop)

Notons que la construction (celui/celle, ceux/celles) suivi de participe V-ant est condamnée par les puristes. Damourette et Pichon (p. 74) l'acceptent, en disant que "'celui' est l'article notoire qu'on peut employer devant un participe présent "

Malgré ces emplois, la construction est toujours jugée non normative par les puristes. Dupré la trouve même choquante:

"Malgré les nombreux exemples cités par Grevisse, il faut reconnaître que ce tour choque toujours et n'est admis par le bon usage. Du reste, il est condamné par un communiqué de l'Académie française (...) son emploi devant un participe ne passe pas dans la conversation courante, qui complète..."¹

Il faut noter aussi que dans cette construction, si le syntagme nominal peut être remplacé par (celui/celle, ceux/celles) l'ensemble du groupe formé par le syntagme nominal suivi du V-ant peut être remplacé par (celui-ci/celle-ci). L'élément "ci" serait l'équivalent du V-ant; autrement dit, c'est l'élément qui apporte la détermination au pronom celui/celle, ceux/celles. En reprenant les exemples précédents, nous aurons:

-Seule celle-ci eût pu l'empêcher de lui tenir la main avec insistance.

-Parmi ceux-ci, il a cité le blé, les équipements industriels et les pièces détachées.

-La moitié des 600 garages agréés vendent celle-ci.

-Passez le fumet des moules, une fois qu'il est légèrement refroidi, à travers un chinois posé sur celle-ci.

Le V-ant construit par un syntagme nominal précédé d'un article défini a non seulement une valeur restrictive, mais il a aussi une valeur déterminative. Avec lui, la détermination du syntagme nominal est achevée.

Mais dans les deux cas, que le syntagme nominal soit précédé d'un article indéfini ou défini, le V-ant restrictif dépend toujours du syntagme nominal constructeur. Il ne peut pas faire cavalier tout seul; autrement dit, il n'est pas autonome.

¹ cité dans l'Encyclopédie dans l'usage contemporain (1972)

10.2.2- Le V-ant explicatif

Soient les exemples suivants:

-Chaque soir, écrivains et poètes viennent passer une heure ou deux dans cette superbe maison datant de 1880. (cité par Injoo, p.199)

-La décision a été prise par la plupart des 10 personnes qui forment cet exécutif regroupant des Musulmans, des Croates et des Serbes non sécessionnistes. (Le Monde, 23-06-93, p.1)

-Sa machine tinguélienne se battant en duel contre un drap blanc où était projeté un film ne visait qu'un seul but. (Le Monde, 03-07-93, p.15)

-A l'occasion de la fête musulmane du sacrifice, le président Hosni Moubarak a amnistié, lundi 31 mai, mille deux cents prisonniers égyptiens ayant purgé la moitié de leur peine. (Le Monde, 02-06-93, p.8)

-Presque toutes les rubriques sont écrites par Appolinaire empruntant divers pseudonymes. (Le Nouvel Obs., 14-10-93, p.144)

Dans ces exemples, le V-ant est construit par le syntagme nominal. Mais il diffère du V-ant restrictif parce qu'il ne sert pas à délimiter le champs sémantique du syntagme nominal. Celui-ci est déjà délimité, et le V-ant a seulement un rôle explicatif. Son comportement se rapproche de celui de la relative explicative. Comme la relative explicative, le V-ant dans ces exemples peut être séparé de son syntagme nominal par une virgule:

-Chaque soir, écrivains et poètes viennent passer une heure ou deux dans cette superbe maison, datant de 1880.

-La décision a été prise par la plupart des 10 personnes qui forment cet exécutif, regroupant des Musulmans, des Croates et des Serbes non sécessionnistes.

-Sa machine tinguélienne, se battant en duel contre un drap blanc où était projeté un film, ne visait qu'un seul but.

-Presque toutes les rubriques sont écrites par Appolinaire, empruntant divers pseudonymes.

Le V-ant explicatif, bien entendu, peut être paraphrasé par une relative explicative.

-Chaque soir, écrivains et poètes viennent passer une heure ou deux dans cette superbe maison, qui date de 1880.

-La décision a été prise par la plupart des 10 personnes qui forment cet exécutif, qui regroupe des Musulmans, des Croates et des Serbes non sécessionnistes.

-Sa machine tinguélienne, qui se bat en duel contre un drap blanc où était projeté un film, ne visait qu'un seul but.

-Presque toutes les rubriques sont écrites par Appolinaire, qui emprunte divers pseudonymes.

Selon Kleiber (p. 21), on peut remplacer la relative explicative par une paraphrase par une coordination en "et". Ce critère s'applique aussi au V-ant explicatif:

Avec les exemples précédents, nous aurions:

-Chaque soir, écrivains et poètes viennent passer une heure ou deux dans cette superbe maison, et elle date de 1880.

-La décision a été prise par la plupart des 10 personnes qui forment cet exécutif, et il regroupe des Musulmans, des Croates et des Serbes non sécessionnistes.

-Sa machine tinguelienne, et elle se bat en duel contre un drap blanc où était projeté un film, ne visait qu'un seul but.

-Presque toutes les rubriques sont écrites par Appolinaire, et il emprunte divers pseudonymes.

Le V-ant explicatif se caractérise aussi par le fait que son syntagme nominal tout seul peut être remplacé par la proforme autonome celle-ci/ celui-ci, séparé du V-ant par une virgule:

-Chaque soir, écrivains et poètes viennent passer une heure ou deux dans celle-ci, datant de 1880.

-La décision a été prise par la plupart des 10 personnes qui forment celui-ci, regroupant des Musulmans, des Croates et des Serbes non sécessionnistes.

-Celle-ci, se battant en duel contre un drap blanc où était projeté un film, ne visait qu'un seul but.

-Presque toutes les rubriques sont écrites par celui-ci, empruntant divers pseudonymes.

Voici un exemple du corpus où le syntagme nominal est réalisé sous forme de celui-ci:

-Il apparaît enfin. Le commissaire lui parle à l'oreille; Le commissaire a l'air d'intercéder; Hudson de rejeter durement sa prière; celui-ci prenant un visage sévère et un ton ferme, lui dit: "Je n'ai point de religieux dissolus dans ma maison".

(Diderot, Jacques le fataliste, p.246)

Si on utilise le critère de l'interrogation, on voit aussi que le V-ant explicatif diffère du V-ant descriptif. En effet, si le syntagme nominal recteur est remplacé par un pronom interrogatif, à la question posée on peut avoir le syntagme nominal seulement

comme réponse, contrairement au V-ant restrictif où le syntagme nominal doit être suivi du V-ant:

*-Où chaque soir, écrivains et poètes viennent-ils passer une heure ou deux ?
- dans cette superbe maison.*

*-Que forment la plupart des 10 personnes qui ont pris la décision ?
- cet exécutif.*

*-Qu'est-ce qui ne visait qu'un seul but ?
- la machine tinguélienne.*

*-Qui a écrit presque toutes les rubriques ?
- Apollinaire.*

Le syntagme nominal du V-ant explicatif peut être un nom propre; il peut être précédé d'un déterminant démonstratif ou d'un déterminant possessif. Mais dans tous les cas, les caractéristiques du V-ant seront toujours les mêmes puisqu'il s'agit de syntagmes nominaux qui apportent en eux-mêmes leur détermination.

Le fait que le V-ant explicatif peut être remplacé par une relative explicative, le fait qu'il peut être séparé de son syntagme nominal par une virgule, le fait qu'il peut être remplacé par une paraphrase introduite par la conjonction "et", le fait que le syntagme nominal qui le régit peut lui seul être remplacé par le pronom autonome celui-ci/celle-ci, tout cela nous amène à dire qu'il s'agit d'un V-ant autonome. Il est régi par le syntagme nominal, mais le fait qu'il peut être séparé du syntagme nominal par une virgule montre qu'il n'est pas un constituant indispensable. De ce fait, le V-ant explicatif est bien régi par le syntagme nominal auquel il se rapporte, mais il a une certaine autonomie syntaxique.

Il y a donc deux types de V-ant construits par le nom. Il y a un V-ant restrictif qui se caractérise par le fait qu'il fait un bloc avec le syntagme nominal recteur, et un V-ant explicatif qui se distingue par son autonomie syntaxique. Il a des relations moins étroites avec le syntagme nominal que le V-ant restrictif.

10.3- Conclusion:

En résumé, on peut distinguer deux types de V-ant régis par le syntagme nominal: le V-ant explicatif et le V-ant restrictif. Mais dans tous les cas, le V-ant dans une rection nominale est en général un verbe de "phase 2).

XI. Le nexus nominal

Nous avons vu dans l'état de la question que dans le terme de "nexus" on entend une unité de deux termes. Cela vaut pour tous les différents types de "nexus", et le nexus nominal n'échappe pas à la règle. Dans l'exemple suivant:

-Dieu aidant, tu réussiras.

La construction "Dieu aidant" constitue un nexus nominal. Cela sous-entend que les deux termes de cette construction sont unis. Le nexus nominal est constitué de deux éléments : le premier est un substantif (ou l'équivalent), le deuxième un V-ant. Il se caractérise par le fait que chacun des deux éléments qui le constituent a besoin de l'autre. Ils ont une solidarité tellement forte que la suppression de l'un des deux termes rend la phrase inacceptable. Dans l'exemple suivant:

-Dieu aidant, tu réussiras.

La suppression de l'élément "Dieu" rend la phrase agrammaticale:

*-*aidant, tu réussiras*

tout comme celle du V-ant:

*-*Dieu, tu réussiras*

L'objectif du présent chapitre est de proposer une analyse du V-ant dans le nexus nominal. Nous étudierons les deux termes qui constituent le nexus nominal (sa structure interne); en suite nous examinerons les rapports qui le lient à la proposition principale (sa structure externe).

11.1. Structure interne du nexus nominal

Dans le nexus nominal, l'ordre des deux éléments est fixe. Nous avons un substantif (ou équivalent) qui est toujours antéposé au V-ant. On ne peut pas antéposer le V-ant :

*-le conducteur sautant sur le marchepied, la diligence repartait.
(Flaub édou sent, 133)*

*-*sautant sur le marchepied le conducteur, la diligence repartait*

-le prix de la fiche étant de vingt sous, il avait déjà volé trente francs au maire au moment où le baron rentrait. (Balzac, La Cousine Bettet, 235)

*- *étant de vingt sous le prix de la fiche , il avait déjà volé trente francs au maire au moment où le baron rentrait.*

Cet ordre fixe s'oppose au cas où le deuxième élément est un participe passé. Avec le participe passé, l'agent peut être en deuxième position, comme dans les exemples suivants:

-une fois passé la fascination des premiers moments, attendre des heures devant son écran le déchargement (...) ne constitue guère une activité gratifiante. (Libération, 13/01/96, 6)

-Passée la tempête, le président du conseil Général du Hauts-de-Seine a donné hier quelques précisions sur les "discussions" en cours avec le ministère de l'Education Nationale. (Libération, 13/01/96, 18)

Il s'oppose également au V-ant employé comme nexus objet, ce dernier peut être antéposer au syntagme nominal avec lequel il forme un nexus objet:

-Elle trouva, travaillant à la lueur d'une petite lampe, dont la clarté s'augmentait..., le héros des rêves d'Hortense, un pâle jeune homme blond, .. (Honoré de Balzac, 90)

-Entrouvant le rideau bleu à votre droite, vous avez vu, interrompant la nuit encore complète, les lumières d'une gare dont vous avez pu lire le nom. (Bui, Mod, 85, cité par Moorgat, .p. 113)

Il est intéressant de remarquer que ce figement du nexus ne concerne que le français. Dans les autres langues romanes l'ordre est plutôt l'inverse. En voici quelques exemples en italien:

-(l'incremento del turismo è un fenomeno) che il Touring ha previsto, favorito e salutato con piacere, essendo il turismo- conoscenza da sempre la sua bandiera. (Qui Touring. 27.6.1986,5)

-L'augmentation du tourisme est un phénomène que le Touring a prévu, favorisé et salué avec plaisir, la tourisme connaissance étant depuis toujours son drapeau.

-Passando le ore, sempre più si convincerà che Francesco gli aveva dato un'informazione sbagliata. (Buzzati. § 207)

-Les heures passant, il se convainçait de plus en plus que Francesco lui avait donné une fausse information.

-arrivando senza posa altre e altre notizie di morte da diverse parti, furono spediti due delegati a vedere e a provvedere. (Manzoni. Promessi Sposi, XXXI. 12)



- d'autre et d'autre nouvelles de mort arrivant sans interruption de plusieurs endroits, deux délégués furent envoyés voir et pourvoir.

11.1.1. Le syntagme nominal

11.1.1.1. Les différents types de syntagme nominal

Comme nous l'avons dit, le premier terme du nexus est un syntagme nominal (ou équivalent). Il peut avoir toutes sortes de valeurs (bénéficiaire, patient, etc...). Il peut être un nom propre:

-Dans ces conditions, l'élection de M.Ong ne fait aucun doute, M.Chu alui servant de faire-valoir. (Le Monde, 18/08/93, 4)

-C'était dans cet espoir qu'il avait circonvenu le bohème, Hussonnet possédant une feuille. (Flaub, Educ. Sent, 182)

-la confrontation a tourné court, M. Mellick refusant de répondre aux questions du magistrats de l'enquête. (Le Monde, 18/08/93, 1)

Il peut être un nom commun

-Les séances d'automutilation se renouvelant plusieurs fois, Eric va tenter de photographier les oracles sur le toit. (Le Figaro mag, 28/03/92, 70)

-La comédie du sentiment moderne pouvant avoir pour le baron le charme de la nouveauté, le parti de Valérie était pris, (...) (Balzac, C. Bette, 132)

-Il avoua, tout en descendant l'escalier, que, la maréchale se trouvant libre, ils allaient faire ensemble une partie fine au moulin rouge. (Flaub. Edu Sent, 173)

Le syntagme nominal peut former un ensemble coordonné:

-les hommes en cire, le visage et les mains dégoulinant de pluie, s'immobiliseraient un moment avant de se diriger vers le baraque. (Simenon, Chant, 6)

-L'idée est aussi publique, rendue sceptique, crise économique et guerre en Bosnie aidant, que la détermination des douze d'appliquer Maastricht est intacte et que ce traité contient tous les éléments d'une relance tant économique que politique ou diplomatique. (Libération, 29/10/93, 2)

Le premier élément peut être aussi l'équivalent d'un syntagme nominal. Il peut être un indéfini:

i) tout, tous:

-des plaisanteries hasardeuses ne choquèrent point, tous éprouvant cet allègement qui suit les contraintes un peu longues. (Flaub, Edu.Sent, 191)

-Il était en classe dans un pays quelconque, depuis un temps indéterminé, par le fait seul de sa propre existence, tout s'accomplissant avec la facilité que l'on éprouve dans les rêves.
(Flaub, St. Julien, 68)

-Il lui apprenait des nouvelles de ses amies : Mme de Rodegune, Mme de Saint-Florentin, Mme Lambard, toutes étant nobles comme à l'hôtel Dambreuse.
(Flaub, Edu. Sent, 162)

ii) Les uns:

-Et, là-dessus, les uns criant à l'injustice, les autres au péril de l'Eglise, le bruit se renouvela, qui donna lieu à la constitution dont il vient d'être parlé.
(St.Simon, 192)

Il peut se réaliser aussi sous forme de numéral quantifieur

-Selon la direction, la vente totale du journal s'établissait alors aux alentours de 40 000 exemplaires, dont 20 000 abonnements, la plupart représentant d'ailleurs des souscriptions déguisées.
(L'Ev. du J., 26.11.92, 73)

-il y a avait une faible minorité qui avait le niveau D.E.U.G la plupart des étudiants euh ayant une licence une maîtrise.
(O. Haraburu J, 89, 9)

- Chacun se consolant comme il peut, le ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri, s'est félicité du résultat, estimant que le faible taux de participation signifiait "simplement que la population est confiante dans l'avenir de la République islamique".
(Le Monde, 15.06.93, 7)

-il dit nous rentrons dans dans un bar chacun tenant l'enfant par la main quoi
(O. Brigitte Julien 19, 155)

Il peut être aussi un démonstratif.

-Ceci étant les juges sont astreints à un devoir de réserve (O. Chervet 73, 4)

-Ceci étant en détention lorsque vous êtes avocat ...vous êtes extrêmement mal vu
(O : Chervet. 47, 12)

Si le premier élément du nexus nominal peut être un nom propre, un nom commun, un indéfini, ou un démonstratif comme nous venons de le voir, en revanche il ne peut être un pronom clitique. Les clitiques (je, tu, il(s), elle(s), vous, nous) sont exclus. Pour ce qui est de des semi-clitiques, il nous semble qu'il y a une certaine gêne à les utiliser devant le V-ant, même si certains grammairiens comme Grevisse ou Damourette et Pichon en citent les exemples:

-J'ai dû l'entendre pour la première fois prononcé par mon père vers 1928, moi avant huit ans.
(Dutourd, cité par Grevisse, §255)

-je ne m'attendais guère, en vérité à l'entrée de sa soeur ou plutôt de sa demi-soeur, elle étant d'un second lit. (P. Verlaine, cité par D. et Pichon)

Il nous semble qu'il est difficile d'avoir des exemples comme les suivants:

- ?moi étant directeur, il ne quittera pas ce poste*
- ?moi ayant six ans, on m'amènera à l'école*
- ?lui passant, tout le monde le salue*
- ?vous aidant, il réussira*
- ?eux m'aidant, j'y arriverai*

Ce bref parcours nous permet de dire que le syntagme nominal du nexus nominal peut se réaliser sous différentes formes, mais il peut difficilement être employé comme un pronom clitique.

11.1.1.2. Le déterminant du syntagme nominal

Le syntagme nominal peut recevoir toutes sortes de déterminants. Le plus souvent, le déterminant est un article défini

-La législation sociale européenne empêchant cet ajustement., il se réalise par l'accélération des délocalisations...et l'augmentation du chômage.
(Le Nouvel Obs., 14.10.93, 86)

- Les comestibles ne se trouvant jamais dans l'établissement, il les envoyait chercher.
(Flaubert, 200)

-Puis, le temps passant, le soleil avait écrasé la forme. (Duras L'amant, 87)

Il peut être un article indéfini:

-L'impression fut telle que, des rayons de soleil entrant par les fenêtres, je crus à des voiles jetés sur des objets. (Lacretelle, cité par Eriksson, p.)

-Une cohabitation paraissant très problématique, un scrutin présidentiel anticipé semble inévitable. (Le Monde, 29.12.91, 1)

- Enfin un vaisseau français étant sur le point de partir pour Bordeaux, comme il n'avait plus de moutons chargés de diamants à embarquer, il loua une chambre du vaisseau à juste prix. (Voltaire, Contes, 173)

Le déterminant peut être aussi un démonstratif

-Cette seconde chose n'étant pas plus importante que la première, je ne saurais jurer. (Diderot, le Reli. 82)

-Trois quotidiens au mois tirent à plus de sept millions d'exemplaires (Troud, Komsoml'skaja, Pravda et Izvestira) ce dernier étant le seul à encore posséder un réseau de correspondants à l'étranger. (Le Monde, 23/06/93, 25)

-..mainmise progressive des Arabes sur les grandes routes de communication entre Est et Ouest, qui passaient jusque-là par la Méditerranée et qui ont dû, par force, ces échanges étant essentiels à la vie de l'Europe, remonter vers le Nord, (...), voilà ce qui a promu tout à coup "les fiers enfants du Nord" au premier plan de l'actualité. (Le Figaro mag., 28.03.92, 95)

Il peut être aussi un possessif. Dans ce cas, il peut être coréférent avec le sujet de la principale, qu'il soit en antéposition ou en postposition

- Sa misère augmentant, il s'en prenait à l'ordre social, maudissait les riches.) (Flaubert, 119)

-Mon maître n'ayant pas de quoi payer, je me mis au service d'un marchand vénitien... (Voltaire, 203)

- et, sa présence l'excitant, il tenta même un calembour. (Flaubert, 247)

-Les bateaux étaient encore mouillés par la haute mer, fatigués, leurs voiles pendant le long des mâts pour sécher au soleil. (Le Clézio, 116)

Le déterminant peut être aussi un adjectif indéfini

- Mais où il était le plus beau, c'est le soir, à dîner, chez le président Ladevèze ou le brave commandant Bravida, (...), quand on apportait le café et que, toutes les chaises se rapprochant, on le faisait parler de ses chasses futures... (Daudet, 46)

-chaque camp demeurant sur ses positions. l'impasse semble complète avant la traduction en justice (...) de six bonzes de Hué incarcérés depuis la fin mai. (Le Monde, 18/08/93, 4)

Il peut aussi être un quantifieur

- Mme Dambreuse était auprès du feu, une douzaine de personnes formant un cercle autour d'elle. (Flaubert, *édu sent*, 160)

- Le budget annuel du PLIE s'élève à près de 4,5 millions de francs: 2 millions provenant du Fonds social européen, 1,65 million de la ville, et 315000 francs de l'Etat. (Le Monde, 02.06.93, 32)

Nous voyons qu'il n'y a pas de restriction sur l'emploi du déterminant du syntagme nominal. Le corpus montre qu'il peut avoir différentes natures.

En résumé, on peut dire que lorsque le deuxième élément du nexus nominal est un V-ant, le syntagme nominal peut être précédé de

tous les déterminants possibles, mais il semble difficile de voir ce syntagme nominal se réaliser sous forme de pronom.

11.1.2. Le V-ant

11.1.2.1. les types de verbes

Le V-ant dans le nexus nominal n'a apparemment pas de restriction sur son emploi, lorsqu'il s'agit d'un verbe "personnel". On remarque des v-ants de catégorie sémantiques différentes. Ils peuvent être statifs ou non statifs.

verbes actifs

*-le conducteur sautant sur le marche-pied, la diligence repartait.
(Flaub, édu sent, 133)*

*- La tête de l'armée arrivant à une demi lieue au-delà, il vint plusieurs avis que le prince d'Orange était campé avec son armée au delà de la Gette.
(St.Simon, Mémoires 87)*

*- Mais où il était le plus beau, c'est le soir, à dîner, chez le président Ladevèze ou le brave commandant Bravida, (...), quand on apportait le café et que, toutes les chaises se rapprochant, on le faisait parler de ses chasses futures....
(Daudet, T. de Tarascon,46)*

- Enfin, sa calèche sortant au grand galop, par une autre porte de la ville, elle parvint à rejoindre la route par où le roi devait passer. (Stendhal, R et N, 131)

verbes statifs

*-Procès de la pub sida de Benetton: le substitut du procureur a souligné que, ce qui était en cause étant moral, la justice n'avait pas à juger s'il y avait eu abus du droit d'expression.
(Le Nouvel Obs., 14.10.93, 92)*

*-Toutefois, la Chine restant intéressée à ce que l'ordre et la prospérité continuent de régner dans la colonie, M.Patten a fait état de "progrès" sur le dossier de la sécurité...
(Le Monde,24.10.92,3)*

*- Chaque camp demeurant sur ses positions, l'impasse semble complète avant la traduction en justice (...) de six bonzes de Hué incarcérés depuis la fin mai
(Le Monde,18.08.93, 4)*

*- Mon maître n'ayant pas de quoi payer, je me mis au service d'un marchand vénitien...
(Voltaire, Contes, 203)*

*-Les différents résultats semblent concluants et les laboratoires Roussel-Uclaf vont demander aux pouvoirs publics d'accorder cette nouvelle indication à leur produit, le RU486 devenant du même coup une molécule présente lors de chaque interruption volontaire de grossesse ou presque.
(Le Monde, 15.06.93, 15)*

Il faut signaler que les verbes statifs sont très fréquents avec ce type de nexus. Mais parmi eux, notons que les verbes "être" et "avoir" sont les plus fréquents, et on les trouve avec différents attributs:

Etant+adjectif:

- sa voix étant très chaleureuse et bon nous on comprend un peu l'anglais
(O: Gueritain, 2, 5)
- L'espace n'étant pas assez large, il fut contraint d'attendre.
(Flaubert, *édu sent*, 55)
- Les Grecs étant très poilus, il fallait chercher de ce côté leur origine.
(Ca M'int., Fév.92, 81)
- Après le dîner, la soirée étant belle et le temps chaud, on se réunit dans le jardin autour d'une table rustique pour prendre le café. (Mérimée, *Colomba*, 173)
- Les chevaux de frise étant trop courts, le lieutenant dispose ses 43 hommes sur toute la largeur de la rue.
(Le Figaro mag., 28.03.92, 82)

Etant+substantif

- L'argent étant, ici comme ailleurs, le "nerf de la paix", il est plutôt de bon augure que la promesse (...) d'une réconciliation durable entre les frères ennemis d'hier, rencontre d'emblée l'intérêt bien compris (...) de tous ceux dont dépend amplement la future prospérité de cette région du monde...
(Le Monde, 11.09.93, 1)
- La plus grosse planète étant Jupiter, c'est vers elle que l'engin fut lancé le 20 octobre 1990.
(Ca M'intéresse, Fév.92, 50)
- D'autres couples vont plus loin dans la gestion séparée: le mariage n'étant plus aujourd'hui qu'une association "pour le meilleur"- à Paris, un ménage sur deux divorce et un sur trois en province-, autant anticiper le pire dès le départ.
(Le Nouvel Obs., 14.10.93, 13)
- ils trouveront en face d'eux des gens qui pourront leur répondre les rugbyman étant des hommes de poids
(O: Kevorkoff, 180, 2)

Etant+ syntagme prépositionnel à valeur locative:

- Les domestiques étant toujours à la porte, Julien crut devoir prolonger l'épreuve.
(Stendhal, *R et N*, 57)
- En ce moment le sac étant près de nous nous le vîmes distinctement remuer et nous entendîmes même une espèce de gémissement ou de grognement qui en sortait.
(Mérimée, *Colomba*, 177)

-La majeure partie de l'uranium irakien est enrichie à 80 et 93% et actuellement entreposée intacte dans des abris près de Bagdad, le reste étant encore sous les décombres de réacteurs détruits. (Le Monde, 27.06.91, 4)

- Biskra étant à deux cents kilomètres de Tougourt je pouvais aller de Biskra à Tougourt directement (O: Castelli, 10, 9)

Restant+adjectif:

-Toutefois, la Chine restant intéressée à ce que l'ordre et la prospérité continuent de régner dans la colonie, M.Patten a fait état de "progrès" sur le dossier de la sécurité... (Le Monde, 24.10.92, 3)

-La porte du cabinet au bois restant ouverte, ils bavardaient de loin, dans leur lit. (Flaubert, édu sent 87)

-L'histoire restant muette devant cette énigme, on se tourna bientôt vers d'autres sciences, ... (Ca M'int., Fév.92, 81)

Ayant+substantif, (les exemples sont nombreux à l'oral):

- alors donc la majorité ayant une formation de psychologue et ensuite le reste venant d'horizons divers (O: Haramburu, 89.11)

- il y avait une très faible minorité qui avait le niveau D.E.U.G la plupart des étudiants euh ayant une licence ou une maîtrise (O: Haramburu, 89.9)

- il y a quand même une distinction assez fondamentale entre les directeurs qui exercent une fonction de chef d'établissement et ceux qui ne sont euh qu'attachés de direction ou directeurs adjoints... Le chef d'établissement ayant bien sûr plus d'autonomie euh et ayant des compétences beaucoup plus générale que les attachés (O: Haramburu, 6,6)

-La porte n'ayant ni sonnette ni marteau, il donna de grands coups de poing, et il appela, cria. (Flaubert, 136)

-Le souper fut pareil au dîner, le roi d'Angleterre ayant la reine sa femme à sa droite et le Roi à sa gauche, avec chacun leur cadenas. (St.Simon, 30)

11.1.2.2. Les verbes impersonnels

Dans ce nexus nominal, les verbes "personnels" ne présentent pas de restriction. Mais la situation est différente avec les verbes impersonnels, du fait qu'on ne peut trouver que le verbe "s'agir".

-Le constat peut choquer, s'agissant d'une encente internationale où les pays en développement sont majoritaires. (Le Monde, Dossiers et Documents, n° 226, nov. 94, p.3)

-S'agissant de la nationalisation, l, nov. a question "pourquoi faire" a rarement été posée avec assez d'insistance. (Le Monde.Diplo, 11/05/92, 3)

-S'agissant de la Lorraine, le choix fait en faveur de M. Rausch pose la question des alliances. (Le Monde, 11/05/ 92, 8)

-N'était-ce pas un trop inique préjugé, surtout ne s'agissant pas d'un crime personnel du papa...?
(Boss, Grevisse, §1957)

-S'agissant du Québec, il est certes naturel et légitime de traduire en actes la communauté d'origine qui unit les Français de France et ceux qui sont devenus Canadiens.
(Beuve, cité par Moorgat, p. 20)

-S'agissant d'une réception en l'honneur de savants, des médecins venus, me semble-t-il, d'Amérique du sud, Pasteur Vallery-Radot crut de son devoir de s'y rendre...
(Iso Fiev cité par Moorgat, p. 21)

Le verbe "y avoir" est aussi employé, mais il est très rare. En voici quelques exemples cités par les grammairiens

-Les soldats mêmes étaient jaloux de la liberté de leur patrie, quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'y ayant rien de si aveugle qu'une armée.
(Montesq., Consid., 13, cite Grevisse, §1957)

-On ne peut en effet entendre par mariage infamant un mariage d'argent, n'y ayant point d'exemple d'un ménage où la femme, ou bien le mari se soient vendus.
(Proust, cité par Grevisse, §1957)

-C'est en ne bougeant pas de chez soi qu'on l'obtient (le bien-être du plus grand nombre) avec le moindre effort, n'y ayant là qu'à poursuivre un peu d'élan hérité.
(Gide, cité par la Grammaire Larousse, §189)

-N'y ayant plus une opinion stable et générale, toute critique deviendra combattante.
(P.H Simon, L.M. cité par Mauger, 268)

Certains grammairiens ont cité d'autres emplois impersonnels, mais il s'agit de tournures archaïques:

-Mais lui fallant un pic, je sortis hors d'effroi. (Molière, cité par le Bidoit §808)

-Après une grande sécheresse, venant à pleuvoir, comme il se peut se plaindre de la pluie, il s'en prend au ciel de ce qu'elle n'a pas commencé plutôt.
(La Bruyère, cité par D et Pichon,)

Il serait difficile d'avoir des exemples comme:

-?pleuvant très fort, il est nécessaire de se mettre à l'abri.

-?pleuvant fort, nous sommes partis

-?semblant faire beau, nous sommes sortis

Mais il faut signaler qu'avec ces deux verbes attestés dans l'usage "s'agir" et "y avoir", il y a certaines restrictions. Le V-ant "s'agissant" ne peut pas recevoir facilement la modalité négative.

-?ne s'agissant pas de la nationalisation, la question pourquoi faire a rarement été posée avec assez d'insistance.

-?ne s'agissant pas de la Lorraine, le choix fait en faveur de M. Rausch pose la question des alliances.

Le V-ant "y ayant", au contraire, ne peut pas apparaître sans la modalité négative

*-*y ayant une opinion stable et générale, toute critique deviendra combattante.*

*-*Les soldats mêmes étaient jaloux de la liberté de leur patrie, quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, y ayant de si aveugle qu'une armée.*

Avec ces deux V-ant, on ne peut pas non plus avoir des pronoms clitiques¹ :

*-*S' en agissant de la nationalisation, la question "pourquoi faire" a rarement été posée avec assez d'insistance.*

*-*N' en y ayant plus une opinion stable et générale, toute critique deviendra combattante.*

Avec ces deux V-ant aussi, l'auxiliaire d'aspect n'est pas possible:

*-*S' étant agi de la nationalisation, la question "pourquoi faire" a rarement été posée avec assez d'insistance.*

*-*N' y étant eu plus une opinion stable et générale, toute critique deviendra combattante.*

En résumé, on peut dire que le V-ant impersonnel ne s'emploie pas en nexus nominal, à l'exception du verbe "s'agir". Celui-ci est couramment employé dans cette fonction, mais avec certaines restrictions.

11.1.2.3. Le en V-ant

Nous avons ici encore une restriction sur l'emploi du V-ant dans le nexus nominal. Les grammairiens sont unanimes pour dire que le "en V-ant" ne peut pas être employé dans le nexus nominal. A titre d'exemple, on peut citer Togety (III, § 1125) qui dit:

"L'emploi du gérondif est exclu dans la construction absolue. Dans l'exemple suivant, il s'agit du "en " pronominal:

-il imaginait Paule tendant la main vers un autre, Paule en embrassant un autre

S. Hanon (p. 76) pour sa part, estime que le "en V-ant" peut s'employer comme deuxième élément d'un nexus nominal.

¹ Sur le comportement particulier de verbe "s'agir", nous renvoyons utilement à l'article de D. GAATONE, 1991, p.81-91.

"si la plupart des constructions normales n'admettent pas la présence de cette forme dans leur prédicat, certaines constructions absolues (types A) peuvent reprendre en l'explicitant le sujet de la phrase principale, en répartissant les rôles sur plusieurs actants""

Ce linguiste donne les exemples suivants

-Nous faisons tous de la philosophie à notre façon, Pierre à la Sorbonne, Paul en labourant.

-Ils prennent un bain de soleil, elle couchée sur une natte, lui en déambulant sur la plage.

-Nous nous préparons tous différemment, Pierre en bâchant, Paul en ne fréquentant jamais les cours.

Mais il ne s'agit pas de "en V-ant" dans un nexus nominal. Les V-ant en question ici constituent tous des éléments construits du verbe. Si nous prenons l'exemple suivant:

-Nous faisons tous de la philosophie à notre façon, Pierre à la Sorbonne, Paul en labourant.

on s'aperçoit que le en V-ant "en labourant" est un élément régi par le verbe "faisons". Comme il est régi, on ne peut lui appliquer les propriétés syntaxiques d'un tel élément:

Il peut être mis en extraction, au moyen de "c'est...que":

-C'est en labourant que Paul fait de la philosophie

Il peut être pronominalisé:

-comment Paul fait -il de la philosophie?

-en labourant

Il peut recevoir une modalité du verbe

-est-ce en labourant que Pierre fait de la philosophie?

Nous voyons donc que ce sont des "en V-ant" qui se trouvent dans la rection verbale. D'ailleurs il faut dire que tous ces exemples cités sont fabriqués, aucun d'entre eux, n'est attesté. Nous devons nous en méfier.

11.1.2.4. Emploi figé du V-ant

Nous avons remarqué un cas de figement du V-ant avec le nexus nominal. Il s'agit du V-ant "aidant". On le trouve utilisé dans certains locutions: "Dieu aidant", "la patience aidant", "l'alcool aidant", "le concours aidant" etc...

C'est un cas particulier de l'emploi du V-ant dans la mesure où il est toujours employé tout seul sans complément

-il est à craindre que la bière aidant la passion aidant le soleil aidant on assiste à des débordements (O: Kevorkoff, 176, 16)

-Réflexes aidant, sur ce tournage, je lui donnais des indications en l'imitant. (L'Express 10/01/91, 96)

-ils n'ont pris naturellement aucune précaution, et, naturellement, peu de temps après, l'amour aidant, ils ont commencé d'aller beaucoup mieux l'un et l'autre. (Gide, LFM, 56)

-L'autre, Julian Simon, professeur d'économie à l'université du Maryland, affirme au contraire que, la science et la technologie aidant, les ressources vitales ne se raréfieront pas... (L'Express, 10/01/91, 26)

-L'idée est aussi publiques, rendues sceptiques, crise économique et guerre en Bosnie aidant, que la détermination des douze d'appliquer Maastricht est intacte et que ce traité contient tous les éléments d'une relance tant économique que politique ou diplomatique. (La Libération 29/10/93, 2)

-Dans le solitude, la fatigue aidant, que voulez-vous, on se prend volontiers pour un prophète. (Camus, Chute, 135)

Ce cas de figement peut avoir son explication par rapport au latin, du fait que l'expression originaires, "Dieu aidant, je vaincrai", est une traduction de l'ablatif absolu latin (*Deo iuvante, vincam*) et du fait que le participe latin en ablatif absolu, selon Guy Serbat (1975), n'avait pas de régime.

11.1.2.5. Les formules figées

Le nexus nominal peut correspondre à une formule figée:

Ceci étant / Cela étant:

-Ceci étant les juges sont astreints à un devoir de réserve (O: Chervet 73, 4)

-Ceci étant en détention lorsque vous êtes avocat ...vous êtes extrêmement mal vu (O: Chervet. 47, 12)

-Ceci étant moi je considère que éliminer un étape comme ça x oh c'est vrai il a il a rien à faire sur terre un type comme ça (O: Chervet. 47, 3)

-Or cela étant comme cela est vrai, son excommunication serait fausse. (St.Simon, 267)

L'expression "ceci étant" est courante surtout à l'oral.

Ce faisant / ce disant

-Ce disant, il saisit dans son gousset une petite pièce de dix francs, qu'il jeta sur la table. (Gide, L.F.M., 189)

-Et, ce faisant, il pouvait apparaître comme l'un des créateurs de cette modernité. (Le Nouv Obs, 14/10/93, 113)

-Mais depuis qu'il est installé à la Maison Blanche, il n'a cessé de donner l'impression de dériver vers la gauche et, ce faisant, a perdu, dans les sondages, l'appui d'une partie de la classe moyenne. (Le Monde, 01/06/93, p.5)

-Précisément l'aurais voulu que ce ne fût que pour elle et qu'elle cédât, ce faisant, à quelque intime besoin personnel. (Gide, L.F.M., p. 75)

-ce faisant quoi j'ai passé ma maîtrise euh ça s'est bien passé (O: Balaoa, 4, 5)

Le coeur battant

- Ce dernier se rendait à la porte, le coeur battant. (Le Matou, p.154)

- J'en sortis au bout de cinq minutes, un peu calmé, mais le coeur battant. (Marcel. Pagnol, Le Châ de ma M, 113)

- Mais soudain, je restai figé, le coeur battant. (M. Pagnol, Le Châ de ma M.157)

- Florent s'était assis en face de lui et attendait, le coeur battant. (Le Matou, 154)

- Je marche sur l'allée, le coeur battant. (Le Clé, Le Ch d'or, 59)

- Je reste debout sur le promontoire de rochern le coeur battant. (Le Clé, 78)

Le cas échéant:

-Dieu puisse-il-me l'accorder le cas échéant. (Stend, R et N, 208)

-ma responsabilité qui est entière sur le plan chirurgical est partagée sur le plan de l'anesthésie avec un anesthésiste que l'appelle le cas échéant. (Moatti, 9/2)

Sur ce cas de figement, Damourette et Pichon (IV, §1216) notent que le locuteur vulgaire ne voit pas "échéant" comme se rattachant au verbe "échoir". Donc pour le locuteur vulgaire, il s'agit d'une

expression figée, donc qui n'est pas prise pour une construction absolue. Selon eux, c'est pour cela qu'on entend souvent faire la liaison (*l̥əkaz eʒeã*), chose qui ne se fait pas avec les deux membres de la construction absolue.

Dans les formules figées, toutes les modalités sont bloquées

- ? *Ceci n'étant pas les juges sont astreints à un devoir de réserve*
- ? *Ceci ayant été les juges sont astreints à un devoir de réserve*
- ? *Ce dernier se rendait à la porte, le coeur ne battant pas*
- ? *Ce dernier se rendait à la porte, le coeur ayant battu*

Il n'est pas possible de faire commuter certains éléments avec d'autres:

- * *la chose échéant*
- * *la chose échéante*
- * *le coeur frappant*
- * *le coeur chantant*
- * *la fête battant*

Ces formules doivent être employées ensemble et sous cette forme pour avoir un sens.

11.1.3. Conclusion

Ce bref aperçu nous permet de dire que dans la structure interne du nexus nominal, le syntagme nominal peut se réaliser sous plusieurs formes sauf sous forme de clitiques. Quand au deuxième élément du nexus, il ne peut être un en V-ant et il est difficile de le trouver sous un emploi impersonnel.

11.2. Structure externe du nexus nominal

Dans la structure externe, nous allons essayer d'examiner les rapports qui lient le nexus nominal au reste de la phrase, et cela à travers trois niveaux d'analyse: le niveau de la rection verbale, le niveau macro-syntaxique et le niveau des nuances sémantiques.

11.2.1. le niveau de la rection verbale

Le nexus nominal se caractérise par le fait qu'il ne se situe pas dans la rection verbale. Il est hors de la sphère du verbe. Cela veut

dire que les propriétés syntaxiques des éléments régis par le verbe ne peuvent pas lui être appliqués. Il ne peut pas être mis en restriction. Ainsi, dans l'exemple suivant:

-Une cohabitation paraissant très problématique, un scrutin présidentiel anticipé semble inévitable.
(Le Monde, 29.12.91, 1)

On ne peut pas avoir:

*-*c'est une cohabitation paraissant très problématique qu'un scrutin présidentiel anticipé semble inévitable*

Il ne peut pas être pronominalisé:

?-comme ça, un scrutin présidentiel anticipé semble inévitable

Il ne peut pas non plus recevoir une modalité du verbe

*-*est-ce une cohabitation paraissant très problématique, qu'un scrutin présidentiel anticipé semble inévitable?*

11.2.2. le niveau macrosyntaxique

Nous avons vu que le nexus nominal n'a pas de lien de dépendance explicite avec le verbe recteur de l'énoncé principal

Ces constructions ne sont pas contrôlables avec les critères utilisés par les éléments régis par un verbe. Ils peuvent être traités, en revanche, au niveau de la "macro-syntaxe".¹

"il s'agit des relations qu'on ne peut pas décrire à partir des relations de catégories grammaticales; ainsi, une relation de dépendance ou d'interdépendance s'exerce entre les deux parties a et b des exemples suivants, et pourtant a n'est pas régi par b ni b par a:

-(a) les uns se plaignaient (b) les autres s'en moquaient (Cl ...88,7)

Les unités de macro-syntaxe peuvent être regroupées pour donner lieu à un énoncé "fini". Ce phénomène peut être décrit à l'aide des unités, noyau et affixes. (cf. Blanche Benveniste et al, p.114)

¹ Cf. Cl Blanche Benveniste et al, 1990, pp. 113-157.

On peut ainsi analyser, en ce qui concerne les exemples données plus haut, le fragment absolu "La taille des ménages chutant" comme étant préfixe par rapport au noyau "les Français vivent de plus en plus au large." De même que "les Etats refusant toute adaptation des institutions" peut être considéré comme un suffixe par rapport au noyau "la question semble désormais réglée"

préfixe

noyau

-La taille des ménages chutant, les Français vivent de plus en plus au large

noyau

suffixe

-Mais la question semble désormais réglée, les Etats refusant toute adaptation des institutions.

Nous remarquons donc deux positions possibles entre le nexus nominal non-régie par le verbe et une construction verbale.

-nexus nominal antéposé, comme préfixe.

-nexus nominal postposé, comme suffixe.

-nexus nominal situé à droite de l'élément auquel il se rapporte, comme "une incise"

Tableau de fréquence du nexus nominal

Nexus nominal								
V-ant	préfixe		incise		suffixe		Totaux	
	Expls	%	Expls	%	Expls	%	Expls	%
oral	19	67, 85%	0	0	9	32, 6%	28	10, 07%
écrit	154	6, 16%	7	2, 8%	89	35, 6%	250	89, 92%
Totaux	173	62, 23%	7	2, 51%	98	35, 25%	278	

Ce tableau nous montre que la position privilégiée du nexus nominal est la position préfixe. Sur un total de 278 exemples de nexus nominaux, 173 se trouvent en préfixe, ce qui représente 62, 2% du total. En suffixe, nous avons 98 exemples, soit 35% de l'ensemble. En incise, le nexus nominal est rare. Nous avons seulement 7 occurrences dans le corpus, soit 2, 5%.

Sur ces 278 exemples, nous avons 250 exemples à l'écrit et 28 exemples à l'oral, soit respectivement 90% et 10%, ce qui revient à dire qu'à l'écrit, le V-ant en nexus nominal est plus fréquent qu'à l'oral.

11.2.2.1. le nexus nominal préfixe:

En antéposition, le nexus nominal n'est pas concerné par la modalité négative ou positive de la construction verbale, elle a en effet une signification obtenue préalablement à la construction verbale.

-..., mais, en ce moment, le baron se croyant sûr de parer les coups portés à son oncle, Johann Fischer, ne se préoccupait que du déficit.
(Balzac, C. Bette, 332)

-Cette seconde chose n'étant pas plus importante que la première, je ne saurais jurer.
(Diderot, le Reli. 82)

-L'endroit étant ouvert au public toute la journée, il n'y a pas eu d'effraction.
(Le Monde, 01.06.93, 7)

-Procès de la pub sida de Benetton: le substitut du procureur a souligné que, ce qui était en cause étant moral, la justice n'avait pas à juger s'il y avait eu abus du droit d'expression.
(Le Nouvel Obs., 14.10.93, 92)

Le nexus nominal est généralement affecté d'une intonation spéciale, intonation monotone appartenant à la zone antéposée. le nexus préfixe se caractérise par le fait que le contour final est ascendant

-votre chèque se trouvant dans ma mallette -photocopie ci-jointe (...) je vous serais re-x euh reconnaissant de bien vouloir ne refaire un nouveau chèque
(O: Villelm, 3, 7)

-il est à craindre que la bière aidant la passion aidant le soleil aidant on assiste à des débordements
(O: Kevorkoff.176, 1)

Il est à remarquer que le nexus nominal en préfixe évoque généralement "la causalité".

-Toutefois, la Chine restant intéressée à ce que l'ordre et la prospérité continuent de régner dans la colonie, M.Patten a fait état de "progrès" sur le dossier de la sécurité.
(Le Monde, 24.10.92, 3)

-Etats-Unis: le vote noir pouvant être décisif M.Bill Clinton lance une offensive en direction des communautés ethniques de Californie.
(Le Monde, 24.10.92, 5)

-Une cohabitation paraissant très problématique, un scrutin présidentiel anticipé semble inévitable.
(Le Monde, 29.12.91, 1)

-Julien s'obstinant à jouer le rôle d'un Don Juan, (...), il fut sot à mourir toute la journée.
(Stendhal, R et N, 111)

-Le quai de la Gare se trouvant inondé, sans doute, on continua tout droit, et la campagne recommença.
(Flaubert, *édu sent*, 134)

La causalité ressort mieux avec la négation et la restriction

-L'espace n'étant pas assez large, il fut contraint d'attendre.
(Flaubert, *édu sent*, 55)

-Mon maître n'ayant pas de quoi payer, je me mis au service d'un marchand vénitien...
(Voltaire, *Contes*, 203)

-La porte n'ayant ni sonnette ni marteau, il donna de grands coups de poing, et il appela, cria.
(Flaubert, *édu sent*, 136)

-D'autres couples vont plus loin dans la gestion séparée: le mariage n'étant plus aujourd'hui qu'une association "pour le meilleur" - à Paris, un ménage sur deux divorce et un sur trois en province-, autant anticiper le pire dès le départ.
(Le Nouvel Obs., 14.10.93, 13)

Le nexus nominal dénotant un rapport temporel avec la principale avec des verbes inchoatifs ou accompli:

Dans les exemples suivants, la paraphrase en "quand" est possible.

-En ce moment le sac étant près de nous nous le vîmes distinctement remuer et nous entendîmes même une espèce de gémissement ou de grognement qui en sortait.
(Mérimée, *Colomba*, 177)

-et bientôt, Paris disparaissant, il poussa un grand soupir.
(Flaubert, *édu sent*, 37)

-La tête de l'armée arrivant à une demi lieue au-delà, il vint plusieurs avis que le prince d'Orange était campé avec son armée au delà de la Gette.
(St.Simon, *Mémoires*, 87)

- Mais où il était le plus beau, c'est le soir, à dîner, chez le président Ladevèze ou le brave commandant Bravida, (...), quand on apportait le café et que, toutes les chaises se rapprochant, on le faisait parler de ses chasses futures....
(Daudet, *T. de Tarascon*, 46)

- Puis, l'admiration s'apaisant, il s'était demandé si sa peinture ne manquait point de grandeur.
(Flaubert, *édu sent*, 241)

Dans les exemples suivants, un décalage temporel peut être saisi entre la construction absolue, préfixe et la construction verbale , noyau:

-Jusqu'au moment où, les leaders d'opinion interpellant avec une fureur imprécaoire leurs gouvernements respectifs, l'intervention humanitaire fut décidée, (...).
(Le Nouvel Obs., 14.10.93,50)

-Chaque camp demeurant sur ses positions, l'impasse semble complète avant la traduction en justice (...) de six bonzes de Hué incarcérés depuis la fin mai.
(Le Monde, 18.08.93, 4)

Avec les auxiliaires d'aspect, le décalage est plus net:

-Les prêtres s'étant concertés, Eléazar prit la parole.
(St Simon, Mémoires, , 134)

-Arnoux, d'un ton fort dégagé, dit que, ses recouvrements n'ayant pas eu lieu, il ne pouvait rendre actuellement les quinze mille francs. (Flaubert, *édu sent*, 211)

-Le bonhomme lui ayant présenté son fils, il les avait invités à dîner tous les deux. (Flaubert, *édu sent*, 91)

-Celui-ci ayant soutenu que des armures dispensaient d'être brave, l'autre avait pris cela pour une injure. (Flaubert, *édu sent*, 156)

Contrairement à ce que pensent les grammairiens qui disent que le nexus nominal ne peut être que causal ou temporel, nous avons des cas où le nexus nominal a une valeur concomitante ou de simultanéité:

- Puis, le temps passant, le soleil avait écrasé la forme. (Duras, *L'amant*, 87)

- Et, là-dessus, les uns criant à l'injustice, les autres au péril de l'Eglise, le bruit se renouvela, qui donna lieu à la constitution dont il vient d'être parlé. (St.Simon, *Mémoires*, 192)

- La matinée achevant de s'écouler sans qu'on ouît parler de rien, on commença à se persuader que c'en était fait de Mme des Ursins pour l'Espagne. (St.Simon, *Mémoires*, 289)

Nexus nominal préfixe dénotant un rapport de "condition" avec le V-ant "aidant":

-L'autre, Julian Simon, professeur d'économie à l'université du Maryland, affirme au contraire que, la science et la technologie aidant, les ressources vitales ne se raréfieront pas... (L'Express, 10/01/91, 26)

-il est à craindre que la bière aidant la passion aidant le soleil aidant on assiste à des débordements (O: Kevorkoff, 176, 16)

Dans tous ces exemples, notons que le nexus nominal est mobile. Il peut être en suffixe.

..., mais, en ce moment, le baron se croyant sûr de parer les coups portés à son oncle, Johann Fischer, ne se préoccupait que du déficit. (Balzac, *C. Bette*, 332)

-Johann Fischer, ne se préoccupait que du déficit, le baron se croyant sûr de parer les coups portés à son oncle

-L'espace n'étant pas assez large, il fut contraint d'attendre. (Flaubert, *édu sent*55)

-il fut contraint d'attendre, l'espace n'étant pas assez large

-Mon maître n'ayant pas de quoi payer, je me mis au service d'un marchand vénitien... (Voltaire, *Contes*, 203)

-je me mis au service d'un marchand vénitien., mon maître n'ayant pas de quoi payer

-La providence ne gouvernant point les choses selon ses idées, il tournait à l'hypocentrique. (Flaub, *édu sent*, 200)

-il tournait à l'hypocentrique, la providence ne gouvernant point les choses selon ses idées

La postposition est possible avec un changement de sens. Dans les exemples suivants, la relation de causalité change, le nexus devient la cause de la principale.

-Les barrières n'étant pas assez longues, le lieutenant aligne ses hommes sur la largeur de la rue, sans pouvoir empêcher le passage de quelques groupes qui réussissent à se faufiler... (Le Figaro mag., 28.03.92, 80)

- Le lieutenant aligne ses hommes sur la largeur de la rue (...), les barrières n'étant pas assez longues...

- Tout étant fort silencieux autour d'elle, ces dames peu à peu se retirèrent d'auprès d'elle, et lui firent grand plaisir. (St.Simon, *Mémoires*, 213)

- Ces dames peu à peu se retirèrent d'auprès d'elle, et lui firent grand plaisir, tout étant fort silencieux autour d'elle.

- Après avoir travaillé pour un salaire de misère, le droit anglais ne prévoyant le versement d'aucune charge sociale pour le travail at home, les quelque quatre-vingts premiers employés sont menacés de licenciement. (L'Evèn.d.J., 26.11.92, 74)

-(...) les quelque quatre-vingts premiers employés sont menacés de licenciement, le droit anglais ne prévoyant le versement d'aucune charge sociale pour le travail at home.

11.2.2.2. nexus nominal en suffixe:

Le nexus nominal, fonctionnant comme un suffixe du noyau, est caractérisé par une intonation particulière. Dans les exemples suivants:

- il pourra s'en sortir le problème étant bien sûr toujours dans l'aventure et pas dans dans la partie (O: Grange. 7,11)

*-il dit nous rentrons dans dans un bar chacun tenant l'enfant par la main quoi
(O: Brigitte Julien, 19, 155)*

*- ils trouveront en face d'eux des gens qui pourront leur répondre les rugbymen étant
des hommes de poids (O: Kevorkoff, N. 180, 2)*

*- il y avait une très faible minorité qui qui avait le niveau D.E.U.G la plupart des
étudiants euh ayant une licence ou une maîtrise (O: Harambru, 89.9))*

Le noyau, c'est-à-dire la construction verbale a une intonation finale basse, de fin d'énoncé, et le nexus nominal qui constitue le postfixe est prononcé sur un ton bas, sans syllabe accentuée. Ainsi, le nexus nominal y figure comme une sorte d'"ajout après coup" à la construction verbale.

Le nexus nominal employé comme suffixe nous semble mettre en évidence un rapport de "conséquence" ou de "cause".

Nexus nominal dénotant un rapport de conséquence:

*-En un mot, Guibert a toujours fait bloc avec lui-même, son style coïncidant avec
se droiture d'esprit... (Le Monde, 29.12.91, 10)*

*-Les différents résultats semblent concluants et les laboratoires Roussel-Uclaf vont
demander aux pouvoirs publics d'accorder cette nouvelle indication à leur produit, le
RU486 devenant du même coup une molécule présente lors de chaque interruption
volontaire de grossesse ou presque. (Le Monde, 15.06.93, 15)*

*-Dimanche, en ouverture, The Culte, groupe anglais passé par toutes les modes, et
les Californiens de Suicidal Tendancies essuyèrent les plâtres d'une météo défavorable,
un vent tourbillonnant emportant les sons au hasard des bourrasques.
(Le Monde, 15.06.93, 19)*

*-Mais tous n'ont pas renoncé à sortir du marasme en donnant un nouveau coup de
reins vers l'intégration, même si le prix doit en être l'apparition d'une "Europe à deux
vitesses." La seule certitude restant qu'au bout du compte, nul ne jouera une crise
ouverte, car tous pensent qu'il n'est point de salut hors l'Europe.
(Libération, 29.10.93, 3)*

Nexus nominal dénotant un rapport de cause. Dans les exemples suivant, le nexus est l'équivalent à un "puisque"

*-Puis elle lui demanda ce qu'il voulait faire, un homme devant s'employer à
quelque chose. (Flaubert, édu sent, 165)*

*-La confrontation a tourné court, M.Mellick refusant de répondre aux questions du
magistrat sur les nouveaux développements de l'enquête... (Le Monde, 18.08.93, 1)*

-Dans ces conditions, l'élection de M.Ong ne fait aucun doute, M.Chua lui servant de faire-valoir. (Le Monde, 18.08.93, 4)

-Marc Villebenoit (...) remplace Paul Marchelli, qui ne se représentait pas- les statuts lui interdisant un quatrième mandat-, à la tête de la confédération des cadres. (Le Nouvel O., 14.10.93, 49)

-Mais la question semble désormais réglée, les Etats refusant toute adaptation des institutions. (Libération, 29.10.93, 5)

-Car je m'en allai le soir, mes occupations dans ce temps-là me tenant de fort court. (St.Simon, Mémoires445)

-Pourtant, l'ampleur du phénomène a été peu soulignée, les commentaires assurant au contraire que la participation était "honorable". (Le Monde, 18.08.93, 7)

Le nexus nominal suffixe peut indiquer un rapport de manière

-“Après une vie de travaux, une récompense: être abattu. Chaque succès suivi de souffrances, chaque trace de bonheur barbouillé d'ordures, chaque encouragement aboutissant à un ricanement, chaque bonne action gratifiée par la croix.” (L'Express, 10.01.91, 99)

-Le souper fut pareil au dîner, le roi d'Angleterre ayant la reine sa femme à sa droite et le Roi à sa gauche, avec chacun leur cadenas. (St.Simon, Mémoires, 30)

- Il aperçut Mannaëi, et fit signe de s'en aller, Vitellins indiquant par sa contenance que ces choses ne le regardaient pas. (Flaubert, édu sent, 138)

Ici aussi la mobilité du nexus nominal est possible. Le nexus suffixe peut devenir un préfixe:

-Mais la question semble désormais réglée, les Etats refusant toute adaptation des institutions. (Libération, 29.10.93, 5)

- Mais les Etats refusant toute adaptation des institutions, la question semble désormais réglée.

-La confrontation a tourné court, M.Mellick refusant de répondre aux questions du magistrat sur les nouveaux développements de l'enquête... (Le Monde, 18.08.93, 1)

- M.Mellick refusant de répondre aux questions du magistrat sur les nouveaux développements de l'enquête, la confrontation a tourné court...

-Maintenant, la nouvelle bagarre porte sur l'ampleur et la durée du phénomène, le gouvernement étant plus optimiste que les experts. (L'Express, 10.01.91, 28)

- Maintenant, le gouvernement étant plus optimiste que les experts, la nouvelle bagarre porte sur l'ampleur et la durée du phénomène.

-Les différents résultats semblent concluants et les laboratoires Roussel-Uclaf vont demander aux pouvoirs publics d'accorder cette nouvelle indication à leur produit, le RU486 devenant du même coup une molécule présente lors de chaque interruption volontaire de grossesse ou presque. (Le Monde, 15.06.93, 15)

- *Le RU486 devenant du même coup une molécule présente lors de chaque interruption volontaire de grossesse ou presque, les différents résultats semblent concluants et les laboratoires Roussel-Uclaf vont demander aux pouvoirs publics d'accorder cette nouvelle indication à leur produit.*

Dans les exemples suivants, le nexus est mobile mais les relations anaphoriques bloquent cette mobilité:

- *La plus grosse planète étant Jupiter, c'est vers elle que l'engin fut lancé le 20 octobre 1990.* (Ca M'intéresse, Fév.92,50)

- ?*C'est vers elle que l'engin fut lancé le 20 octobre 1990, la plus grosse planète étant Jupiter.*

- *Julien s'obstinant à jouer le rôle d'un Don Juan, (...), il fut sot à mourir toute la journée.* (Stendhal, R et N, 111)

- ?*Il fut sot à mourir toute la journée, Julien s'obstinant à jouer le rôle d'un Don Juan.*

- *Le carrosse de mon père se trouvant par hasard le plus proche, Vardes parut pressé d'y monter.* (St Simon, Mémoires, 106)

- ?*Vardes parut pressé d'y monter, le carrosse de mon père se trouvant le plus proche.*

- *Adressé à l'ensemble des "partenaires" du HCE (partis, syndicats, associations), il pourra faire l'objet d'éventuels amendements, la monture définitive devant être soumise à une Conférence nationale, attendue pour le mois de juillet et présentée comme l'achèvement des consultations entamées par le HCE.* (Le M.23.06.93, 5)

- ?*La monture définitive devant être soumise à une Conférence nationale, attendue pour le mois de juillet et présentée comme l'achèvement des consultations entamées par le HCE, il pourra faire l'objet d'éventuels amendements, (*)adressé à l'ensemble des "partenaires" du HCE (partis, syndicats, associations).*

- *Elle sera consacrée (...) à la préparation des élections présidentielle et législatives de, celles-ci ne devant pas intervenir avant 1996, voire 1997.* (Le M., 23.06.93, 5)

- ?*Les élections présidentielle et législatives ne devant pas intervenir avant 1996, voire 1997, elle sera consacrée (...) à la préparation de celles-ci.*

11.2.2.3. Nexus nominal, incise

Le nexus nominal en position d'incise:

Le nexus nominale peut être enchâssé dans une construction verbale, comme une sorte d'"incise", qui interrompt le déroulement d'une construction verbale:

- *"faut-il que l'affaire suivie son cours? faut-il, le principal coupable visible étant mort, étouffer ce procès en faisant condamner le garde-magasin par contumance?"* (Balzac, C. Bette, 391)

-Celle (la fête) de Matho, à peu près identique dans son déroulement (les oracles changeant souvent de tenues, terminant leurs transes torsés nus, yeux bandés), s'est déroulée également pendant deux jours. (Le Figaro mag, 28/03/92, 70)

-Si le RPR est coupé en deux, l'UDF, elle, est très largement favorable à la candidature du premier ministre qui, Giscard et Léotard ne paraissant plus dans la course, devient, en quelque sorte, présidentiable. (Le N.O, 14/10/93, 58)

-Je suppose en France environ cinq millions d'ouvriers, soit manoeuvres, soit artisans,)qui gagnent chacun, l'un portant l'autre, vingt sous par jour, ... (Volt, contes, 247)

-L'idée est aussi publiques, rendues sceptiques, crise économique et guerre en Bosnie aidant, que la détermination des douze d'appliquer Maastricht est intacte et que ce traité contient tous les éléments d'une relance tant économique que politique ou diplomatique. (La Libération 29/10/93, 2)

-il est à craindre que la bière aidant la passion aidant le soleil aidant on assiste à des débordements (Oral. Kevorkoff, 176, 16)

Le nexus nominal en incise peut être temporel ou causal. La mobilité est aussi possible. Il peut devenir suffixe comme il peut devenir préfixe.

- le principal coupable visible étant mort, faut-il que l'affaire suivie son cours? faut-il étouffer ce procès en faisant condamner le garde-magasin par contumance?

-faut-il que l'affaire suivie son cours? faut-il étouffer ce procès en faisant condamner le garde-magasin par contumance? le principal coupable visible étant mort

-Giscard et Léotard ne paraissant plus dans la course, l'UDF, elle, est très largement favorable à la candidature du premier ministre qui, devient, en quelque sorte, présidentiable

-faut-il que l'affaire suivie son cours? faut-il détourner ce procès en faisant condamner le garde-magasin par contumance? Giscard et Léotard ne paraissant plus dans la course

-la bière aidant la passion aidant le soleil aidant il est à craindre qu'on assiste à des débordements

-il est à craindre qu'on assiste à des débordements, la bière aidant la passion aidant le soleil aidant

Le nexus nominal dans sa structure externe se caractérise par le fait qu'il se trouve en dehors de la construction verbale de l'énoncé principal. Il s'analyse sur le plan macro-syntaxique en préfixe, suffixe et incise. Il peut avoir différents nuances sémantiques, notamment la cause et le temps. Par ailleurs, si sur le plan de la structure interne l'ordre des éléments du nexus nominal est fixe, il est à remarquer que sur le plan de la structure externe la situation n'est pas la même, à savoir qu'ici le nexus nominal

présente une certaine mobilité vis-à-vis du noyau. Le nexus nominal qui est en préfixe, a la possibilité de se situer en suffixe ou en incise. Inversement, celui qui est en suffixe peut se placer en incise ou en préfixe, et la situation paraît la même pour celui qui est en incise, du fait qu'il peut se placer en préfixe ou en suffixe. En résumé, la structure externe du nexus nominal paraît plus souple que la structure interne.

11.3. L'agent du nexus nominal

La norme dit que l'agent du nexus nominal ne doit pas être repris par aucun élément de l'énoncé principal. Ainsi, La Grammaire Larousse (§ 189) déclare :

"En construction indépendante (ou absolue),(...), Le sujet du participe est différent du sujet du verbe principal".

On lit également dans *Le Nouveau Dictionnaire des difficultés du Français moderne* de Hanse (1994, p.336): "..., on ne peut, si le sujet a déjà été exprimé devant le participe, le reprendre sous la forme d'un pronom sujet devant le verbe principal : -Josabet, (...) étant arrivée l'orsqu'on égorgeait les Princes, ses neveux, elle trouva moyen ...(Racine, préface d'*Athalie*). On ne dira pas: "la ville étant prise, elle fut pillée"
Mais avec un pronom complément : "la ville étant prise, on la pilla"

Bonnard (GLLF, p. 4020) cite: "*Il est recommandé que le sujet de la proposition participe ne désigne pas le même être ou la même chose que celui de la principale on dira: -l'inspecteur, ayant réuni les témoins, les interrogea. plutôt que: -l'inspecteur ayant réuni les témoins, il les interrogea.*"

Mais l'usage est quelquefois différent de cette norme parce qu'il peut y avoir une reprise anaphorique entre le nexus nominal et l'énoncé principal.

L'agent du nexus nominal peut être le même que le sujet de l'énoncé principal:

-J'ai su depuis que la nuit même les officiers du grand Aureng-Zeb étant venus pour nous prendre, ils ne trouvèrent que l'interprète. (Volt, Contes, 126)

-Julien s'obstinant à jouer le rôle d'un Don Juan, (...), il fut sot à mourir toute la journée. (Stendhal, R et N, 111)

-Madame Steinbock étant d'un blond ardent, elle voulut ne lui ressembler en rien.
(Balzac, C. Bette, 273)

-Lucchetti n'étant pas solvable, il donnera dans le futur une série de représentations gratuites.
(Le Monde Dip., 10/11/96, 21)

-tous les autres militaires voyant cette chose-là ils étaient tous aux fenêtres.
(O: Rovera, 6,15)

L'agent du nexus peut être coréférent à une partie du sujet de l'énoncé principale.

-En un mot, Guibert a toujours fait bloc avec lui-même, son style coïncidant avec se droiture d'esprit...
(Le Monde, 29.12.91, 10)

-Les bateaux étaient encore mouillés par la haute mer, fatigués, leurs voiles pendant le long des mâts pour sécher au soleil. (Le Clézio, Le cher d'Or, 116)

-C'est également l'ensemble de la droite que privilégient aujourd'hui, en masse, les femmes au foyer(...), leur préférence allant surtout à la coalition UDF-RPR(...).
(Le Monde, 18.08.93)

-Trois quotidiens au mois tirent à plus de sept millions d'exemplaires (Troud, Komsomlskaïa, Pravda et Izvestira) ce dernier étant le seul à encore posséder un réseau de correspondants à l'étranger.
(Le Monde, 23/06/93, 25)

-Quelque 11,5 millions de Marocains sont appelés, vendredi 25 juin, à choisir les deux tiers de la chambre des représentants, le dernier l'étant au suffrage indirect par divers collèges professionnels.
(Le Monde, 23/06/93, 1)

-Selon la direction, la vente totale du journal s'établissait alors aux alentours de 40 000 exemplaires, dont 20 000 abonnements, la plupart représentant d'ailleurs des souscriptions déguisées.
(L'Ev. du J., 26.11.92, 73)

-La majeure partie de l'uranium irakien est enrichie à 80 et 93% et actuellement entposée intacte dans des abris près de Bagdad, le reste étant encore sous les décombres de réacteurs détruits.
(Le Monde, 27.06.91, 4)

L'agent du nexus peut désigner une partie du corps.

-Elle s'échappe de la salle, ses cheveux flottant sur ses épaules.
(Bonne Soirée, n°3826, 7/06/95, 64)

-Le Brésilien fit ce serment solennel, le nez presque touchant à la blanche poitrine de Valérie et les yeux fascinés; (...)
(Balzac, C Bette, 232)

-En même temps, il s'essuyait le crâne avec un mouchoir qu'il tenait dans sa main gauche, la main droite soulevant le bord de sa casquette. (Camus, L'étranger, 28)

- Je marche sur l'allée, le coeur battant. (Le Clé, Le Ch d'or, 59)

Un objet de l'énoncé peut être agent du nexus

-Elle sera consacrée (...) à la préparation des élections présidentielle et législatives, celles-ci ne devant pas intervenir avant 1996, voire 1997.

(Le M., 23.06.93, 5)

-"Quand le chien veut uriner, le vieux ne lui en laisse pas le temps et le tire, l'épagneul semant derrière lui une traînée de petites gouttes".

(Camus, L'étranger, 46)

-Julien les vit bientôt après, chacun appuyé sur sa hache et tenant conseil.

(Stend, R et N, 42)

Un objet du nexus peut être sujet de l'énoncé

- (...) la, beauté de l'enfant augmentant encore sa tendresse, elle résolut de le sauver, .

(Le Clézio, 31)

- Enfin, sa calèche sortant au grand galop, par une autre porte de la ville, elle parvint à rejoindre la route par où le roi devait passer.

(Stendhal, 131)

- La chemise de nuit trempée de sueur collant à ma peau, je me glisse le long du corridor jusqu'à la porte de la salle à manger éclairée.

(Le Clézio, Le Cher d'Or, 37)

- La Providence ne gouvernant point les choses selon ses idées, il tournait à l'hypocendrique .

(Flaubert, édu sent, 200)

Le sujet de la principale est représenté par un pronom dans le nexus

-Marc Villebenoit (...) remplace Paul Marchelli, qui ne se représentait pas les statuts lui interdisant un quatrième mandat -, à la tête de la confédération des cadres.

(Le Nouvel O., 14.10.93, 49)

-Puis, de 850 à 900 environ, l'Occident ne leur offrant de résistance organisée que dans la sud de l'Angleterre, en Espagne ou à Byzance, ils s'organisent plus consciemment...

(Le Figaro mag., 28.03.92, 95)

-Le décompte des voix évoluant en sa défaveur, le régime cambodgien demande l'annulation des élections à Phnom-Penh et dans trois provinces. (titre)

(Le Monde, 02.06.93, 28)

- Les flatteries de Pellerin lui revenant sans doute à la mémoire, elle poussa un soupir.

(Flaubert, édu sent, 181)

-et son amour l'embrasant jusque dans les siècles disparus, il la substituait aux personnages des peintures.

(Flaubert, édu sent, 102)

-Son adversaire l'excitant à lui faire dire des sottises, il en avait dit beaucoup, sans que les examinateurs bronchassent.

(Flaubert, édu sent, 142)

-et, son intimité ne lui suffisant plus, sans doute, il imagina de réunir leurs amis communs une fois la semaine.

(Flaubert, édu sent, 90)

-Sa misère augmentant, il s'en prenait à l'ordre social, maudissait les riches.
(Flaubert, *édu sent*, 119)

L'agent du nexus est représenté par un pronom dans la principale

-Le carrosse de mon père se trouvant par hasard le plus proche, Vardes parut pressé d'y monter.
(St Simon, *Mémoires*,)

-La plus grosse planète étant Jupiter, c'est vers elle que l'engin fut lancé le 20 octobre 1990.
(Ca M'intéresse, Fév.92,50)

-Les comestibles ne se trouvant jamais dans l'établissement, il les envoyait chercher.
(Flaubert, *édu sent*, 200)

-Les Grecs étant très poilus, il fallait chercher de ce côté leur origine.
(Ca M'int., Fév.92, 81)

-Le Cardinal de Richelieu mariant sa nièce au fameux duc d'Enghien, Monsieur le prince lui demanda un gentil-homme de valeur et de confiance à mettre auprès de Monsieur son fils.
(St.Simon, *Mémoires*, 56)

11.4. Conclusion

A l'issue de cette analyse, on peut dire que le nexus nominal présente certaines contraintes dans sa structure interne, contraintes dû en partie par le fait qu'il y a deux éléments solidaires. En revanche, au niveau de sa structure externe le nexus a une certaine souplesse par rapport au noyau. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il se trouve hors de la construction verbale. On remarque notamment une mobilité générale du nexus quelle que soit sa position. Notons ici aussi que c'est le seul cas où le V-ant peut avoir un agent propre à lui.

Tableau récapitulatif des différentes fonctions du V-ant.

V-ant	détaché	rection nominale	nexus nominal	rection verbale	aller + V-ant	total
oral	Exples % 44 44, 89%	Exples % 23 23,46%	Exples % 28 28, 57%	Exples % 3 3, 06%	Exples % 0 0 0, 89%	Exples % 98 5, 51%
écrit	1046 62, 33%	309 18, 41%	250 14, 89%	58 3, 45%	15 0, 89%	1678 94, 48%
total	1090 61, 37%	332 18, 69%	278 15, 65%	61 3, 43%	15 0, 84%	1776

Ce tableau représente l'ensemble des V-ant de notre corpus, qui comptent 1776 occurrences. Il nous montre que le V-ant est plus fréquent en position détachée. Dans cette fonction, le V-ant compte 1090 occurrences, soit 61, 37% du total des V-ant du corpus. Le V-ant détaché est suivi par le V-ant nominal, qui compte 332 occurrences, soit 18% du total des V-ant. Mais ce qui est frappant dans ce tableau, c'est la disproportion entre l'oral et l'écrit. Sur les 1776 V-ant du corpus, 1678 relèvent de la langue écrite, soit un pourcentage de 94, 48% de l'ensemble. La langue orale, avec 98 exemples, représente seulement 5,51% du corpus. Cela nous permet de dire que l'emploi du V-ant relève du registre de l'écrit.

Conclusion du V-ant

L'analyse que nous avons proposée nous permet de retenir trois points importants sur le V-ant:

-Le V-ant tout seul, en tant que forme qui a gardé sa valeur verbale, ne peut jamais constituer une valence autonome du verbe. Pour qu'il puisse accéder à une tâche, ce qui est très rare, il doit être précédé de la préposition "comme". Il ne peut être qu'un élément non-autonome dans la rection verbale. Mais son rôle principal devant celle-ci est d'être non associé. Ici on peut rencontrer différents types de V-ant, caractérisés non pas par leurs positions mais par des caractères syntaxiques et sémantiques.

-Contrairement à la valence verbale, le V-ant peut constituer un élément autonome de la valence nominale et il s'agit de V-ant qui ont un sens statif. Mais son comportement syntaxique varie selon le déterminant du syntagme nominal recteur.

-Le V-ant peut être le deuxième élément d'un nexus nominal. Ici, il est en relation solidaire avec son agent, et cela explique peut-être certaines contraintes du V-ant dans cette construction. Mais le nexus nominal étant en dehors de toute rection, verbale ou nominale, il présente une certaine souplesse vis-à-vis de son noyau.

XII. Le en-v-ant

Introduction

Le v-ant, comme nous venons de le voir, peut occuper plusieurs fonctions syntaxiques dans l'énoncé. Mais de part sa nature, il n'est pas capable de constituer tout seul une valence autonome du verbe. Lorsqu'il est précédé de la préposition "en", la situation devient différente. En effet, la préposition "en" fait changer le V-ant de fonction syntaxique, parce qu'il prend le statut d'un élément régi par le verbe; autrement dit, le "en" fait entrer le V-ant dans la rection verbale. Ce changement de fonction syntaxique apporte aussi des comportements différents vis à vis de son emploi. L'élément régi par le verbe, que nous appellerons désormais en V-ant, ne s'emploie pas de la même façon que le V-ant non régi, et nous examinerons tout cela dans l'analyse que nous allons proposer.

12.1. Caractéristiques syntaxiques du en V-ant

Le en V-ant se distingue au fait qu'il constitue, dans l'énoncé, un élément construit par le verbe. En tant que tel, il a les mêmes comportements syntaxiques que les autres éléments de la rection verbale:

Il peut être mis en extraction au moyen de "c'est...que". Nous en avons trouvé, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, de nombreux exemples dans notre corpus:

- c'est pas en faisant une piqûre en prenant un médicament que (...) ça passera
(O: Gaudin 19, 9)

- et c'est là en passant dans un village que nous avons eu la nouvelle du débarquement euh : des alliés en Normandie. (O: Marcellin, 22,3)

- Voyez-vous, ces enfants il faut savoir les prendre; et c'est d'abord en leur montrant qu'on les comprend. (Gide, LFM, 111)

- Et c'est seulement en démontrant que leur rôle de chercheurs et de formateurs est fondamental pour le pays que les universitaires obtiendront pour eux et pour les universités les moyens qu'on leur mesure si chichement aujourd'hui.

(Le Monde, 02/06/93, 2)

- Il faut bien sûr réduire le coût social des emplois faiblement qualifiés, mais ce n'est pas en dégageant de charges sociales les créations nettes d'emploi qu'on avancera sur le sujet. (Le Monde, 02.06.93, 34)

-il faut bien sûr réduire le coût social des emplois faiblement qualifiés, mais ce n'est certainement pas en dégrevant de charges sociales les créations nettes d'emploi qu'on avancera sur le sujet. (Le Monde, 02/06/93, 34)

-ce n'est pas en lançant à corps perdu dans la guerre tarifaire qu'Air France, (...), va redresser rapidement ses comptes. (Le Nouv. Obs, 11/02/93, 85)

Le enV-ant peut avoir une équivalence avec des proformes. Dans les exemples suivants, le en V-ant peut être représenté par "comment" ou "ainsi". On peut avoir cette équivalence lorsque le en V-ant indique "la manière", "le moyen" ou "la condition", surtout à l'oral.

Dans les exemples suivants on peut établir une proportionnalité avec une proforme

-d'abord il essaie et ça marche pas hein Pécuchet fait plusieurs en se servant de sa boîte de mathématiques. (O: Tror, 5, 15)

-c'est à la limite je pourrais même le faire en travaillant. (O: Vitoux, 5, 1)

-(...) une genèse consciemment écrite par son auteur il n'y a que le lecteur qui peut reconstruire euh en consultant les textes les uns après les autres.

(O: Daniel, 105, 10)

-... et j'aurais plaidé devant une Cour d'Assises en disant erreur erreur erreur ils m'auraient cru. (O: Chervet, 62, 4)

On peut avoir

-Pécuchet fait plusieurs comment?

-c'est à la limite je pourrais même le faire ainsi

-il n'y a que le lecteur qui peut les reconstruire de cette façon

- comment j'aurais plaidé devant une Cour d'Assises

En voici des exemples attestés du en V-ant indiquant la manière ou le moyen et ayant comme équivalence la forme interrogative "comment"

-L'exposition sera présentée au Gd-Palais du 23 octobre au 24 janvier. Son propos? En renouant avec une ambition héritée du siècle des lumières, réconcilier l'art et la science. Comment? en confrontant des oeuvres d'art, des inventions de scientifiques... (Le Nouv. Obs, 14/10/93, 32)

-il faut soumettre rapidement à la tutelle hiérarchique. Comment? En reliant directement le T.I. à l'instance supérieure, le T.G.I.

(Le Nouv. Obs, cité par Halomy, 427)

-Où et comment le revîtes-vous?

-En passant en autobus devant la cour de Rome.

(Queneau, cité par Moorgat, p.135)

Il peut être nié:

On distingue deux types de négation. Une négation du verbe:

-Madame, je vous témoignerai par avance la reconnaissance profonds que je vous garderai de l'honneur que vous m'avez fait, **en ne montrant pas** la cantatrice Joséphe, (...), à côté de la sainte image de la Vertu. (Balzac, C. Bette, 444)

-Mais la douceuse honnête, (...), mais les façons hypocrites d'une femme mariée qui ne laisse jamais voir que les besoins vulgaires d'un ménage, et qui se refuse en apparence aux folies, entraîne à des ruines sans éclat, et qui sont d'autant plus singulières qu'on les excuse **en ne se les expliquant point**. (Balzac, C. Bette, 191)

et une négation du syntagme:

- Encore la drogue? On connaît le problème! Ne pensez pas cela. **Pas en regardant cette femme-là. Pas en l'écoutant**. (L'Express, 10.01.91, 13)

-Il faut l'aider à reprendre son équilibre. **Mais pas en la séparant de Brigitte**. (BEAU BEL, 246. cit Morrgat, 175)

Il est soumis aux contrastes: voici des exemples réels:

-Il faut l'aider à reprendre son équilibre. **Mais pas en la séparant de Brigitte**. (Beau Bel, 246. cit Morrgat, 175)

- Le topologue qui rendra peut-être inutile tous les efforts fournis depuis quatre vingt-trois ans, **non pas en démontrant la conjecture de Poincaré mais en sautant, d'un seul bond théorique, par-dessus**. (Actuel, 9.90, 138)

-(c'est) le fait que ça soit euh ça soit ça soit chaque musicien qui se sente vraiment impliqué et qui le joue vraiment de façon très sincère et **non pas en s'efforçant de coller à une forme préétablie** (O: Blache 4,10)

Exemples simulés:

-Ces réfugiés courent un risque en retournant au Sri Lanka. (Libération, 18/01/92, 20)

-Ces réfugiés courent un risque en retournant au Sri Lanka **mais pas en restant ici**.

-Ces réfugiés **ne courent pas un risque en retournant au Sri Lanka mais en restant ici**.

Un vérification pour l'effet de contraste: on peut toujours ajouter "même" à ce gérondif:

-Ces réfugiés courent un risque même en retournant au Sri Lanka.

Le en V-ant, en tant qu'élément régi par le verbe, peut porter une modalité de celui-ci, comme l'interrogation. C'est le cas des en V-ant des exemples suivants:

*-Et comment feriez-vous lâcher à un tigre son morceau de boeuf! Est-ce en lui passant la main sur le dos et lui disant :
minet!...minet!...* (Balzac, *C. Bette*, 448)

-tu es sorti comment en titubant ou ... (O: Gaudin)

Exemples simulés

-Est-ce en retournant au Sri Lanka que ces réfugiés courent un risque?

-Est-ce en dormant que la fortune vient?

-Est-ce en forgeant qu'on devient forgeron?

Il accepte la restriction:

-La petite a l'une de ces voix qui sont la fortune d'un théâtre, et je ne peux la qualifier autrement qu'en disant que c'est Duprez en jupon.
(Balzac, *C. Bette*, 34)

-et l'autre Tartarin ne parvint à l'apaiser un peu qu'en lui expliquant que ce n'était pas pour tout de suite. (Daudet, *Tartarin de Tarascon*, 43)

-Laura ne puisait un peu de réconfort et de joie qu'en s'inventant vis-à-vis de Bernard de nouveaux devoirs de marraine ou de soeur aînée.
(Gide, *L.F.M.*, 108)

-..., car il reste un être moral, et le diable n'aura raison de lui, qu'en lui fournissant des raisons de s'approuver. (Gide, *L.F.M.*, 193)

-Laura connaissait son fauteuil et savait qu'il ne le fallait manier qu'avec précaution extrême; mais, elle n'y pensait plus, dans son trouble, et ne s'en souvint qu'en le sentant sous elle basculer. (Gide, *L.F.M.*, 130)

-On ne peut pas donner d'avantage aux riches qu'en prenant le lot des autres.
(*Le Monde*, 14.11.9, 2)

-Ils ne peuvent réfuter les larges qu'en ajoutant sur les mots.
(*Le Monde*, 14.11.91, 12)

12.2. L'élément recteur:

L'élément recteur du en V-ant est le plus souvent un verbe conjugué, mais il peut se présenter aussi sous d'autres formes.

12.2.1. Le verbe conjugué

Comme on peut s'y attendre, le verbe conjugué constructeur du en V-ant n'a pas de contrainte sur sa construction. Il peut se conjuguer en général à tous les modes, à tous les temps et à toutes les personnes verbales.

PRÉSENT

- *Au tour de Lang Son, des milliers de passeurs traversent la frontière chinoise par des pistes de montagne, en transportant sur leur dos tout ce qui peut s'acheter en Chine...* (Le Nouvel Obs., 11.02.93, 51)

IMPÉRATIF:

- *ouais ouais ne le dis pas en rigolant il y a plus de gardiens que de prisonniers en prison en suisse* (O: Biancheri. 5, 74)

- *Réjouissons-nous, en espérant qu'il ne s'agit pas d'un feu de paille et que, surtout, l'action suivra de peu la réflexion.* (Le Monde, 02.06.93, 34)

CONDITIONNEL

- *Calculerait-on "la rentabilité d'un billet de loterie en ne retenant que le billet gagnant"?* (L'Express, 10.01.91, 105)

- *Je voudrais bien avoir, en payant, un pain et une tasse de café.* (Stendhal, R et N, 199)

PLUS QUE PARFAIT

- *En mourant, il lui avait légué sa croix de la Légion d'honneur, les arrérages de sa demi solde et trente ou quarante volumes...* (Stendhal, R et N40)

- *En entrant ce soir-là au jardin, Julien était disposé à s'occuper des idées des jolies cousines.* (Stendhal, R et N, 91)

FUTUR SIMPLE

- *Le ministre a néanmoins annoncé que "l'État fera son devoir" en mettant en oeuvre une politique de rigueur dans "l'humanisme".* (Le Monde, 01.06.93, 6)

- *En le renvoyant, je retiendrai bien entendu, l'habit noir complet que je viens de lever chez le drapier.* (Stendhal, R et N56)

FUTUR PROCHE

- *Je suis trop ému, je vais entrer au séminaire en sortant de chez vous.*

- (Stendhal, R et N204)
 - Si tu veux, je vais me punir de notre faute en te quittant pour huit jours.
 (Stendhal, R et N, 146)

FUTURE ANTÉRIEUR

- j'aurais plaidé devant une Cour d'Assises en disant erreur erreur ils m'auraient
 cru (O: Chervet 62,4)

SUBJONCTIF PRÉSENT

- il faudrait que quand il lit sa phrase immédiatement il la comprenne en la lisant
 ça c'est l'objectif hein (O: Pallaud. 8, 129)

- L'armée, selon le communiqué, exige que le gouvernement "prenne ses
 responsabilités" en débloquant des fonds du Rassemblement du peuple togolais...
 (Le Monde, 24.11.92, 5)

IMPARFAIT

- la grande image était exposée au tableau et les enfants participaient à la leçon en
 faisant la description (O: Temine 7,7)

Il est à noter toutefois que le en V-ant n'accepte pas facilement d'être construit par un verbe au passif, ce qui n'est pas le cas du V-ant. Dans les exemples suivants, il nous semble qu'il n'est pas possible d'introduire la préposition "en"

- Quatre cahiers manuscrits ont été retrouvés, dont un, entièrement vierge, portant
 seulement un titre: "Capitolo1", chapitre un. (Le Nouvel Obs., 14/10/93, 116)

- D'ailleurs ce n'est pas un hasard si à l'occasion de sa création, le 15 janvier 1990,
 le 1° Grand Prix de la Qualité a été décerné à Roset S.A., récompensant ainsi
 l'ensemble de son travail. (Le N O, 14/10/93, 20)

- Quelque épervier parti des grandes roches au dessus de sa tête était aperçu par lui, de
 temps à autre, décrivant en silence ses cercles immenses. (Stendhal, 90)

- Comme l'avait annoncé le président du HCE, Ali Kafi, le Conseil consultatif
 national (servant de parlement) devrait être élargi, s'ouvrant "aux différentes
 sensibilités politiques et au mouvement associatif qui partagent l'idéal républicain..."
 (Le M, 23/06/93, 5)

- D'ailleurs, il était retenu par la crainte d'un affront pécuniaire, s'imaginant qu'un
 souper avec un domino entraînait à des frais considérables, était une grosse aventure.
 (Flaub, édu sent, 60)

- Cette instance strictement consultative (...) a été mise en place dans le cadre d'une
 série de réformes et d'une "loi fondamentale" d'essence islamique, faisant office de
 constitution. (Le M, 18/08/93, 4)

-Après une demi-heure de discussions, un premier accord avait été conclu, autorisant les observateurs militaires de la FORPRONU ç accéder à toutes les régions de Bosnie. (Le M, 18/08/93, 3)

Nous avons trouvé un exemple de enV-ant construit par un verbe au passif, mais l'exemple nous paraît bizarre:

-Dans la région de Kouliab, au sud, 4000 personnes ont été empoisonnées il y a quelques semaines en mélangeant aux céréales une herbe vénéneuse qui pousse dans les champs de blé, l'holiotropium. (Libération, 2/02/95, 5)

En ce qui concerne la nature du verbe recteur conjugué, il est à noter que dans la plupart des cas il s'agit d'un verbe qui a un sens "dynamique" avec des verbes de mouvement comme, (sortir, quitter, avancer, rentrer, venir, arriver, etc. ...).

En voici quelques exemples de notre corpus:

-Après avoir gracieusement salué le capitaine, mademoiselle Hortense Hulot sortit par une porte-fenêtre, en emmenant avec elle une vieille fille sèche (Balzac, C. Bette, 25)

-Il est sorti en trottant à petits pas, puis est revenu presque aussitôt, (...) (Gide, LFM, 119)

-Le soir, des amants qui s'embrassent; d'autres qui se quittent en pleurant. (Gide, LFM, 17)

-Valérie quitta la petite maison Crevel, en jetant au baron un dernier regard si coquin qu'il se crut adoré. (Balzac, C. Bette, 343)

-on avançait le plus vite possible en : + en s'agrippant après ce mur (O: Chirat, 14,16)

-Cette scène où le mari rentre chez lui effondré, en déclarant "je suis ruiné", tandis que sa femme exhibe un trésor constitué au fil de ses économies quotidiennes, fait partie de l'inconscient collectif. (Le Nouv Obs., 14/10/93, 13)

-ils sont venus vers Toulon en essayant de capturer les bateaux + avant euh : un départ éventuel vers l'Algérie (O: Marcellin, 11, 15)

-ben disons que quand tu as une : foule de gens qu'arrive en gueulant dans la salle (Chirat, 2, 13)

-Trop fin pour demander madame Marneffe, Stidmann passe roide devant la loge, monta rapidement au second, en se faisant ce raisonnement (Balzac, C Bette, 292)

-La maréchal, ce vieux garçon, qui n'avait jamais été dorloté, parut en souriant à Lisbeth, (...) (Balzac, C Bette, 386)

-Crevel fléchit un genou, baisa la robe de madame Hulot, et disparut en disant: -A bientôt. (Balzac, C Bette, 374)

-Elle revint en laissant ouverte la porte du salon de jeu, afin d'entendre ouvrir celle du grand salon, si quelqu'un y entra. (Balzac, C Bette, 26)

-Comme elle descendait l'escalier en l'éclairant de ses regards, je l'entraînais! (Balzac, C Bette, 234)

-Elle se jeta sur Hector, en regardant la boîte de pistolet, et le maréchal, alternativement, d'un air fou. (Balzac, C Bette, 398)

-Il se pencha vers moi en me la tendant, et tout bas:
"Je l'ai prise à Madame de la Pérouse sans qu'elle s'en doute. (Gide, LFM, 124)

-Valérie reçut au cœur une violente commotion, mais elle s'élança vivement vers la porte en criant: -Mon cousin! (Balzac, C Bette, 220)

-Madame Marneffe se leva pour retourner au salon, en souriant au Brésilien, comme pour lui dire: -ils sont fous! (Balzac, C Bette, 253)

-Les plus grandes douleurs se murmurèrent; on tue quelqu'un en effleurant sa peau du bout des doigts. (Le Monde, 15/06/93, 20)

-A l'aspect de sa femme, il jeta vivement un linge mouillé sur le groupe ébauché, et prit Hortense dans ses bras en lui disant:

-Ah! nous ne sommes pas fâchés, (...)? (Balzac, C Bette, 300)

On peut signaler également la fréquence des verbes de perception et de parole

Verbes de perception

-elle regarda pendant un instant en laissant voir sur sa figure une admiration comique, et hocha la tête. (Balzac, C Bette, 477)

-il m'a regardé en souriant (Gide, LFM, 41)

-En me retournant, j'aperçois sur la mer des nuages les îles des collines voisines. (Le Clézio, Le Che d'or, 82)

-En entrant dans le serre, il vit, sous les larges feuilles d'un caladium, près le jet d'eau, Delmar, couché à plat ventre sur le canapé de toile... (Falb, édu sent, 153)

-En débouchant de la rue Tronchet, il entendit derrière la Madeleine une grande clameur (Flaub, édu sent, 300)

-En entendant cette dernière phrase, le baron sentit qu'il avait soixante-trois ans, et que son manteau était mouillé. (Balzac, C Bette, 234)

-En débarquant, je l'avais déjà remarqué, assis devant la porte, sa pipe rouge aux dents, un fusil entre les jambes. (Daudet, cité par Eriksson, 217)

Verbes de parole

-Adeline raconta la catastrophe financière arrivée à son Hector en le priant de ne jamais en parler au baron qui, dit-elle, était sombre, très abattu, tout affaîsé.
(Balzac, C Bette, 352)

-Une voix de femme laissa échapper, très haut : "Ah! qu'il est laid!"; et toutes riaient en applaudissant.
(Zola, Nana, 21)

-Oh! mon père viendra, dit Hulot fils à sa mère; il me l'a promis à la chambre en nous quittant.
(Balzac, C Bette, 352)

-Un grand poète de ce temps-ci disait en parlant de ce labeur effrayant: -Je m'y mets avec désespoir et je le quitte avec chagrin.
(Balzac, C Bette, 259)

Halmoy a fait une analyse approfondie sur la nature du verbe recteur, et elle est arrivée à la conclusion que le verbe recteur du en V-ant ne peut avoir un sens statif que dans deux cas; lorsque le enV-ant est un "adverbe de phrase" ou lorsqu'il est un repère temporel:

"Il semble donc que le gérondif est impossible en relation avec un (verbe principal) 'statique'. On en rencontre cependant, dans deux cas particuliers: 1) quand le gérondif est un adverbe de phrase (mais dans ce cas précisément, on ne peut pas parler de système VP- gérondif. 2) quand il a clairement le rôle de repère temporel" (p. 331)

Nous verrons le premier cas lorsque nous examinerons les en V-ant associés à une construction verbale. Pour le deuxième cas, c'est-à-dire le en V-ant régi par le verbe recteur, il semble effectivement que dans les exemples suivants, on ne peut pas introduire la préposition "en" devant les V-ant par ce que ceux-ci ne constituent pas un repère temporel.

-il avait appris ce soir-là que Vincent venait d'achever son externat, qu'il était indécis, ne sachant pas s'il se présenterait comme interne;
(A Gide Les Faux-monnayeurs, 44)

-Dès l'aube, tout Tarascon était sur pied, encombrant le chemin d'Avignon et les abords de la petite maison du baobab.
(Daudet, 54)

-les victimes sont souvent des "Zorro", agissant en solo sans s'assurer du soutien de leurs pairs.
(Le M, 02/06/93, 33)

-Ultime signe avant-coureur d'une crise latente, dans ce village de moins de 200 habitants, le funiculaire et le télésiège du Lienz sont devenus depuis deux saisons des squelettes d'acier, préfigurant, sur l'ancien site olympique du pic de l'Ayré, l'immobilisme chronique des mentalités montagnardes.
(Le M, 29/12/91, 7)

- Par contraste, les pertes du PS au sein de l'électorat masculin paraissent presque légères, se situant le plus souvent autour de 10 points, quelles que soient les catégories considérées. (Le M. 18/08/93, 7)

- "Monsieur Bernard ne rentre pas dîner?"

-- Ni pour coucher, Antoine. Et comme l'autre restait indécis ne sachant trop ce qu'il devait comprendre, s'il devait interroger davantage, Bernard répéta plus intentionnellement: "je m'en vais", ... (A Gide, Les Faux-monnayeurs, 44)

-Ce cabinet, une de curiosités de la ville, était au fond du jardin, ouvrant de plain-pied sur le baobab par une petite vitrée (Daudet, Tartarin, 12)

-La tête et le cœur uniquement pleins d'attente et de questions que je n'osais encore poser, je demeurais devant elle, chassant du bout de ma canne de menus éclats de bois, si gêné, si impertinent à la fois... (Gide ISA, 173)

Les exemples de notre corpus où il y a un verbe recteur à sens statif avec un enV-ant confirment l'analyse de Halmoy, c'est-à-dire qu'il s'agit d'exemples où le enV-ant indique un repère temporel. Nous avons trouvé plusieurs verbes différents dans cette construction

ETRE

-En serrant la main d'Antoine, il était ému comme s'il prenait congé du même coup de son passé (Gide, L.F.M, 22)

-En ouvrant la porte, il était tellement tremblant que ses genoux se dérobaient sous lui, et il fut forcé de s'appuyer contre le mur. (Stend, R et N, 114)

-...alors en sortant on était bourré comme une cave. (O: Junqua, 5, 104)

- Nous devons nous débarrasser du communisme, parce qu'il nous a apporté le dogmatisme, la bureaucratie et la paresse, mais je pense qu'il a été utile à l'humanité en contenant l'expansion du capitalisme sauvage. (Le Nouvel Obs., 11.02.93, 50)

AVOIR

-c'est qu'il me semble que euh en improvisant on a une force supérieure. (O: Blache, 77)

-En la raccompagnant jusqu'à la porte, il a le sentiment d'avoir été parfaitement clair. (Le Nouv Obs., 14/20/93, 74)

-En entrant chez lui le soir, Wenceslas eut l'explication de l'énigme que présentait sa délivrance; (...) (Balzac, C. Bette, 173)

-Tous ces braves Tarasconnais, (...) eurent un mouvement de terreur assez naturel en voyant leur grand Tartarin entrer dans la baraque... (Daudet, T de Tarascon, 38)

-De la même manière, en acceptant les invitations de Pierre Botton, Patrick Poivre d'Arvor n'avait pas conscience qu'un juge pourrait un jour le lui reprocher. (Le Nouv Obs., 11/02/93, 44)

-Et madame Marneffe avait eu peur en trouvant tout à la fois un Iago et un Richard III dans cette fille en apparence se faible, si humble et si peu redoutable.
(Balzac, C; Bette, 146)

RESTER

-..., et il y restait après tous les autres, plus longtemps que Regimbart, jusqu'à la dernière minute, en feignant de regarder une gravure, de parcourir un journal.
(Flaub, édu sent, 89)

-..., mais en ce moment, une jeune fille experte en bijouterie dut rester ébahie en maniant ce cachet, quand la cousine Bette le lui eut présenté, en lui disant:
-Tient, comment trouves-tu-cela? (Balzac, C. Bette, 68)

-je suis restée un jour de plus en disant le vais aller ... sur la tombe de mon mari
(O: Hennequin, 11, 2)

- L'agent lui a dit de fermer ça, que la fille devait partir et lui rester dans sa chambre en attendant d'être convoqué au commissariat.
(Camus, L'Etranger, p. 61)

- (L1) alors parle moi du métier d'enseignant en général
(L2) en le pratiquant on reste toujours jeune (O: Tsoucalas. 6,15)

DEVENIR

- Mais depuis certains dirigeants du MPA sont devenus les chantres du "nationalisme affairé" en achetant des restaurants ou un club de foot d'Ajaccio.
(Le Nouvel Obs., 14.10.93, 96)

-En recevant ce regard hautin, Crevel, qui rendait d'immenses services à Valérie (...), redevint humble et soumis.
(Balzac, C. Bette, 239)

DEMEURER

-Le premier regard de la Faloise fut pour Gaga; mais il demeura étonné, en voyant près d'elle le grand blond, (...)
(Zola, Nana, 26)

-il pouvait demeurer au logis indéfiniment en jouant avec le mari qui, depuis la suppression des jeux publics, se contentait du jeu rétréci, mesquin, du monde.
(Balzac, C. Bette, 225)

SE SENTIR

-Elle se trouvait à cent lieues de la question, et elle se sentait, comme Saint Laurent, sur un gril, en pensant à son oncle.
(Balzac, C. Bette, 363)

-Elle leva les yeux au ciel, tant elle se sentait attendrie en pensant à toutes les peines et aux privations que supposait cette somme, amassée en trente ans.
(Balzac, C Bette, 170)

PARAITRE

-Marneffe, en voyant sa femme embellie par le milieu dans lequel elle trônait, comme le soleil d'un système sidéral, paraissait, aux yeux du monde, avoir senti ses feux se rallumer par elle
(Balzac, C Bette, 199)

SE TENIR

- Cette petite se tenait dans une pose de curiosité naïve, en examinant du coin de l'oeil la baronne, dont le tremblement nerveux l'étonnait beaucoup.
(Balzac, *C Bette*, 514)

Le verbe constructeur de En V-ant peut être accompagné d'un verbe modal:

- "De la guerre je n'ai rien vu. Le soir, vers 8 heures, en allant au centre culturel, je pouvais regarder un quart d'heure de journal télévisé français."
(*Le Monde*, 29.12.91, 11)

- je donnais des cours pour des gens qui avaient quinze ans de : d'armée qui allaient toucher une retraite en sortant de de l'armée
(O: Miara 5,6)

- Mais elle ne sait pas cacher son inquiétude, et c'est moi qui dois répéter, en lui tenant la main de toutes mes forces: "c'est fini, maintenant, il n'y a plus rien à craindre."
(*Le Clézio, le chercheur d'Or*, 83)

- Et l'élève se mit de nouveau à marcher en donnant des bénédictions.
(*Stendhal, R et N*, 135)

- Je suis trop ému, je vais entrer au séminaire en sortant de chez vous.
(*Stendhal*, 204)

- Depuis la formation du gouvernement en juillet dernier, Mme Aloni n'a cessé de provoquer la colère des religieux en tenant des propos jugés iconoclastes.
(*Le Monde*, 01.06.93, 16)

Il peut être un factitif

- En couvrant chacun jusqu'à la dernière limite, on a fait suspecter tout le monde.
(*Le Nouvel Obs.*, 11.02.93, 44)

- Alors on fait traîner cette pseudo-épreuve de force en espérant que deux ou trois concessions mineures éviteront les jacqueries.
(*Le Nouvel Obs.*, 14.10.93, 53)

- Elle, de temps à autre, me fait revenir sur terre, en prononçant lentement mon nom.
(*Le Clézio*, 26)

- En prononçant cette phrase, vendredi 25 juin, le procureur de la République de Valenciennes avait clairement laissé entendre que l'enquête (...) se tournerait désormais vers l'Olympique de Marseille...
(*Le Monde*, 03.07.93, 1)

- Et que, donc, il ne serait pas sage de laisser les seuls Américains, et peut-être les Russes, moderniser leur arsenal en en restant aux charges atteignant une mégatonne destinées aux frappes anticités.
(*Libération*, 29.10.93, 8)

12.2.2. Les autres constructeurs du en V-ant

L'élément recteur du en V-ant peut être autre chose qu'un verbe conjugué. Le en V-ant ici se caractérise par le fait que sa place n'est pas mobile dans l'énoncé. Il a une place fixe, et il se situe en général après son élément recteur. Il faut noter que le en V-ant ici n'est lié au verbe principal que par rapport à son élément recteur. Nous verrons que ce caractère de non mobilité du en V-ant ici est différent du caractère du en V-ant régi par le verbe conjugué, parce que le en V-ant régi par le verbe conjugué est le plus souvent mobile.

12.2.2.1. Le recteur est un infinitif

Infinitif avec un verbe modal

- en arrivant il faut déballer son fourgon ou si tu as un magasin euh placer tout ce que tu as dans ton magasin (O: Decormis. 9,12)

- il faut s'il y a possibilité d'abord se ranger sur le bas-côté en gênant le moins possible la circulation (O: Rampal 5,7)

- il fallait marcher en charriant tout il n'y avait pas de voitures (O: Peraldo 8,6)

- il faudra (...) rajouter dedans des petits morceaux de beurre -- en la mélangeant (la sauce) en faisant des cercles (O: Ricci 6,15)

L'infinitif régissant le en V-ant peut être lui-même construit par un verbe

- ça permet de de dire en quelque sorte de dire adieu en faisant euh un spectacle (O: Ducres 11,14)

- il s'agit d'abord de poursuivre la fiscalisation des allocations familiales en transférant vers le budget de l'État les cotisations sociales actuellement à la charge des employeurs. (Le Monde, 18.08.93, 20)

- Il est enfin commode de ressusciter les vieux mythes du complot étranger en affirmant que les extrémistes islamistes ont été abusés (...) par les services de renseignement américains et israéliens. (Le Monde, 18.08.93, 4)

- Ou bien ouvrira-t-il, comme l'a promis le chancelier allemand Helmut Kohl, "un nouveau chapitre" dans la longue saga de la marche vers l'intégration de l'Europe, rendue vitale par (...) "un monde...où il n'est plus possible de défendre ses intérêts nationaux en faisant cavalier seul". (Libération, 29.10.93, 3)

- je suis jamais arrivé à apprendre une langue étrangère en restant en France alors peut-être en allant dans le pays ça marche-- (O: Balboa, Figueroa, San Roman 5,10)

-on on a toujours peur de se faire écraser surtout moi qui suis / âgée maintenant / qui avait l'habitude de traverser : en flânant cette vue toutes les fois que je retourne dans mon village (O: Tamissier 3,2)

On trouve le EnV-ant régi par un infinitif quand ce dernier est employé comme attribut de complément d'objet. Il s'agit surtout de en V-ant qui apparaissent dans des énoncés qui ont pour verbe principal un verbe de perception.

- est-ce que tu t'es vu tomber du car et passer dessous euh en te rappelant ce qu'il venait de se passer ou pas du tout (O: Selin. 11,10)

- On les entendait rire et jacasser entre elles sous leurs masques, en croquant des pâtisseries. (Daudet, T de Tarascon, 87)

- Des témoins affirment avoir vu quatre skinheads sortir en courant de la maison alors que des flammes commençaient à se propager. (Le Monde, 01.06.93, 16)

12.2.2.2. Le recteur est un participe V-ant

Dans les exemples suivants, le EnV-ant est régi par le V-ant.

-Il n'avait plus conscience du milieu, de l'espace, de rien; et, battant le sol du talon, en frappant avec sa canne les volets des boutiques, il allait toujours devant lui, au hasard, éperdu, entraîné. (Flaubert, *édu sent*, 83)

-Le lendemain, avant trouvé quelques provisions de bouche en se glissant à travers des décombres, ils réparèrent un peu leurs forces. (Volz, *Contes*, 138)

-Je te demande pardon, dit-il en s'agenouillant devant sa femme, lui prenant les mains en les mouillant de larmes. (Balzac, *C. Bette*, 405)

-Alors, comme le mari tournait le dos, grelottant de peur en sentant la mer lui monter aux aisselles, Hector se risqua, baisa une des petites mains qu'il avait sur les épaules. (Zola, *La mort d'Olivier Bécaille*, 120)

Le en V-ant, dans ces exemples, est proportionnel à une proforme:

- (...) et, battant le sol du talon comme ça, il allait toujours devant lui

En revanche, le V-ant ne peut en aucun cas être régi par le EnV-ant; mais il peut se trouver à droite de ce dernier en position détachée référentiellement relié au sujet. Cela s'explique, comme on l'a déjà vu, par le fait que le V-ant ne constitue pas un élément régi par le verbe ici, le en V-ant.

-C'est ce qu'a demandé la nouvelle majorité en refusant de voter le budget supplémentaire, mettant la commune en situation administrative de blocage.
(Le Monde, 29.12.91, 7)

-J'attrape le tournis en lisant le Monde du 23 juin, apprenant à la fois que le comité national d'éthique refuse de généraliser le dépistage de la trisomie 21, que les hommes responsables doivent s'efforcer de concevoir autour de trente ans, ...
(Le Monde, 03/07/93, 2)

Dans ces exemples, les V-ant "mettant" et "apprenant", ne sont pas régis par les EnV-ant. Ils sont référentiellement reliés au sujet de la proposition principale. alors que les EnV-ant sont régis par les verbes "demander" et "attraper"

12.2.2.3. Le recteur est un enV-ant

Le en V-ant peut être construit par un en V-ant, comme dans les exemples suivants:

-on a juste à ouvrir le robinet pour changer l'eau sinon on fait ça avec un tuyau en aspirant /de, à/ l'autre bout du tuyau en essayant de pas avaler l'eau.
(O: Chagui, 8, 5)

-Il faudra (...) rajouter dedans des petits morceaux de beurre en la mélangeant en faisant des cercles.
(O: Ricci. 6, 15)

-Vous y êtes? on n'a pu passer que par la façade, c'est-à-dire en se hissant verticalement le long du mur en se servant des jointures des pierres.
(Simenon, cité par Halmoy, p.95)

-Elle se jeta sur les gonnettes, en appelant au secours en criant.
-un médecin! un médecin. (Flau édu sent, 304)

Les V-ant ici sont à distinguer des V-ant en liste. Le recours à la proportionnalité nous montre qu'on a affaire à un En V-ant construisant un autre en V-ant. Ainsi, on peut avoir:

-on a juste à ouvrir le robinet pour changer l'eau sinon on fait ça avec un tuyau en aspirant /de, à/ l'autre bout du tuyau ainsi

-Il faudra (...) rajouter dedans des petits morceaux de beurre en la mélangeant comme ça / de telle façon

12.2.2.4. Le recteur est un adjectif ou un participe passé

-Il se rappelait les sourires qu'il avait eus, raillours en parlant de tel ou tel autre, ..
(Proust Rech , cité par Moorgat, p. 156)

-Prenant mon courage, je lui dis: "Est-ce que vous connaissez, Monsieur, la ... les châtelaines de Guermantes?", heureux aussi en prononçant ce nom de prendre sur lui une sorte de pouvoir. (Proust, cité par Moorgat, p. 156))

-souvent agités, crispés en arrivant, tous se calmaient. (Bertherait, cité par Halmoy, p. 98)

-Franck, venu juste en passant, déclare qu'il ne veut pas s'attarder davantage. (Rob, cité par Moorgat, p. 156))

-Mais que Judy, le fox-terrier des yeomen, tombe malade- cela vent d'arriver-, et voilà Londres ému aux larmes en lisant dans les journaux ses bulletins de santé. (Dan, cité par Moorgat, p. 156))

-Mais il m'a coupé et m'a exhorté une dernière fois, dressée de toute sa hauteur, en me demandant si je croyais en dieu. (Camus, L'étranger, 108)

12.2.2.5. Le recteur est un adverbe ou un substantif

Aussi bien Halmoy (P.99) que Moorgat (p.156) estiment que le en V-ant peut être régi par un adverbe. Halmoy ajoute qu'il peut aussi être la valence d'un substantif. Elles donnent les exemples suivants:

-Ma chambre est au premier étage, à gauche, en regardant la mer. (Duras, cité par Halmoy, 99)

-c'est tout de suite à droite en sortant (cité par Moorgat. p. 156)

-Notre intention, en présentant ce travail commun, est de montrer... (Langue Française, cité par Halmoy, 102)

-tu te souviens de ta stupeur en le lisant (Bergen, cité par Halmoy, 102)

Les en V-ant des deux premiers exemples sont analysés comme des éléments régis par l'adverbe, et les deux derniers comme des éléments régis par le substantif. Nous ne partageons pas ces jugements. Nous pensons que dans tous ces exemples, le en V-ant constitue un élément régi par le verbe principal. Dans le premier exemple, le en V-ant n'est pas obligé d'être suivi de l'adverbe "à gauche" puisque celui-ci peut se placer juste après le verbe "est".

-ma chambre est à gauche, au premier étage, en regardant la mer.

Cela montre que les deux termes ne sont pas forcément liés, ce qui prouve que le en V-ant n'est pas l'élément régi de l'adverbe.

Dans le deuxième exemple, le en V-ant a une certaine mobilité. Il peut se placer en début de l'énoncé.

-en sortant, c'est tout de suite à droite.

Il peut être placé après l'élément "c'est":

-c'est en sortant, tout de suite à droite.

Il ne s'agit pas dans cet exemple d'un locatif, c'est-à-dire qu'il ne correspond pas à "tout de suite là". Donc il n'est pas régi par "tout de suite". Or, en V-ant n'est pas un locatif

Dans le troisième exemple, nous pensons qu'il s'agit d'un en V-ant construit par le verbe "est de montrer". Il est placé entre le sujet et le verbe. Il peut être antéposé au verbe comme il peut lui être postposé.

-En présentant ce travail commun, notre intention est de montrer ça

-Notre intention est de montrer ça en présentant ce travail commun.

Dans le quatrième exemple, il suffit d'apercevoir que le en V-ant peut être pronominalisé ou interrogé pour dire qu'il est bel et bien un élément construit par le verbe.

-comment te souviens-tu de ta stupeur? en le lisant!

-Est-ce en le lisant que tu te souviens de ta stupeur?

En résumé, le en V-ant peut être régi par plusieurs éléments subdivisés en deux catégories. Quand il est régi par des verbes conjugués, il n'est pas fixe; quand il est régi par d'autres éléments recteurs, il a tendance à avoir une place fixe.

12.3. La nature du en V-ant

12.3.1. le enV-ant est possible

En général le enV-ant peut être réalisé avec toutes sortes de lexèmes verbaux. Les verbes les plus fréquents sont des verbes de mouvement, de perception, de déclaration et d'opinion.

verbes de mouvement

- Il faisait très chaud dans le bureau et le soir, en sortant, j'ai été heureux de revenir en marchant lentement le long des quais. (Camus, L'Étranger, p. 45)

- Frédéric, en arrivant chez Rosanette, le jeta sur la table tout ouvert.
- Lis donc! (Flaubert, *édu sent p. 429*)
- D'abord, tu pouvais bien me parler en entrant, depuis un an que tu n'es venu.
(Flaubert, *édu sent p. 370*)
- Oh! pour celle-là c'est la mienne, reprit Arnoux. Elle montait me faire une petite visite en passant.
(Flaubert, *édu sent p. 75*)
- J'allais lui dire de partir, de me laisser, quand il s'est écrié tout d'un coup avec une sorte d'éclat, en se retournant vers moi: "Non, je ne peux pas vous croire. (...)"
(Camus, *L'Étranger*, p. 183)
- Adieu, homme heureux! dit-elle, en s'en allant. (Flaubert, *édu sent p. 71*)
- Le jeune homme était troublé en allant chez eux. (Flaubert, *édu sent p. 54*)

verbes de perception

- Frédéric, en regardant tout cela, croyait presque rêver.
(Flaubert, *édu sent p. 420*)
- ça vous plairait de de dire un poème avec euh en entendant de la musique
(O: Abramovici 35,16)
- L'expression que prit le visage de M. Octave, en voyant la fumée dans sa chambre (sa chambre!...), et la cendre sur son tapis (son tapis!...), fut digne du théâtre.
(Montherlant, cité par Eriksson, p. 159 (12))
- Frédéric, en apercevant Deslauriers, se mit à trembler comme une femme adultère sous le regard de son époux.
(Flaubert, *édu sent p. 78*)
- Quel bonheur de monter côte à côte, le bras autour de sa taille, pendant que sa robe balayerait les feuilles jaunies, en écoutant sa voix, sous le rayonnement de ses yeux!
(Flaubert, *édu sent p. 43*)

verbes déclaratifs:

- Deslauriers reparut, et expliqua son séjour à Nogent en disant qu'il y marchandait une étude d'avoué.
(Flaubert, *édu sent p. 411*)
- Elle se jeta sur les sonnettes, en appelant au secours, en criant:
- Un médecin! un médecin!
(Flaubert, *édu sent p. 304*)
- ...; Rosanette détournait la tête, en affirmant que "ça la rendrait folle", et s'en allait cueillir des bruyères.
(Flaubert, *édu sent p.347*)
- Et il n'imagina rien de mieux que de lui faire remarquer la couleur de l'automne, en ajoutant:
- Voilà bientôt l'hiver, la saison des bals et des dîners!
(Flaubert, *édu sent p. 43*)
- On avait reconnu M. Arnoux complice de toutes les fraudes; et l'ex-répétiteur avait un tel air de s'en réjouir, que Frédéric l'empêcha d'aller plus loin, en assurant qu'il se chargeait de sa commission près de Rosanette. (Flaubert, *édu sent p. 419*)

- *Le Nogentais justifia sa présence en contant qu'il revenait d'inspecter ses pièges à loup, dans son jardin, au bord de l'eau.* (Flaubert, *édu sent p. 51*)

- *Il se rappela la date, et manifesta sa répugnance, en déclarant ce lieu intolérable à cause de la foule et du bruit.* (Flaubert, *édu sent p. 431*)

- *Le mandat était resté sur la table de nuit, près d'un livre, Frédéric souleva le volume et le posa par-dessus, en répondant:*
- *Mon Dieu, non, cher ami!* (Flaubert, *édu sent p. 209*)

verbes d'opinion

- *Une espèce de sommeil le gagna; et, à travers son cauchemar, il entendait la pluie tomber, en croyant toujours qu'il était là-bas, sur le trottoir.* (Flaubert, *édu sent p. 305*)

- *Malgré lui, il regardait la couche, au fond de l'alcôve, en imaginant sa tête sur l'oreiller;...* (Flaubert, *édu sent p. 197*)

- *Le vicomte, en apprenant la solution, fut pris d'un si grand trouble, qu'il se la fit répéter plusieurs fois;...* (Flaubert, *édu sent p. 251*)

- *La misère, peut-être, centuplerait ses facultés. Il s'exalta, en pensant aux grands hommes qui travaillent dans les mansardes.* (Flaubert, *édu sent p. 123*)

12.3.2. Le en V-ant n'est pas possible

Nous avons remarqué toutefois certaines restrictions sur certaines catégories verbales:

Il n'est pas possible d'avoir un en V-ant avec un verbe impersonnel. Nous avons retrouvé des rares exemples avec le V-ant, mais avec ces exemples l'introduction de la préposition "en" n'est pas possible:

-s'agissant de -*en s'agissant de

-n'y ayant pas -*en n'y ayant pas

Il semble aussi que certains verbes modaux comme "devoir" et "pouvoir" n'acceptent pas le en V-ant, alors qu'ils sont bien représentés comme V-ant. Dans les exemples suivants, il n'est pas possible d'introduire la préposition "en"

- *L'association édite d'ailleurs également des livres, le premier, le Spectacle cinématographique à Limoges de 1896 à 1945, étant paru fin 1992 et le second, consacré à la Corse, devant paraître dans le courant de l'année.*

(Le Monde, 03.07.93, 15)

*- La nature, ne pouvant se soutenir, semble chercher à défaillir mollement.
(Diderot, La Religieuse, 130)*

*-(...) *en devant paraître dans le courant de l'année*

*-La nature, *en ne pouvant se soutenir, semble chercher à défaillir mollement.*

12.3.3. Le en V-ant est rare

Nous avons remarqué dans notre corpus que le enV-ant est assez rare avec certains verbes statifs, comme les verbes "être" et "avoir". Voici les rares exemples que nous avons trouvés:

AVOIR

*-Elle a changé en ayant aujourd'hui un comportement d'entreprise.
(Le Monde, 02/06/93, 32)*

*-on m'a inscrit aux cours internationaux en ayant la bourse Erasmus
(O: Balaboa, 24, 15)*

*-En outre, il a fallu attendre la veille du scrutin législatif de 1989 pour que le parti lève son opposition au droit de vote féminin...à condition que les électrices "apportent leurs voix en ayant conscience de la place que Dieu leur a attribuée".
(Le Monde, 30/10/93, 24)*

ETRE

*-au lieu de faire deux années en: IUFM je leur rajouterai une année supplémentaire euh dans les écoles à faire des stages beaucoup plus de stages que ce qu'ils vont faire : en étant en IUFM
(O: Mardodan, 4,6)*

*- tu as réparti entre tout le monde quoi et finalement en ayant en étant seul xxxx déchargé tu es resté assez près des gosses
(O: Morand 5,104)*

*- et en étant apprentie tu étais payée
(O: Roubaud 15,3)*

Les verbes "savoir" et "connaître" semblent aussi rares

-Mieux vivre en sachant gérer son stress au quotidien. (Voici, 18/10/93, 1)

*- les enfants savaient connaissaient la carte de la France vraiment non seulement par par les grandes cartes murales mais ensuite en sachant leur(s) leçon(s) convenablement
(O: Temine 8,10)*

-Appartenant à une génération d'historiens qui ne pensent pas déchoir en sachant et aimant écrire à la fois sobre et fiévreux, Maurice Agulhon nous explique, en somme, pourquoi, au-delà du nom générique d'historien, il se reconnaît par un vrai républicain, au sens dont ses prédécesseurs se réclamaient. (L'Express, 10/01/91, 102)

*-et même en ne connaissant pas on a pas le temps de s'ennuyer.
(O: Courrent, 28, 12)*

Pour les verbes "tenir" et "porter", Moorgat et Halmoy pensent qu'on ne peut pas les avoir avec en V-ant¹. Moorgat (p. 67) s'explique en disant que "tenir" et "porter" s'emploient au V-ant, mais que l'introduction de la préposition "en" est très rare pour des raisons "d'homophonie", surtout entre "en portant" et "emportant". Pour Halmoy (p. 323) la raison est ailleurs. La rareté ne vient pas d'un problème d'homophonie, mais plutôt du sémantisme des deux verbes.

"c'est le sémantisme même de ces deux verbes qui fait qu'ils sont plus aptes à caractériser un sujet qu'une action, et qu'ils s'emploient plus souvent avec un noyau nominal, en fonction adverbiale"

Ces deux linguistes n'ont pas trouvé de en V-ant avec les verbes "porter" et "tenir" dans leur corpus. Nous en avons trouvé quelques rares exemples dans le nôtre, et on peut expliquer cette rareté simplement par le fait que ce sont des verbes statifs et que les verbes statifs ne sont pas très fréquents avec en V-ant.

Porter

-En portant sous son bras un buvard tout neuf, il se rendait à l'ouverture des cours. (Flaub, *édu sent*, 56)

-Deslauriers se taisait, en portant dans la poche de son pantalon ses billets de banque. (Flaub, *édu sent*, 172)

*-Il aurait voulu se tenir derrière sa voiture avec un chapeau de plumes de coq.
-Et comme je vous suivrais à pied majestueusement, en portant sur le bras un petit chien!
-Vous êtes gai, dit Mme Dambreuse.* (Flaub, *édu sent*, 386)

Tenir

-Arnoux, pendant ce temps-là, commodément assis dans bergère, auprès du feu, humait sa tasse de thé, en tenant la Maréchale sur ses genoux. (Flaub, *édu sent*, 213)

-Elle mangeait avec une glotonnerie affectée une tranche de foie gras; Frédéric, par obéissance, l'invitait, en tenant une bouteille de vin sur ses genoux. (Flaub, *édu sent*, 234)

-c'est moi qui doit répéter, en lui tenant la main de toutes mes forces: "c'est fini, maintenant, il n'y a plus rien à craindre". (Le Clézio, *Le Chercheur d'or*, 83)

-Lisbeth sortit, la joie dans le coeur; elle espérait pouvoir, en tenant sous son chef, faire manquer son mariage avec Hortense en le disant marié, ... (Balzac, *C Bette*, 167)

¹ c'est aussi l'opinion de Guttrup.

-Une négresse, coiffée d'un foulard, se présenta, en tenant par la main une petite fille, déjà grande. (Flaub, *édu sent*, 41)

-Ah! tu pleurs comme moi! Tu as du chagrin?

-Oui! Oui! j'en ai!...

Il la serra contre son coeur, et tous deux sanglotaient en se tenant embrassés. (Flaub *édu sent*, 427)

Il arrive aussi que le en V-ant et le verbe recteur soient tous les deux des verbes statifs:

-Deslauriers se taisait, en portant dans la poche de son pantalon ses billets de banque. (Flaub, *édu sent*, 172)

-et même en ne connaissant pas on a pas le temps de s'ennuyer. (O: *Courrent*, 28, 12)

- tu as réparti entre tout le monde quoi et finalement en ayant en étant seul xxxx déchargé tu es resté assez près des gosses (O: *Morand* 5,104)

Le en V-ant à la forme accompli est très rare. En voici les quelques exemples que nous avons trouvés:

- je pense que ces clients me payeront assez rapidement en leur ayant indiqué bien entendu que comme toute société nous avons nous aussi des dates à respecter (O: *Guintini* 9,16)

-cette petite en ayant vu sa poupée cassée est allée trois jours à l'hôpital. (O: *TF1*, émission "combien ça coûte, 12/02/95)

- En ayant étudié d'assez près le phénomène OVNI, je suis persuadé qu'il s'agit de quelque chose de sérieux, dont on a tort de se moquer. (Paris-Match, 12.11.86, 24)

-Le 8 mai 1988, François Mitterand est réélu à la magistrature suprême avec une forte majorité, en ayant bénéficié, au premier comme au second tour, du soutien appuyé des femmes. (Le Monde, 18/08/93, 7)

-une fois qu'il a acquis qu'il progresse en étant confronté avec un autre sujet /de, d'un/ niveau supérieur il aura acquis un peu la même démarche. (O: *Lions*, 13, 16)

- Il touchait 3000 dollars par mois en étant devenu salarié de la terreur. (Le Matin, 24.3.87, 11)

Nous voyons que le en V-ant peut être de nature diverse, mais qu'il y a certains cas où il est rare, sinon impossible. Dans tout les cas, on peut dire que le en V-ant a plus de restriction quant à sa nature verbale que le V-ant.

12.4. Le rapport entre la préposition "en" et le V-ant

Il s'agit de l'emploi de la préposition "en" devant le V-ant qui peut être obligatoire ou facultative

12.4.1. Le "en" est obligatoire

Dans les cas suivants, la préposition "en" est nécessaire pour le "en V-ant". Si on la supprimait, on retrouverait des énoncés douteux sinon agrammaticaux

La préposition "en" est nécessaire lorsque le en V-ant n'a pas de valence complément.

-tu regarderas en descendant (O: Bonnefoy, 50, 14)

*-*tu regarderas descendant*

-Je voudrait bien avoir, en payant, un pain et une tasse de café. (Stendhal, 199)

*-*Je voudrait bien avoir, payant, un pain et une tasse de café*

-tu fais tout le parcours en courant (Faure, 13, 11)

*-*tu fais tout le parcours courant*

Elle est nécessaire aussi lorsque le en V-ant indique le moyen ou la manière

En V-ant indiquant un rapport de moyen

-d'abord il essaie et ça ne marche pas Pécuchet fait plusieurs en se servant de sa boîte de mathématiques (O: Torro, 5, 15)

*-*Pécuchet fait plusieurs se servant de sa boîte de mathématiques*

-et on arrive au bout d'un certain temps bon avec des plans d'entraînements bien définis en faisant des séries de répétitions. (O: Cottin, 17, 5)

*-*et on arrive au bout d'un certain temps bon avec des plans d'entraînements bien définis faisant des séries de répétitions*

-La fortune de M; Roque était considérable. Il l'avait acquise en faisant des placements pour M;Dambreuse... (Flaub édu sent, 268)

*-*La fortune de M; Roque était considérable. Il l'avait acquise faisant des placements pour M;Dambreuse*

En V-ant indiquant un rapport de manière

*-Parbleu! faisait Gordes en haussant les épaules.
Alors Phiphi é Guéri, en montrant Georges:
"C'est sa poule".* (Gide, LFM, 250)

-?Parbleu! faisait Gordes haussant les épaules.

- "Je savais que je pouvais compter sur vous, m'a-t-il dit en me tenant la main, avec une expression de tristesse tendre,..." (Gide, LFM, 230)

-? "Je savais que je pouvais compter sur vous, m'a-t-il dit me tenant la main, avec une expression de tristesse tendre

-Allons! bon! j'exagère! s'écria l'artiste, en donnant sur la table un grand coup de poing. (Flaub édu sent, 76)

-?Allons! bon! j'exagère! s'écria l'artiste, donnant sur la table un grand coup de poing.

Elle est obligatoire aussi lorsque le en V-ant est associé à la construction verbale

-En attendant, avec la complicité de la télévision française, un crachat a été jeté publiquement sur la face martyrisée de Jean Moulin. (Le N O, 11/02/93, 43)

-Arman, le célèbre sculpteur français qui vit à New York, remarque en passant q'aux États-Unis la situation est plus gênante. (Le Figaro, 30/9/87, 33)

-il n'y a plus d'intermédiaire en parlant à la troisième personne (Grange 9,1)

-Des élèves au directeur, en passant par les professeurs, tous sont épris de Jeanne, la belle enseignante. (L'Express, 10/01/91, 11)

-En admettant qu'il soit là, vous le verrez dans un couloir, entre deux portes Boylesve. (SOUV. 96, cit Sandfield, 353)

-Ce qui, soit dit en passant, tenterait à prouver que les risques ne sont pas toujours là où on les croit. (Le Figaro, 30/04/8, 27)

12.4.2. La préposition "en" est facultative

Eriksson estime que la préposition "en" est facultative lorsque le enV-ant en début d'énoncé indique un repère temporel. Cela se confirme effectivement dans notre corpus. Dans les exemples suivants la suppression de la prépositions laisse toujours un énoncé acceptable mais avec un changement de sens.

-En sortant du cabinet de lecture, il aperçut du monde devant la boutique d'un marchand de tableaux. (Flaub édu sent, 206)

-sortant du cabinet de lecture, il aperçut du monde devant la boutique d'un marchand de tableaux

-En voyant le succès de sa ruse, Wencelas fit des cours à la vieille fille sur le duc d'Hérouville. (Balzac, C. Bette, 128)

-voyant le succès de sa ruse, Wencelas fit des courts à la vieille fille sur le duc d'Hérouville

-En lisant couramment le grec et le latin, doué d'une mémoire prodigieuse, G.V. était le type même du médecin humaniste. (Le Monde, 8/2/1992, 3)

-Lisant couramment le grec et le latin, doué d'une mémoire prodigieuse, G.V. était le type même du médecin humaniste.

Dans ce dernier exemple, on est obligé de comprendre qu'il y a simultanément entre les deux procès "lire" et "être". On pourrait gloser cet effet de la façon suivante: *quand il lisait le grec et seulement en ce cas ou bien au moment où il lisait le grec il était le type de l'humaniste*. On voit très bien l'effet de contraste *en lisant le grec, il était le type de l'humaniste pas en faisant du sport*

Si on supprime la préposition, il y a comme une idée de successivité aspectuelle, "lire le grec" est une chose acquise, on pourrait gloser cet effet par *comme il lisait le grec ou bien étant entendu qu'il lisait le grec, il était le type de l'humaniste*. Ce qui suit, c'est-à-dire *il était le type même de l'humaniste* vient alors comme une étape ultérieure; ce qui correspond bien à une successivité. Avec un verbe statif comme *être*, il va provoquer une sorte de modification de "être un humaniste", qui ne sera pas compris comme un état durable, mais comme un état passager (qui peut contraster avec d'autres états passagers).

Mais il n'y a pas que les différences sémantiques dans ces deux exemples, comme dans tous les autres où la suppression de la préposition laisse un énoncé acceptable. Car syntaxiquement aussi les choses ne sont pas les mêmes. Avec la préposition "en", le en V-ant est évidemment un élément régi par le verbe. Par contre si on la supprime, le V-ant reste un élément associé de la construction verbale.

Cet aperçu nous montre que le en V-ant et le V-ant constituent deux choses différentes. Avec un en V-ant on ne peut pas s'amuser à enlever la préposition comme on veut par ce qu'il y a beaucoup de contraintes qui l'empêchent. Dans le cas où la suppression de la préposition est possible, cela veut dire tout simplement que l'énoncé d'arrivée reste grammatical, mais ni le sens ni la syntaxe ne sont les mêmes.

12.5. La place du enV-ant dans l'énoncé

Le en V-ant peut occuper plusieurs places dans l'énoncé. Nous en avons relevé cinq: au début de la l'énoncé entre le sujet et le verbe, entre le verbe et l'objet, entre l'auxiliaire ou le modal et le verbe, postposé au verbe

-En s'opposant victorieusement à un projet (...) les lycéens ont fait une expérience hautement instructive. (Le Monde, 30.12.93, 6)

On peut avoir:

- Le lycéens en s'opposant victorieusement à un projet (...), ont fait une expérience hautement instructive.

- Les lycéens ont fait, en s'opposant victorieusement à un projet (...), une expérience hautement instructive.

- Les lycéens ont, en s'opposant victorieusement à un projet (...), fait une expérience hautement instructive.

- Les lycéens ont fait une expérience hautement instructive en s'opposant victorieusement à un projet.

En voici des exemples attestés

En début de l'énoncé:

- en regardant les images ils reconnaissent les instruments (O.Milan /Berne. 2,5)

Entre le sujet et le verbe

- (...) le malade en sortant aura certainement besoin d'une surveillance beaucoup plus étroite (Moatti Kamoun. 14, 9)

Entre le verbe et l'objet

- Elle affiche, en mordant résolument sur la terre paysanne, un nouveau quant-à-soi pavillonnaire. (Le Nouvel Obs., 11.02.93, 49)

Entre le modal et le verbe ou l'auxiliaire et le participe passé

-Plus important encore: alors que les agences généralistes banalisent les produits de ses concurrents, Jacques Maillot peut, en contrôlant complètement sa distribution, entretenir avec sa clientèle des liens très forts, et souvent exclusifs. (Le Nouv Obs, 11/02/93, 62)

-elle ne lui avait pas, en m'embrassant, donné licence de me suivre (Proust, cité par Halmoy, 112)

Entre le verbe impersonnel et l'infinitif

-Il fallait, en nageant, boire à la crête des vagues, accumuler dans sa bouche toute l'écume et se mettre ensuite sur le dos pour la projeter contre le ciel.
(Camus, *L'étranger*, 58)

En postposition

-je suis allé en courant en descendant les escaliers (O.Dong-Yoon 2,14)

On peut remarquer que les exemples les plus nombreux se trouvent en postposition et on peut trouver un cumule des enV-ant ce qui est rare dans les autres positions

... "Avant de s'entretenir mardi après midi avec Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie a bien pris soin de poser les limites de son goût du risque.

En faisant dire, d'abord, par son entourage (...) que cette affaire n'en aurait jamais été une si la presse ne s'était plu à monter en épingle cette "lettre banale" d'un garde des sceaux à son premier ministre.

En s'efforçant ensuite de convaincre que le problème ne se posait pas avec Charles Pasqua (...).

En expliquant, enfin, qu'il réclamait non pas un arbitrage du premier ministre, mais plutôt, (...) un retour à la sagesse du Parlement...

(*Le Monde*, 23/06/93, 8)

-Qui voyait la Bette pour la première fois, frémissait involontairement à l'aspect de la sauvage poésie que l'habile Valérie avait su mettre en relief en cultivant par la toilette cette Nonne sanglante, en encadrant avec art par des bandeaux épais cette sèche figure olivâtre où brillaient des yeux d'un noir assorti à celui de la chevelure, en faisant valoir cette taille inflexible.
(Balzac, *C Bette*, 21)

-Marneffe avait aidé sa femme à nettoyer les meubles, à rendre du lustre aux plus petits objets, en savonnant, en brossant, en époussetant tout.

(Balzac, *C; Bette*, 131)

En voici un tableau montrant la fréquence des en V-ant dans chaque position

position	initiale		médiane		finale		incise		Totaux	
	Expls	%	Expls	%	Expls	%	Expls	%	Expls	%
oral	34	21, 11%	6	3, 72%	121	75, 15%	0	0	161	8, 88%
écrit	193	11, 68%	67	4, 93%	661	40, 01%	731	44, 24%	1652	91, 11%
Totaux	227	15, 52%	73	4, 02%	782	43, 13%	731	40, 31%	1813	

Ce tableau nous montre que la place privilégiée du en V-ant est celle où il est postposé au verbe. Sur un total de 1813 occurrences

du en V-ant, la position finale occupe toute seule 782 exemples, soit un pourcentage de 40,1%. La position finale est suivie par la position initiale, avec 227 exemples, soit 12, 5%. C'est la position médiane qui est la moins fréquente, avec seulement 73 exemples, ce qui représente un pourcentage de 4%. Entre la langue orale et la langue écrite, le tableau nous montre que le en V-ant est plus fréquent à l'écrit, il comporte 1652 occurrences, soit 91% du total. A l'oral, il totalise seulement 161 exemples, ce qui représente près de 8, 8% de l'ensemble du corpus.

12.6. Les valeurs sémantiques du en V-ant

12.6.1. La valeur aspectuelle

Il est admis de tous que l'action du en V-ant est en relation de simultanéité avec celle de la proposition principale. Gettrup a fait une analyse de cette notion de simultanéité. Il a montré qu'elle peut se présenter sous plusieurs formes. En voici quelques exemples tirés de notre corpus:

-et moi qui était rentrée avec ce feu sacré en m'imaginant que j'allais faire des tas de choses (O: Mannino, 40/5)

-quand Frédéric lui demanda ce qu'il aurait fallu faire, il répondit en lui serrant le bras à le broyer: -Prendre le Rhin, je vous dis, prendre le Rhin! fichtre! (Flaub édu sent, 319)

-chacun se met à la place de celui qui comparait devant une cour de justice en se disant j'aimerais pas être à sa place (O: Chervet, 76, 13)

-j'ai fini par me taire et j'ai fumé en regardant la mer. (Camus, L'étranger, 88)

-Mon père est joyeux, il parle en guidant le cheval. (Le Clézio, Le Cher D'or, 44)

Il serait cependant un peu excessif de dire que le en V-ant ne peut être qu'en relation de simultanéité avec le verbe principal. Car, il arrive qu'il y ait un décalage entre les deux actions

Dans les exemples suivants, le en V-ant indique une action "décalée" de celle du verbe principal:

-Ce qui veut dire qu'ils peuvent garer leur voiture en double file et partir en fermant la portière à clef sans se soucier de l'autre. (Le Monde, 02/06/93, 4)

-après j'allais voir la mer heu tout de suite en me levant.

-Frédéric ne manqua pas, en rentrant, de conter cet accueil à Deslauriers.
(Flaub, édu sent, 121)

-Les autres se retirèrent plus tard; et Frédéric, en faisant ses adieux à Hussonnet,
apprit que Mme Arnoux avait dû revenir la veille. (Flaub, édu sent, 119)

-(..., Et, en lui faisant un beau salut:
-Vous savez bien, Madame, qu'on ne peut vivre sans vous!
(Flaub, édu sent, 114)

Ce décalage est, bien entendu, plus visible avec les auxiliaires d'aspect "avoir" et "être"

-Le 8 mai 1988, François Mitterand est réélu à la magistrature suprême avec une forte majorité, en ayant bénéficié, au premier comme au second tour, du soutien appuyé des femmes. (Le Monde, 18/08/93, 7)

-une fois qu'il a acquis qu'il progresse en étant confronté avec un autre sujet /de, d'un niveau supérieur il aura acquis un peu la même démarche. (O: Lions, 13, 16)

Dans les exemples suivants, les deux actions se succèdent sans qu'il y ait une simultanéité entre elles.

-Puis le président a recommencé le récit de ce que j'avais fait, en s'adressant à moi toutes les trois phrases pour me demander: "Est-ce bien cela?"
(Camus, L'étranger, 136)

^ -..., par une porte entrouverte on entendait le tic-tac d'une grosse horloge et une voix d'enfant, mais d'enfant à l'école, qui lisait en s'arrêtant à chaque syllabe...
(Daudet, cité par Eriksson, 263)

12.6.2. Les nuances logiques

Le en V-ant peut indiquer beaucoup de nuances sémantiques qui dépendent largement du contexte Il peut indiquer un repère temporel¹, surtout avec les verbes de seuil comme "arriver", "sortir", "aller", ... etc.

-je l'avait vue qui se promenait et le soir en arrivant je voyait qu'elle était toujours là.
(O: Tamissier, 7, 9)

-Que l'on songe qu'à l'époque le très influent critique de "Figaro", Jean-Jacques Gauhier, criait au scandale en sortant des pièces d'Eugène Ionesco!
(Le Nouv Obs, 112)

-Il dit à mon père en s'en allant, la Fièvre est tombée.

¹ Nous rappelons que le repère temporel indique à la fois "la cause" et "le temps"

-On remarquait **en entrant** chez lui deux grands tableaux, où les premiers tons, posés çà et là, faisaient sur la toile blanche des taches de brun, de rouge et de bleu.
(Flaub, édu sent, 72)

-Elle croit tuer son fils **en m'aimant** (Stendh, R et N, 143)

-C'est lui qui l'a trompée **en ne lui disant pas** les moyens de sa réussite.
(Le Nouv Obs, 20/10/93, 76)

-Il était fier d'avoir vengé Mme Arnoux **en lui sacrifiant** une fortune.
(Faulb, édu sent, 434)

Le en V-ant indiquant la manière

-c'est à la limite je pourrais même le faire **en travaillant**. (O: Vitoux, 5, 1)

-A ce moment, un grand diable de nègre passait devant eux, **en courant**, avec la pharmacie du héros sur son dos. (Daudet, T. de Tarascon, 68)

-Après l'expulsion, la semaine dernière, d'un prêtre orthodoxe accusé par Tirana d'avoir prôné le rattachement du sud de l'Albanie à la Grèce, Athènes a réagi **en procédant** à des expulsions massives d'Albanais. (Le Monde, 03/07/93, 3)

-Le repas terminé, il jouait dans la chambre avec son fils, se cachait derrière les meubles, ou le portait sur son dos, **en marchant** à quatre pattes, comme le Béarnais.
(Flaub, édu sent, 198)

-Là, il quitta **en soupirant** son bel habit bleu ciel, son sabre, ses épaulettes, pour reprendre le petit habit noir râpé. (Stend, R et N, 132)

Le en V-ant indiquant le moyen

-d'abord il essaie et ça marche pas hein Pécuchet fait plusieurs **en se servant** de sa boîte de mathématiques. (O: Tror, 5, 15)

-Jean-François Chrétien a donc décidé de passer son capet, **en suivant** des études sur vingt-cinq samedis. (Le Nouvel Obs., 146)

-(...) une genèse consciemment écrite par son auteur il n'y a que le lecteur qui peut reconstruire euh **en consultant** les textes les uns après les autres.
(O: Daniel, 105, 10)

-La fortune de M. Roque était considérable. Il l'avait acquise **en faisant** des placements pour M. Dambreuse... (Flaub, édu sent, 265)

-Par analogie, c'est comme si dans l'immédiat après-guerre on avait demandé aux français de répondre aux besoins énergétiques de la France **en construisant** des moulins à eau et des alternateurs électriques au fond de leur jardin.
(Le Monde, 02/06/93, 34)

-Tous désiraient connaître ses affaires; Mme Benoît s'y prit adroitement **en s'informant** de son oncle. (Flaub, édu sent, 46)

Le en V-ant est impliquer dans une condition

-*tout le monde en subirait les conséquences et la presse se ferait des gorges chaudes en disant un avocat a trahi.* (O: Chervet 33, 10)

-*on l'aurait bien étonné en lui disant qu'il finirait concierge à l'asile de Marengo.* (Camus, L'étranger, 15)

-*... et j'aurais plaidé devant une Cour d'Assises en disant erreur erreur erreur ils m'auraient cru.* (O: Chervet, 62, 4)

-*C'était pour lui un devoir que de frauder l'octroi; il n'allait jamais au spectacle en payant* (Flaub, édu sent, 175)

Le en V-ant impliqué dans une concession

-*mais bien évidemment je veux dire en donnant les traits essentiels du bouquin je ne peux pas retracer les émotions et toute l'intrigue qu'il peut y avoir dans un roman* (O: Chollet, 14, 7)

-*Léo Burléro se croyant dans la réalité se mettre à délirer comme un fou sous l'effet du caprice et va lui-même saboter son entreprise pour lutter contre une drogue dont il est sous les effets en croyant qu'il ne l'est pas* (O: Machel, 9, 15)

-*L'ouvrier remettait consciencieusement sa paie à son épouse chaque fin de semaine, en essayant de garder quelques sous pour ses cigarettes et le bistro.* (Le Nouv Obs., 20/10/93, 10)

-*"Qu'est-ce que c'était ce livre?" lui demandai-je à brûle-pourpoint, en mettant toutefois dans le ton de ma voix et sur mon visage le plus d'aménité que le pus.* (Gide, L. F. M, 91)

-*(...) Et elle le plaisanta sur l'amour de cette jeune provinciale. Il s'en défendait, en tâchant de rire.* (Flaub, édu sent, 369)

Mais ces interprétations sont à prendre avec précaution, parce qu'il arrive souvent qu'avec le même exemple on ait plusieurs nuances possibles. Dans l'exemple suivant:

-*Comprenait-il donc, ce condamné et que du fond de son avenir...j'étouffais en criant tout ceci.* (Camus, L'étranger, 186)

il semble difficile de déterminer avec précision la nuance qu'indique le en V-ant, parce que plusieurs nuances sont possibles: "repère temporel", "manière", "simultanéité", ...

En voici d'autres exemples:

-*Et il y avait là, dans la connaissance historique, une lacune importante que l'auteur a pu combler en s'appuyant d'abord sur les archives polonaises et allemandes* (Le Nouv Obs, 20/10/93, 106)

-Il les franchit en écrivant à sa mère; il confessait d'abord son échec, occasionné par des changements faits dans le programme (Flaub, *édu sent*, 96)

-bon il y a d'autres maladies qui sont beaucoup plus internes au(x) poisson(s) donc à la limite on sen aperçoit généralement qu'à la mort en faisant une autopsie (O: Chagui, 11, 7)

-on arrive à l'inverse en disant bon ben voilà il faut faire comme ça. (O: Faure, 9, 2)

-vous apprenez beaucoup de choses en les écoutant vous apprenez dans quelle condition l'enfant est né (O: Chervet, 20, 4)

12.7. La mobilité du en V-ant

En général, le en V-ant est mobile.

A) le en V-ant est mobile

En tant qu'élément régi par le verbe, le en V-ant est généralement mobile, mais il y a deux cas où il a une place fixe. Le premier cas on l'a déjà vu c'est quand il est régi par un autre élément qu'un verbe conjugué. Le deuxième cas lorsqu' il est employé après en incise:

Dans les exemples suivants, il n'est pas possible d'antéposer le en V-ant:

- Vous me le promettez? dit-il, en avançant le bras d'un air inspiré. (Stendhal, *R et N*, 139)

-“les lâches! se dit notre héros en passant à côté d'eux, les lâches!(...) (Daudet, *T de Tarascon*, 76)

-“Ce sera comme pour Shanghai!” disait Costecalde en souriant. (Daudet, *T de Tarascon*, 48)

On ne peut pas avoir

-? en avançant le bras d'un air inspiré. "vous me le promettez?" dit-il

-?Vous me le promettez? en avançant le bras d'un air inspiré dit-il

Si ce n'est qu'avec un sens très différent.

En dehors de ces cas, le V-ant est mobile. Dans les exemples suivant, le en V-ant de la position initiale peut être postposé

- en tapant large tu fais un gros intervalle entre les lignes (Morand. 11,274)

- tu fais un gros intervalle entre les lignes en **tapant large**
- selon euh le niveau qu'on a en voyant les résultats du test il nous propose plusieurs en droits pour nous spécialiser (Guaitella. 11,1)
- il nous propose plusieurs en droits pour nous spécialiser en voyant les résultats du tes
- en regardant les images ils reconnaissent les instruments (Milan /Berne. 2,5)
- ils reconnaissent les instruments en regardant les images
- En passant près d'un caveau, il perçut des marmites pareilles à des cuirasses. (Flaubert, Herodias, p.116)
- il perçut des marmites pareilles à des cuirasses en passant près d'un caveau
- En s'opposant à la mise en oeuvre d'un dépistage prénatal systématique de la Trisomie 21, le Comité national d'éthique a voulu, (...), rappeler un principe d'éthique essentiel(...). (Le Monde, 23.06.93, 1)
- le Comité national d'éthique a voulu, (...), rappeler un principe d'éthique essentiel, en s'opposant à la mise en oeuvre d'un dépistage prénatal systématique de la Trisomie 21

De même, le en V-ant de la position finale peut être antéposé

- tu regarderas en descendant; c'est là qu'elle habite (O: Bonnefoy 50,14)
- en descendant tu regarderas
- je faisais mon reportage et puis je lisais toujours en arrivant chez le bourgeois chic (O: Astier 34,15)
- en arrivant chez le bourgeois chic je lisais toujours
- tu fais tout le parcours en courant (O: Faure 13,11)
- en courant tu fais tout le parcours
- Madame Chaban D. s'occupe essentiellement de prévention euh par la formation en prenant en charge une partie des frais des stages de toutes les personnes (O: Laidet 9,4)
- Madame Chaban D. en prenant en charge une partie des frais des stages s'occupe essentiellement de prévention euh par la formation
- Je voudrais bien avoir, en payant, un pain et une tasse de café. (Stendhal, R et N, 199)
- en payant, Je voudrais bien avoir un pain et une tasse de café
- Et l'élève se mit de nouveau à marcher en donnant des bénédictions. (Stendhal, R et N, 135)
- en donnant des bénédictions, l'élève se mit de nouveau à marcher

En résumé, on peut dire que le en V-ant peut s'insérer à toutes les frontières de constituants. Il peut être en position initiale, médiane, finale ou s'intercaler. Il est généralement mobile.

12.8. Le en V-ant associé

Nous avons vu qu'en général le en V-ant constitue un élément régi par le verbe. Mais certains verbes peuvent avoir deux emplois différents. Ils sont illustrés dans les deux types d'exemples suivants:

Type A

1) *jamais je ne sortirai du conservatoire en passant par-dessus la grille de fer.*
(Stendhal R&N, 188)

2) *- Il regarde le ciel gris en attendant que le jour se lève.*
(Le Clézio, *le Cher d'Or*, 52)

3) *En admettant que la quatrième en achèvement de forage aura une production égale à la moyenne des autres, on disposera donc...* (Le Figaro, cit. Halmoy, 133)

4) *Hector avait alors été forcé de révéler ses projets en exécution rue Vaneau pour démontrer à sa Valérie qu'il songeait à lui donner cette moitié de la vie (...), en supposant que le jour et la nuit partagent également l'existence des gens civilisés.*
(Balzac, C.; Bette, 136)

-Lui s'en est sorti en partant au Japon tourner "Mishima"
(Première mag, 04, 94)

5) Type B

1) *Des élèves au directeur, en passant par les professeurs, tous sont épris de Jeanne, la belle enseignante.*
(L'Express, 10/01/91, 11)

2) *...deux vous logerez ici deux en attendant que je vous donne une chambre libre*
(O: Junqua, 7, 154)

3) *Le hasard seul l'avait fait se trouver avec cette femme. En admettant qu'elle fût jolie (ce qui n'était pas vrai), comment pourrait-elle arrêter sa pensée, même une minute, puisqu'il en aimait une autre!*
(Flaub *édu senti*, 293)

4) *En supposant que tu puisses gagner quarante sous par jour, les dimanches exceptés, cela fait six cents francs par an.* (Balzac, C bette, 170)

5) *Sur le second rang, en partant de l'extrême gauche, il y aurait vingt-deux plants.*
(Robbe-Grillet, cité par Halmoy, p.129)

6) *il n'y a pas d'intermédiaire en parlant à la troisième personne.*

Dans les exemples du type A, le en V-ant constitue un élément régi par le verbe, il a un agent dans le contexte. On peut lui appliquer les propriétés syntaxiques d'un tel élément. Il peut être mis en extraction.

*-c'est en passant par-dessus la grille **que** je ne sortirai jamais du conservatoire*

*-c'est en attendant que le jour se lève **que** il regarde le ciel gris*

*-c'est en admettant que la quatrième en achèvement de forage aura une production égale à la moyenne des autres **qu'**on disposera donc...*

*-c'est en supposant que le jour et la nuit partagent également l'existence des gens civilisés **que** Hector avait alors été forcé de révéler ses projets en exécution*

*-c'est en partant au Japon **qu'**il s'en est sorti*

Le en V-ant dans ces exemples a un équivalent interrogatif

-comment ne sortirai-je jamais du conservatoire ?

-comment regardait-il le ciel gris ?

-comment disposerait-on donc...?

-comment songeait-il à lui donner cette moitié de la vie ?

-comment s'en est-il sorti?...?

Ces en V-ant peuvent tous porter une modalité du verbe

*-est-ce en passant par dessus la grille de fer **que** je ne sortirai jamais ?*

*-est-ce en attendant que le jour se lève **qu'**il regarde le ciel gris?*

*-est-ce en admettant que la quatrième aura une production égale à la moyenne **qu'**on disposera donc...?*

*-est ce en supposant que le jour et la nuit partagent également l'existence des gens civilisés **qu'**il songeait à lui donner cette moitié de la vie?*

*-est-ce en partant au Japon **qu'**il s'en est sorti*

Le cas du type B est différent. Le en V-ant est recteur mais le syntagme équivaut à un adverbe. Ici nous avons des en V-ant qui ne sont pas dans la rection verbale. Ce sont en fait des associés. Et comme ils sont en dehors de la rection verbale, aucune propriété d'un élément régi ne peut leur être appliquée, sinon on aurait des énoncés agrammaticaux.

Il n'est pas possible de faire l'extraction du en V-ant

*-*c'est en passant par les professeurs que des élèves au directeur tous sont épris de Jeanne, la belle enseignante*

On ne peut pas non plus les pronominaliser.

*-*comment sont tous épris de Jeanne, la belle enseignante?*

Les en V-ant de ce type B sont désignés par différentes appellations dans les grammaires. Halmoy les a étudiés, et elle en a distingué trois: les en V-ant "adverbes de phrase", les en V-ant "locutions conjonctionnelles" et les en V-ant "groupes locutionnels". Nous ajouterons un quatrième type: les en V-ant "formules figées".

12.8.1. Le en V-ant adverbe de phrase

Il s'agit des en V-ant des exemples suivants:

-En attendant, le trou de la sécu va continuer à se creuser: le gouvernement vient de prêter 100 milliards de francs au régime général, pour remettre les comptes à zéro à partir du 1er Janvier prochain. (Le N O, 14/10/93, 55)

-En attendant, cette mère de deux filles, fan d'opéra, de cinéma et de théâtre, trouvera encore le temps d'assouvir sa curiosité. (Le N O, 14/10/93, 90)

-je signale en passant c'est une parenthèse que mercredi onze nous avons à la salle pour tous à la Busseride un colloque (Corpus Bus. E23, 8)

-bon les programmes changeaient trois quatre fois par semaine à l'opéra /bon, on/en, x/ prenait des trucs tandis que maintenant une fois en passant on va à l'opéra (O: Mourgues Memilo. 4,15)

Dans ces exemples, le en V-ant se caractérise, comme l'a dit Halmoy, par le fait qu'il n'est pas lié à l'action de l'énoncé, mais plutôt à l'énonciation. Si nous prenons le premier exemple, le en V-ant "en attendant" n'est pas lié à "à se creuser". C'est un en V-ant qui un rapport à l'énonciation. Cela s'explique aussi par le fait que l'agent du en V-ant n'est jamais présent ici dans l'énoncé. Le verbe n'est pas un élément constructeur, dans la mesure où il régit pas des compléments. G Guillaume dans ses Leçons de linguistique (P.11) appelle ces cas "quasi adverbial". Notons que les verbes sont très limités. Il s'agit de "attendre", "passer".

On ne peut pas l'extraire :

*-*C'est en attendant que le trou de la sécu va continuer à se creuser: que le gouvernement vient de prêter 100 milliards de francs au régime général, pour remettre les comptes à zéro à partir du 1er Janvier prochain.*

On ne peut pas le nier:

*-*En n'attendant pas, le trou de la sécu va continuer à se creuser: le gouvernement vient de prêter 100 milliards de francs au régime général, pour remettre les comptes à zéro à partir du 1er Janvier prochain.*

Il n'a aucune possibilité de proportionnalité avec une proforme:

*- *de cette façon, le trou de la sécu va continuer à se creuser: le gouvernement vient de prêter 100 milliards de francs au régime général, pour remettre les comptes à zéro à partir du 1er Janvier prochain.*

Il ne peut pas avoir de valences compléments:

*- *En attendant de telle façon, le trou de la sécu va continuer à se creuser: le gouvernement vient de prêter 100 milliards de francs au régime général, pour remettre les comptes à zéro à partir du 1er Janvier prochain.*

Il nous semble qu'il s'agit d'un emploi figé.

12.8.2. Les en V-ant "locutions conjonctionnelles"

La notion de locution conjonctive est définie par Grevisse (p. 1224) comme "une réunion de mots équivalent à une conjonction"

sont classés parmi les locutions conjonctives les enV-ant des exemples suivants:

- En admettant que vous vous arrêtiez à la définition du projet, par exemple, il ne vous en coûtait alors que 6% de 34.880F. (La Vie Française, 31/01/88, 9)

- Nous voulons que tu ne travailles plus, dit la baronne. En supposant que tu puisses gagner quarante sous par jour, les dimanches exceptés, cela fait six cents francs par an. (Balzac, C. Bette, 170)

- "Mon neveu, vous recevez cette lettre, d'après calcul, le sept août. En supposant que vous employiez trois jours pour nous envoyer le secours que nous réclamons, (...), nous atteignons au premier septembre. (Balzac, C. Bette, 352)

Il est à remarquer que dans ces exemples "en admettant que" et "en supposant que" introduisent un verbe au subjonctif. Le verbe employé au V-ant est un verbe affaibli, il n'est pas lié à un agent, il n'est pas niable, il est tiré vers la conjonction. En revanche, le type

(A), "en admettant" et "en supposant" introduit un verbe à l'indicatif. Le verbe employé au V-ant est un verbe de plein statut, il est niabile et lié à un agent.

12.8.3. Les en V-ant "groupe locutionnel"

On trouve comme en V-ant groupe locutionnel, d'après Halmoy, les "enV-ant" *en passant par* et *en partant de*. Les grammairiens les considèrent comme des "locution prépositives"

En passant par

-Francis Jansen (...) était un personnage en quelque sorte rêvé pour un écrivain qui, de "la place de l'étoile" aux "Boulevards de la ceinture", en passant par telle "Rue des Boutiques obscures", telle "Villa triste" de tel "Quartier perdu", aura-lui-même exploré sans fin un territoire du doute...
(Le N O, 14/10/93, 117)

-De Jean Kahn, président du CRIF, à Serge Klarsfeld, président de l'association des Fils et Filles de Déportés juifs de France, en passant par les associations de déportés, les organisations antiracistes, les députés socialistes et J Chirac, tous en salué la décision de François Mitterand instituant le 16 juillet, (...), "Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites" commises sous Vichy, de 1940 à 1944.
(Le N O, 11/02/93, 47)

-Lorsque l'âge viking s'instaurera (...), il y a beau temps leurs itinéraires (à l'ouest vers l'Angleterre et au delà ou vers le sud-ouest par les côtes et les rivières de France; au nord jusqu'au cap Nord et plus loin vers Mourmansk et Arkhangelsk; et à l'est du fond du golfe de Riga à Byzance en passant par le lacis des fleuves et lacs russes) sont fixés...
(Le Figaro mag, 28/03/92, 94)

-Prenez-la dans le sens de la longueur, vous découvrirez une grande berline proposant des série d'équipements allant du système de chauffage à contrôle atomique intégral à la direction assistée avec volant réglable en hauteur, en passant par les rétroviseurs électriques et dégivrants ou encore les vitres électriques avant et arrière.
(Le Figaro mag, 28/03/92, 18)

Dans les exemples précédants, le verbe "En passant par" perd sa valeur rectrice, la preuve est qu'on ne peut pas pronominaliser en "y" "par les professeurs" dans le premier exemple.

- des élèves au directeur, en y passant*

L'ensemble du syntagme adverbial joue ici le rôle d'associé et "en passant" comme introducteur équivaut, dans ces exemples à un joncteur de liste. Dans l'exemple (1) il relie le groupe "des élèves au directeur" à l'élément "par les professeurs".

Le groupe " en passant par les professeurs " n'est pas proportionnel à une proforme

*-*des élèves au directeur ainsi*

On ne peut pas extraire ce groupe au moyen de "c'est...que"

*-*C'est en passant par les professeurs que des élèves au directeur....*

(en + participe + par) fonctionne en parallèle avec des éléments qui sont classiquement analysés comme des prépositions

Dans les exemples précédents, le groupe de liaison est (de, à ...en passant par). Dans les exemples qui suivent, le groupe est (depuis ... jusqu'à ...en passant par)

-Le second ouvrage (Bordas), plus ambitieux, propose une nomenclature exhaustive des personnages cités dans l'Ancien et le Nouveau Testament, depuis Aron, avec son fameux bâton, jusqu'à Zorobabel, qui ramena à Jérusalem, le premier groupe de juifs libérés de Babylone, en passant, bien entendu, par Assourbanipal, César, Paul de Tarse et Joseph d'Arimatee. L'Express, 10/01/91, 104

-(c') était la chirurgie digestive c'est-à-dire la chirurgie qui porte surtout le tube digestif depuis l'oesophage jusqu'à l'intestin en passant par l'estomac le foie la rate et le pancréas (Ex Oral Moatti Kamoun. 5,1)

En partant de

Dans les exemples suivants, le syntagme "en partant de" est associé à la construction verbale.

-Le but avoué de ce livre sans prétentions est de faire connaître la Fondation France-Libertés qu'elle a créée en 1986 (...). Une organisation qui se veut au service de tous les opprimés et de tous les exclus de la Terre, en partant du principe que "si l'on n'a pas le pouvoir de donner le pain, il faut continuer d'en être la levure" (Le Monde, 14/11/92, 2)

- Sur le second rang, en partant de l'extrême gauche, il y aurait vingt-deux plants. (Robbe-Grillet, cité par Halmoy)

12.8.4. Le en V-ant "formule figée"

Nous considérons comme en V-ant qui fait partie d'une formule figée, celui qui se trouve dans les exemples qui suivent:

- En dehors du fait qu'elle est parfaitement oiseuse et une insulte au génie de la langue, c'est faire preuve d'un bel optimisme que de vouloir imposer une réforme de

l'orthographe, quelle qu'elle soit, dans un pays où, au bout de plus de trente ans, on compte encore en anciens francs (aberration, soit dit en passant, soigneusement entretenue par les médias grâce à l'ineptie des centimes!)

(L'Express, 10/01/91, 117)

-soit dit en passant, c'est l'une des raisons pour lesquelles le cinéma muet était plus précieux que le parlant, parce que le cinéma muet mariait la vision des images et un travail de lecture.

(Le Nouv Obs, cité par Halmoy, 193)

-Ce qui, soit dit en passant, tenterait à prouver que les risques ne sont pas toujours là où on les croit.

(Le Figaro, 30/04/8, 27)

Dans cette formule figée, le verbe a perdu sa capacité de rection et le syntagme ne peut pas être un complément de verbe.

On ne peut pas extraire ce groupe "soit dit en passant"

*-*C'est soit dit en passant que soigneusement entretenue par les....*

*-*C'est soit dit en passant que ce qui tenterait à ...*

On ne peut pas le nier:

- pas soit dit en passant*

A l'intérieur de ce groupe associé "soit dit en passant" il est difficile de déterminer le rôle de "en passant" il n'est pas construit par le verbe "dire".

On ne peut pas avoir une proportionnalité:

*-*soit dit comme ça / ainsi*

On ne peut pas le nier:

*- *soit dit en ne passant pas*

Dans cette formule, on ne peut rien introduire, ni changer le lexique.

- soit dit en partant*

- soit dit toujours en passant*

Cela montre que le groupe *soit dit en passant* correspond à une formule figée, à emploi associé, parce qu'on ne peut pas avoir un autre en V-ant ici. c'est "en passant" uniquement qui convient.

12.9. Les éléments introducteurs du en V-ant

Peu de recherches ont été faites sur les éléments qui peuvent être précédés du en V-ant. Les grammairiens disent seulement que le en V-ant peut être précédé de "tout". A notre connaissance seule Halmoy a fait une étude détaillée de la question. Elle désigne ces éléments sous l'appellation de "charnières", et elle distingue deux types: "les charnières centrifuges" et les "charnières centripètes". Les premiers sont les introducteurs qui font partie du syntagme en V-ant, les seconds sont ceux qui sont extérieurs au en V-ant. Nous allons proposer une analyse de ces éléments introducteurs, selon leurs comportements syntaxiques envers le en V-ant. Nous distinguerons trois types d'introducteurs: les introducteurs qui ne font pas partie du groupe en V-ant et l'élément "tout" suivi du en V-ant. Nous ne nous intéresserons pas ici au "dispositif" comme "c'est...que", "ne...que", "ni...ni" parce que le en V-ant, en tant qu'élément régi par le verbe peut naturellement être entouré de ces éléments.

C'est...que

- *c'est en partant du problème la lecture qu'on a c'est bien agréable de leur donner la parole* (O: Faure 10,6)

- *c'est pas en faisant une piqûre en prenant un médicament que (...) ça passera* (O: Gaudin 19, 9)

- *C'est en épousant un Marseillais que cette Parisienne, militante au R.P.R. devient conseillère municipale auprès d'André Mattei.* (Marie Claire, 10.90, 12)

- *Il faut bien sûr réduire le coût social des emplois faiblement qualifiés, mais ce n'est pas en dégrevant de charges sociales les créations nettes d'emploi qu'on avancera sur le sujet.* (Le Monde, 02.06.93, 34)

Ne...que

- *Laura ne puisait un peu de réconfort et de joie qu'en s'inventant vis-à-vis de Bernard de nouveaux devoirs de marraine ou de soeur aînée.* (Gide, LFM, 180)

- *il reste un être moral, et le diable n'aura raison de lui, qu'en lui fournissant des raisons de s'approuver.* (Gide, LFM, 193)

- *La petite a l'une de ces voix qui sont la fortune d'un théâtre, et je ne peux la qualifier autrement qu'en disant que c'est Duprez en jupon.* (Balzac, C. Bette, 34)

-et l'autre Tartarin ne parvint à l'apaiser un peu qu'en lui expliquant que ce n'était pas pour tout de suite.
(Daudet, T de Taras, 43)

12.9.1. Les introducteurs qui ne font pas partie du en V-ant

Nous considérons comme éléments introducteurs qui ne font pas partie du en V-ant ceux qui n'ont aucune influence sur celui-ci. Il s'agit des introducteurs comme "parce que", "car", "donc", "or", "et", "mais", "si bien que", "par exemple", "quoique" etc....

-tout ça c'est surtout ça parce qu'en travaillant à deux heu on nous prête plus...
(O: Bonnefoy Mousset, 34, 15-)

-Car en réfléchissant bien, en considérant les choses avec calme, je constatais que ce qui était défectueux avec le coupert, c'est qu'il n'y avait aucune chance, absolument aucune.
(Camus, L'étranger, 171)

-Mais Mme Idamore fonctionne au Boulevard, et en s'adressant à mon Branlard, on le trouvera.
(Balzac, La C Bette, 441)

-oui c'est angoissant mais en venant ici nous on a été surpris aussi de voir des gens à cinq heures du matin
(O: Courrent, 31, 16)

Dans ces exemples, en fait, l'élément introducteur n'a pas d'incidence sur le en V-ant, mais plutôt sur l'action du verbe recteur de l'énoncé. Cela se justifie d'abord par le fait qu'on peut mettre toujours une virgule entre le enV-ant et l'élément introducteur. En voici des exemples authentiques:

-...et si j'étais assez riche, je vous l'achèterais, moi, vingt mille francs; car, en détruisant le modèle, cela devient une propriété...
(Balzac, C Bette, 124)

-Bernard avait marché très vite; mais en passant la grille du jardin il aperçut Olivier Molinier ai ralenti aussitôt son allure.
(Gide, LFM, 14)

-Elle souffrait néanmoins, elle s'abandonnait secrètement à des rages affreuses; mais, en revoyant son Hector, elle revoyait toujours ses douze années de bonheur pur
(Balzac, C Bette, 51)

De plus, ces éléments introducteurs peuvent ne pas se placer devant le en V-ant. Il peuvent se mettre devant la proposition principale:

-Ce plaisir nouveau, qui n'excédait pas l'ordre des sentiments agréables, lui causait comme un gonflement intime; si bien qu'il écarta les deux bras, en se renversant la tête.
(Flaub, édu sent, 275)

Il s'agit en fait d'éléments qui mettent en rapport deux énoncés.

Par ailleurs, avec ce type d'introducteurs le en V-ant est tout à fait libre dans ses comportements. Il peut se déplacer sans qu'il soit accompagnée de l'introducteur.

*-c'est surtout ça parce qu'en travaillant on nous prête plus
(O: Bonnefoy, 34, 15)*

=parce qu'en nous prête plus en travaillant

Si on met le en V-ant en extraction par exemple, l'extraction ne se fera pas avec l'introducteur:

-surtout ça parce que c'est en travaillant qu'on nous prête plus

De même le en V-ant peut être mis en contraste:

-surtout ça parce que ce n'est pas en dormant mais en travaillant qu'on ne prête plus

La liste des éléments qui peuvent précéder le en V-ant et qui ne font pas partie de celui-ci est assez ouverte. Nous donnerons ici ceux que nous avons trouvé dans notre corpus, mais d'autres sont possibles.

Parce que

-c'est surtout ça parce qu'en travaillant on nous prête plus (O: Bonnefoy, 34, 15)

*-je pense que c'est ça parce que en demandant une année de licence ces gens qui vont euh rentrer euh encore une année à être étudiants -- ils ne font pas être sur le marché
(O: Mardodan, 12, 14)*

*-on a de la chance parce que en venant de l'Académie d'Aix-Marseille pour l'entrée en IUFM on gagne déjà cinq points.
(O: Mardonian, 7, 4)*

*-L'escalade en cous était Inéluctable et prévisible. Inéluctable parce que en quittant la Somalie cinq mois seulement après avoir débarqué sur ses plage, le corps expéditionnaire américain n'avait qu'à moitié accompli sa mission.
(Le Monde, 15/ 06/ 93, 1)*

Car

*-Car, en y regardant à deux fois, on y trouvera en surimpression un deuxième symbole, véritable image dans l'image
(Libération, 29/10/93, 6)*

*-Car en réfléchissant bien, en considérant les choses avec calme, je constatais que ce qui était défectueux avec le couperet, c'est qu'il n'y avait aucune chance, absolument aucune.
(Camus, L'étranger, 171)*

*-...et si j'étais assez riche, je vous l'achèterais, moi, vingt mille francs; car, en détruisant le modèle, cela devient une propriété...
(Balzac, C Bette, 124)*

Si bien que

-Il lui conta ses mélancolies au collège, et comment dans son ciel poétique resplendissait un visage de femme, si bien qu'en la voyant pour la première fois, il l'avait reconnue. (Flaub, *édu sent*, 295)

-si bien que en arrivant à la fin de l'année il s'est trouvé en tête de classe. (O: Monin, 6, 16)

Par exemple

- L'assouplissement du droit du travail dans les petites et moyennes entreprises, par exemple, en regroupant en une seule instance les différentes institutions de représentation du personnel, est aussi à l'ordre du jour. (Le Monde, 18.08.93, 20)

-...Edouard Balladur est, pour les états-majors des partis de la majorité, un citron que l'on presse, une valeur dont on cherche à tirer un avantage maximal, par exemple en tentant de la propulser à la tête d'une liste unique de la majorité pour les élections européennes. (Le Monde, 15.06.93, 12)

Rien que

-Il reprit: "Je l'avais dit, je l'avais dit, rien qu'en le voyant sur la route". (Maupassant, cité par Erisson, 161)

-il sait ranimer les courages, arrêter la débâche, rien qu'en jetant ce gros mot dans la balance. (Beckett, cité par Halmoy, p. 141)

Les éléments de de surenchère

La notion de surenchère est étudiée par M.Bilger (1983) dans sa thèse. Il s'agit du "ET" contenu dans le exemple suivant :

-il boit et du vin

Selon M. Bilger (1983) le "ET" relie l'élément subséquent à un élément de même paradigme, non réalisé mais prédictible à partir du verbe.

il boit	<u>Q</u>	et	vin
	p1		p1

Dans ces exemples, "et" et "mais".

Et

-Reconnaissez-vous que j'ai le droit d'entrer dans la prison à toute heure du jour ou de la nuit, et en me faisant accompagner par qui je veux? (Stendhal, R et N, 32)

- Bientôt, au lieu de lire la nuit, et encore, en ayant soin de cacher sa lampe au fond d'un vase à fleur renversé, il put se livrer au sommeil. (Stendhal, R et N, 77)

-Il l'a laissé entendre à la CNCL (...). Et en faisant connaître par écrit ses griefs à son précédent. (Le Point, 20/09/90, 20)

-je serais allé aussi loin que possible et même en acceptant le risque de perdre des prochaines élections. (P. Match, 12/11/91, 104)

Mais

-Jusqu'en 1979, ils continueront à canonner l'île ... mais en y mettant les formes (Le Nouv Obs, 11/02/93, 60)

-Au fil des ans, et des défaites arabes, une majorité de Palestiniens en vinrent à se résigner au fait accompli, mais en continuant à lui dénier toute légitimité. (Le Monde, 11.09.93, 2)

-Jusqu'en 1979, ils continueront à canonner l'île...mais en y mettant les formes: le feu d'artifice n'avait lieu qu'un jour sur deux, à 19 heures précises, pendant trente minutes et avec des obus qui explosaient en l'air en dispersant des...tracts (Le Nouvel O., 11.02.93, 60)

- En moins de huit jours, des personnes graves qui se dédommagent de leur sérieux habituel par le plaisir de remplir ces sortes de missions, lui donnèrent les soupçons les plus cruels, mais en se servant des termes les plus mesurés. (Stendhal, R et N, 191)

Cette construction de "et" et de "mais" de surenchère ne peut être prise par le dispositif "c'est...que"

-*c'est en s'adressant à mon ami Braulard que Idamore fonctionne au Boulevard

Mais il faut signaler qu'on n'a pas affaire ici à des joncteurs de liste comme on l'a vu auparavant, car l'élément introduit par "et" ou "mais" n'est pas une réalisation lexicale bis d'une même place de construction.

12.9.2. Les introducteurs qui font partie du en V-ant

Les introducteurs qui font partie du en V-ant sont ceux qui influent sur le en V-ant lui même. Ils donnent une spécification à celui-ci. Il s'agit des éléments comme: "comme", "même" "rien que", "dès", "juste", "seulement", "presque", "surtout".

Nous distinguerons deux sous types:

Ceux qui changent le comportement syntaxique du en V-ant et ceux qui ne le changent pas.

12.9.2.1. Les éléments qui changent le comportement syntaxique du en V-ant:

Il s'agit d'éléments qui font partie du syntagme en V-ant mais qui, par leur présence, changent le comportement de celui-ci. Ils sont représentés dans les exemples suivants:

-Il faisait bon et, comme en plaisantant, j'ai laissé aller ma tête en arrière et je l'ai posée sur mon ventre. (Camus, *l'Etranger*, 34)

-il dit aux deux ducs, comme en s'en réjouissant, le leur donna pour le mettre au Roi. (St Simon, *Mémoires*, p. 176)

-Denis marche devant, je vois ma haute silhouette fine et souple qui avance comme en dansant. (Le Clézio, *Le Cher. D'Or*, p. 38)

-je sais que je peux pas même en lui apprenant le métier et tout il va devenir en créée avec moi. (O: Decormis, 37, 8)

-Même en lui supposant l'imagination de Julien, un jeune homme élevé au milieu des tristes vérités de la société de Paris, eût été réveillé à ce point de son roman par la froide ironie. (Stendhal, *R et N*, 100)

-...l'Europe et ses colonies même en profitant des richesses de ses colonies euh sortent de la guerre et commencent à se développer (O: Alger 13, 10)

-et même en ne connaissant pas on n'a pas le temps de s'ennuyer. (O: Courrent, 28, 12)

Dans ces exemples, le en V-ant, par la présence des éléments "comme" et "même", devient un élément qui n'est pas dans la rection verbale. Il est associé à celle-ci. On ne peut pas lui appliquer les propriétés d'un élément régi par le verbe.

Le nombre d'introducteurs de ce type est aussi très restreint, mais la liste n'est pas totalement fermée. En voici quelques exemples:

Dès

-Elle suivait dans son carrosse pour arriver en même temps, et, dès en arrivant, le roi s'enfermait seul avec elle, et ne voyait plus personne jusqu'à son coucher. (St Simon, *Mémoires*, 284)

-La princesse des Ursins rappelait plus tard à ses soeurs les parties de rire "en notre petit couvert", elles riaient dès en s'éveillant. (D et Pichon, cité par Halmoy,)

Juste

-je veux dire sans savoir compris la chose juste en étant venu travailler ici à la salle
(O: Aides, 7, 8)

-on voulait tout tenter et en chemin juste en arrivant près de chez notre vétérinaire le chien est mort.
(O: Tamissier, 7, 2)

-Frank, venu juste en passant, déclare qu'il ne veut pas s'attarder davantage.
(Robbe-Grillet, cité par Halmoy, p. 141)

rien que

-Il reprit: "je l'avais dit, je l'avais dit rien qu'en le voyant sur la route...
(Maupassant, cité par Eriksson, p. 161)

-sans ouvrir la bouche, rien qu'en me fixant avec ses yeux éteints d'avoir tant vu, il me rendait chaque fois un peu plus tel qu'il me voulait.
(Becette, cité par Halmoy, p. 141)

12.9.2.2. Les introducteurs qui ne changent pas le comportement syntaxique du en V-ant:

Nous avons ici des éléments qui font partie du syntagme en V-ant, mais ils diffèrent des autres du fait qu'ils n'influencent pas sur le comportement syntaxique du en V-ant. Il s'agit des éléments comme: "d'abord", "seulement", "peut-être", "sans doute", "presque", "aussi" ...

-sa mère était venue presque en courant lui apporter un télégramme.
(Camus, cité par Halmoy, p. 141)

-d'après le film nous ne pouvant pas dire que proust a un style très particulier nous sommes incapables de le savoir seulement en regardant le film. (O: Blasco, 2, 5)

-D'un autre côté, le ciel, en le plaçant auprès des jeunes de Rénal, et surtout en lui inspirant pour eux un attachement spécial, ne semblait-il pas lui indiquer qu'il n'était pas à propos d'abandonner cette éducation pour une autre? (Stend, R et N, 171)

Les introducteurs de ce types se caractérisent par le fait qu'ils peuvent se placer après le en V-ant, contrairement aux précédents:

-sa mère était venue en courant presque lui apporter un télégramme

-nous sommes incapables de le savoir en regardant seulement le film

-D'un autre côté, le ciel, en le plaçant auprès des jeunes de Rênal, et en lui inspirant surtout pour eux un attachement spécial, ne semblait-il pas lui indiquer qu'il n'était pas à propos d'abandonner cette éducation pour une autre?

Ils se distinguent aussi des précédents du fait qu'ils peuvent par exemple entrer en extraction avec le en V-ant. Voici des exemples authentiques:

-Voyez-vous, ces enfants il faut savoir les prendre; et c'est d'abord en leur montrant qu'on les comprend. (Gide, LFM, 111)

-Et c'est seulement en démontrant que leur rôle de chercheurs et de formateurs est fondamental pour le pays que les universitaires obtiendront pour eux et pour les universités les moyens qu'on leur mesure si chichement aujourd'hui. (Le Monde, 01/06/93, 2)

-tiens, c'est peut-être en voulant être Worm que je serai enfin Mahood! (Beckett, cité par Halmoy., p.141)

-c'est sans doute en partant de tels exemples (...) que l'enseignement des règles (...) peut paraître un peu moins gratuit. (Mahmoudian, cité par Halmoy, .p, 141)

Voici d'autres exemples du corpus

Peut-être

-Un philosophe eut dit, peut-être en se trompant : c'est la violente impression du laid (...) (Stend, R et N, 206)

- je suis jamais arrivé à apprendre une langue étrangère en restant en France alors peut-être en allant dans le pays ça marche (O: Balboa, 5,10)

Sans doute

-Tu l'auras compris sans doute en ne m'y voyant pas. (Gide, LFM, 167)

seulement

on (...) chante la même chanson mais seulement en changeant le mot. (O: Ducrest, 4,1)

12.9.2.3. Tout + en V-ant

La construction "tout en-v-ant" mérite une étude à part parce que "tout" est de loin l'introducteur le plus fréquent du en V-ant. En plus il est le seul, parmi les introducteurs, à être mentionné dans les grammaires. Celles-ci estiment en effet que "tout" est un

élément qui "renforce" le en V-ant.¹ Elles précisent que c'est un élément qui met en étroite relation les deux actions de l'énoncé, celle de la principale et celle du en V-ant. On peut illustrer cela par l'ouvrage de Mauger (§559) qui note que:

"Tout en...c'est un tour très employé, surtout dans la langue écrite. Il associe plus étroitement les deux actions, celle du verbe principal et celle du gérondif"

Pour Moorgat (p. 107) le tour indique autre chose:

"Tout ajoute le plus souvent une connotation de (performance) entre les deux actions, sans laquelle ce morphème de renforcement n'est guère plausible"

Mais c'est Halmoy (1982) qui fait une étude plus détaillée de "tout en v-ant"². Elle a distingué trois cas de la construction: Tout est obligatoire, Tout est facultatif, Tout est impossible. Selon elle, "tout" est exclu devant les en V-ant de ce qu'elle a appelé type (A) et certains en V-ant du type (A'), les repères temporels et les enV-ant adverbies de phrase. Elle donne comme exemple:

-En sortant de chez lui, vers huit heure du matin, Maigret avait le choix entre trois démarches.
(Simenon, cité par Halmoy, p.367)

*-*Tout en sortant de chez lui, vers huit heure du matin, Maigret avait le choix entre trois démarches*

Le "tout" est facultatif, d'après Halmoy, lorsqu'il correspond au en V-ant de son type B. Elle donne l'exemple suivant:

-Les personnage recule ensuite vers la rampe, tout en continuant de regarder la porte.
(Robbe-Grillet, cité par Moorgat, 371)

-Les personnage recule ensuite vers la rampe, en continuant de regarder la porte.

Pour le cas où *Tout* est nécessaire, il s'agit, pour elle, d'un "cas limité aux emplois de gérondifs "statiques", comportant "étant" ou "ayant", par exemple, ou ayant un noyau statique, ce qui n'est possible que pour les repères temporels" (p.374)

-En quoi il a sans doute raison tout en ayant incontestablement tort quand, pour cette datation, il prétend comme nous allons le voir, se servir d'autres critères.
(Hebischer, cité par Halmoy, p.376)

¹ Cf. La Grammaire d'aujourd'hui (p. 298). Wagner et Pichon, (§366)

² Cette étude a été développée par l'auteur dans un article apparu dans la Revue Romane, 1990, pp. 181-196.

Ces trois cas nous semblent pertinents dans la mesure où ils permettent de voir de plus près la compatibilité de l'élément *Tout* avec le V-ant. Mais en regardant le corpus, on s'aperçoit qu'à chaque fois que le en V-ant est précédé de cet élément, celui-ci bloque les manipulations syntaxiques qui peuvent être appliquées au en V-ant en tant qu'élément régi par le verbe. Autrement dit, tout ramène le en V-ant à la catégorie des associés. Et, là il se comporte de la même façon que d'autres éléments introducteurs comme "même", "comme". Avec *Tout* comme avec ces autres éléments, le en V-ant ne peut pas être mis en extraction:

-*Quand au général Aïdid, on va continuer à le combattre, tout en essayant de négocier avec lui.* (Le Nouv Obs, 14/10/93,)

-**C'est tout en essayant de négocier avec lui qu'on va continuer à le combattre*

Il ne peut pas être interrogé:

-**Est-ce tout en essayant de négocier avec lui qu'on va continuer à le combattre?*

Il ne peut pas être nié

-**on va continuer à le combattre, pas tout en essayant de négocier avec lui*

Mais on pourra avoir une négation à l'intérieur de cette construction

-*La réalité semble toutefois subtile et plus complexe: tout en ne niant pas la nécessité d'une certaine coordination occidentale.* (Le Point, 28.8.9, 35)

-*je suis assez fier d'avoir réussi ça prouve que je suis pas trop tout en (n') ayant pas mon bac* (O: Capdeville, 12,9)

Il ne peut pas être mis sous restriction

-**on ne va pas continuer à le combattre que tout en essayant de négocier avec lui.*

a. L'élément recteur

La construction "tout en V-ant" peut être associée à une forme verbale autre que conjuguée. Cela peut être un en V-ant ou un V-ant, comme dans les exemples suivants

-*En tenant notre maison avec simplicité, tout en conservant les apparences, tu ne dépenseras guère que six mille francs par an, ma dépense particulière exceptée dont je me charge...* (Balzac, La cousine Bette, 181)

-En adoptant un label commun tout en conservant leurs marques respectives, les six de Bretagne tentent de concilier l'individualisme, seul garant selon eux de leur dynamisme, et le regroupement. (cié ipar Halmoy, p.374)

-Cette compassion, je l'éprouvais devant un homme de sa qualité penché sur le long chemin qu'il avait parcouru, regrettant de ne pas en avoir parcouru un autre tout en sachant que, resté fidèle à son conformisme intellectuel, il ne pouvait parcourir que celui-là. (Iso Fiev, cité par Moorgat, p. 170)

Le verbe recteur de la construction verbale à laquelle le "tout en V-ant" est associé peut être un statif, ceci constitue une opposition avec le Env-ant qui, on l'a déjà vu, ne peut admettre comme verbe recteur un verbe statif, sauf s'il est employé comme repère temporel:

-Et pourtant, il demeurait fasciné par les séries, notamment policières, comme "Navarro" ou "Derrick" tout en relisant Péguy, les mystiques comme Saint-Jean de la croix ou Rainer Maria Rilke. Et en écrivant un scénario de polar. (Le Monde, 18/08/93, 9)

-Il me semble qu'on table plutôt, à Paris comme à Alger, sur une alliance entre ceux que nous appelons les "barbes FLN", c'est-à-dire des hommes qui sont islamistes tout en appartenant au FLN, ... (Le N O, 17/02/93, 54)

-D'autre part, les enseignants du second degré servant dans les IUFM ne devraient plus y séjourner qu'un nombre limité d'années, voire être déchargés tout en continuant à enseigner dans leur établissement. (Le Monde, 03/07/93, 14)

Quand il est employé comme introducteur de parole, il peut ne pas être exprimé. On rencontre ce type d'exemples surtout lorsque le "Tout en V-ant" est enchâssé entre deux constructions verbales en liste reliées par un joncteur du type "et" ou "puis".

-Arnoux rentra vivement dans le cabinet, écrasa du cosmétique sur ses moustaches, haus se bretelles pour tendre ses sous-pieds, et, tout en se lavant les mains:

-Il me faudrait deux dessus de port, à deux cent cinquante la pièce, genre Boucher, est-ce vonvenu? (Flaub, éd sent, 71)

-Elle se leva plus pâle que sa collerette. Elle tremblait.

-Qui ne vaut l'honneur...d'une visite...aussi imprévue?

-Rien! le plaisir de revoir d'anciens amis!

Et, tout en s'asseyant:

-Comment va ce bon Arnoux? (Flaub, édu sent, 377)

Le verbe "dire" peut être exprimé:

-Il courut au Café Anglais, y soupa splendidement, et, tout en mangeant, il se disait: -"J'étais bien bon là-bas avec mes douleurs! A peine si elle m'a reconnu! quelle bourgeoise!" (Falub. édu sent, 141)

b. La nature du en V-ant dans cette construction

Comme Halmoy l'a remarqué, après l'élément "tout", on trouve des en V-ant qui seraient difficiles à trouver sans cet élément. C'est la cas des en V-ant composés, c'est-à-dire composés de l'auxiliaire "ayant" ou "étant" suivi du participe passé:

-Il souhaiterait restaurer une "véritable démocratie" tout en étant disposé à tout faire "pour éviter le désordre et le chaos". (Le Monde, cité par Moorgat, 167)

-le nombre des mots, tout en étant fini... est sujet à des enrichissements et à des appauvrissements. (Picoche, cité par Halmoy, 360)

-On lisait Platon tout en étant passionné de moto. (Le Point, 8.92, 34)

-Mlle Robert, tout en étant plus flattée par la présence à la cité blanche des étudiantes et des pensionnaires qu'elle nommait ses intellectuelles, s'était attachée à Marie. (Lacretelle, cité par Eriksson, 105)

-Cette fois-ci, je n'ai plus qu'une jambe, tout en ayant rajeuni, paraît-il. (Beckett cité par Halmoy, 362)

-cela nous permettra de manoeuvrer avec chacun d'eux comme si l'autre en ignorait le contenu, tout en ayant pris la précaution de le leur faire connaître (Anouilh, Becket 158. cit, Togby).

On trouve aussi le tour "tout + ayant (ou étant)" suivi d'un substantif ou d'un adjectif aussi bien à l'oral qu'à l'écrit

Tout en ayant + substantif

-Elle se leva, et, tout en ayant l'air de suivre de l'oeil quelqu'un qui passait dans la rue, elle vint se placer rapidement entre lui et le billard. (Stendhal R&N, 202)

-je suis assez fier d'avoir réussi ça prouve que je suis pas trop tout en (n') ayant pas mon bac (O: Capdeville, 12,9)

Tout en étant + adjectif

-tout en étant vigilant tout en demandant à ce que certaines choses changent je pense que la Justice française est quand même à la pointe de la justice mondiale (O: Chervet, 63, 1)

Tout en étant + substantif

-Etre le premier au monde, c'est échapper aux règles de comportement qui sont les nôtres, tout en étant un modèle, une référence. c'est donc "une énorme responsabilité ...". (Le Figaro mag 28/03/92, 57)

- *somme toute tout en étant vigilant tout en demandant à ce que certaines choses changent je pense que la Justice Française est quand même à la pointe de la justice mondiale*
(Chervet 63, 1)

Le verbe employé au "Tout en V-ant" peut être employé avec les modaux "pouvoir" et "devoir" qui, comme on l'a déjà vu, ne peuvent en aucun cas être employé avec le en V-ant

- *la première question qui se pose est de savoir si le syntagme participial est un terme de subordination situé au même niveau que le gérondif et les proposition subordonnées, ou au contraire un terme qui se situe au niveau des principales tout en pouvant pas être coordonné à celle-ci.*
(cité par Gettrup, 1977, p. 252)

- **(...) un terme qui se situe au niveau des principales en pouvant pas être coordonné à celle-ci.*

Dans l'exemple suivant contenant un V-ant modal employé au verbe "devoir", il nous semble possible de l'employé avec la tournure "tout en V-ant" ce qui n'est pas possible avec le en V-ant tout court.

- *L'association édite d'ailleurs également des livres, le premier, le Spectacle cinématographique à Limoges de 1896 à 1945, étant paru fin 1992 et le second, consacré à la Corse, devant paraître dans le courant de l'année.* (Le Monde, 03.07.93, 15)

- *L'association édite d'ailleurs également des livres, le premier, le Spectacle cinématographique à Limoges de 1896 à 1945, étant paru fin 1992 et le second, consacré à la Corse, tout en devant paraître dans le courant de l'année.*

Le verbe de (Tout en v-ant) peut être un verbe statif, ainsi que le verbe constructeur tout seul, sans que cela entraîne les phénomènes de ré interprétation du statif, dont il a été question pour le (enV-ant).

- *Je savais que si j'arrivais à rendre crédible cette situation extrême tout en restant à contre-pied, le pari serait gagné.* (L'Édj, 26/11/92, 118)

- *En particulier, il faut montrer maintenant, par quelques exemples bien choisis, et qui seront vite imités, qu'on peut donner aux universités une vraie autonomie et qu'elles savent innover tout en restant dans le cadre d'une gestion publique et de diplômes en partie nationaux.* (Le Monde, 02/06/93, 2)

- *Je n'est pas attendu de le recevoir de vous pour le dire, dit Olivier qui n'aimait pas beaucoup le livre de Passavanti et tâchait de s'en tirer sans flagornerie tout en restant aimable.* (Gide, LFM, 140)

- *Il sera difficile, dans les Faux-Monnayeurs, de faire admettre que celui qui jouera ici mon personnage ait pu, tout en restant en bonnes relations avec sa soeur, ne connaître point ses enfants.* (Gide, LFM, 93)

- *Ils (les volets) sont très légers tout en étant très robustes.*
(Ganduoin, 86, 203)

Tout en V-ant peut être un causatif. On trouve comme verbes causatifs, les verbes (faire et laisser):

-il classait des articles, décachetait des lettres, alignait des comptes au bruit du marteau dans le magasin, sortait pour surveiller les emballages, puis reprenait sa besogne; et, tout en faisant courir sa plume de fer sur le papier, il ripostait aux plaisanteries.
(Flau, *édu sent*, 70)

-Elle répondit, tout en faisant tourner la tige entre ses doigts comme le fil d'un fuseau:
-Non! je la garderai! (Flau, *édu sent*, 215)

-Elle regardait, au hasard, devant elle, tout en se laissant un peu traîner, comme un enfant paresseux. (Flau, *édu sent*, 181)

c. La mobilité de "tout en V-ant"

Comme tous les associés "Tout en v-ant" a une liberté positionnelle, elle peut être antéposée, postposée ou intercalée. Dans les exemples suivants, le Tout en v-ant peut s'insérer à toutes les frontières de constituants:

-Tout en mettant de l'ordre dans les structures, il réalisera trois opérations étonnantes. (La Vie F., 17.7.88, 44)

-Marta, tout en gardant la minorité de blocage dans Jaeger et Solex, en a cédé le contrôle à Fiat. (Le Monde, 31.12.9, 11)

-Après avoir poussé dans leurs débats des maîtres contemporains, le marchand de tableaux, homme de progrès, avait tâché, tout en conservant des allures artistiques, d'étendre ses profits pécuniaires. (Flau, *éd sent*, 74)

-Il sera difficile, dans les Faux-Monnayeurs, de faire admettre que celui qui jouera ici mon personnage ait pu, tout en restant en bonnes relations avec sa soeur, ne connaître point ses enfants. (Gide, LFM, 93)

-Elle répondit, tout en faisant tourner la tige entre ses doigts comme le fil d'un fuseau:
-Non! je la garderai! (Flau *édu sent*, 215)

-Il avoua, tout en descendant l'escalier, que, la Maréchale se trouvant libre, ils allaient faire ensemble une partie fine au Moulin-Rouge; ... (Flau *édu sent*, 173)

-Le premier ministre, on le sait, a confirmé l'analyse de son grand argentier, tout en satisfaisant aussi son ministre de l'agriculture. (Le Monde, 8.2.87, 13)

--sans doute, dit Frédéric tout en songeant qu'il eût fait de choisir un autre témoin. (Flaub, *édu sent*, 252)

La position la plus fréquente est celle de la postposition. En voici un tableau montrant la fréquence de la construction "tout en V-ant":

	initiale		médiane		finale		entre 2 CV		total	
	Expls	%	Expls	%	Expls	%	Expls	%	Expls	%
oral	2	20%	0	0	6	60%	2	20%	10	9,09%
écrit	18	17,82%	7	6,93%	60	59,40%	16	15,84%	101	90,99%
total	20	18,01%	7	6,30%	66	59,45%	18	16,21%	111	

d. Les nuances sémantiques de "tout en V-ant"

La construction "tout en V-ant" peut indiquer la simultanéité, comme dans les exemples suivants:

*-Elle l'écoutait la tête basse, tout en souriant de son beau sourire.
(Flaub, édu sent, 222)*

*-Il se redisait cela tout en marchant et cela ne le tirait pas d'affaire.
(Gide, LFM, 44)*

-Tout en le questionnant, il l'entraîne. (Gide, LFM, 255)

Mais elle peut indiquer aussi l'opposition:

*-vous voulez rester probe à vos propres yeux, tout en souhaitant que votre ennemi succombe.
(Balzac, C. Bette, 447)*

*-Ainsi, tout en gardant les apparences, elle était arrivée, en trois ans environ, à réaliser les conditions les plus difficiles du succès que cherchent les courtisanes, (...).
(Balzac, C. Bette, 200)*

e. La mise en facteur de "tout".

Quand il s'agit de "tout en v-ant" en liste avec un autre "tout en V-ant", le tout n'est exprimé qu'une seule fois devant le premier En V-ant. Nous avons déjà remarqué ce phénomène concernant la non répétition de "en" devant le "v-ant"

*-Face à des marchés qui réclament une baisse rapide des taux, jugée seule susceptible de relancer l'économie, la Banque de France tente l'exercice périlleux de leur donner satisfaction, tout en évitant une dépréciation supplémentaire de la monnaie et en cherchant à reconstituer ses réserves de change dans les conditions les moins mauvaises possible.
(Le Monde, 18/08/93, 1)*

*-Et pourtant, il demeurait fasciné par les séries, notamment policières, comme "Navarro" ou "Derrick" tout en relisant Péguy, les mystiques comme Saint-Jean de la croix ou Rainer Maria Rilke. Et en écrivant un scénario de polar.
(Le Monde, 18/08/93, 9)*

-Frioulat se tenait à trois pas en arrière de la rangée qu'il considérait avec beaucoup d'ironie tout en ricanant et monologuant.

(Aymé, p.178, cité par Eriksson)

Dans cette construction, on peut remarquer que dans la majorité des cas, il y a une reprise du sujet dans la deuxième construction¹. Le tout en v-ant est à analyser comme un élément associé à la deuxième construction verbale.

-on on s'est garé avec mon père à un kilomètre à peu près du carnaval puis tout en marchant on on est allé le rejoindre (O. Prunet, 112)

-nous sommes allés boire le champagne avec et tout en buvant le champagne j'ai plu moi à un là à celui là là (O.Corsin, 10/4)

-il la regarda avec passion, car elle lui avait semblé bien jolie au déjeuner, et, tout en baissant les yeux, il avait passé son temps à se détailler ses charmes.

(Stendhal, R&N, 117)

-Elle se leva, et tout en avançant l'air de suivre de l'oeil quelqu'un qui passait dans la rue, elle vint se placer rapidement entre lui et le billard. (Stend R&N, 202)

-"Enfin, devant le guéridon, un homme était assis, (...) une forte barbe courte et des yeux flamboyants (...) et, tout en lisant je ne sais quel formidable récit de chasseurs de chevelures, il faisait, en avançant sa lèvre inférieure, une moue terrible..."

(Daudet, Tartarin de Taras, 13)

-Arnoux le reconnut dans la glace placée devant son bureau; et, tout en continuant à écrire, lui tendit la main par-dessus l'épaule. (Flaub édu sen, 65)

-il classait des articles, décachetait des lettres, alignait des comptes au bruit du marteau dans le magasin, sortait pour surveiller les emballages, puis reprenait sa besogne; et, tout en faisant courir sa plume de fer sur le papier, il ripostait aux plaisanteries.

(Flau, édu sent, 70)

-Il courut au Café Anglais, y soupa splendidement, et, tout en mangeant, il se disait:

"J'étais bien bon là-bas avec mes douleurs! A peine si elle m'a reconnu! quelle bourgeoise!"

(Falub. édu sent, 141)

-Arnoux rentra vivement dans le cabinet, écrasa du cosmétique sur ses moustaches, hauts se bretelles pour tendre ses sous-pieds, et, tout en se lavant les mains:

-Il me faudrait deux dessus de port, à deux cent cinquante la pièce, genre Boucher, est-ce convenu?

(Flau, édu sent, 71)

¹ Nous avons déjà remarqué ce phénomène concernant le V-ant et le en V-ant.

Conclusion du en V-ant

A l'issue de cette analyse, on peut dire que le en V-ant constitue en général un élément autonome de la rection verbale, et il présente tous les caractères syntaxiques d'un tel élément.

Il se caractérise par le fait que dans la plupart des cas il s'agit d'un verbe dynamique.

Il peut être précédé d'éléments introducteurs. Certains n'ont aucune influence sur le comportement syntaxique du en V-ant, d'autres peuvent changer son caractère parce qu'ils bloquent les manipulations syntaxiques du en V-ant en tant qu'élément régi par le verbe principal de l'énoncé.

XIII. L'agent des participes (en) V-ant

L'objet de ce chapitre est de rendre compte des différentes réalisations de l'agent dans l'énoncé. Mais avant d'analyser les exemples de notre corpus, il convient de voir comment le problème de l'agent est traité dans les grammaires.

13.1. L'agent du (en) V-ant dans les grammaires

La règle d'emploi de l'agent du (en) V-ant a fait l'objet de beaucoup de discussions depuis son apparition. Selon les auteurs de la "*Grammaire du français contemporain*", l'agent du (en) V-ant jouissait d'une grande liberté parce qu'il pouvait être n'importe quel substantif de l'énoncé (sujet, objet, circonstanciel, déterminatif); il pouvait même être dans une autre proposition du contexte. Mais cette liberté posait quelques fois des problèmes de l'interprétation, parce qu'il arrive qu'on ne sache pas quel est l'agent du (en) V-ant. C'est le cas de l'exemple suivant cité par Féraud

*-Plutarque, dans la vie Pompée, assure qu'ayant demandé l'honneur du triomphe,
Sylla s'y opposa. (Féraud, P.79/2b)*

Dans cet exemple, l'agent du V-ant "ayant demandé" peut être "plutarque" ou "Pompée". C'est pour éviter ce genre d'ambiguïté que les grammaires du XVIII^e siècle donnent la règle selon laquelle l'agent du (en) V-ant doit être le même que le sujet de la proposition principale. Restaut (1730, p. 304) définit cette règle comme suit:

"Il y a une règle essentielle et à laquelle on manque assez communément; c'est que ces participes et gérondifs, qui forment toujours des phrases incidentes et subordonnées à d'autres, doivent nécessairement se rapporter au sujet nominatif du verbe de la phrase principale, ou de celle d'où dépend la phrase incidente, quand ils ne sont pas accompagnés d'un autre nom"

D'autres grammairiens de l'époque sont plus clairs. C'est le cas de Féraud (1788, p. 79) qui met l'accent sur la compréhension de la phrase. Pour lui, ce n'est pas une nécessité absolue que l'agent du (en) V-ant soit le même que celui de la principale; l'essentiel c'est d'avoir une phrase non ambiguë.

"Il faut placer le participe actif de manière qu'il n'occasionne point d'équivoque et qu'on ne puisse pas douter à quel nom il appartient"

On rencontre cette même règle dans certaines grammaires du XX^e siècle. Grevisse (§1952) note par exemple:

"Le participe (présent ou passé) et le gérondif doivent se construire de telle sorte que leur rapport avec le nom ou le pronom ne prête à aucun équivoque ou ne laissent dans l'esprit aucune obscurité; en particulier, quand on place un participe ou un gérondif au commencement d'une phrase ou d'un membre de phrase, on veille, en général, à ce qu'il se rapporte au sujet du verbe principal"

D'autres grammairiens adoptent une position stricte vis-à-vis du problème parce qu'ils exigent que l'agent soit le même que le sujet de la principale. C'est le cas des auteurs de *la Grammaire d'aujourd'hui* (p. 297) qui notent :

"le sujet non manifeste du verbe gérondif est, dans l'usage contemporain, nécessairement coréférentiel au sujet du verbe à un mode personnel dont dépend le gérondif: dans 'j'ai rencontré mon ami en sortant de chez lui', le sujet de 'en sortant' ne peut être que 'je', à l'exclusion de 'mon ami'. Les expressions figées 'l'appétit vient en mangeant', 'la fortune vient en dormant' enfreignent la règle de coréférentialité"

Cet ouvrage parle aussi du cas des verbes impersonnels, en disant que *"Les verbes impersonnels, qui n'ont pas du sujet du point de vue sémantique, sont inaptes à recevoir une détermination adverbiale à l'aide d'un gérondif : *il pleut en inondant les champs est exclu. Toutefois, il pleut en tonnant est possible, car les deux verbes sont impersonnels"* (ibid)

Cette position est aussi celle du "Dictionnaire des difficultés de la langue française" de Hanse Dans cet ouvrage, en effet, l'auteur note que:

"à un gérondif placé au début d'une phrase ou d'un membre de phrase doit correspondre un nom ou un pronom sujet de la proposition principale"

Il rejette l'exemple suivant:

*-*Il arrive qu'en citant l'expression latine correspondante le mot ou la tournure soient compris de tous*

Mais Togeby (§1135) voit le problème de l'agent d'une autre manière, en ce qui concerne le participe présent:

"le participe présent étant une proposition participiale, peut en principe avoir comme sujet tout membre nominal de la proposition principale, mais, dans la pratique, on le fait surtout marcher avec le sujet ou l'objet de la principale"

Halmoy (p. 210) a étudié en détail le problème de l'agent du en V-ant, et elle s'est intéressé au problème de l'ambiguïté que peut poser l'agent au niveau de la phrase. Sa conclusion est la suivante:

"dans un système qui met en jeu deux verbes 'un VP et un gérondif' et leurs agents respectifs, toute ambiguïté est évitée si le VP a un sujet non animé et si le gérondif demande un agent animé ou humain (...). Le problème se pose autrement quand le sujet du VP et celui du gérondif sont tous les deux animés et humains. Là, seule la situation peut désambiguïser les phrases, que ce soit la situation contextuelle ou pragmatique, ou les deux à la fois"

Nous voyons que les positions des grammairiens diffèrent les uns des autres. Certains mettent l'accent sur la clarté de la phrase, pensant que l'essentiel ce qu'il n'y pas d'équivoque. D'autres ont des positions strictes et exigent que l'agent du (en) V-ant soit toujours le même que le sujet de la principale.

En observant le corpus, on s'aperçoit que l'usage est assez libre sur l'agent du (en) V-ant. Non seulement l'agent du (en) V-ant n'est pas forcément le même que le sujet de la principale, mais il peut avoir différentes fonctions syntaxiques dans la phrase. Nous allons essayer de les classer.

13.2. Les différentes réalisations de l'agent du (en) V-ant

13.2.1. l'agent du en V-ant

L'agent du en V-ant se trouve le plus souvent dans l'énoncé, mais quelques fois il peut être absent

13.2.1.1. L'agent se trouve dans l'énoncé

Quand il est présent, il peut avoir différentes fonctions syntaxiques dans la proposition principale

L'agent est 'sujet'

-donc + je disais en démarrant là que pour moi + il allait être assez difficile + de raconter + ou de me raconter euh ces : quelque : euh quarante-trois années

(O: Alger, 3, 16. Lic. 93)

-En s'attaquant à Filippi, on peut penser que robert Sozzi voulait venger les moris de Furiani.

(Nouv Obs, 14/10/93, 97)

-Entre-temps, les Khmers rouges s'en sont pris - ce qui n'était pas arrivé depuis deux semaines - aux "bérets bleus" en tendant, dans la province de Kompong-Cham, une embuscade au cour de laquelle un Uruguayen a été tué. (Le Monde, 01/06/93, 28)

-Je tiens trop à ton amour pour le voir s'affaiblir en nous trouvant seuls dans un désert; (...). (Balzac, C. Bette, 231)

-J'y use les dernières forces de ma vie, à veiller à vos intérêts en veillant à ceux de notre chère Valérie. (Balzac, C. Bette, 227)

L'agent est (C.O.D)

-on a bien voulu me recevoir en falsifiant les papiers. (O: Doucé, 4, 14)

-on m'a inscrit aux cours internationaux + en ayant la bourse Erasmus (O: Balaoa, 24, 15)

L'accueil très favorable de nos lecteurs nous a incités à donner plus de place à ces rubriques en transformant "Heures locales" en un supplément de huit pages... (Le Monde, 14/11/92, 21)

-Il fallait commencer son trousseau; et , en la voyant si heureuse, une pitié le prit. (Flaub, édu Sent, 380)

-On en voit qui, dans les salons, passent leur vie (...) à faire jouer les brillants de leur prunelle en contemplant les corniches. (Balzac, C. Bette, 286)

L'agent est (C.O.I)

-ça vous est très facile d'en savoir plus en lisant les mémoires en question (O: Daniel, 92, 2)

-oui en discutant en parlant l'anglais oui il y a quand même certaines personnes qui le comment dire qui t'adressent la parole sans arrière pensée (O: Hellbeck, 8,5)

-Il lui sembla, en la revoyant, qu'il s'était exagéré le mal. Son action de tout à l'heure l'apaisait, comme une indemnité. (Flaub, édu sent, 359)

-En réfléchissant à ceci, la signification de la fable d'Apollon et Daphné m'est brusquement apparue. (Gide, L.F.M, 96)

-le coeur lui battait en montant l'escalier comme à un jeune homme (Balzac, C. Bette, 333)

Il faut signaler que si l'agent du en V-ant est C.O.D ou un C.O.I, il se réalise le plus souvent sous forme de pronom clitique.

L'Agent est "complément du nom"

i) complément du sujet

-Tout en écoutant son mari qui parlait d'un air grave, l'oeil de Mme de Rênal suivait avec inquiétude les mouvements de trois petits garçons. (Stend, R et N, 29)

-Le coeur de Bernard bondit également en lisant ces lignes, et toute cette histoire commença de l'intéresser prodigieusement. (Gide, L F M, 93)

-La première pensée du héros en ouvrant les yeux, fut celle-ci: "je suis le pays du lion". (Daudet, 74)

ii) C.O.D

-En entendant cette exclamation violente et naïve, les larmes mouillèrent les paupières de Steinbock. (Balzac, C. Bette, 92)

iii) Complément d'attribut

-Telle fut la première pensée de Julien en rentrant dans sa chambre. (Stendhal, R et N, 116)

Il peut aussi être un constituant d'une autre proposition que celle de la principale.

-en arrivant là-bas euh il y en a un qui m'a appelé qui m'a ben non tu vas pas en ville toi tu montes la garde (O: Haser, 3, 15)

-je l'ai travaillé le soir et puis en rentrant il y en a un qui m'a agressé. (O: Gautier, 143, 14)

-En s'approchant de cette jeune fille si belle, qui daignait lui adresser la parole, il faut que je lui dise la vérité, pensa Julien, qui devenait courageux à force de timidité vaincu. (Stend, R et N, 119)

-En sortant du prebytere, un heureux hasard fit que Julien rencontra M. Valenod. (Stend, R et N, 91)

-L'expression que prit le visage de M. Octave en voyant la fumée dans sa chambre, et la cendre sur son tapis, fut digne du théâtre. (Montherlant, cité par Eriksson, 159)

L'agent du en V-ant peut aussi se trouver dans le syntagme en V-ant lui même.

-Et que, donc, il ne serait pas sage de laisser les seuls Américains, et peut-être les Russes, moderniser leur arsenal en en restant aux charges atteignant une mégatonne destinées aux frappes anticités. (La Libération, 29/10/93, 8)

-Mais, en rentrant chez lui, la vue de son cabinet, de ses meubles, où il se retrouvait peut-être pour la dernière fois, lui causa une faiblesse. (Flaub, édu sent, 252)

Il y a des cas où on trouve une ambiguïté sur l'agent, c'est-à-dire le en V-ant peut avoir comme agent différents syntagmes nominaux

de l'énoncé. Dans ce cas, c'est le contexte dans lequel l'énoncé est apparu qui permet de lever l'ambiguïté.

-ils nous ont reconnus en arrivant (O: Arvel Bodet, 67, 9)

-En arrivant, le concierge m'a regardé et il a détourné les yeux.
(Camus, L'Etranger, 140)

-en arrivant ils nous ont fait garder une école (O: Revel, 2,7)

-En mangeant, il a commencé à me raconter son histoire.
(Camus, L'Etranger, 50)

13.2.1.2. L'agent ne se trouve pas dans l'énoncé

Lorsque l'agent est absent dans l'énoncé, il peut être représenté par certains éléments dans la proposition principale. Cela peut être une partie du corps:

-Quand il revint, ses doigts tremblaient en cherchant l'image dans un gros portefeuille. (Gide, L.F.M, 124)

C'était une longue personne, de trente ans environ, fanée, et dont les grosses lèvres découvriraient, en riant, des dents splendides. (Flaub, édu sent, 60)

-En le regardant, son coeur s'amollit, une réaction nerveuse lui amena des larmes aux paupières, et elle murmura: -Veux-tu m'épouser?
(Flaub, édu sent, 397)

-Mon coeur bondit en y reconnaissant le nom de mon neveu: "Georges Molinier". (Gide, L.F.M)

-Mais en revenant de la porte d'entrée du grand salon au salon de jeu, sa figure se voila sous cette réserve impénétrable que toutes les femme, même les plus franches, semblent avoir à commandement. (Balzac, C. Bette, 26)

ça peut être aussi un possessif:

-mon but à moi c'est de définir d'abord en voyant la personne de reconnaître ses points faible (O: Cottin, 18, 5)

-nous étions tellement envahis par les poux que : en enjambant mon voisin qui mangeait -- des poux sont tombés dans son assiette. (O: Hadjadj, 3, 5)

-En agissant ainsi, vos intérêts courront, et vous aurez un pistolet toujours chargé contre votre Polonais! (Balzac, C. Bette, 99)

-L'énormité de la somme agit si fortement sur Crevel, que sa vive émotion, en voyant à ses pieds, cette belle femme en pleurs, se dissipa
(Balzac, C. Bette, 366)

Mais il arrive aussi que l'agent de en V-ant ne soit représenté par aucun indice dans l'énoncé. Cela concerne les en V-ant associés

-j'ai pas de loyer à payer pas d'eau pas d'électricité bon ça me fait à peu près en comptant bien ça fait huit cent mille par mois. (O: Gomez, 3, 13)

-en y réfléchissant bien, je n'étais pas malheureux. (Camus, l'Etranger, 69)

Les en V-ant employés dans les proverbes:

-Les choses, dit-il, s'apprennent en marchant. (L'Express, 10 /01/91)

-l'appétit vient en mangeant.

-la fortune vient en dormant.

mais aussi des énoncés à contenu d'ordre général surtout à l'oral.

-si en descendant il y a du soleil qui enfin que ça tape qu'il fait chaud. (O: Decormis, 29, 19)

-c'est-à-dire que le lait en arrivant il était pasteurisé. (O: Gibier, 9, 5)

-elle dit quatre kilomètre - - en descendant c'était facile y avait la pente. (Fozza, 190, 2)

-on s'aperçoit que dans le Louis-Philippe les prix en revalorisant bien les prix d'il y a vingt ans ça n'a pas tellement augmenté. (O: Rouxel, 13, 15)

- il y avait moins seize à l'extérieur (...) en rentrant à la maison mais il y avait pas de chaleur. (Spilker, 13, 15)

-En nommant dans un premier temps Yves Dauge (...) à la délégation de la ville, c'est l'emballage que l'on a privilégié. (Le Monde, 02/06/93, 32)

-cela arrivait souvent en se mettant au conseil. (St Simon, Mémoires, 295)

Il est à remarquer que l'agent du en V-ant, quelque soit sa fonction syntaxique, est en général un constituant animé, le plus souvent humain. Il semble difficile d'avoir comme agent du en V-ant un constituant qui a le trait "inanimé"

13.2.2. L'agent du V-ant

L'agent du V-ant est souvent coréférentiel à un constituant de la proposition principale, mais il peut aussi ne pas se retrouver dans l'énoncé.

13.2.2.1. L'agent se manifeste dans l'énoncé

comme l'agent du en V-ant l'agent du V-ant peut occuper différentes fonctions syntaxiques dans l'énoncé.

i) L'agent est "sujet"

-alors ils prenaient : et moi euh n'étant pas déclaré je me suis demandé comment ils avait pu avoir mon nom et mon adresse (O: Belière et Mascolo, 23, 13)

-Flattant à peu de frais leur fierté nationale, Aïdïd les mobiliserait plus aisément contre des "casques bleus" conduits à se comporter comme une "force d'occupation". (Le Monde, 15/06/93, 3)

-Le soir, c'était au tour des jeunes (...) de faire au pape une ovation, mêlant le rock, les chants et les danses andalouses, sous le balcon du palais épiscopal. (Le Monde, 15/06/93, 15)

ii) L'agent est "C.O.D"

-se conservant à température ambiante, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. (L'Express, 10/01/91, 114)

-on les veut vêtus des mêmes habits que le dandy, accomplissant les évolutions sociales appelés devoirs du monde. (Balzac, C. Bette, 266)

-Paul-Marie de la Gorce nous rappelle, par exemple, l'existence des rapports Wolfowitz et Jeremia du Pentagone, donnant à penser que "loin de rechercher une gestion démocratique de la planète, les Etats-Unis entendent mettre au pad leurs adversaires comme leurs alliés" (Le Monde, 14/11/92, 3)

-Le muphti de son pays, grand vétéillard, et fort ignorant, trouva dans son livre des propositions suspectes, malsonnantes, téméraires, hérétiques, sentant l'hérésie, et le poursuivit vivement (Vol 1, Contes, 97)

iii) L'agent est "C.O.I"

-Etant passionnée de patinage artistique, qui pourrait m'envoyer la cassette de Jeane Torrivil et Christophe Dean dansant sur le Boléro de Ravel? (Femme actuell, N° 458, p. 4)

-Déjeunant avec un ami antiquaire, celui-ci lui parle d'une de ses récentes chines, un fauteuil XVIII° qui, recouvert plusieurs fois, cachait un sublime imprimé d'époque. (L'Express, 10/01/91, 112)

-je pensai qu'arrivant à cette heure, Pauline me retiendrait pour déjeuner, ce qui ne manqua pas d'arriver; ... (Gide, L F M, 94)

-je suis apparemment au bout du monde, puisque, marchant tout droit devant moi, la terre vient à me manquer tout à coup. (G. Clémenceau, cité par Grevisse, §802)

iv) L'agent est "attribut du sujet"

-Un argument qui nous rapproche de la troisième pièce, qui est une décision de la section disciplinaire du conseil national de l'ordre des médecins, ramenant à deux ans d'interdiction d'exercice de la médecine la radiation à vie prononcée contre le docteur Garreta par le conseil régional de l'ordre d'Île-de-France.

(Le Monde, 15/06/93, 13)

v) L'agent peut être un locatif "locatif"

-Curieusement, l'image n'est pas filmée de la plage, mais du large, laissant supposer que la caméra, elle aussi, est embarquée.

(Le Monde, 14/11/92, 25)

-Alors je pense à tous ces noms; il me semble que le ciel nocturne s'ouvre, et que je suis sur un navire aux voiles gonflées, sur la mer infinie, voguant jusqu'à Moluques.

(Le Clézio, Le Chercheur d'Or, 52)

-Et en vérité le suis dans un navire, tandis que craquent les solives et les étais de la charpente, voguant éternellement devant la ligne des montagnes.

(Le Clézio, Le Chercheur d'or, 34)

vi) L'agent est "constituant d'une autre proposition que la proposition principale"

-A quelques pas de là, ayant eu le malheur d'éternuer, le bruit que je fis réveilla un fakir qui était en extase.

(Volt, Contes, 92)

-Et il y avait des enfants dans la salle; des enfants que les parents avaient amenés là, connaissant la pièce...

(Gide L F M, 126)

-C'est le sens de la lettre conjointe que Mitterand et Kohl ont adressée à la présidence belge de la communauté, proposant que soient adoptées des "orientations concrètes" prêtes à manifester une volonté apparemment inchangée d'avancer dans l'intégration.

(La Libération 19/10/93, 3)

-Lisbeth, (...), avait déjà dîné chez Valérie, qui, de son côté, voulant avoir une oreille dans la famille Hulot, caressait beaucoup la vieille fille.

(Balzac, C Bette, 134)

12.2.2.2. L'agent ne se trouve pas dans l'énoncé

Comme pour le en V-ant, lorsque l'agent du V-ant est absent il peut être représenté par des éléments dans la principale. Le plus souvent, il est représenté par des possessifs.

-Combien de fois, songeant aux bals de Paris abandonnés la veille, et la poitrine appuyée contre ces grands blocs de pierre d'un beau gris tirant sur le bleu, mes regards une plongée dans la vallée du Doubs!

(Stend, R et N, 28)

-"N'ayant plus de parents, ma mort n'intéresse personne.

(Balzac, C. Bette, 95)

-Montant impudemment sa coiffe décosue, il semblait dire: "je m'en moque après tout! je suis le maître!"
(Flaub, *édu sent*, 161)

Mais il arrive que l'agent ne soit pas représenté dans l'énoncé.

-travaillant la nuit personne voyait rien. (O: Bonnfoy, 64, 15) Marie France

-Sur le plan strictement mathématique, on peut effectivement considérer qu'à une masse de travail donnée correspond une population active effectuant cette tâche dans un horaire moyen de trente-neuf heures et que, réduisant l'horaire de travail à trente-deux heures, la population active augmente, donc le chômage diminue.
(La Libération, 29/10/93, 7)

-Venant d'hommes peu enclins à prendre des risques, c'est la meilleure preuve que le Proche-Orient s'engage enfin sur la bonne voie. (Le Monde, 11/09/93, 1)

-Faut-il se résigner à la dureté de la répression anti-islamiste dans les pays du Maghreb, comme en Égypte et ailleurs, sachant que l'islamisme est une monstrueuse dérive intégriste, dont le règne ferait le malheur des peuples?
(Le Nouv Obs, 11/02/93, 42)

Il faut signaler que le V-ant peut avoir comme agent et des constituants animés et des constituants inanimés.

13.3. Conclusion

En conclusion, si l'agent du en V-ant et l'agent du V-ant ont commun le fait qu'ils peuvent occuper d'autres fonctions syntaxiques que le sujet dans la proposition principale, ils se différencient en revanche au niveau de la nature de chacun. L'agent du V-ant peut être un constituant animé ou inanimé, mais celui du en V-ant ne peut être qu'animé.

Conclusion générale

Il ressort de cette analyse que les deux participes en V-ant et V-ant ont en commun le fait que ce sont tous les deux des formes verbales. En tant que verbes, ils sont des éléments constructeurs du fait qu'ils peuvent régir des compléments.

Mis à part cela, ces deux formes s'opposent dans presque tous les domaines. morphologiquement, les deux formes s'opposent par le fait que l'une est toujours précédée de la préposition "en" alors que l'autre ne le peut pas. Dans le domaine de la morpho-syntaxe, les deux formes ont la même structure, mais elles s'opposent au niveau de leur emploi, à savoir que le en V-ant a un emploi plus restreint que le V-ant.

Le V-ant peut se trouver dans une valence verbale, mais il ne peut jamais constituer, à lui seul, un élément régi du verbe. Le plus souvent il constitue un élément non autonome de la rection verbale, c'est le cas du V-ant appelé "attribut de l'objet". Mais quelque fois le V-ant peut faire partie du groupe de l'énoncé. Cela concerne le V-ant dans les tours périphrastiques: "aller + V-ant" ou "être + V-ant". Pour que le V-ant puisse constituer une valence autonome du verbe de l'énoncé, il faut qu'il soit précédé de la préposition "comme", mais cela est assez rare. Là où le V-ant peut tout seul être une valence autonome, c'est dans la rection nominale. Il se comporte ici de la même façon que les relatives. C'est un domaine qui lui est exclusif, parce que le en V-ant ne peut pas se trouver dans une rection nominale. Le V-ant peut aussi faire partie d'un nexus nominal, et son analyse relève du domaine de la macro-syntaxe. On peut dire simplement que le nexus nominal à V-ant a des contraintes au niveau de la structure interne, contraintes dûes en partie au fait qu'il s'agit de deux éléments solidaires. Mais au niveau de sa structure externe le nexus nominal est plus souple. On remarque une mobilité de sa part, dûe au fait qu'il n'est pas dans la rection verbale.

Le V-ant peut aussi être un élément associé à la rection verbale, et c'est ici qu'il est le plus fréquent. Le V-ant associé comporte plusieurs types différents, qui ne peuvent être distingués qu'en tenant compte des valeurs sémantiques de chacun.

Pour le en V-ant, la situation est différente de celle du V-ant. En général, le en V-ant est employé uniquement dans la rection verbale et constitue une valence autonome du verbe. mais quelque fois il peut ne pas être dans la valence verbale. Il constitue alors un

élément associé à la rection verbale. Le en V-ant régi par le verbe peut être précédé de certains éléments "charnières". Certains peuvent influencer sur son comportement syntaxique, et le rendre associé à la rection verbale. Le plus fréquent c'est l'élément "Tout". Avec "Tout", le en V-ant n'est plus un élément régi par le verbe.

Au niveau de la notion de liste, notre analyse nous a permis de confirmer que les deux formes ne fonctionnent pas de la même manière: le V-ant se met en liste avec des participes passés, des adjectifs des nexus nominaux, tandis que le en V-ant se met en liste avec des adverbes. En d'autres termes, le V-ant se met en liste avec des éléments qui ne peuvent pas être régis par le verbe, et le en V-ant avec des éléments de la rection verbale.

Au niveau de la sémantique, les deux formes s'opposent par le fait que le V-ant indique en général le temps et la cause, alors que le en V-ant indique le moyen et la manière. On observe ici aussi une certaine restriction sur la nature du en V-ant, à savoir qu'il est difficile de trouver un en V-ant avec un verbe passif (ou non dynamique), alors que cette restriction ne se trouve pas avec le V-ant.

Entre l'oral et l'écrit, les deux formes s'opposent aussi. On remarque, en effet, que le en V-ant est plus fréquent à l'oral. 10% de ses occurrences se trouvent à l'oral, contre 4, 96% seulement pour le V-ant. En revanche, à l'écrit le en V-ant est aussi fréquent que le V-ant. 89, 86% pour le en V-ant et 95% pour le V-ant.

Textes cités

- BALZAC, *La Cousine Bette*. Pocket.
CAMUS A., *L'étranger*. Ed. Gallimard.
DAUDET A, *Tartarin de Tarascon*. Le Livre de Poche.
DIDEROT, *La Religieuse*. Le Livre de Poche.
DIDEROT, *Jacques le fataliste*. Presses Pocket.
DURAS, Marguerite, *L'Amant*. Ed. de Minuit.
FLAUBERT, *L'éducation sentimentale*. Ed. Flammarion.
FLAUBERT, *Trois contes Hérodiades*, éd. Poche (contes)
GIDE A, *Les faux-monnayeurs*. Ed. Gallimard.
LE CLÉZIO J.M.G., *Le chercheur d'or*. Ed. Gallimard.
MAUPASSANT G, *Contes et nouvelles*, t. I. Gallimard.
MEREME Prosper, *Colomba et dix autres nouvelles*, éd. folio
PERRAULT Ch., *Contes*. Ed. Hachette.
SAINT-SIMON., *Mémoires*. Ed. Gallimard
SANDRIEU D, *Cinq cents lettres pour tous les jours*. Larousse.
STENDHAL, *Le Rouge et le noir*. Ed. Gallimard.
VOLTAIRE, *Zadig et autres contes orientaux*. Presses Pocket.
ZOLA E., *Nana*. Bookking International.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAVIELLE, T., 1982, *Recherches sur les formes EN-ANT des origines du français au début du XVII^e siècle*, (Thèse d'état), Université de Paris III- Sorbonne Nouvelle.
- 1986, "A propos du fonctionnement des formes verbales en *-ant* en français moderne" *Revue des langues romanes*. p.37-52.
- ARRIVE, M., GADET F., SALMICHE, M., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris: Flammarion.
- AYER, C., 1876, *grammaire comparée de la langue française*, Genève. Paris.
- BALLY, Ch., 1919, *Traité de stylistique française*, Heidelberg, Winter 2^e éd.
- BALLY, Ch., 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e éd., revue et corrigée, Berne, Francke.
- BASTIN. J, 1907, *Nouvelles glanures grammaticales*. RIGA.
- BAYLON., C. et FABRE., P, 1973, *Grammaire systématique de la langue française*, deuxième édition revue et corrigée.
- BEAUZEE, N., 1767, *Grammaire générale*, Paris, Barbou. 2 .vol .
- BECHADE, HERVE-D, 1986, *Syntaxe du français moderne et contemporain..* PUF, Paris
- BERRENDONNER, A, 1987, "L'ordre des mots et ses fonctions". *Travaux linguistiques*. Gand., no. 14-15 p. 9-19. Colloque de Gand

- BERRENDONNER, A. et REICHLER-BEGUELIN M -J., 1989, "Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique", in *Langue française*, structurations de textes: connecteurs et démarcations graphiques", pp. 99-125.
- BESCHERELLE, 1980, *L'Art de conjuguer*, Paris, Hatier.
- BILGER M., 1983, "Etude distributionnelle de la coordination par ET", Thèse de troisième Cycle, Université de Provence.
- BLANCHE-BENVENISTE CL., DEULOFEU, J., STEFANINI, J., VAN DEN EYNDE, K., 1984, *Pronom et syntaxe, l'approche pronominale et son application en Français*, Paris, SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE CL., BILGER, M., ROUGET, C., EYNDE., K, 1990, *Le français parlé : Etudes grammaticales. Paris*, éd.,CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE CL.,1975, *Recherches en vue d'une théorie de la syntaxe. Essai d'application à la syntaxe des pronoms*. Paris.: Champion.
- 1987, "L'ordre des mots selon les catégories grammaticales". *TL Gand* 14-15, 33-46.
- 1980, "La complémentation verbale: valence, rection et associés" in *Recherche sur le Français parlé*, n° 3, 1981, Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, Université de Provence, pp.57-98.
- 1988, "Laissez-le tel que vous l'avez trouvé": propositions pour l'analyse du fameux "attribut du complément d'objet" in *Travaux de linguistique " la prédication seconde"*, 1988, n°17, pp.51-68.
- 1989, "Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut", Lyon, 22-23 Septembre, 1989, Journées d'études sur l'attribut organisées par l'équipe RHEMA.

BLINKENBERG, A., 1960, *Le problème de la transitivité en français moderne*, 1 - 2, Copenhague : E. Munksgaard.

BONNARD, H., 1971-1978. Articles "Gérondif", "Participe", "détachement", in *Grand Larousse de la langue française*, pp. 2221-2225 et pp. 4010-4020.

1993, *Code du français courant*, Magnard.

BONNARD, H., et. REGNIER, C, 1989, *Petite grammaire de l'ancien français*. Magnard, Paris.

BOURCIEZ, E., 1967, *Eléments de linguistique romane*, Paris: Klincksieck.

BRUNOT, F., 1891, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*. Paris, Lyon.

1905_1953, *Histoire de langue française des origines à 1900*, Paris: Colin

1926, *La pensée et la langue*, Paris Masson.

BRUNOT, F., et BRUNEAU, Ch., 1956, *Précis de grammaire historique de la langue française*, 4° éd., Paris: Masson.

BUFFIER, Père C I, 1709, *Grammaire françoise sur un plan nouveau*. Paris.

CHEVALIER, J.-C., BLANCHE-BENVENISTE CI, ARRIVE M., PEYTARD J, 1984, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse

CLEDAT, L., et LERCH, E., 1914, "Pourquoi le participe présent est-il invariable?" *Revue de philologie française et de littérature*, t. XXVIII, pp. 186-199.

- CHOI Injo, 1992, Etude des compléments de manière non prépositionnels du type "les yeux fermés", Thèse de nouveau régime, Université de Provence.
- CONDILLAC, 1789, *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*. Genève.
- COSTE., J. et REDONDO., A, 1984, *Syntaxe de l'espagnol moderne*. SESES, 8° édition.
- CRESSOT. M., 1963, *Le style et ses techniques*.. Paris : PUF.
- CURAT, H., 1991, *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne. Essai de sémantique grammaticale*. Genève / Paris : Droz.
- DAMOURETTE, J., et PICHON, E., 1911-1952, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, rééd. 1968, Vrin, 8 vol.
- DARMESTETER, A., 1897, *Grammaire historique de la langue française: Morphologie*. Deuxième édition. Paris.
- DARMESTETER, A. et HATZFELD , A, 1934, *Le XVI° siècle en France*, Paris: Delagrave.
- DECLÉ, J.P., 1977, Un type de réduction: les constructions gérondives, Thèse de 3ème cycle, LADL, Université Paris 7.
- DEULOFEU J., 1979, "Les énoncés à constituant lexical détaché, les limites de l'organisation discursive dans les énoncés", in *Recherches sur le Français parlé*, n°2, Université de Provence, G.A.R.S., pp. 75-109.
- DRIJKONINGEN, F., 1985, Le gérondif, *RLFU* 4, 43-51
- DRILLON, J., 1991, *Traité de la ponctuation française*. Paris., éd. Gallimard.

DUBOIS et LAGANEL, 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.

DUBOIS, J. et alii. 1991, *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse

DUBOIS, J., 1967, *Grammaire structurale*, t. II: Le verbe, Paris: Larousse.

DUBOIS, J., 1969, *La phrase et ses transformations*, Paris: Larousse.

DUBOIS, J., DUBOIS-CHARLIER, F., 1970, *Éléments de linguistique française*, (syntaxe) Paris: Larousse.

DUCLOS., 1754, *Remarques sur la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*. Paris.

DUCROT, O. et TODOROV, T. 1972, *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*, Paris, Seuil.

DUPRE (1972)., *Encyclopédie du Bon Français dans l'usage contemporain*, 3 volumes, Paris: Trévise

ERIKSSON O, 1980, *L'attribut de localisation et les nexus locatif en français moderne*, Aca Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia XVIII.

1989, *Coordination et subordination dans quelques séquences narratives du français actuel*, Aca Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia, XXXVIII.

1993, *La phrase française*, Aca Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia XLII.

1986, compte rendu de Halmoy, J. -O., *Le gérondif*. Trondheim, 1982. *Moderna Sprak*, LXXX, n° 2, pp. 268-273.

FERAUD, J. , 1788, *Dictionnaire critique de la langue française*. Paris.

- FOUCHE, P., 1967, *Morphologie historique du français: Le verbe*. Paris: Klincksieck.
- FRANKEL J., J, 1989, *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Droz, GENEVE-PARIS.
- FRANKEL; J, J. et LEBAUD, D ,1991, "Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et pré-verbe". in *Langue Française*. p.56-59.
- GAATONE., D, 1991-1, "Note sur la pseudo-synonymie de *il s'agit* et *il est question*", in *Cahiers de lexicologie*. n° 58. p.81-91.
- GIRAUD-DUVIVIER, 1856, *Grammaire des grammairiens*, (seizième édition), Paris. 2 tomes.
- GOUGENHEIM, G., 1970, "Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition EN en français moderne", in *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Picard, (pp. 55-65)
- 1929, *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, (thèse), Paris: Les Belles Lettres.
- 1974, *Grammaire de la langue française au XVI^e siècle*, 2^eéd., Picard.
- GREVISSE, M., 1986, *Le bon usage*, Paris, Gembloux, Duculot.
- 1993, *Le bon usage*, Paris, Gembloux, Duculot.
- GROSS, G., 1988, "Réflexion sur la notion de locution conjonctive". *Langue française*, no. 77 p. 19-36, et. 35-36.
- 1988, "Sur les phrases figées complexes du français", *Langue française*, no. 77 (syntaxe des connecteurs) p. 47-70.
- 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.

1986, *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.

GUILLAUME G., 1971, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, année 1948-1949, Série B. Psycho-systématique du langage, Principes, méthodes et applications*, Québec-Paris.

1973, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, année 1948-1949, Série C. Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, Roch VALIN, Paris.

1975, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, rééd. avec préface de R. Valin, Librairie A. -G. Nizet Paris, Les Presses de l'université Laval Québec.

1984 (1965), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps, suivi de L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Champion, Paris.

1987, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, année 1945-1946, Série A. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV)*, Publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Presses universitaires de Lille, Presses de l'Université Laval-Québec.

1988, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1947-1948*, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, "Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)", Presses universitaires de Lille, Presses de l'Université Laval-Québec.

1938, "Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes", in *Langage et Science du langage*, (1973), Paris, Nizet, et Québec, Presses de l'Université Laval.

- GUIMIER, Cl., 1978, "EN et Dans en français moderne", *Revue des langues romanes*, t. LXXXII, II, p.278 etsq.
- GETTRUP, H., 1977, "Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel", *Revue romane*, t. XII, fasc. 2, (pp. 210-271)
- HANON, S., 1989, "La prédication seconde et les constructions absolues", in *Travaux de linguistique*, 18, Gand, pp.31-44.
- 1989, *Les constructions absolues en français moderne*, thèse. Louvain-Paris: Peeters.
- HANSE, 1994, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. 3^e édition, Lourain-la-Neuve: Duculot.
- HENRICHSEN, A.J., 1967, "Quelques remarques sur l'emploi des formes verbales en-ant en français moderne", *Revue Romane* t. II, fasc. 2.,p.97-107.
- HALMOY, O., 1982., *Le gérondif, Eléments pour une description syntaxique et sémantique*. Trondheim, Tapir. (thèse).
- 1984, "A propos de l'adjectif en-ant, dit 'verbal'", *Revue Romane*, p. 48-63.
- 1990, "Réflexions préalables à une nouvelle étude du tour TOUT + GERONDIF", *Revue Romane*, p.181-196.
- JOHANNESSEN, S. O., 1977, "Après avoir été en montant, le chemin allait en descendant; Un cas de gérondif littéraire", *Revue Romane*, XXI 2, pp. 325-327.
- JESPERSEN, Otto, 1971, *la Philosophie de la grammaire*, (traduit de l'anglais par Anne-Marie Léonard, préface d'Antoine Culioli). Gallimard.

- KAYNE R. S., 1977, *Syntaxe du français, Le cycle transformationnel* (traduit de l'américain par Pierre Attal), Paris, éd. du Seuil
- KLEIBER G., 1987, *Relatives restrictives et relatives appositives: une opposition "introuvable"*. Tübingen.
- LA CHAUSSEE, F., 1977, *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*, Paris: Klincksieck.
- LE BIDOIS, G. et R., 1967, *Syntaxe du français moderne*, 2° éd., 2vol, Paris: Picard.
- LEEMAN-BOUIX, D., 1994, *Grammaire du verbe français: des formes au sens: modes, aspects, temps, auxiliaires*. Paris: Nathan.
- LE GOFFIC, P., 1993, *grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LOMBARD., A., 1930, *Les Constructions nominales en français moderne: étude syntaxique et stylistique*. thèse de doctorat, Université Uppsala.
- LYER, S., 1934, *Syntaxe du gérondif et du participe présent dans les langues romanes*, (thèse), Paris, Droz.
- MARTINET, H., 1979, "Les épithètes en-ant en français contemporain", *La linguistique*, vol. 15, fasc. 2.
- MAUGER, 1968, *La grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris, Hachette.
- 1966, "Le participe présent en-ant. Le gérondif"; *le Français dans le monde*, n° 43, (pp. 11-14)
- MARCHELLO-NIZIA, Ch., 1979, *Histoire de la langue française aux XIV° et XV° siècles*, Paris: Bordas.
- MERCIER, A., 1878, *Histoire des participes français*, Paris, (thèse).

- MOORGAT, B., 1978, Participe et gérondif. Etude de l'opposition entre la présence et l'absence de EN devant la forme en -ant, Thèse de troisième cycle, Université de Metz
- MORIER, H., 1961, *Dictionnaire de Poétique et de Rhétorique*, Paris, PUF.
- NDIAYE M., 1989, L'analyse syntaxique par joncteurs de liste, Thèse de nouveau régime, Université de Provence.
- NYROP., Kr., 1899-1930, *Grammaire historique de la langue française*, t. 6, Copenhague-Paris.
- OLSSON K, 1976, *La construction: verbe + objet direct + complément prédicatif en français. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Université de Stockholm.
- PINCHON, J., 1972, Les pronoms adverbiaux EN et Y, (thèse), Droz.
1979, *Précis de morphologie historique du français*, Nathan.
- RIEGEL, Martin (1974) "L'adjectif attribut du complément d'objet direct: définition formelle et analyse sémantique", in *Travaux linguistique et de littérature*, XII, I, pp.229-248.
- 1991, "Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet: critique et argument", *A la recherche de l'attribut*, Presses Universitaire de Lyon , pp. 99-118.
- RIEGEL. M., J.C. PELLAT et R. RIOUL, 1995, *grammaire méthodique du français*. Paris, P.U.F.
- RESTAUT, P., 1730, *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*, Paris , J Desaint .p, 354 et seq.
- REICHER BEGUELIN, M., J., 1990, "La connexion logique et argumentative en français", *Praxis, Théorie*, p. 85-101, Bib. p. 99-101

- ROTHENBERG, Mira, 1986, "Le pronom démonstratif et ses déterminants en français", *BSL*, T. 80. Fac. 1, p.166-200.
- SANDBELD, Kr., 1970, *Syntaxe du français contemporain*, I. Les pronoms, Champion, Paris.
- SERBAT, G., 1975, *Les structures du latin : le système de la langue classique, son évolution jusqu'aux langues romanes*. Paris: Picard.
- 1978; *L'infinitif*, Genève, Droz.
- SPILLEBOUT, G., 1985, *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*. Picard, Paris.
- TESNIERE, L., 1965, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris: Klincksieck.
- TOGEBY, Knud, 1965, *Structure immanente de la langue française*. Larousse, Paris.
- 1983, *Grammaire française. Vol III: Les formes impersonnelles du verbe et la construction des verbes*, Akademisk Forlag, Copenhague Etudes romanes de l'Univ. de Copenhague.
- WAGNER, R. L, et PICHON, J, 1974, *La grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WAGNER, R.L, 1973, *La Grammaire française*, Paris SEDES. 2 vol.
- WEERENBECK, B.H.J., 1927, *Participe présent et gérondif*, Paris, Champion.
- WILLEMS, D., 1981, *Syntaxe, lexicque et sémantique des constructions verbales*. Gent, Rijksuniversiteit et Gent.

VAN DEN EYNDE K., et BLANCHE-BENVENISTE Cl., 1978-1, "Syntaxe et mécanismes descriptifs: présentation de l'approche pronominale", in *Cahiers de lexicologie*, vol. XXXII, pp. 3-27.

VAN DEN BUSSCHE, 1988, "Typologie des constructions dites appositives" in *Travaux de linguistique*, "La prédication seconde", n°17. pp.117-134.

VON WARTBURG, W., 1973, *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne: Franke.



